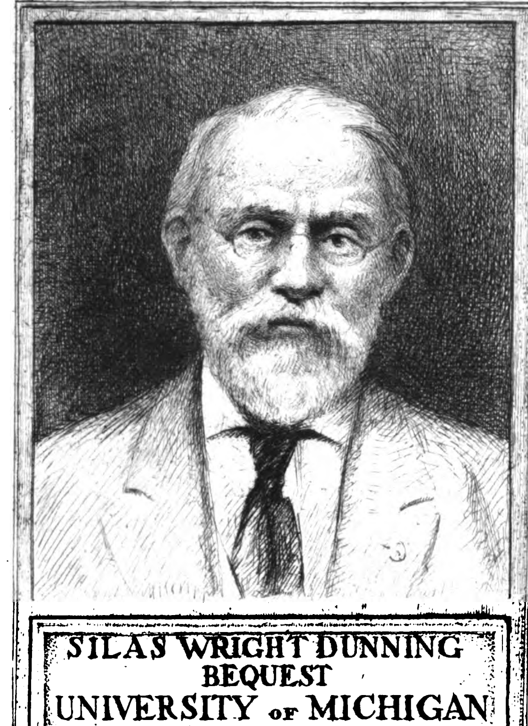
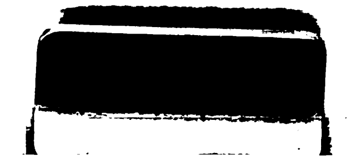



SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY




Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DU DÉPARTEMENT

DE SEINE-ET-OISE.

Versailles. — Imp. de Montalant-Bougleux, 6, avenue de Sceaux.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DU DÉPARTEMENT

DE SEINE-ET-OISE,

Fondée le 22 Mars 1840.

MÉMOIRES ET BULLETINS.

2.e SÉRIE.

TOME PREMIER.



VERSAILLES,

IMPRIMERIE DE MONTALANT-BOUGLEUX,

6, AVENUE DE SCEAUX.

1853



EXPOSITION FLORALE

CRÉÉE EN 1852

A l'Institut Agronomique de Versailles.

Convaincue qu'elle était qu'une Exposition de fleurs donnerait plus d'éclat et de solennité au Concours d'animaux reproducteurs et de produits agricoles qui avait été créé à l'ancien Institut agronomique, la Société d'Horticulture demanda au Gouvernement l'autorisation d'y exposer aux regards du public les brillantes créations de l'Horticulture versaillaise. Le ministre de l'Agriculture s'empressa de lui accorder la faveur qu'elle sollicitait. Le programme de cette exposition fut publié et affiché le 26 mars, et le dimanche, 2 mai, la plupart des plantes qui devaient figurer à cette exhibition étaient arrivées dans le local où elle devait avoir lieu. Ainsi, en six semaines, les horticulteurs de Versailles et des environs avaient pu préparer les plantes que la Société voulait couronner. Ce grand résultat, sans exemple dans les fastes de l'Horticulture française, est tout en faveur des progrès de l'Horticulture de notre département, et il témoigne une grande habileté chez les jardiniers.

C'est le 4 mai, à midi et demi, que les portes de la cour des Anciennes-Ecuries furent ouvertes au public. Pendant quelques instants il fut facile de circuler dans l'exposition; mais vers trois heures de l'après-midi, la foule devint si compacte, qu'on jugea nécessaire de suspendre pendant quelques instants l'arrivée de nouveaux visiteurs dans la salle. Lorsque quatre heures sonnèrent, on ferma les grilles de la cour, au grand désappointement de ceux qui attendaient depuis près d'une heure le moment où ils pourraient jouir des merveilles que renfermait, disaient les heureux du jour, cette Exposition improvisée.

Dans la soirée, il ne fut question dans toute la ville que de cette exhibition et de la patience dont il avait fallu faire preuve pour pouvoir la visiter. Mais les regrets de ceux qui n'avaient pu y entrer s'accrurent beaucoup quand ils purent lire les lignes suivantes, écrites dans la matinée par M. Charles Barthélemy (de Paris), dans l'*Union de Seine-et-Oise :*

« Il y a tant de choses à admirer, tant de délicieuses surprises que la plume ne saurait exprimer, que, malgré nous, nous devons être brefs; impuissants que nous sommes à peindre et à dire clairement ce qui ne se conçoit bien que par les yeux. »

Mais les habitants de Versailles et des environs ne devaient pas être seuls à visiter le second jour cette Exposition. Le matin, quelques feuilles quotidiennes signalaient au public de Paris que la veille, Versailles était tout en fête, à l'occasion d'une Exposition de fleurs, et on lisait dans l'*Echo agricole* les lignes suivantes, à la suite d'un compte-rendu du concours national, rédigé par M. Pommier :

« Un fait nouveau s'est produit cette année : c'est une Exposition des richesses horticoles de Versailles, et, sous ce rapport, Versailles craint peu la concurrence. Il nous faudrait plus de place encore que nous venons d'en disposer pour décrire cette magnifique Exposition; mais nous ne pouvons cependant quitter cette ville sans féliciter les horticulteurs de l'empressement et du zèle qu'ils ont mis à composer ce bouquet de fête. Vous n'étiez plus à l'Exposition, mais au milieu d'un vaste et élégant parterre. La veille encore il n'y avait que du pavé et du sable ! »

Ce compte-rendu et plusieurs autres éveillèrent tellement l'attentention des personnes qui aiment les fleurs, que la foule devint beaucoup plus compacte que le jour précédent. Néanmoins, on put laisser circuler dans la salle près de dix mille personnes. Lorsque l'heure de la clôture sonna, il y avait encore plus de deux mille individus qui se pressaient devant la grille.

Le troisième jour, le public devint si nombreux, qu'on se trouva dans la nécessité d'employer un nombre de soldats plus grand que les jours précédents. Dès dix heures du matin, il y avait déjà des personnes qui stationnaient près de la grille, et vers midi, un grand nombre de voitures diverses arrivaient de Paris et des environs. Cette affluence extraordinaire et inouie était due à trois causes : à la faible durée de l'exposition, car elle devait être close le soir

même, aux nouveaux comptes-rendus fait par les journaux de Paris, et à l'admiration qu'elle excitait chez tous ceux qui l'avaient visitée. Voici ce que M. Louis Leclerc avait écrit dans le *Constitutionnel* :

« Je n'ai jamais vu d'exposition florale plus riche, plus éclatante, plus fraîche, arrangée plus adroitement. Peu de tables, presque point de pots visibles; tout est placé sur du sable fin, presque au niveau du sol, dans la position naturelle aux fleurs. Le public se porte en foule à cette gracieuse exhibition ; je crois même qu'il se bat un peu pour y entrer, comme pour en sortir. Combien je serais heureux de pouvoir citer et décrire tant de choses éblouissantes, de plantes rares, de produits qui donnent aux gourmands des deux sexes le regret presque sérieux de ne pas les consommer sur place! »

Ce jour, plus de vingt mille personnes furent admises à visiter cette exposition, grâce au concours de la force armée et des sergents de ville. A l'intérieur du local, quatre hommes criaient sans cesse : *suivez ! suivez !* Ce moyen ne permettait pas toujours aux visiteurs d'admirer à leur aise cet impromptu floral, mais il favorisait l'entrée d'un plus grand nombre de personnes. Lorsqu'on avait fait queue sur la place pendant une heure, il fallait attendre souvent plus d'une demi-heure encore dans la cour pour arriver au milieu des fleurs.

Aspect de l'Exposition.

C'est sous une magnifique et vaste tente de 50 mètres de longueur, sur 14 mètres 50 centimètres de largeur et 9 mètres de hauteur, sans aucun support au milieu, que cette exhibition avait lieu.

« On y pénétrait par la belle porte du milieu des Écuries, dans le tympan de laquelle sont sculptés ces trois magnifiques coursiers, à l'œil de feu, qu'on dirait prêts à s'élancer de la pierre d'où le ciseau de l'artiste les a fait naître. Cette ouverture était couronnée par une belle marquise. Deux grands mâts surmontés de flammes aux couleurs nationales et ornés, à leur base, de trophées, étaient plantés à droite et à gauche de cette espèce de portique (1). »

De l'entrée de la tente qui tamisait, comme le disait M. Baude-

(1) Charles Barthélemy (de Paris), *Union de Seine-et-Oise.*

ment, dans la *Revue horticole*, avec mesure, la lumière, l'air et la fraîcheur, un coup-d'œil presque féerique s'offrait au visiteur.

« Tu ne pourras jamais te faire une idée, écrivait une dame à son amie, de la surprise délicieuse que présentait ce vaste parterre, cet élégant jardin. Les allées, bordées de gazon et recouvertes de sable, n'avaient pas cette rectitude qui blesse l'œil des Anglais; elles étaient ondulées, sinueuses, et rappelaient avec bonheur ce goût naturel qui préside aujourd'hui à la création des parterres les plus enchanteurs. Les fleurs se plaisaient à merveille dans ce véritable palais de Flore; toutes étaient brillantes de fraîcheur et d'éclat, toutes embaumaient l'atmosphère des parfums les plus suaves et les plus exquis.

« Ne pense pas, chère Eudoxie, que toutes nos amies d'enfance qui habitent encore Versailles, aient été à même d'admirer cette belle Exposition. Pour y pénétrer, pour jouir des fleurs qui charmaient les yeux par la beauté de ses formes, l'élégance de leur port, la variété, l'éclat de ses couleurs, il fallait attendre plusieurs heures, tant la foule était grande, compacte, immense! tant le nombre des étrangers était considérable! Après avoir attendu sur la place d'Armes, à la grille de l'ancien bâtiment des Gardes-du-Roi, on était obligé de s'arrêter encore sous la marquise, à l'entrée de la tente. Tu me blâmeras, sans aucun doute, d'avoir affronté tant d'obstacles, tant de difficultés; mais j'étais si impatiente de jouir du charmant coup-d'œil qui s'offrait aux visiteurs qui pénétraient sous cette tente, j'étais si heureuse en pensant qu'il me serait possible d'adoucir tes ennuis et tes peines en te racontant tout ce que je devais y admirer, que j'ai pris mon courage à deux mains et ai oublié ma toilette (1).

« L'ensemble de « cette brillante Exposition rivalisait avec les plus belles expositions de Paris, par la grande quantité de plantes exposées, par leur nouveauté, leur remarquable végétation, et sur-tout leur belle et brillante floraison, ainsi que par l'heureuse innovation de la disposition des plantes (2). »

Cette disposition était telle qu'elle faisait bien ressortir chaque fleur.

Loin de les étager comme autrefois sur des gradins, et comme encore parfois maintenant sur des massifs, tous les pots étaient enterrés à distance, et disparaissaient sous une couche de terreau qui, répandue sur tous les

(1) *La Concorde de Seine-et-Oise.*

(2) Bréon, *Rapport à la Société centrale d'Horticulture de Paris.*

massifs et maintenue par une bordure de gazon, donnait vraiment à l'Exposition l'aspect d'un jardin (1). »

Au milieu de ce palais de Flore, une fontaine, établie par M. Leclerc, habile ingénieur mécanicien de Paris, forme vase Médicis, ayant pour groupe du milieu un triton en bronze, à cheval sur un cygne, projetait de l'eau par une conque qui retombait dans le bassin, au milieu duquel vivaient des fleurs aquatiques.

« Cette charmante fontaine offrait un spectacle des plus attrayants par les merveilleux effets de ses quarante-huit jets de rechange. On ne peut se figurer les effets prodigieux de ces jets : soleils, étoiles, parasols, etc., etc. (2). »

Les figures hydrauliques et grotesques que faisait mouvoir cette fontaine, qui rafraîchissait sans cesse l'atmosphère par ses gerbes étincelantes, attiraient tous les regards.

« Les lots de fleurs étaient très bien répartis et formaient un gracieux ensemble ; toutes les plantes étaient, en général, exactement numérotées, de manière qu'on en retrouvait facilement les noms sur le catalogue. Les visiteurs pouvaient aussi prendre des notes, et l'exposition atteignait plus son but, qui est d'inspirer le goût et de faciliter l'acquisition des plus belles plantes (3). »

Jury.

« Le 3, à midi, le jury, présidé par M. Hardy fils, est entré en fonctions et a procédé à l'examen des concours. Le jury a eu l'honneur d'être bien secondé, dans ses délicates fonctions, par trois dames déléguées par les dames patronesses de la Société, pour les représenter comme jurées à cette exposition.

« Trente-quatre concours étaient ouverts et quatre-vingt-cinq exposants se disputaient la victoire (4). »

Le jury se composait de :

MM. Hardy, président ; Guillemin, rapporteur ; Chapsal et Sagne, jurés supplémentaires ; de mesdames Boursault, de Rongé et Baudouin de Mortemart ; de M. Bréon, délégué par la Société centrale

(1) Le Gay, *Rapport à la Société nationale de Paris.*

(2) Charles Barthélemy, *Union de Seine-et-Oise.*

(3) L'abbé Guillon, *Assemblée nationale.*

(4) Bréon, Rapport à la Société d'Horticulture de Paris.

d'Horticulture de Paris; de MM. Rouillard et Le Guay, délégués par la Société nationale d'Horticulture de Paris.

Plantes et Fleurs.

Le lot le plus remarquable, dans son genre, était sans contredit celui qui provenait des cultures de M. Duval père.

« Cet horticulteur avait exposé plus de cent quarante-huit Azalées de serre et de pleine terre, toutes si bien en fleurs, si franches, si vigoureuses et si fraîches, que la comparaison était dangereuse pour ses rivaux.

« Parmi les nombreuses variétés d'Azalées de M. Duval, nous avons admiré sur-tout, dans le groupe des *Indica*, le *Semi-duplex maçulata*, d'une belle teinte rose rappelant le *Camelia-warata*; le *Macrantha*, d'un blanc pur et mesurant 0m, 08 de diamètre; le *Van-Houtte triomphant*, blanc veiné de lilas; l'*Apollo*, d'un beau rouge feu; le *Wellingtonii*, rouge cerise; l'*Exquisita*, incarnat tendre; le *Caniculata*, etc. Dans le groupe des *Pontica*, le *Pontica dilecta*, le *Calendulacea crocea*, dans les tons blanc-jaunâtre, jaune rosé, jaune citron et safran; le *Dulcida*, d'une teinte aurore bien franche; le *Saturna*, rose frais.

« A côté de ce lot si riche, M. Duval avait exposé quatre-vingt-seize magnifiques Rhododendrons de pleine terre et en arbres, et une caisse contenant vingt-trois espèces de Rhododendrons de l'Hymalaya, inconnus à la France... M. Duval a le mérite d'avoir songé à doter promptement la France des richesses si intelligemment exploitées en Angleterre et en Belgique.

« M. Ruelle, chef du fleuriste de M.me Furtado, à Rocquencourt, luttait sans désavantage avec M. Duval père, pour les Azalées de serre. Le lot qu'il avait envoyé était remarquable par la belle tenue des plantes, l'éclat des fleurs et l'intelligence avec laquelle cette culture avait été conduite (1).

M. Ruelle avait aussi exposé un fort joli lot de *Quarantaines* variées. Ces giroflées formaient deux élégantes petites pyramides. Mais ces plantes, quoique très gracieuses, n'avaient pas cet éclat, cette splendeur, cette brillante végétation, qui caractérisaient à un si haut point les énormes *Giroflées rouges et blanches* avec lesquelles M. Fagret avait construit une charmante corbeille.

M. Margat jeune, avait une très belle collection de Camélias à floraison retardée. Ce lot se composait de plus de deux cents variétés.

(1) Baudement, *Revue horticole*.

« Tous ces Camélias étaient dans un état parfait de végétation. Quelle patience, quel art il a fallu déployer pour retarder l'épanouissement de ces éclatantes plantes (1). »

« Mais M. Margat jeune, par une gracieuse courtoisie, était resté en dehors des concours, afin de pouvoir dédier son magnifique lot aux dames patronesses (2). »

Les Camélias exposés par M. Dieuzy aîné étaient aussi très remarquables et couverts de nombreuses fleurs. C'était l'abondance dans la floraison. A eux seuls ils formaient un élégant et gracieux massif.

« Dans le lot de M. Pescatore, on remarquait, outre les fleurs si originales de ses orchidées, un magnifique *Erica elegans*, le plus difficile des Erica à mener à bien ; un *Pimelea* de la plus grande beauté et d'une taille merveilleuse ; plusieurs *Pelargonium*, et principalement une variété à fleurs roses, dont les pétales supérieurs sont marqués de noir; un *Acacia cordifolia*, appartenant à ce groupe si riche en mimosées, abandonné à tort par l'horticulture et cependant si fécond en ressources, s'accommodant si bien de tout, bon pour les serres, bon pour les bouquets, fleurissant quand les serres sont dégarnies (3). »

«Le lot de Primeurs exposé par le Potager de Versailles, si habilement dirigé par M. Hardy fils, a fait naître bien des envieux. Quelles belles Cerises ! quelles grosses Fraises ! Comme tous ces fruits, ainsi que les Melons, excitaient l'envie des palais délicats (4) ! Les espèces de légumes étaient : Haricots verts de Hollande et blancs Flageolets, Carottes hâtives, Pommes de terre marjolin, Concombres verts et blancs. Les fruits comprenaient : plusieurs Ananas Reine de Moscou, commun de la Martinique, et quelques Melons petit Prescott fond blanc; plusieurs pots de fruits Princesse Royale, de Groseilles cerises et ordinaires à fruit rouge; sept à huit pots de Framboisiers Falstoff; plusieurs pots de Prunes variées; sept à huit pots de Cerises anglaises hâtives ; et huit à dix pots de Figues blanches d'Argenteuil. Tous ces arbres étaient chargés de fruits bien murs et d'une belle végétation; les fruits étaient beaux et aussi bons qu'à l'époque de la maturité naturelle (5). »

(1) De Mutrécy, *Journal de Seine-et-Oise.*

(2) Hérincq, *Horticulteur français.*

(3) Baudement, *Revue horticole.*

(4) De Mutrécy, *Journal de Seine-et-Oise.*

(5) Bréon, *Rapport à la Société nationale d'Horticulture de Paris.*

Ces admirables fruits, « en pleine maturité, témoignaient par leur nombre, leur aspect et leur parfum, de la parfaite culture de M. Grison, spécialement chargé de cette partie (1). »

Certes, c'était là le fruit défendu..., et pas une nouvelle Eve ne s'est rencontrée !... Ce magnifique lot, et les belles plantes de serre confiées aux soins intelligents de M. Durdan qui l'accompagnaient, étaient hors de concours.

M. Truffault fils avait exposé un fort joli lot de Tulipes hâtives.

« Mais ces plantes, quoique fort belles, produisaient moins d'effet que le magnifique *Rhododendrum* hybride d'Alta-Clarence et de Catesby, plante de pleine terre, fleurissant pour la première fois, que le Jury a baptisé du nom de *la Ville de Versailles*. Quel coloris pur ! quelle belle nuance ! comme sa teinte rosée était délicate ! comme sa fleur était admirable de grandeur et de légèreté (2) ! »

« M. Aimé Turlure, comme le remarque très judicieusement M. Baudement, est resté le premier à Versailles comme partout pour ses Amaryllis, qui peuvent être mises en parallèle avec sa culture des plantes bulbeuses de Hollande ; encore ces plantes n'avaient-elles pas tout leur éclat ordinaire, forcées qu'elles avaient été pour qu'elles fussent prêtes au jour où l'Exposition devait ouvrir ; mais telles qu'elles étaient, elles permettaient encore de comprendre les progrès que l'habile horticulteur a fait faire à cette culture (3). »

Les Anémones de madame veuve Quetel, de Caen, étaient réellement belles, et elles ont prouvé une fois de plus qu'elles sont dignes de leur renommée. Les amateurs de ce beau genre, dont M. Decaisne regrette avec raison l'abandon, ont remarqué : *La Vallière,* lilas très délicat ; *Léon,* rouge pavot ; *Jules Pelpel,* ayant la forme d'une Reine-Marguerite ; *madame Catalani,* violet foncé ; *Camille,* ponceau, par *Mathan,* blanc-verdâtre ; *Gloire de Mathieu,* remarquable par sa couleur blanche et rouge. M. Lemay avait aussi exposé un lot d'Anémones et de Renoncules. Quoique simples et peu variées de teintes, ces plantes étaient d'une parfaite fraîcheur, et elles accusaient une culture intelligente.

(1) Le Guay, *Rapport à la Société nationale d'Horticulture de Paris.*

(2) De Mutrécy, *Journal de Seine-et-Oise.*

(3) Baudement, *Revue horticole.*

M. Lusson avait exposé une collection de Primevères et d'Auricules de semis.

« Parmi les premières, on remarquait une dizaine de variétés de la plus grande beauté qui prouvaient d'une manière frappante à quel point de développement, de perfectionnement on peut conduire une plante de peu d'importance apparente, quand on s'attache patiemment à cultiver, à hybrider et à semer avec soin (1). »

La collection de M. Denevers comportait plusieurs belles plantes.

Les merveilleuses pivoines envoyées de Paris par M. Guérin-Modeste, exposaient à tous les regards leur beauté ravissante. Les amateurs de ces admirables et splendides fleurs ont remarqué : *Carolina*, carnée claire, *Elisabeth*, fleur gigantesque d'un beau rose vermillonné, *Madame de Vatry*, rose légèrement lilacé, comme la rose cent feuilles, *Blanche noisette*, fleurs énormes d'un blanc pur, *Ranieri*, grosses fleurs carmin vif, *Alba lilacina*, très grandes fleurs blanches à onglet, des pétales laque carminé, *Lactea*, fleurs blanches, ayant un reflet très agréable, *Impératrice Joséphine*, fleurs rose lilacé.

Les calcéolaires, ces plantes si originales, étaient représentées par plusieurs belles collections. Celle exposée par M. René Lottin était sans contredit la plus remarquable : elle renfermait des fleurs admirables de dimension, de forme et de coloris. Quoi qu'il en soit, on s'arrêtait avec plaisir devant celles de M. Lesueur, qui ont paru à quelques personnes un peu trop élevées, et celles envoyées par M. Bruzeau et M. Denevers n'étaient pas sans mérite.

M. Dufoy, qui cultive avec tant de succès la verveine, avait envoyé une fort jolie collection. Les plantes qui la composaient étaient bien fleuries et elles offraient toutes les couleurs et toutes les nuances. Le lot de M. David-Dieuzy était aussi très bon et il rivalisait avec succès avec le précédent. Mais il est impossible, en parlant de M. David-Dieuzy,

« De ne pas dire un mot d'une charmante plante qu'il avait exposée sous le nom de *Genista alba*, et qui est en réalité le *Spartium album*, greffé sur cytise ; cette papillonacée de pleine terre produit un effet des plus gracieux

(1) L'Abbé Guillon, *Assemblée nationale*.

quand elle est entremêlée avec le *Genista pilosa* et le *Cytisus purpureus* (1). »

La collection de verveine exposée par M. Lesueur n'était pas sans mérite : elle renfermait quelques bonnes plantes.

Les cinéraires se mariaient parfaitement avec les verveines. Le lot le plus joli, le plus élégant, le plus admiré, provenait de semis exécutés par M. Charpentier. On a beaucoup regretté que le lot de M. Lesueur n'ait point comporté un plus grand nombre de belles plantes. Celui envoyé par M. Desvaux renfermait plusieurs variétés aussi vigoureuses que bien nuancées.

Les pensées brillaient par leur nombre et sur-tout par la beauté du coloris d'un grand nombre de leurs fleurs.

« M. Charpentier en avait une collection très variée et très belle ; il y en avait de panachées d'un cachet bizarre et tout particulier (2). »

Sous tous les rapports, ces plantes surpassaient la jolie collection exposée par M. Lefevre, bien que celle-ci renfermât plusieurs plantes diaprées très belles. La collection de M. Foras présentait aussi diverses plantes remarquables par la rondeur et le coloris de leurs fleurs.

Le pélargonium envoyé par M. Clayton de Windt, sous le nom de *Belle d'Epinay*, a été considéré comme la plus belle plante en fleur la mieux cultivée. Le jury, toutefois, en constatant avec plaisir la vigueur et la tenue de cette plante, a regretté que sa floraison ne fût pas plus complète. Cette admirable plante rappelle naturellement les pélargoniums exposés par M. Dufoy. Si ces plantes laissaient à désirer, c'est que leur saison était trop peu avancée pour qu'il ait été possible de les avoir dans toute la beauté de leurs formes et de leur coloris.

Le lot exposé par M. Renault se composait de calcéolaires, de Fuschias, d'héliotropes, de pétunias, de rhododendrons, de verveines, etc., bien entretenus ; il formait à l'extrémité de la tente un massif qui ne manquait pas d'élégance et de richesse. Ce bouquet correspondait très bien avec l'admirable corbeille que M. David-Dieuzy avait composée avec quarante-six pélargoniums, huit pots

(1) Baudement, *Revue horticole*.

(2) Hérincq, *Horticulteur Français*.

de verveines et vingt-six plantes variées, d'une vigueur bien soutenue et en très bon état de floraison.

Mais les camélias de M. Margat jeune et M. Dieuzy aîné n'étaient pas les seuls qui faisaient plaisir à voir. M. Lejeas en avait envoyé un lot très remarquable par la force, la vigueur, la belle floraison et la culture bien soignée des individus qui le composaient. A côté de ces belles plantes, on admirait un citronnier couvert de fruits nombreux et qui se distinguaient par leur volume et leur parfaite maturité. Tout le monde a regretté que cet habile horticulteur ait déclaré qu'il ne concourait pas.

Les *Fuschias* n'étaient pas très nombreux, et le jury a beaucoup regretté que la collection que M. Duru, jardinier chez M. Baget, de Neauphle-le-Château, n'ait point présenté un plus grand nombre de fleurs, car elle comportait des plantes vigoureuses et bien développées.

Les Bruyères n'étaient pas nombreuses. Toutefois, celles exposées par M. de Rongé étaient dignes de figurer dans les serres les plus habilement conduites. Il y en avait même plusieurs qui, à cause de leurs fleurs toutes gracieuses, semblaient dire aux visiteurs : regardez, mais ne me touchez pas.

On a beaucoup admiré l'*Erica hyberna Vilmoreana*, l'*E. vestita purpurea.*

Mais madame de Rongé n'était pas la seule de nos patronesses qui eût voulu que l'exposition fût aussi belle que possible : madame veuve Boursault avait envoyé plusieurs plantes qui avaient leur place bien marquée dans ce curieux parterre. Ainsi l'œil ne se lassait pas d'admirer un superbe *Yucca alœfolia*, un énorme *Cactus monstruosus*, un très magnifique *Chœmœrops humilis* et un *Azalea phœnicea* de près de 3 mètres de hauteur. Ces plantes, qui étaient vigoureuses, faisaient honneur à M. Lesueur, le jardinier auquel elles ont été confiées; elles avaient été placées çà et là, de manière à donner à l'exposition, conjointement avec un magnifique *Laurus nobilis*, un beau *Cedrus deodora*, un *Buxus balearica* et un *Taxus pyramidalis* très développés provenant des cultures de M. Chapsal, un coup-d'œil plus enchanteur.

Madame veuve Loth, qui conserve avec le plus grand soin plu-

sieurs plantes que M. Loth aimait à cultiver, avait exposé un magnifique *Buginvillea spectabilis*, un beau *Cycas revoluta*, plusieurs *Strelitzia*, divers *aloës*, et un *Bonapartia juncea.*

Deux jolis lots, très coquets, très élégants, souriaient à toutes les dames. Le premier se composait de *Schizanthus pinnatus, Nemophylla automnaria, Linaria bipartita*, etc. Il provenait des jardins de M. Barthe, que dirige M. Croupe. Le second avait été envoyé par M. Aubert, jardinier de M. Thévenot; on y remarquait de très beaux *Schizanthus pinnatus*, plusieurs *Helicrhysum spectabile*, quelques *Fuschias* et un superbe *Boronia viminea*, dont les jolies fleurs roses répandent une odeur d'aubépine.

M. Bertin avait exposé plusieurs variétés de Houx, que tout le monde admirait, un superbe *Weigelia rosea*, un *Magnolia Harviens*, un *Taxus pyramidalis* très élevé et divers *Rhododendrons* au nombre desquels on voyait avec beaucoup de plaisir les *R. Prince Albert*, *Louis-Philippe*, que la *Revue horticole* vient de faire connaître de nouveau à l'aide d'une magnifique gravure, et *Charles Truffault*. En vérité, tous les caractères de la beauté, de la magnificence se rencontrent sur les corolles des fleurs si remarquables de ces trois variétés.

« Mais pourquoi faut-il que cet horticulteur, qui ne lutte jamais en vain dans tous les concours, ait eu, quelques jours avant l'exposition, tant de chagrins domestiques à surmonter? Sans la perte de sa fille, cet habile pépiniériste aurait fait, à lui tout seul, une exposition brillante (1). »

« A l'entrée même de la tente, se montraient les lots envoyés par M. Rémont; ils étaient formés de plus de cent espèces d'arbres verts résineux de pleine terre, par près de quatre-vingts espèces d'arbres feuillus forestiers, par plus de cent vingt variétés d'Azalées de pleine terre, et par une dizaine de plantes d'introduction toute récente (2). »

Parmi ces dernières, on distinguait un *Bejaria Lindeniana* en fleurs. Cette plante, il est vrai, avait été introduite au Jardin-des-Plantes, en 1850, où elle a déjà fleuri; mais M. Rémont ignorait complètement ce fait lorsqu'il l'a présenté comme fleurissant pour la première fois en France.

(1) De Mutrecy, *Journal de Seine-et-Oise.*
(2) Baudement, *Revue horticole.*

Linden, en la lui vendant 40 francs, lui avait juré qu'il n'en avait point encore expédié dans notre patrie. Voilà ce qu'il faut appeler *dame Vérité!...* Quoi qu'il en soit, l'honneur d'avoir introduit dans le commerce de Versailles ce *Bejaria*, qui croît dans les régions élevées du Mexique, entre Caracas et Merida, reviendra toujours à M. Rémont. Disons encore que c'est à tort qu'on a reproché à notre collègue d'avoir exposé, à côté d'un gigantesque *Cryptomeria Japonica*, un magnifique *Sequoia* sous le nom de *Taxodium sempervirens*. M. Rémont s'est conformé à la nomenclature du *Bon jardinier de* 1851. Dans cet excellent livre, qui a pour rédacteur en chef le savant M. Decaisne, il n'est pas question du *Sequoia*, mais bien du *Taxodium sempervirens*, Lamb. On s'est demandé aussi : Qu'est-ce que le *Taxus adpressa?* Cet arbuste est une plante de pleine terre que la *Revue horticole* recommandait, en 1850, à l'attention des sylviculteurs! Les reproches qu'on lui adresse sont donc des éloges!!

Je ne puis quitter les plantes vertes et les fleurs sans mentionner la nombreuse collection des *plantes à feuilles persistantes*, exposée par M. Dieuzy-Fillion; elle comprenait cent vingt-neuf espèces, parmi lesquelles on distinguait près de cinquante *cactus*, *aloès* et *yuccas*. La bonne tenue de ces plantes n'a point étonné les personnes qui visitent ordinairement l'établissement de cet horticulteur intelligent.

Il faut espérer que, désormais, il ne se placera pas hors de tout concours.

Les primeurs et les légumes répondaient aux fleurs par leur beauté. M. Gontier avait envoyé des *ananas mûrs* d'un volume énorme. Ceux exposés par M. Fagret étaient aussi dignes de sa réputation comme primeuriste. Mais tous ces beaux fruits paraissaient moins extraordinaires que les volumineuses *asperges* provenant des cultures de M. Emmanuel L'Hérault fils, d'Argenteuil.

« Quelle bouche il aurait fallu pour les manger tout entières! Celle de Gargantua, je crois, aurait été en défaut (1), »

M. Peelle avait eu à cœur de justifier de nouveau l'habileté dont il a si souvent donné des preuves. Il avait exposé différents légumes

(1) *Journal de Seine-et-Oise.*

et des fruits parfaitement mûrs, comme *chasselas, pêche brugnon, prune mirabelle. abricot-pêche, fraises Keen seedling, Princesse royale, Bristich Quen.* Ces fraises rappellent celles que M. Petit, jardinier de M. Fournier, avaient envoyées avec de fort jolies grappes de *chasselas* et quelques *melons cantaloups,* et celles sur-tout si méritantes qui provenaient des cultures de M. Royer-Duval.

Outils, Ustensiles et Objets d'Art.

Les fleurs n'étaient pas les seuls objets qui embellissaient cette brillante exposition. A côté d'elles se rangeaient de charmants produits se rattachant directement à l'horticulture. Ces objets d'art, résultat souvent de la persévérance et du talent, ont témoigné une fois de plus aux flots de spectateurs qui encombraient cet Eden, des progrès que les diverses branches de l'industrie font chaque jour.

L'étonnement a souvent fait place à l'admiration lorsqu'on a vu les élégantes poteries exposées par M. Barbizet, de Paris. Cet artiste habile et plein de goût fabrique aujourd'hui des objets d'une délicatesse et d'une légèreté parfaite. Ses *poteries de fantaisie, émaillées, imitation de la poterie anglaise, argentées et dorées, destinées à l'ornement des salons, des boudoirs,* produisent le plus bel effet. Il est difficile de voir des *vases à suspension et façon corail* plus riches. Remarquez que le prix de cette magnifique poterie n'est guère plus élevé que celui de la belle poterie ordinaire. En présence de ces brillants objets, il est permis de dire : M. Barbizet se surpasse chaque année !

La *poterie en terre ordinaire* a éprouvé depuis quelques années des perfectionnements si considérables qu'elle a bien peu à faire maintenant. Celle que madame veuve Gossin et Vatier, de Paris, avait envoyée se faisait remarquer par sa belle couleur, sa légèreté et ses prix modérés. A côté de très beaux pots palmiers, de vases pour jardins, de persillières très ingénieuses, on voyait des pots à fleurs avec ornementation en relief très coquets.

Les *outils horticoles* étaient très nombreux. Au premier rang on distinguait ceux, très nombreux, de l'habile M. Arnheiter, l'heu-

reux lauréat de l'exposition de Londres; puis venait une jolie collection fabriquée par M. Houtin, de Paris, qui a modifié avec tant de succès les *sécateurs*. Il y avait des serpettes et des greffoirs très bien construits. M. Prévost, coutelier à Versailles, avait aussi des greffoirs et des sécateurs très bien construits. Comme ceux des fabricants précédents, ses instruments ne demandent que d'être connus.

Ces outils rappellent les charmants *coupe-légumes* de M. Aug. Parod, de Paris. Ces instruments sont d'une simplicité parfaite; aussi jouissent-ils d'une vogue justement méritée. Ils taillent les légumes en étoile, en cœur, en rosace, etc.

Les caisses carrées employées jusqu'à ce jour dans les jardins et les orangeries pour les myrthes, grenadiers, orangers, etc., tendent chaque jour à être remplacées par les *bacs coniques* de M. Loyre. Ces vases sont plus solides que les caisses carrées et les végétaux y développent mieux leurs racines. Les ornements qu'ils présentent les rendent très élégants; ils sont travaillés avec beaucoup de soin.

Mais il ne suffit pas dans un jardin que les plantes puissent être dépotées avec facilité, il faut aussi que les promeneurs puissent s'y reposer, s'y asseoir, lorsque la brise est imprégnée des derniers parfums que les plantes répandent à flots le soir dans l'atmosphère. C'est dans ce but que M. Barbeau aîné, de Paris, avait envoyé des *bancs rustiques*, en fonte, dignes de fixer l'attention de tous les amateurs de fleurs, de véritables jardins. Ces bancs, d'une grande solidité, comme les *vases*, les *coupes* en bronze, imitant tantôt le marbre, tantôt le bronze, excitaient l'admiration. Les bancs en fonte imitant des serpents, du jonc, du bois rustique, de M. Borel, de Paris, avaient aussi leur cachet de distinction et de beauté. Il en est de même des tables, des chaises qu'il avait aussi envoyées.

Grâce à l'élégant *banc circulaire* exposé par MM. Lubert et Monflière, de Versailles, aux jolis *fauteuils et chaises rustiques* de M. Desfosses, de Marly-le-Roi, beaucoup de personnes ont pu se reposer quelques instants et contempler la foule émerveillée qui circulait sous la tente et admirer les belles *jardinières* de salon construites par M. Parabère, de Versailles.

Ces jardinières me rappellent celle exposée par M. Leclerc, de Paris, qui se faisait remarquer par sa richesse. Cette *jardinière hydraulique,* ébène et or, est portative, et elle fonctionne douze heures sans être montée. Une série complète de quarante ajustàges produisant des effets différents, peuvent s'adapter à cette jolie fontaine fleurie.

Non loin de cette charmante production, on voyait avec un très vif intérêt un gracieux *vase antique,* exposé par M. Hamouy, de Versailles. Cette œuvre rustique, de bon goût, de patience et de talent attirait tous les regards. Elle était ornée d'un *bouquet* de grande dimension, fort bien fait, monté par madame Louviau, bouquetière. qui avait aussi exposé une *coiffure en fleurs* digne d'orner le front de la femme la plus jolie, et une corbeille garnie avec beaucoup de goût. Les dames patronesses ont beaucoup regretté de ne point voir des bouquets de main. Avis à celles qui savent en monter de fort gracieux. Mais la pièce en fleurs la plus importante, celle qui étalait aux yeux de tous presque tous les trésors de la fleur printanière, était l'admirable *surtout de table,* confectionné avec tant de succès, par M. Delaunay de Versailles. Décidément M. Delaunay sait artistement distribuer les nuances.

Les *pompes aérotubes* que M. Dubuc, de Paris, avait exposées n'étaient pas moins appréciées, tant elles ont été combinées d'une d'une manière ingénieuse.

Plusieurs *modèles de serre* figuraient à cette exposition. Celle portative et de grandeur naturelle de mademoiselle Lefebvre, de Paris, se faisait remarquer par sa simplicité, sa bonne construction et son prix modéré. Cette serre et la bâche de deux châssis qu'elle avait aussi exposée, se montent et se démontent facilement en très peu de temps. Les châssis de cette fabricante, si remarquables par leur légéreté, sont toujours dignes de leur réputation. Les modèles de serre envoyés par M. Herbeaumont fils, de Paris, n'étaient pas sans mérite.

Les améliorations apportées par ces derniers dans la construction des *bâches* et des *serres,* a porté naturellement a perfectionner leur mode de chauffage. M. Loyer fils, de Versailles, s'occupe de cette importante question d'une manière toute particulière. Les

modèles de *thermosiphon* qu'il avait exposés aux regards des horticulteurs rappelaient ceux qu'il a placés dans les serres de M. Pescatore, à La Celle Saint-Cloud, et de M. Fould, à Rocquencourt, et qui lui font honneur.

MM. Fontaine frères, de Versailles, avaient envoyé diverses *chaudières à tubes concentriques et à bouilleurs pour chauffage de serre,* et un *compensateur en cuivre bronzé* pour compenser sa dilatation sur les tuyaux de chauffage. Il est difficile de trouver des appareils semblables construits avec plus de précision. Ce n'était pas, du reste, la première fois que le public était à même de reconnaître que MM. Fontaine frères sont des constructeurs très habiles.

Les *appareils de chauffage* de M. Roche, de Versailles, sont trop connus pour qu'il soit utile de parler de nouveau de leur mérite.

Les *tableaux de fleurs* étaient nombreux et ils garnissaient les côtés de la tente. Ces peintures étaient en général très remarquables. Il fallait qu'il en fût ainsi, pour qu'elles aient osé se comparer à leurs modèles. On a beaucoup admiré les *aquarelles* et les *gouaches* envoyées par Madame veuve Philippar ; c'est qu'elles avaient été exécutées avec cette puissance de ton, de fraîcheur qui caractérise à un si haut point tous les travaux de cette dame. Mesdemoiselles Desjardins, de Versailles, avaient aussi plusieurs *aquarelles* exécutées d'une façon hardie. Leur coloris était si frais, si délicat, qu'elles égalaient en délicatesse et en beauté les fleurs naturelles qu'elles représentaient.

On admirait avec non moins de plaisir plusieurs *roses sur porcelaine,* admirablement réussies, par mademoiselle Guignet; les belles *aquarelles* de madame Anna Bricogne, de Paris, artiste qui jouit d'une réputation dignement méritée; divers tableaux de *pensées, roses trémières* d'une grâce charmante, exécutées par mademoiselle Perrié, de Versailles, et plusieurs bonnes *études de bouquets,* par mademoiselle Allain, de Paris.

M. Bourdier avait exposé un grand nombre de *tableaux* et *d'aquarelles.* Le public versaillais n'a pas été obligé de recourir au livret pour savoir le nom de leur auteur. Il y a long-temps qu'il a

appris à distinguer les travaux de cet artiste, si habile dans la peinture des fleurs.

Si les plans de jardins exposés par M. Duvilley-Chasseloup, de Paris, n'étaient, à cause de leur sévérité, examinés que par des connaisseurs, il n'en est pas de même de la riche et brillante collection de *gravures*, de *roses*, de *camellias*, de *cactés* envoyés par M. Dusacq, de Paris; ces tableaux fixaient tous les regards. A côté de ces belles lithographies, provenant des ouvrages de MM Berlèse, Lemaire et Paquet, la *Revue horticole* exposait à l'examen du public les figures qu'elle venait de publier. Toutes ces planches remarquables étaient accompagnées des meilleurs ouvrages sur l'Horticulture, édités par la librairie dirigée avec tant d'habileté par M. Dusacq.

La maison Vilmorin-Andrieux et compagnie, de Paris, avait envoyé trois grandes et belles planches représentant des *légumes*, et deux planches de son admirable *album de fleurs*. Ces lithographies, si remarquables par leur fidélité, étaient d'une fraîcheur de ton parfaite. Elles avaient été placées dans des cadres blanc et or, et ornés de fleurs en relief sortis de la fabrique de M. Roussel. Ces cadres étaient situés près des belles planches de l'*Horticulteur français*, qui a pour peintre madame Anna Bricogne.

Distribution des Prix.

« C'est le jeudi soir, à cinq heures, raconte madame ***, que cette belle exposition a été close. Tout le monde demandait qu'elle fût prolongée de quelques jours, car un grand nombre de personnes n'avaient pu être admises sous la tente; mais le Gouvernement s'est trouvé dans l'impossibilité de satisfaire à ce vœu général : la distribution des prix du concours national devait avoir lieu le lendemain sous la tente.

« Lorsque je suis arrivée, le vendredi, sous la marquise, j'ai été conduite sur l'estrade par M. Denevers, l'un des commissaires des dames patronesses, après avoir reçu un joli bouquet. En pénétrant dans la salle, j'étais triomphante, heureuse et tout émerveillée du changement qui s'était opéré pendant la nuit. La salle était encore ornée de fleurs; la vasque de la jolie fontaine avait été transformée en une vaste corbeille de fleurs, et des lampes suspendues à la voûte et garnies de fleurs, semblaient se jouer dans l'espace avec la brise embaumée !

« Toutes les dames qui occupaient les fauteuils placés sur l'estrade avaient des toilettes fort élégantes, des robes en étoffe de soie et de la dernière nouveauté, des capotes de la plus gracieuse fraîcheur. »

Dans cette salle, transformée comme par enchantement et décorée avec beaucoup d'élégance par M. Jallot-Thaboureux, de Paris, il y avait un monde considérable, et la musique du 2.e carabiniers faisait entendre de temps à autres de brillantes fanfares.

Les bouquets remis aux dames qui se pressaient sur l'estrade, avaient été faits, aux frais de la Société, par M. Duval fils. Toutefois, M. Margat jeune avait bien voulu envoyer trois cents fleurs de camélias pour qu'elles les rendissent plus gracieux. Cet hommage a fait plaisir à bien des dames.

Les Commissaires de cette fête étaient : MM. Bernard, Denevers et Margat (Anatole).

C'est M. Heurtier, directeur de l'Agriculture et du Commerce, qui a présidé la séance. A ses côtés siégeaient M. de Saint-Marsault, préfet de Seine-et-Oise, M. Vauchelle, maire de Versailles, et M. Bernard de Rennes, président de la Société et conseiller à la cour de cassation. Au nombre des personnes qui sont venues prendre place au bureau, on remarquait M. Mauny de Mornay, chef de la division de l'Agriculture, M. Yvart, inspecteur-général de l'Agriculture, MM. Lefebvre de Sainte-Marie et Lefour, inspecteurs-généraux d'Agriculture, MM. de Gasparin et Payen, membres de l'Académie des sciences, MM. Fouquier d'Hérouël et de Wagram, sénateurs; MM. Darblay aîné, Hervé, de Kergorlay, anciens députés, M. le général d'Allonville, etc. M. Hardy fils, vice-président de la Société, M. Desvaux, trésorier, M. Guillemin, rapporteur de l'exposition florale, M. Lambinet, secrétaire des Dames patronesses, le secrétaire-général, M. Gustave Heuzé, et le Conseil d'administration, siégeaient aussi au bureau.

M. Heurtier a ouvert la séance par un discours bien écrit, qui a été souvent et justement applaudi.

Il s'est exprimé en ces termes lorsqu'il a félicité la Société d'Horticulture de la couronne qu'elle venait de remporter avec tant d'éclat :

« Je ne puis oublier de signaler, Messieurs, la charmante

exhibition de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, qui a bien voulu tempérer par la grâce et le parfum de ses fleurs le fond peut-être un peu sévère d'un concours purement agricole. Quoi de plus naturel que cet assemblage! Issus d'une même mère, que sont-ils autre chose qu'une réunion de famille! Merci donc, pour l'heureuse idée de la fusion des deux concours. Merci, pour les dames patronesses qui sont venues ajouter par leur présence à l'éclat de cette fête. Elles nous aident dans l'accomplissement de notre mission puisque les lauréats sont doublement récompensés. »

M. de Saint-Marsault, préfet de Seine-et-Oise, a ensuite prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

« Dans notre belle France, tous les efforts qui tendent au développement de la prospérité du pays, sont également honorés; tous reçoivent leurs encouragements et leurs récompenses. Nulle part on ne comprend mieux que chez nous combien toutes le industries doivent exciter de sollicitude, combien elles sont toutes, à différents degrés, des éléments de notre richesse nationale.

« Dans un pays essentiellement agricole comme le nôtre, l'Agriculture doit être principalement honorée; de toutes les industries, c'est celle qui contribue le plus à la richesse des nations et à l'accroissement du bien-être de l'humanité : aussi en France, le Gouvernement et vos agronomes les plus distingués s'occupent-ils avec zèle des questions dont l'étude peut conduire à la découverte des moyens propres à augmenter sensiblement les forces productives de la terre, à améliorer, à perfectionner nos races de bestiaux, ces agents énergiques de la fertilité du sol, à mieux les approprier aux conditions diverses de production et de vente dans lesquelles se trouvent nos cultivateurs.

« Quelques-unes de ces études et de ces travaux viennent d'être signalés à la reconnaissance publique, et de recevoir les encouragements du Gouvernement.

« Vos travaux, Messieurs, sont sans doute plus modestes, mais ils n'en sont pas moins utiles, et vous savez par vos talents, par votre habileté, en obtenir des merveilles qui trouveront tout-à-l'heure un interprète plus éclairé que je ne le suis, mais qui ne

pourra vous dire des paroles plus encourageantes pour vos efforts, pour les progrès que vous avez obtenus, que celles que j'ai entendu exprimer par le public nombreux, riche, élégant, qui se pressait dans l'enceinte affectée à votre brillante Exposition. Il admirait avec moi ces milliers de plantes, de fleurs d'orangerie et de serre, ces fruits-primeurs, ces ceps de vigne chargés de raisins mûrs, que vous aviez disposés avec tant de goût ; son attention se portait également sur des légumes de la plus grande beauté, sur des instruments de jardinage perfectionnés, sur des vases artistement ouvragés, sur des appareils destinés à organiser les jets d'eau les plus gracieux. Il trouvait avec moi que vous veniez de donner une nouvelle consécration, un nouveau lustre à la réputation dont jouit l'Horticulture versaillaise, qui est, en quelque sorte, placée à la tête de cette branche de l'Agriculture, et qui est un élément si important de richesse pour une partie de notre beau département.

« Lorsqu'on voit ces fleurs variées à l'infini dans leurs espèces et leur beauté, ces fruits, ces légumes arrivés en pleine maturité avant la saison, et, malgré leur précocité, surpassant les plus belles productions de la nature, ne croirait-on pas, Messieurs, que l'homme a découvert enfin quelque secret de la création, puisqu'il peut à son gré multiplier les fleurs, les rendre plus belles, plus belles encore. Selon sa volonté, elles fleurissent, les arbres se couvrent de fruits et les légumes sortent de terre. C'est qu'en effet la Providence ouvre ses trésors à celui qui veut y puiser avec la main laborieuse du travail et de l'étude ; ce n'est pas toujours à celui qui sonde ces mystères avec l'avide curiosité du philosophe qu'elle accordera le rayon de lumière qui émane d'elle, qui nous fait apprécier tout ce que peut obtenir l'intelligence humaine, mais plutôt à cet homme modeste et laborieux qui l'admire et la cherche dans ses œuvres, qui se soumet à cette loi du travail établie pour tous, avec ce courage persévérant de chaque jour, dont la patience ne connaît d'autre repos que le succès.

« Vous avez voulu, Messieurs, par vos efforts, par vos succès, justifier les nouveaux encouragements donnés cette année à vos travaux. Vous saviez que, grâce aux soins des membres de la Société d'Horticulture, des démarches actives de l'honorable magistrat qui

la préside actuellement, et qui, dans le désir de vous être utile, vous consacre une partie du peu de loisir que lui laissent ses graves fonctions, une société de dames patronesses s'était formée pour décerner des récompenses aux belles fleurs que nous avons admirées; vous avez voulu que ces fleurs fussent dignes d'elles et du nouvel éclat qu'elles viennent apporter par leur présence à cette solennité.

« Messieurs, l'année dernière, à peu près à la même époque et dans une solennité semblable à celle qui nous réunit, mon honorable prédécesseur, dans un discours qui témoignait de sa sollicitude pour les intérêts dont il avait la direction, cherchait à faire pénétrer dans vos esprits la confiance qu'il avait dans l'avenir du pays; elle lui était inspirée par le sentiment des forces que devait trouver la société dans l'union des bons citoyens et dans le patriotisme courageux du Chef de l'Etat.

« Cette sécurité dans l'avenir n'a pas été trompée; les temps calmes qui vous étaient promis, le prince Louis-Napoléon nous les a donnés, et la nation, reconnaissante de ses efforts pour ramener la paix et la prospérité dans le pays, et pour le sauver au 2 décembre, l'a de nouveau élu son Chef à une majorité qui témoigne et de la foi qu'elle a en lui, et du prestige d'un nom qui fera long-temps l'orgueil des temps modernes.

« Poursuivez donc maintenant en paix et avec confiance vos honorables travaux. La société n'est plus menacée; la France peut se reposer dans sa force et sa grandeur; aux orages qui s'amoncelaient sur nos têtes, à cette époque désastreuse où notre pays, plongé dans le marasme et le découragement le plus complet, marchait fatalement vers l'abîme, ont succédé l'ordre, la régularité, le respect de tous les droits, une sécurité entière, et un Gouvernement qui puise son droit, sa légitimité et ses conditions de durée dans les vives sympathies et la volonté de la nation. »

Ce discours, souvent interrompu par de sympathiques assentiments, a été couvert d'applaudissements.

Après le discours de M. le préfet, M. Bernard de Rennes, président de la Société, a pris la parole et a commencé par constater avec bonheur que les nuages qui, à pareille époque de l'année

dernière, asssombrissaient l'horizon, s'étaient dissipés, et que cette fête florale nous réunissait libres de toute préoccupation, de toute inquiétude et assurés du lendemain. Il a peint à grands traits cette situation nouvelle de notre chère patrie, heureuse de se sentir préservée, et revenant avec toute sa vivacité nationale à ses habitudes élégantes, à sa vie si active, à son amour des arts, à son goût du luxe et des fleurs.

« C'est à cette transformation morale du pays, a dit M. Bernard de Rennes, que nous sommes redevables des richesses de notre exposition, car les fleurs se cachent aux jours lugubres des discordes civiles, et ne s'épanouissent que pour des cœurs pacifiés et sous des regards souriants.

« C'est encore à ce retour de la sécurité que nous devons la réalisation d'un des vœux les plus vifs de notre Secrétaire-Général, l'institution des dames patronesses, utile et précieux complément de notre Société d'Horticulture. Grâce à cette heureuse innovation, une émulation nouvelle s'est emparée de nos travailleurs. Et ce n'est pas seulement en vue des distinctions accordées par ces dames, mais sur-tout parce qu'elles font partie du jury chargé d'apprécier et de désigner les produits dignes d'être récompensés. Nos horticulteurs sont aussi des artistes, ils ont leur sensibilité et leur juste orgueil, et s'il est toujours flatteur pour eux d'obtenir un prix mérité, la valeur en est doublée quand ce prix est décerné par les véritables arbitres du goût.

« Mais cette émulation, nous l'espérons bien, ne se bornera pas à la lutte des expositions florales, et bientôt elle nous conduira à de plus sérieux résultats.

« On l'a dit avec raison, s'écrie M. Bernard de Rennes, en poursuivant son improvisation brillante, l'Horticulture est l'industrie créatrice par excellence. Long-temps réduite à la simple reproduction d'un certain nombre de plantes connues, que venaient accroître, à de longs intervalles, les explorations de quelques rares voyageurs, elle a pris tout-à-coup un essor qui a changé les conditions de son existence, le jour où fut trouvé l'admirable secret de l'*hybridation*. A partir de cette grande découverte, dont elle étend incessamment les fécondes applications, l'Horticulture n'a

pas connu de limite. Elle opère à l'aide d'un instrument infaillible et donné par Dieu lui-même : la loi de la reproduction. Appuyée sur cette force infatigable, elle marche, et à mesure qu'elle avance son horizon s'étend et devient l'immensité. De là ces milliers de variétés dans les espèces connues de nos fleurs, et ces transformations merveilleuses dans leurs formes, dans leurs couleurs, dans leurs parfums! De là les progrès si curieux, si étonnants de nos plantes potagères, de ces humbles légumes, si chétifs à l'état sauvage, et devenant sous la main de nos habiles horticulteurs de magnifiques produits, d'une grosseur décuple et d'une saveur exquise! De là, enfin, cette profusion de richesses nouvelles dans nos fruits, transformés à leur tour par des semis intelligents, et que le génie horticole, après les avoir miraculeusement produits, parvient à les conserver plus miraculeusement encore!

« Mais je dois m'arrêter, dit en terminant l'honorable M. Bernard de Rennes; je craindrais, en pénétrant plus avant dans cette étude favorite de mes loisirs, de me laisser entraîner au-delà des limites d'une simple allocution. Je ne terminerai pas, toutefois, sans offrir à l'éminent fonctionnaire (1) qui préside à cette fête, l'hommage de notre gratitude pour le bienveillant appui qu'il nous a prêté. C'est à lui, à sa haute intelligence que nous devons l'adoption de l'heureuse idée d'exposer dans une même enceinte et de récompenser en même temps les produits de l'Agriculture et ceux de l'Horticulture. Elles sont sœurs ces deux grandes et nobles industries, et s'en être souvenu pour les fêter ensemble et avec une égale faveur, c'est avoir bien mérité de l'une et de l'autre. »

Ce discours, prononcé avec chaleur par M. Bernard de Rennes, au milieu des plus vifs applaudissements de l'assemblée, a été suivi de la lecture du rapport du Jury. Toutefois, avant de proclamer le nom des lauréats, M. Guillemin, rapporteur, a prononcé l'allocution suivante, qui a reçu de tous les assistants une entière et éclatante approbation :

Mesdames et Messieurs,

« Organe du jury de l'Exposition printanière de Versailles, je

(1) M. le conseiller d'Etat Heurtier, directeur-général de l'agriculture et du commerce.

viens mettre un terme à l'impatience, bien naturelle des plus méritants parmi tant d'exposants de mérite, en proclamant les noms des vainqueurs dans cette lutte pacifique autant qu'utile, où l'on ne voit briller que les armes courtoises du labeur et de l'intelligence.

« L'exposition, distribuée avec art, sous la forme d'un jardin anglais, a frappé tout d'abord le Jury par la beauté, la fraîcheur et la richesse de ses fleurs, richesse qui eût été plus grande encore, si la rigueur persistante de la température n'avait pas apporté un obstacle réel au développement des plantes.

« Toutefois, cette Exposition a dignement justifié les espérances conçues à la naissance de la Société d'Horticulture de cette ville. Les horticulteurs et amateurs versaillais viennent de prouver que déjà ils peuvent entrer hardiment en lice avec les Expositions leurs devancières, et même avec celle de la capitale.

« Le Jury s'est livré, sans aucune espèce de considération personnelle, puisqu'il ne voyait que des numéros, à un examen long et consciencieux des diverses plantes et objets exposés, et n'a proposé de décerner des prix qu'à ceux qui lui ont paru en être les plus dignes. Il a été sévère, afin de relever le mérite des lauréats.

« Pour la première fois, des dames ont bien voulu prendre part à ses opérations, et leurs observations, toujours empreintes de justesse et de bon goût, ont quelquefois modifié les décisions du Jury. Leur indulgence ordinaire cédait devant leur ferme vouloir que les récompenses fussent bien méritées.

« Aussi, avant de nommer les lauréats, avons-nous un devoir à remplir ; c'est un acte de gratitude profonde envers les Dames Patronesses qui ont bien voulu apporter aux progrès de la science horticole leur aimable et stimulant concours, et mêler au parfum de nos fleurs celui de leur précieux patronage. Si tout le monde en a été charmé, personne, du reste, n'en a été surpris, parce que cet appui semble tout naturel de leur part. Les dames et les fleurs, les deux œuvres les plus gracieuses et les plus séduisantes de la création, s'harmonisent si parfaitement ensemble ! Les fleurs ont de puissants attraits pour les dames, qui, dans tous les temps, les ont recherchées avec un goût marqué ; et, si elles pouvaient parler

à leur tour, il est certain qu'elles exprimeraient, dans un suave langage, leur prédilection pour les dames. Elles confirmeraient une fois de plus ce vieux dicton : On aime qui nous aime!

Voici quelles ont été les décisions du Jury! »

MÉDAILLE D'OR DES DAMES PATRONESSES.

M. DUVAL père, horticulteur.

(M. Duval père avait mérité les premiers prix dans les concours d'Azalées de serre, d'Azalées de pleine terre, de Rhododendrum de pleine terre, et de plantes ligneuses nouvellement introduites.)

MÉDAILLES D'ARGENT DES DAMES PATRONESSES.

Prix accordé à la plus belle collection de Camélias en fleurs.

1.° M. DIEUZY aîné, horticulteur.

Prix accordé à la plus belle et la plus nombreuse collection d'arbres verts résineux de pleine terre.

2.° M. RÉMONT, horticulteur.

MÉDAILLE D'OR DE LA VILLE DE VERSAILLES.

M. TRUFFAUT fils, horticulteur.

Ce prix a été affecté aux végétaux de semence, à un Rhododendron que le Jury a baptisé du nom de la VILLE DE VERSAILLES.

En remettant à M. Truffaut fils, la médaille d'or qu'il venait de remporter avec tant d'éclat, M. Vauchelle, maire de Versailles, lui a adressé l'allocution suivante :

« Monsieur,

« Vous nous avez dès long-temps habitués à admirer vos produits dans nos expositions annuelles.

« En 1848, la culture des *Primeurs* vous conquérait la Médaille d'or fondée par la ville de Versailles.

« D'autres succès, et particulièrement l'introduction de la culture en grand des *Plantes bulbeuses*, vous méritaient plus tard d'honorables distinctions.

« Aujourd'hui, le magnifique *Rhododendron* sorti de vos serres, et que le jury vient de baptiser du nom de la *Ville de Versailles*, forme un lien de plus entre vous et la cité que vos heureux travaux glorifient.

« Ce m'est une bien douce satisfaction d'être appelé à vous remettre, au nom de l'administration municipale que je représente,

la médaille d'or qui vous est décernée, à l'occasion de l'admirable produit de vos cultures présenté à cette exposition.

« Que notre Médaille, Monsieur, soit moins à vos yeux un encouragement qu'une preuve nouvelle du prix que votre ville adoptive attache à vous compter parmi les plus utiles et les plus habiles travailleurs, dans une industrie qui est tout à la fois une de ses richesses et une de ses gloires. »

A la plus belle collection de Primeurs (fruits et légumes).

Médaille d'argent. — M. PÉELLE, horticulteur.

Médaille de bronze. — M. ROYER-DUVAL, horticulteur.

Médaille de bronze *ex-æquo.* { M. FAGRET, jardinier de M. de Pavant, amateur.
M. PETIT, jardinier de M. Fournier, amateur.

Au plus beau lot d'Ananas en état de maturité.

Médaille d'argent. — M. GONTIER, horticulteur.

Médaille de bronze. — M. FAGRET, déjà nommé.

A la plus belle collection d'Azalées de serre en fleurs.

Médaille d'argent. — M. RUELLE, jardinier du fleuriste chez M. Fould, amateur.

A la plus belle collection d'Azalées de pleine terre en fleurs.

Médaille d'argent. — M. RÉMONT, horticulteur.

A la plus belle collection de Plantes fleuries.

Médaille d'argent. — M. PESCATORE, amateur.

A la plus belle collection de Plantes fleuries.

Médaille de bronze des Dames patronesses. — M. RENAUD, maraîcher.

A la plus belle Plante en fleur, la mieux cultivée.

Médaille d'argent. — M. CLAYTON DE VINDT, amateur.

(Le Jury a manifesté sa vive satisfaction de la vigueur et de la tenue de cette plante, en regrettant que sa floraison ne fût pas plus complète).

A la plus belle Plante ligneuse, la plus nouvellement introduite et présentant de l'intérêt sous le rapport de la prospérité horticole.

Médaille de bronze. — M. RÉMONT, déjà nommé.

A la plus belle collection de Géraniums.

Médaille de bronze des Dames patronesses. — M. DUFOY, horticulteur.

A la plus belle collection d'Amaryllis et Plantes bulbeuses de serre en fleurs.

Médaille d'argent. — M. AIMÉ TURLURE, horticulteur.

A la plus belle collection de Calcéolaires.

Médaille d'argent. — M. RENÉ LOTTIN, jardinier de M. Blaque-Belaire, amateur.

Médaille de bronze. — M. LESUEUR, jardinier de M. Guyot-Desfontaines, amateur.

Médaille de bronze. — M. BRUZEAU, jardinier.

A la plus belle collection de Verveines fleuries.

Médaille de bronze. — M. DUFOY, horticulteur.

Médaille de bronze. — M. DAVID-DIEUZY, horticulteur.

Médaille de bronze des Dames patronesses. — M. LESUEUR, jardinier de M. Guyot-Desfontaines, amateur.

A la plus belle collection de Cinéraires en fleurs.

Médaille d'argent. — M. CHARPENTIER, chef des cultures de M. Gabriel Odier, amateur.

A la plus belle collection de Primevères en fleurs.

Médaille d'argent. — M. LUSSON, amateur.

A la plus belle collection de Pensées fleuries.

Médaille d'argent. — M. CHARPENTIER, précédemment nommé.

Médaille de bronze. — M. LEFEVRE, horticulteur.

A la plus belle collection de Renoncules asiatiques et d'Anémones de jardin.

Médaille d'argent. — Madame veuve QUETEL, horticulteur.

Médaille de bronze. — M. LEMAY, horticulteur.

A la plus belle collection de Pivoines en arbre.

Médaille d'argent. — M. GUÉRIN-MODESTE, horticulteur.

Aux Instruments, Outils et Machines horticoles présentant les meilleures conditions d'utilité, et qui n'auraient pas encore été exposés dans aucune autre localité.

Médaille d'argent. — M. LECLERC (Henry), ingénieur-mécanicien.

Médaille d'argent. — M. LOYRE, entrepreneur.

Médaille de bronze. — M. PRÉVOST, coutelier.
Médaille de bronze. — MM. VATIER et veuve GOSSIN, potiers de terre.
Médaille de bronze. — Mademoiselle LEFEBVRE, fabricant.

Aux Objets d'Art et de Fabrication qui se rattachent à l'Horticulture.

Médaille de bronze. — Madame veuve PHILIPPAR.
Médaille de bronze. — M. HAMOUY, amateur.
Médaille de bronze. — Mademoiselle DESJARDINS.
Médaille de bronze. — Mademoiselle GUIGNET.

MÉDAILLES D'OR ACCORDÉES PAR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

1.° M. MARGAT JEUNE, horticulteur.
2.° M. REMONT, déjà nommé.

Cette séance a été terminée par un dernier morceau de musique, qui a enlevé tous les suffrages.

« La distribution des prix, écrivait madame de D***, a été longue, bien longue ! Que veux-tu ? il fallait bien se résigner à attendre patiemment le moment où nous pourrions applaudir les vainqueurs et encourager les vaincus. Cette cérémonie a été fort belle, et c'est l'ame émue du grand spectacle qui venait d'avoir lieu en notre présence, que nous avons quitté le théâtre des exploits de l'Horticulture versaillaise ! »

Ainsi que je l'ai dit, MM. Margat jeune, Lejeas et Hardy fils, s'étaient placés hors de concours.

« M. Hardy a compris qu'il ne pouvait, dans la lutte, être à la fois champion et juge du camp ; mais il n'a pas voulu priver et l'Institut agronomique et la Société d'Horticulture de l'honneur qui résulterait pour ces deux établissements de l'exhibition des magnifiques produits qu'il a obtenus dans les jardins qu'il dirige avec tant de distinction.

« Tout le monde trouvera juste que nous consacrions cette courte mention à un exposant désintéressé qui, indépendamment du mérite réel de son exhibition, a partagé avec ses collègues du jury celui d'une fatigante et louable attention et d'une grande et honorable impartialité (1). »

La Société doit beaucoup à l'obligeance de M. le ministre de l'Intérieur, de M. Heurtier, directeur de l'Agriculture, et elle n'oubliera pas avec quel empressement elle a été secondée par

(1) MONTALANT-BOUGLEUX, *Union de Seine-et-Oise.*

M. Manny de Mornay, chef de la division de l'Agriculture au ministère de l'Intérieur, par M. Lefebvre de Sainte-Marie, inspecteur général de l'Agriculture, et M. Questel, architecte du palais de Versailles, ni le bon accueil que lui a fait M. de Gasparin, directeur de l'ancien Institut agronomique.

La tente avait été dressée par M. Jallot-Taboureux, décorateur à Paris.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas sans avoir eu à surmonter plusieurs difficultés que cette Exposition a été organisée; mais les succès obtenus et les éloges que tous les journaux ont bien voulu nous adresser, ont promptement dissipé nos fatigues!

GUSTAVE HEUZÉ,
Secrétaire Général.

LISTE DES EXPOSANTS.

MM.

Allain (Mademoiselle Pauline), rue Saint-Honoré, 234, Paris.
Aubert, jardinier de M. Thévenot, avenue de Paris, 53, Versailles.
Arnheiter, coutelier, place de l'Abbaye-Saint-Germain, Paris.
Barbeau aîné, quincaillier, quai de la Mégisserie, 32, Paris.
Barbizet, potier, place du Trône, 17, Paris.
Bertin, horticulteur, rue Saint-Symphorien, Versailles.
Borel, quincaillier, quai de l'École, 10, Paris.
Bourdier, peintre, rue Satory, 28, Versailles.
Boursault (Madame veuve), propriétaire, Versailles.
Bricogne (Anne), peintre, Paris.
Bruzeau, horticulteur, rue Emile, Bellevue.
Charpentier, jardinier en chef chez M. Gabriel Odier, Meudon.
Chapsal, horticulteur, rue de Montreuil, 37, Versailles.
Clayton de Vindt, propriétaire à Épinay-sur-Orge.
Croupe, jardinier chez M. Barthe, rue de Montreuil, 64, Versailles.
Célard, peintre en bâtiments, rue de Montmorency, Paris.
David-Dieuzy, horticulteur, avenue de Picardie, Versailles.
Delahaye, horticulteur, avenue de Picardie, Versailles.

MM.

Delaunay, rue de l'Orangerie, 56, Versailles.
Denevers, propriétaire, boulevard de la Reine, 15, Versailles.
Desjardins (Mesdemoiselles), rue de Noailles, 14, Versailles.
Desvaux, propriétaire, rue des Missionnaires, 1, Versailles.
Dieuzy aîné, horticulteur, avenue de Picardie, Versailles.
Dieuzy-Fillion, horticulteur, barrière de Paris, Versailles.
Dubuc, hydraulicien, rue de Bondy, 86, Paris.
Dufoy, horticulteur, rue des Amandiers-Popincourt, 40, Paris.
Duru, jardinier de M. Baget, à Neauphle-le-Château.
Dusacq, librairie horticole, rue Jacob, 26, Paris.
Duval père, horticulteur, rue des Missionnaires, 9, Versailles.
Duval fils, grainier-fleuriste, rue Duplessis, 12, Versailles.
Duvilley-Chasseloup, architecte, avenue de Saxe, 15, Paris.
Fagret, jardinier-chef chez M. de Pavant, à Glatigny, Versailles.
Fontaine frères, mécanicien, rue Saint-Pierre, 1, Versailles.
Foras, horticulteur, rue Velizy, Bellevue.
Guérin (Modeste), horticulteur, rue des Boulets, 7, Paris.
Gontier, horticulteur, barrière d'Enfer, 143, Montrouge.
Guignet (Mesdemoiselles), rue Saint-Antoine, 26, Versailles.
Guyard, maire de Noisy-le-Roi.
Hamouy, amateur, rue de l'Orangerie, 67, Versailles.
Herbeaumont, fabricant de serres, rue de Paris, au Grand-Charonne.
Hérincq, rue Guy-la-Brosse, 11, Paris.
Houtin, coutellier, rue Ménilmontant, 19, Paris.
Leclerc (Henri), ingénieur-mécanicien, quai Valmy, 105, Paris.
Lefebvre (Mademoiselle), fabricante de châssis, rue du Faubourg-du-Temple, 92, Paris.
Lejeas, horticulteur, rue de la Patte-d'Oie, Versailles.
Lefièvre, fleuriste, à Bellevue.
Lemay, horticulteur, rue de la Bonne-Aventure, 4, Versailles.
Lesueur, jardinier de M. Guyot-Desfontaines, à Marly-leRoi.
Lesueur (Jules), jardinier de Madame veuve Boursault, Versailles.
L'hérault (Emmanuel), rue de Sannois, 4, à Argenteuil.
Lottin (René), jardinier de M. Blaque-Belaire, au Port-Marly.

MM.

Loyer fils, mécanicien, rue de la Paroisse, 47, Versailles.
Loth (Madame veuve), propriétaire, à Versailles.
Loyre, constructeur de serres, rue Claude-Villefaux, 17, Paris.
Louviau (Madame), Bouquetière, rue Saint-Martin, 9, Versailles.
Lusson, amateur, impasse des Jardins, Versailles.
Lubert et Monflière, menuisiers, rue des Vieux-Coches, 15, Versailles.
Madeline, chef du Potager, au château de Rocquencourt.
Margat jeune, horticulteur, rue de Beauvau, 1, Versailles.
Parabère, tourneur, rue la Paroisse, 26, Versailles.
Parod, mécanicien, faubourg Saint-Martin, 95, Paris.
Perrié (Mesdemoiselles), rue de Pétigny, 3, Versailles.
Prévost, coutellier, rue des Deux-Portes, Versailles.
Peelle, primeuriste, à Glatigny, Versailles.
Pescatore, propriétaire, à La Celle-Saint-Cloud.
Petit, jardinier chez M. Fournier, à Louveciennes.
Philippar (Madame veuve), avenue de Saint-Cloud, 38, Versailles.
Poisot, horticulteur, rue de Mareil, 76, Saint-Germain-en-Laye.
Quetel (Madame veuve), rue Malfilâtre, 14, à Caen (Calvados).
Rémont, horticulteur, rue Saint-Charles, 10, Versailles.
Renaud, maraîcher, rue de la Bonne-Aventure, 25, Versailles.
Royer-Duval, horticulteur, rue de la Bonne-Aventure, 8, Versailles.
Roche, chaudronnier-mécanien, rue Saint-Pierre, 6, Versailles.
Rongé (Madame de), rue Mademoiselle, Versailles.
Roussel, doreur, rue Saint-Pierre, 5, Versailles.
Ruelle, chef du Fleuriste, au château de Rocquencourt.
Surville, serrurier, rue des Deux-Portes, Versailles.
Thouvenin, jardinier de M. le vicomte Decaze, à Villeneuve-l'Étang.
Truffaut, horticulteur, rue des Chantiers, 40, Versailles.
Turlure (Aimé), horticulteur, rue des Condamines, Versailles.
Vatier et veuve Gossin, potiers, rue de la Roquette, 65, Paris.
Vilmorin-Andrieux, grainiers, quai de la Mégisserie, 30, Paris.

Versailles. — Imprimerie de Montalant-Bougleux.

BULLETIN DES SÉANCES.

SÉANCE DU 8 JANVIER 1852.

Présidence de M. BERNARD DE RENNES.

M. Du Chatellier, président sortant, remercie l'assemblée du bienveillant concours qu'elle lui a constamment accordé, ainsi que le bureau qu'il dirigeait pendant l'exercice qui vient de se clore. Comme interprète des sentiments exprimés en particulier par plusieurs membres de la réunion, il demande que l'assemblée consigne à son procès-verbal l'expression des remercîments et des sentiments de sympathie que le zèle si éclairé, si dévoué de M. Erambert, secrétaire-général sortant, lui a inspiré pendant tout le temps où il a bienvoulu se charger de la direction du Secrétariat.

M. Du Chatellier propose, en son nom et au nom du bureau, que la Société veuille bien accorder à M. Erambert une médaille d'honneur sur laquelle seront exprimés les remercîments de la Société. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Bernard de Rennes, nommé président titulaire, après avoir pris place au fauteuil, adresse au nom de la Société des remercîments aux divers membres du bureau sortant, et il assure la Société qu'elle peut compter sur le zèle et le concours dévoués des membres qu'elle a daigné appeler à faire partie du bureau.

La Société, adoptant une proposition qui lui était faite par M. Hardy, décide qu'à l'avenir les questions mises à l'ordre du jour, seront préalablement étudiées par une commission spéciale. En conséquence le bureau, sur l'invitation des membres présents, désigne MM Duval père, Bertin, Rémond,

Truffaut fils, Hardy, pour faire partie de la commission chargée d'étudier la culture du Camélia et d'arrêter les bases d'après lesquelles s'ouvrira la discussion,

Changement de coloration des Fleurs.

M. Belin présente à la Société quelques observations sur l'nfluence que le sol paraît exercer sur la coloration des végétaux, sur-tout sur les bigarrures que présentent certaines fleurs. Il croit que si l'on a pu obtenir à volonté, pour ainsi dire, dans des circonstances données, des Hortensias roses et bleus (*Hydrangea Hortensia*, *D. C.*), il est possible, en présence des faits qu'il a déjà constatés, de modifier les couleurs des Tulipes unicolores, c'est-à-dire d'obtenir, à l'aide de substances minérales, des fleurs panachées. Dans le but de poursuivre ses observations et de les compléter, il a semé des graines de Tulipes, et il se propose, dès que les plantes qu'il obtiendra le permettront, de faire réagir sur elles diverses subsances alcalines.

M. Bar se saisit de cette communication pour demander si les panachures dans les végétaux, ces singularités si bizarres, c'est-à-dire ces bandes tachées de blanc ou de jaunâtre et dans lesquelles la chromule ne s'est pas suffisamment développée pour être verdie par l'action du soleil, se sont perpétuées par le concours des semis.

M. Belin pense que jusqu'à ce jour aucun fait ne permet de répondre à cette question, et qu'il serait fort utile de tenter à cet égard de nouvelles expériences. Sans affirmer que les panachures se conservent et se propagent autrement que par le concours des greffes et des boutures, M. Le Roi pense qu'il doit en être des végétaux comme des animaux, que les caractères des plantes ne sont certains, positifs, transmissibles, qu'après un certain nombre d'années.

A propos de cette discussion, M. Du Chatellier rappelle qu'en Bretagne, où l'Hortensia, cette plante que Commerson avait dédiée à la mémoire de mademoiselle Hortense Lepaute, et qui fut introduite de l'Asie orientale à Londres, en 1796, dans le jardin de Kew, acquiert de très beaux développements, où cette plante se couvre chaque année de fleurs fort belles et nombreuses, il n'a pu obtenir de corymbes de fleurs bleues qu'en cultivant ces plantes à l'ombre, et il ajoute que des pieds donnant annuellement des fleurs cyaniques très remarquables, n'ont produit que des fleurs roses lorsqu'ils ont été transplantés dans un terrain autre que celui où il les cultivait, et exposé au soleil. Ces faits lui permettent d'affirmer que les Hortensias bleus ont moins besoin de lumière que les roses pour développer leurs fleurs en larges corymbes.

Cette curieuse observation confirme ce qu'on a souvent admis théoriquement, 1.° que les couleurs roses touchent de près les couleurs cyaniques; 2.° qu'elles n'ont besoin pour se développer que d'un minimum d'oxigénation; 3.° que le rose de l'Hortensia tient certainement au bleu.

Dans le but de corroborer les faits avancés par M. Du Chatellier, M. Bernard de Rennes fait connaître qu'ayant été à même d'admirer pendant longtemps la belle végétation que les Hortensias prennent en Bretagne, il fit venir à Ville-d'Avray, il y a quelques années, de cette ancienne province, de la terre dans laquelle les fleurs de ces plantes offraient toujours une teinte bleue fort belle, mais qu'il lui a été impossible d'obtenir aucun résultat favorable; les fleurs ont conservé la teinte rose qui leur est habituelle.

M. Pajard est d'avis qu'il faut attribuer à la lumière, à la chaleur même, une action très grande sur la couleur rose des plantes. Des Hortensias plantés par lui à l'ombre dans une terre de bruyère, c'est-à-dire dans un sol qui offrait aux plantes beau

coup de carbone et de parties ferrugineuses, ont donné des fleurs d'un bleu remarquable.

Cette intéressante discussion, qui vient confirmer l'opinion de De Candolle, qui admettait que les couleurs bleues sont au nombre des plus changeantes du règne végétal, a permis à M. Bernard de Rennes d'entretenir la Société d'un fait fort curieux dont il a été témoin en visitant, l'an dernier, la ferme-école de Trévarez (Finistère). Ce jour, le professeur d'agriculture de l'établissement dictait aux élèves, dans une de ses leçons théoriques, un thème sur le levain de fumier: M. Bernard de Rennes ayant été frappé de l'exposé fait par le professeur, et ne pouvant croire qu'il fût possible de faire du levain de fumier, comme on fabrique du levain de pâte, se promit d'essayer ce procédé. En ce moment cette méthode est en expérimentation à Ville-d'Avray. Comme elle exige l'emploi d'une certaine quantité de sulfate de fer, peut-être par son emploi pourra-t-on constater si ce sel influe réellement sur les couleurs des fleurs. M. Bernard de Rennes se propose de faire connaître à la Société les résultats qu'il constatera et les faits qu'il sera à même d'observer.

Publications reçues pendant le mois de décembre.

Bulletin des séances de la Société d'Agriculture de Paris.

L'Horticulteur français.

Journal de la Société d'Horticulture de Mâcon.

Bulletin du Cercle pratique du département de Seine-et-Oise.

Annales de la Société centrale d'Horticulture.

Journal de la Société d'Horticulture de l'Ain.

Bulletin de la Société d'Agriculture de la Haute-Vienne.

Ancienneté de la culture des Orangers à Versailles.

Dans la séance du 6 novembre dernier, M. Le Roi appelait l'attention de la Société sur la culture de l'Oranger, qui est toute versaillaise, puisque c'est sous le règne de Louis XIV que le goût de cette culture a pris naissance à Versailles.

Louis XIII, qui aimait beaucoup les Orangers, en possédait déjà un certain nombre, que Louis XIV a considérablement augmenté, en réunissant à ceux qui existaient à Versailles, les Orangers de Fontainebleau et autres habitations royales. C'est alors que fut construite l'Orangerie, qui est un des plus beaux ornements de cette ville. Louis XIV avait un goût si passionné pour les Orangers, observe M. Le Roi, qu'il voulait en avoir partout. Dans le château on en plaçait deux entre chaque fenêtre. Les caisses de ces Orangers étaient en argent massif et ciselé par les meilleurs artistes.

C'est en 1688 que ces caisses et leur pied d'argent massif furent fondus pour venir en aide aux besoins du Trésor épuisé par les grandes guerres que la France avait eu à soutenir contre ses ennemis.

Louis XIV ne se contentait pas des Orangers en caisses, il voulait avoir un jardin planté d'Orangers. A cet effet, il fut construit à Trianon une grande serre dans laquelle les Orangers étaient cultivés en pleine terre. Les vitres de cette serre étaient enlevées lorsque l'état de la saison le permettait; ce qui prouve que l'idée des jardins-d'hiver remonte à une époque très éloignée de nous La Quintinie, dans son *Traité sur la Culture des Orangers*, mentionne cette serre, mais il n'en donne pas de description.

SÉANCE DU 5 FÉVRIER.

Présidence de M. BERNARD DE RENNES.

M. Jomard, président de la Société de Géographie, fait connaître à la Société que M. Itier a publié, sous le titre de *Naturalisation en France et en Algérie de plusieurs plantes textiles originaires de la Chine*, une brochure dans laquelle elle trouvera quelques conseils qui sèmeront les graines de la Chine que le consul de France à Sand-Hai et Ning-Po, M. de Montigny, a envoyées à la Société de Géographie, et que cette dernière a daigné adresser à la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise. Ces renseignements ont été insérés, en 1850, dans le bulletin de la Société d'Agriculture du département de l'Hérault (avril à juin).

M. Bouley entretient la Société de nouvelles observations faites sur l'acclimatation de la Glycine de la Chine (*Glycine sinensis*, Curt., *Wisteria sinensis*, DC.), et qui se trouvent consignées dans le journal d'Agriculture du département de la Côte-d'Or. Cette superbe plante, dit M. Bouley, se reproduit d'elle-même dans le jardin botanique de Dijon, où elle donne des graines fertiles. Ce fait est tout en faveur de cette légumineuse si remarquable par ses fleurs grandes, bleu pâle, à odeur suave, en longues grappes pendantes, et que l'on conserve très bien en pleine terre aux environs de Paris.

M. Gustave Heuzé présente trois propositions concernant :

1.° *La publication d'un Bulletin mensuel ;*

2.° *L'admission de Dames patronesses ;*

3.° *La répartition des membres de la Société en cinq sections.*

Sur la proposition de MM. Thibault et Le Roi, ces propositions sont renvoyées à l'examen du conseil d'administration.

La Société décide qu'elle aura une exposition printanière, et que cette exposition aura lieu à l'Institut agronomique les 4, 5 et 6 mai. Elle charge son bureau de demander à M. le Ministre de l'Agriculture l'autorisation nécessaire à cet égard, et de prier M. l'inspecteur général d'Agriculture chargé d'organiser l'exposition des produits agricoles, de vouloir bien mettre la tente qu'il fait élever pour la distribution des prix à la disposition de la Société pendant quelques jours.

Cyclamens obtenus des semis.

M. Truffault fils soumet à l'examen de la Société plusieurs pieds de Cyclamen obtenus à l'aide de semis. Ces plantes sont exposées sur le bureau.

M. Truffault, auquel M. le Président adresse des remerciements, fait connaître que ces plantes appartiennent à l'espèce connue sous le nom de Cyclamen de Perse (*Cyclamen Persicum*, Mill.), introduite de l'île de Chypre, en Europe. Cette espèce offre aujourd'hui des nuances très diverses : les unes sont blanc pur, blanc rosé, les autres sont lilas pâle, rouge, pourpre, pourpre sombre ; enfin, on en voit qui sont roses ou blanches, ou lilas marquées de point rouges ou blancs. Quelques plantes développent une odeur agréable.

Les cyclamens de Perse montrent leurs belles feuilles en cœur obtus, marbrées de blanc à la partie supérieure, et nuancées en dessous de rouge d'assez bonne heure ; mais ils ne fleurissaient que pendant les mois de février, mars et avril. Les pétales des beaux Cyclamens de Perse sont longs, larges, particulièrement tordus et arrondis à la partie supérieure ; ils sont toujours réclinés.

Ces plantes ne sont pas délicates, selon M. Truffault. On les plante en pots dans un terreau de feuilles. Cette plantation doit avoir lieu dès que les feuilles sont sèches. On les conserve ensuite dans

une orangerie ou dans un appartement, en ayant soin d'exposer les pots à l'action de la lumière.

Elles demandent des arrosages fréquents lorsqu'elles sont en fleurs. Quand la terre devient sèche, les fleurs et les feuilles s'inclinent, et les pétales perdent de leur charmant aspect.

Lorsque la floraison de ces plantes de salon et de jardinière est terminée, on laisse les plantes en pot; On ne doit enlever la racine tubéreuse pour la rempoter de nouveau que lorsque les feuilles sont tombées. Cette opération se fait au commencement de l'été.

La racine du Cyclamen de Perse se conserve pendant un grand nombre d'années.

Les graines se sèment, aussitôt leur maturité, dans des terrines exposées au levant et mises sous châssis ou en orangerie pendant l'hiver. Au commencement de l'été on repique le jeune plant.

Ainsi cultivés, les Cyclamens se couvrent chaque été d'une multitude de fleurs très gracieuses.

M. Luddmann ne croit pas qu'il soit possible de considérer les Cyclamens présentés par M. Truffault, bien qu'ils soient remarquables par leur fraîcheur et leur brillant coloris, comme de nouvelles variétés. Jusqu'à ce jour, dit-il, il a été impossible de reproduire par les semis les colorations que l'on voulait conserver et multiplier.

Procédé pour combattre la maladie de la Vigne chauffée au Thermosyphon.

M. Truffault fils appelle l'attention de la Société sur un nouveau moyen employé par Bergman fils, jardinier en chef de M. le baron de Rotschild, pour combattre l'*oïdium tuckeri* à l'intérieur des serres chauffées au moyen du thermosiphon.

Voici comment on applique ce procédé :

Dès que les bourgeons commencent à sortir et avant que la maladie n'apparaisse ou aussitôt qu'elle

se montre, on mouille avec une seringue la partie extérieure des tuyaux de chauffage dans toute leur longueur, et, aussitôt, on les saupoudre de fleur de soufre. Ensuite on chauffe l'eau contenue dans le thermosiphon comme à l'ordinaire et suivant le besoin. Dès que la température s'élève, le soufre se dégage par évaporation, et c'est cette vapeur qui empêche l'*oïdium tuckeri* d'exercer ses ravages. Quand la température extérieure est assez élevée pour que le chauffage journalier au thermosiphon ne soit plus nécessaire, on chauffe légèrement une ou deux fois par semaine, afin d'entretenir de temps à autre l'évaporation sulfureuse.

M. Truffault a été à même d'observer, l'an dernier, concurremment avec MM. Bertin et Ludmann, les résultats remarquables obtenus à l'aide de ce moyen par M. Bergmann. Une serre de 100 mètres de longueur et garnie de différentes variétés de vignes à gros fruits provenant d'Italie, d'Espagne et d'Egypte offrait des grappes arrivées à maturité parfaite et exemptes de la moindre tache qu'occasionne toujours l'*oïdium*. Ces grappes pendaient gracieusement sur le vitrage de la serre, et leur couleur noire, blanche ou rose était poudrée de cette *fleur* naturelle qui fait toute la beauté du raisin.

A l'aide de ce procédé, on se dispense de jeter de l'eau sur les grappes. On sait que les mouillages défleurissent toujours les raisins. Les fruits obtenus à Ferrière, par l'évaporation du soufre, ont obtenu le 1.er prix à l'exposition de la Société nationale d'Horticulture de Paris.

M. Ludmann trouve que la fleur de soufre, projetée sur les vignes, a des inconvénients dont les conséquences n'ont pas encore été bien saisies jusqu'à ce jour.

Publications reçues pendant le mois de février.

Annales de la Société d'Horticulture de la Gironde.
Bulletin des travaux de la Société nationale d'Horticulture.
Revue horticole.
Almanach ou Annuaire de l'Horticulture nantaise.
Mémoires de la Société d'Agriculture de Versailles.
L'Horticulteur français.

Cytise d'Adam.

Dans la séance du 5 juin dernier, M. Boullay exposait sur le bureau une branche de cytise présentant sur la même greffe des fleurs jaunes et des fleurs rose chamois telles qu'a produit la cytise d'Adam (*Cytisus Adami*, Hort.). Dans ce fait, d'ailleurs assez commun pour cet arbre, M. Boullay croit trouver la réfutation de cette opinion de beaucoup d'horticulteurs, que la plante implantée par greffe modifie complètement à son profit la sève de l'arbre qui la porte, comme le ferait une plante parasite.

M. Pajard fait observer que le Cytise d'Adam n'est pas une variété, mais une hybride d'une certaine nature obtenue par hasard, en 1826, par M. Adam de Vitry qui, ayant greffé un Cytise pourpre (*C. purpureus*) sur le Cytise jaune (*C. Laburnum*), vit dormir sa greffe tout une année; et, l'année suivante, il fut surpris de voir éclore une fleur chamois au lieu de la fleur pourpre qu'il espérait. Dans ce cas, ajoute M. Pajard, il y a partage d'influence des deux sèves.

M. Chapsal possède un vieux Cytise chez lequel les fleurs jaunes et chamois se sont montrées simultanément pendant long-temps. Actuellement, c'est la couleur chamois qui domine sans partage.

M. Bertin a, dans ses pépinières, un vieux cytise qui offre très souvent des fleurs jaunes, des fleurs rouge violacé et des fleurs rose chamois accompagnées de feuilles qui caractérisent ces diverses papilionacées.

Emploi de l'eau de goudron pour arrêter le blanc des pêchers.

Dans une des précédentes séances, M. Guillemin faisait connaître qu'il a appliqué sur des pêchers atteints de la maladie connue sous le nom de *blanc* ou *meunier*, de l'eau de goudron. Cette eau n'a pas détruit le champignon, mais elle a arrêté son développement, et les arbres qui ont été aspergé en abondance ont donné des fruits parfaitement sains. M. Guillemin n'avait point encore obtenu de pareils résultats.

Pêches de plein vent.

Dans une autre séance, M. Durdan, jardinier en chef du Fleuriste de l'Institut agronomique, présentait des pêches récoltées en plein vent dans les environs de Versailles, et provenant d'un arbre franc de pied. Ces pêches appartiennent à la variété *sanguinole*, ou *cardinale*, ou *betterave* (Duhamel, pl. 31.); elles sont rondes et un peu petites; leur peau est teinte d'un rouge obscur et très chargée de duvet; toute la chair est rouge ainsi que le noyau. M. Durdan voudrait voir multiplier cette variété, qui est assez rare dans les cultures, sur-tout si elle est, comme on le dit, susceptible de réussir sans abri. Cette variété arrive à maturité à la mi-octobre, époque où les pêches d'espalier sont passées, et elle l'emporte en qualité sur les pêches de vigne, les seules que l'on posséde à cette époque. Les arbres de cette pêche sont faibles, mais très productifs.

DAMES PATRONESSES.

Madame la comtesse de SAINT-MARSAULT, à la Préfecture, *Présidente.*
Madame la baronne SAILLARD, boulevard de la Reine, 7 *bis*, *Vice-Présidente.*
Madame Bernard de Rennes, rue des Pyramides, 2, à Paris.
Madame la baronne de Boutray, rue Satory, 47.
Madame Bonneville de Marsangy, place d'Armes, 13.
Madame Boursault, rue Porte-de-Buc, 3.
Madame Baudouin de Mortemart, boulevard de la Reine, 131.
Madame Chatard, avenue de Paris, 25.
Madame de Chambure, rue des Réservoirs, 2.
Madame la comtesse de Circourt, 11, rue des Saussaies, Paris.
Madame Furtado née Fould, à Roquencourt.
Madame Jules Finot, place Hoche, 2.
Madame Guichard de Mareil, avenue de Paris, 53.
Madame Victor Lambinet, avenue de Saint-Cloud, 26.
Madame Martinet, place d'Armes, 13.
Madame Nepveu, place d'Armes, 13.
Madame Ouachée, rue des Réservoirs, 14.
Madame Emile Péreire, rue Saint-Lazare, à Paris.
Madame Isaac Péreire, rue Saint-Lazare, à Paris.
Mademoiselle Claire Péreire, rue Saint-Lazare, à Paris.
Madame la marquise du Prat née de Gramont, rue de l'Orangerie.
Madame Ploix, rue de Mademoiselle, 7 *bis*.
Madame A. Rumeau, boulevard du Roi, n.º 9.
Madame Fanny Rhoné, 2, rue des Pyramides, à Paris.
Madame Eugénie Rhoné, 5, quai Voltaire, à Paris.
Madame Cécile Rhoné, rue Saint-Lazare, Paris.
Madame de Rongé, 5, rue Mademoiselle.
Madame Souhart, 14, rue de la Pompe.
Madame Paul Sauvage, 1, rue Bon-Conseil.
Madame Solliers, rue des Réservoirs, à la Manutention.
Madame la baronne de Saint-Germain, rue Satory. 45.
Madame de Saint-Julien, 2, rue de Maurepas.
Madame de la Serre, 5, quai Voltaire, à Paris.
Madame Auguste Thuret, rue Satory, 118.
Madame Vauchelle, avenue de Saint-Gloud, 77.
Madame des Vallières, à Ville-d'Avray.

SÉANCE DU 4 MARS.

Présidence de M. Bernard de Rennes.

La Société, après avoir arrêté le programme de l'Exposition, adopte les propositions qui lui ont été faites par M. Gustave Heuzé concernant l'institut des Dames Patronesses, la publication d'un Bulletin mensuel et la répartition des membres en cinq sections. Ces propositions sont ainsi conçues :

Dames Patronesses.

1.o La Société admet des Dames Patronesses sur la proposition de celles qui ont bien voulu accepter ce titre.

2.° Les Dames Patronesses ont pour présidente madame de Saint-Marsault, et elles nomment un secrétaire.

3.° Elles sont convoquées par le président de la Société pour arrêter les objets auxquels elles décernent des prix.

4.° Les collections qui ont obtenu les prix des Dames Patronesses sont exclues de tout autre concours.

5.° A chaque Exposition, elles occupent, lors de la dirstibution des prix, une place réservée.

Bulletin mensuel.

1.° La Société publie chaque mois un *Bulletin mensuel* contenant un extrait du procès-verbal de ses séances mensuelles et extraordinaires.

2.° Le secrétaire-général est chargé de la direction de cette publication.

3.° La couverture de ce recueil contiendra les noms et adresses des membres de la Société se livrant au commerce de l'Horticulture, ou d'objets s'y rattachant exclusivement.

4.° Les personnes étrangères à la Société pourront recevoir le *Bulletin mensuel* moyennant la somme de 2 francs par an.

Sections.

1.° La Société est divisée en cinq sections ainsi composées :

1.re Section.. — *Plantes alimentaires et économiques :* plantes potagères de pleine terre, — primeurs, — cultures forcées.

2.e Section. — *Pépinières, cultures fruitières et forestières.*

3.e Section. — *Plantes d'ornement, de pleine terre et de serre.*

1.re *Division* : — Plantes herbacées.

2.e *Division :* — Plantes ligneuses.

4.e Section. — *Statistique, économie horticole, Sciences appliquées.*

5.e Section. — *Instruments, outils, objets d'art, composition des jardins, architecture horticole.*

2.° A moins de circonstances particulières, les membres des commissions devront être choisis dans la section dans laquelle rentre le sujet à examiner.

Cette règle ne concerne pas les commissions chargées d'arrêter tout ce qui se rattache aux Expositions.

3.° Les Ouvrages, Mémoires, Notices adressés à la Société, seront distribués, s'il y a lieu, à des membres choisis par le bureau, et pris dans les sections se rattachant à la nature des sujets à examiner.

M. Duval fils dépose sur le bureau quelques tubercules d'une belle pomme-de-terre provenant d'un semis fait en 1849 par M. Croix, jardinier chez M. Dégenété aîné, à Guyancourt. Ces tubercules sont partagés entre MM. Pajard et Godard.

REVUE
DE L'HORTICULTURE VERSAILLAISE.

MAI.

L'Horticulture constitue à Versailles une branche d'industrie si importante, cet art y est porté à un degré de perfection tel, qu'il ne se passe pas d'année, de mois même sans qu'on puisse être témoin de la floraison d'une conquête nouvelle. Cette prospérité, qui atteste l'activité et l'intelligence dominantes des horticulteurs de la ville des arts et des fleurs, nous a conduits à penser que, signaler chaque mois les nouveautés, les plantes anciennes mais dignes par leur beauté, leur utilité, d'orner les serres, les parterres, les jardins, c'était agir à la fois dans l'intérêt des horticulteurs et des amateurs. Cette sorte de revue, écrite sans affectation, sans contrainte, sans privilége, aura ce grand avantage qu'elle caractérisera les établissements d'horticulture et prouvera que l'horticulture, à Versailles, présente presque journellement de nouveaux sujets d'observations dignes des plus hautes et des plus profondes méditations.

Les Rhododendrons, ces végétaux si remarquables par leur feuillage persistant, par leurs fleur presque toujours grandes et brillantes, sont très nombreux à Versailles. Si la magnifique espèce de l'Hymalaya, qui fut introduite en 1817 sous le nom de *Rhododendrum arboreum*, a déjà épanoui dans les serres ses belles fleurs le plus ordinairement rouge écarlate sombre, celles de pleine terre de bruy re-originaires de la Caroline, de l'Asie mineure, des Alpes et de l'Amérique septentrionale, montrent en ce moment, dans tous les jardins, leurs belles grappes corymbiformes. Il faut voir un *R. Catesbæi*, pied monstrueux ayant trois mètres de diamètre

sur deux mètres de haut et chargé de trois cents fleurs très belles, pour se faire une idée de l'effet admidrable que produisent ces végétaux. Mais cette belle plante n'est pas la seule qu'on admire chez M. Bertin. Tout à côté d'un vrai *R. Catesbœi*, sans macules roses, d'un *R. Catesbœi à fleurs blanches*, le plus beau de tous les rhododendrons blancs, on remarque une des bonnes variétés de pleine terre, le *R. Palmyre-Bertin*, obtenu il y a quelques années à Trianon par l'habile M. Briot.

Mais laissons cette magnifique plante dont les fleurs d'un blanc légèrement rosé présentent des macules jaunes, et arrêtons-nous un peu pour examiner un *R. Magnoliefolium*. Cette variété est bonne, sa fleur est bien faite et se tient bien, mais elle n'est peut-être pas aussi belle que celle du *R. Triomphe de Liége*, qui a quelques rapports avec le *R. Pictum album*, aussi remarquable que celle du *R. Caroline Meyer*, nouvel hybride du Catesbœi dont les fleurs roses à larges pétales offrent des macules d'un très beau vert, coloration qui est peu commune dans les marques des Rhododendrons.

Avant de quitter ces belles variétés pour aller admirer une haie de *R. Ponticum*, une allée fort longue bordée de *R. Delahaye*, de deux mètres de hauteur et couverts de corymbes dont l'effet touche au miraculeux, il faut s'arrêter quelques instants devant les *R. Catesbœi floreplено*, charmants par leurs jolies fleurs roses, les *R. Fastuosum flore pleno* de Vanhoute, et sur-tout devant les *R. Tom-Tom*, petites miniatures obtenues par M. Bertin, ayant des corymbes formées de grandes fleurs violacé-lilas.

Mais ces arbrisseaux ne sont pas les seuls qui fixent les regards des amateurs qui visitent les jardins de cet horticulteur tous couverts en ce moment de verdure et de fleurs. Les *Azalées*, originaires du Caucase et de l'Amérique septentrionale, sont aussi en pleine floraison et forment des massifs vraiment remarquables par le nombre, la richesse des cou-

leurs qu'elles présentent. La collection que possède cet établissement dépasse aujourd'hui trois cent cinquante numéros; elle est sans contredit la plus complète qu'on puisse former. Toutes ces variétés de pleine terre n'ont pas de nom! Il faut féliciter M. Bertin de cette détermination. Certes, en examinant toutes les richesses qu'il possède, on est obligé de reconnaître qu'il lui aurait été possible de créer des variétés à l'infini. Cependant il est une coloration à laquelle il fallait donner un nom afin de la distinguer de suite des autres. La plante qui présente cette couleur exceptionnelle est l'*Azalea Platonia* obtenue par M. Bertin. Les jolies fleurs de cette vraie variété sont jaune d'or brillant légèrement lavé de rouge; leurs pétales sont larges, presque arrondis, et le tube de la corolle est rose. Cette magnifique plante, qui est unique dans son genre, son port et sa couleur, fleurit pour la troisième fois.

Ces Azalées ne végètent pas toutes les unes à côté des autres. Çà et là elles sont séparées par des plantations plus élevées qui les abritent et les protégent des pluies et des rayons du soleil. Ici on remarque un *Lonicera Browni* dont les fleurs rouges produisent sans contredit plus d'effet que les *L. Flava* et *Flava grandiflora*, espèces odorantes d'un jaune éclatant, mais qui n'ont pas été jusqu'à ce jour appréciées comme elles le méritent. Là, on s'arrête devant un *Berberis vulgaris purpurea*, variété à feuilles pourpres obtenue par M. Bertin, un *B. Elegans* à fleurs jaunes, un *B. Bunozairiensis* à fleurs jaunâtres. Ailleurs, on admire l'effet que produit le *Weigelia rosea*, si élégant par ses fleurs rose vif, un *Ribes fuschoïdes* à cause de ses nombreuses fleurs rouges pendantes comme celles des Fuschias, avec lesquels elles ont beaucoup d'analogie, et on contemple la belle couleur jaune pur de la *rose Persian-Yellow*. Plus loin, on respire l'odeur de pomme de Reinette et de melon que répandent à grands flots dans l'atmosphère, pendant le jour, les

fleurs rouge-brun du *Calycanthus Pompadoura*, qui croît tout à côté du *C. Ferax* et de sa variété *C. Nanus*.

Là-bas, enfin, on examine avec intérêt un *Lilas de Marly à fleurs doubles* près du *Lilas Josikea*, variété très tardive, à feuillage magnifique; un *Marronnier blanc à fleurs doubles*, dont les thyrses produisent au moins autant d'effet que celles de la variété rouge à fleur double, et un *Sureau à fleur double*, dont les ombelles sont éclatantes de blancheur.

Mais alors qu'on jette encore un regard sur le *Cytise d'Adam*, que l'on respire le parfum si suave que développent les fleurs de la *Violette en arbre* qui fleurit sans cesse, que l'on voudrait toujours admirer les belles et larges fleurs violet foncé de la *Violette altaïque*, pensée vivace qui fleurit tout l'été; on aperçoit une très belle collection de cinquante variétés d'*Iris*, et on est frappé de la beauté du *Lis Saint-Bruno* (*Phalangium liliastrum*), plante qui croît dans les montagnes du Dauphiné, et qu'on ne multiplie pas assez dans les jardins.

Si l'on quitte avec regret le bel établissement de M. Bertin, il faut avouer qu'on voit de fort belles plantes chez M. Aimé Turlure. Les *Amaryllis* qu'on y admire ont la grandeur, l'éclat qu'elles offrent lorsqu'elles fleurissent à leur époque naturelle. Au nombre des fleurs qui brillent par la pourpre éclatante qui les caractérise, on remarque les *A. Mademoiselle Thué de Beauvais*, *Madame Adélaïde*, *Jeanne d'Arc*, *Vitrix maculata* et *Madame Horace Vernet*. Les Amaryllis de pleine terre ne sont pas encore en fleur. Toutefois, si l'on se contente de constater que leur floraison promet d'être fort belle, on reconnaît qu'il ne faut pas désespérer de les voir quitter un jour la serre pour végéter entièrement en pleine terre. Depuis deux années, l'*A. Fulgens* et le *Lapeyrousia cruenta* poussent parfaitement en pleine terre. Ce succès tient-il à ce que les derniers hivers

n'ont pas été rigoureux? Le temps résoudra cet important problème.

Quiconque aurait visité ces jours derniers les cultures de M. Aimé eût pu voir un *Crinum scabrum*, plante de serre chaude qui fleurit très rarement. La fleur de cette belle Amaryllidée est d'un blanc porcelaine, à odeur de jasmin, et la nervure médiane de chaque pétale est revêtue d'une flamme rose qui donne à la fleur un charmant aspect. Le *Stephanotis floribunda* est aussi une plante de serre chaude. Cette espèce ligneuse est en fleur en ce moment chez M. Aimé Turlure; les fleurs blanches tubulentes répandent une odeur de tubéreuse délicieuse, et elles se marient très agréablement à celles du *Swainsonia coronopifolia*, plante de la famille des légumineuses, à fleur blanche, exhalant un parfum très agréable.

Les cultures spéciales de M. Aimé Turlure rappellent celles de M. Truffault fils. On sait que cet horticulteur se livre depuis plusieurs années, sur une échelle très vaste, à la multiplication des oignons à fleurs. En ce moment, plusieurs châssis sont ornés d'une très jolie collection de *Sparaxis*. Ces charmantes Iridées sont de petites plantes aux couleurs aussi brillantes que variées. Leur culture est semblable à celle des *Ixias* que l'on remarque tout à côté d'elles. Les Ixias ont des fleurs aussi légères qu'élégantes. Au nombre de ceux que M. Truffault fils cultive, on doit mentionner l'*I. polystachia*, dont les fleurs sont odorantes, et ses variétés; l'*I. crateroïdes Fulgens*, remarquable par ses fleurs d'un rouge vif; *conica*, qui produit un fort joli effet par ses fleurs jaune pur marquées d'un cercle brun au centre; *longiflora lutea*, avec ses fleurs jaune nankin; et *pomniflora*, plus petit que l'*I. polystachia*. Les *I. rosea alba* et *grandiflora* sont des variétés fort belles de l'*I. crocata*.

Ces jolies petites miniatures, qu'on peut conserver assez long-temps en fleurs dans les appartements, se

placent très bien dans les vases à fleurs avec le *Muscari plumosus*, et sur-tout avec le *M. monstruosus*. Les fleurs de ces plantes ne sont pas de véritables fleurs; ce sont de gros panaches, des grappes composées d'une multitude de petites ramilles bleu-violacé, plus ou moins contournées. Nonobstant, ces fleurs ont souvent servi, à cause de leur élégance, de leur légèreté, de l'effet admirable qu'elles produisent, à la toilette des dames. Les fleurs du *Scylla campanula major* sont aussi belles que celles des *Muscari*; ce sont des grappes lâches d'un joli bleu violet.

De tous côtés aujourd'hui on cherche dans les jardins à créer des imitations des beautés que la nature offre sans cesse dans les contrées accidentées. Mais il ne suffit pas de construire sur le bord des eaux, dans les vallées, près des habitations, des rochers artificiels, il faut aussi les couvrir de plantes. M. Truffault fils a eu l'heureuse peusée de réunir plusieurs de celles que l'on multiplie pour les rocailles. Celles qui sont en ce moment en fleur sont: le *Cornus Canadensis*, à tiges herbacées, hautes de 10 à 14 centimètres, à involucre blanc teint de rose. Ce Cornouillier, quoique très ancien, est aujourd'hui assez rare; l'*Alyssum deltoïdeum*, plante très élégante par son feuillage et ses nombreuses fleurs bleu-clair, les *Saxifraga pyramidalis, rotondifolia, umbrosa, hypnoïdes*; les *Sempervivum, globiferum, arachnoideum*; et le *sedum populifolinm*.

M. Truffault fils se livre aussi à la culture des plantes ligneuses de pleine terre de bruyère. Parmi les *Rhododendrons* en fleurs, les visiteurs remarquent le *R. Triomphe de Châteauneuf*, à cause de ses grandes et nombreuses fleurs lilas; le *R. Triomphe d'Anvers*, hybride du *Ponticum*, remarquable par ses fleurs blanches lavées de rose, et les *R. magnoleifolium* et *Palmyre Bertin*, que nous avons déjà signalé.

Ces divers rosages rappellent ceux que l'on voit

chez M. Delahaye, qui a obtenu, il y a quelques années, le *R. Catesbœi Delahaye*, dont les fleurs rose foncé sont très belles. Cette variété est quelquefois désignée dans le commerce sous les noms de *R. Catesbœi longifolia*.

Le mois de mai n'est pas l'époque où l'établissement de cet horticulteur offre beaucoup de plantes en fleurs. Cependant on y admire les *R. Smithii Alba* et les *R. Pictum Album*; le premier a des fleurs blanches maculées de jaune-vert très grandes; le second est blanc légèrement rosé, avec macules jaune-orange, et les corymbes sont grandes et bien faites. Au nombre des *Magnolias* qui montrent encore leurs fleurs, on remarque le *Magnolia Thompsoniana*. Cette belle variété, à feuilles caduques et à tige pyramidale, fleurit tout l'été, et ses fleurs sont jaune-pâle, à odeur très suave.

Les chaleurs qui commencent à se faire sentir rappellent les avantages que présentent les kiosques et les berceaux. Il est peu de plantes qui soient plus propres à les décorer, à les couvrir, que la Clématite étalée (*Clematis patens*, *azurea* ou *cærulea*). Ses admirables fleurs solitaires, terminales, étalées et d'un beau bleu, ont de 10 à 14 centimètres de diamètre; elles décorent très bien un treillage dans le jardin de M. Delahaye.

Cette belle Clématite rappelle celle que l'on voit en fleurs chez M. Chapsal, la *Clematis bicolor*, variété de la *C. florida*. Les fleurs de cette plante grimpante sont blanches avec un centre pourpre violacé, et tout aussi élégantes que celles de la *C. azurea*. Les amateurs qui ne peuvent jouir de l'ombrage que procure l'*Aristolochia sipho*, cet arbrisseau si remarquable par ses belles feuilles cordiformes, ses fleurs en forme de pipe, qui possèdent le *Lonicera Browni*, mais qui ont des montants de serre à orner, examineront avec plaisir les belles fleurs blanches à tube rouge violacé du *Bigonia*

jasminoïdes. Ces fleurs, qui se renouvellent tout l'été, répandent une odeur délicieuse.

M. Chapsal est peut-être le seul horticulteur, à Versailles, qui multiplie les *Habrothamnus*, ces solanées à fleurs rouge éclatant.

On a répandu dans le commerce, il y a quelques années, un *Trollius Europæus albus*, mais les fleurs de cette variété ne répondent pas au nom de la stalé par M. Chapsal cette année. Au nombre des Iris qu'il a obtenus de semis, on remarque une plante qui est semblable à l'*Iris des marais* (*Iris pseudo acorus*). Ce n'est pas la première fois, du reste, que l'on voit les plantes améliorées revenir au type qui leur a donné naissance.
plante; leur couleur est jaunâtre. Il n'en est pas ainsi du *caltha monstruosus*; ses fleurs sont doubles et très remarquables par leur grand développement. Cette plante aquatique rappelle le fait singulier con-

Il est un petit arbuste touffu à fleurs nombreuses, brunes, qu'on n'utilise pas assez dans les endroits ombragés. Soumis chaque année à la tonte, le *Fusain nain* (*Evonymus nanus*) fait de charmants petits massifs, de très gracieuses petites haies. On ne doit point le planter près des habitations, car il développe une odeur de marécage assez désagréable.

Les Cactées commencent à fleurir. On en remarque, chez M. Chapsal, quelques espèces, entre autres l'*Epiphyllum ackermanni*, dont les fleurs sont aussi belles, aussi grandes, mais d'un rouge cocciné plus clair que celles du *Cereus speciosus*, l'*E. quillardeti*, qui produit les fleurs aussi grandes, mais d'un rouge plus éclatant, sans violet intérieur, que celles du *cereus speciosissimus*.

Cette dernière espèce, l'*E. quillardeti*, est aussi en fleur chez M. Duval père; mais ce n'est pas la plante qu'on admire de préférence dans cet établissement. Cet horticulteur se livre principalement à la culture des rosages de serre et de pleine terre. On

se rappelle encore l'admirable collection d'Azalées et de Rhododendrons qu'il avait exposée à l'exhibition dernière. Parmi les Rododendrons qu'il possèdent en fleurs en ce moment, on doit citer le *R. purpureum semi double*, hybride du *Ponticum*. Cette variété est très florifère; les corolles des fleurs présentent six pétales, de belles macules jaune-verdâtre et des étamines en grand nombre. En voyant le *R. Pictum album*, on se rappelle le beau *R. Elisa de Saint-Marsault*, que M. Duval père a obtenu cette année. Cette variété est très belle; ses fleurs sont d'un blanc très pur, quoiqu'elles soient rose-tendre quand elles s'épanouissent; ses macules sont jaunes. Une variété non moins intéressante est le *R. Hyacinthyflorum* obtenu, il y a plusieurs années, par M. Cels. Cette variété est très double, rose à cœur rouge-clair, et ses moyennes donnent à ses corymbes une délicatesse, un ensemble des plus gracieux. Quoi qu'il en soit, beaucoup d'amateurs lui préfèrent *R. speciosum punctatum*, très belle variété à larges et grandes fleurs, rose-violet, très bien faites, obtenue par M. Duval père. Hybride du *Ponticum*; ses macules sont très apparentes et d'un rouge cocciné très beau.

A côté des Azalées et des *Kalmia latifolia*, qui sont en assez grand nombre, on voit avec plaisir le *Kalmia angustifolia*, ancienne espèce, à fleurs petites, rouge-vif, et le *K. Miquelon*, petite miniature très naine et très propre à faire des bordures en terre de bruyère.

M. Duval père multiplie aussi quelques plantes vivaces. Parmi celles qui montrent en ce moment leurs fleurs, on en distingue deux : l'*Aster amellus*, connue sous le nom d'*OEil de Christ*. Cette plante, chantée par Virgile, fleurit tout l'été; ses fleurs, corymbiformes, ont un disque jaune orné de rayons d'un beau bleu. La *Campanula glomerata*, avec ses feuilles bleu-violet réuni en tête. Non loin de ces plantes, on aperçoit une Verveine située sur une

costière, et qui a passé en pleine terre depuis deux ans. Cette plante, qui est fort jolie, provient d'un semis fait par M. Duval père.

Les *Fuchsias* commencent aussi à fleurir. MM. Duval fils et David Dieuzy en possèdent des collections composées d'au moins cinquante variétés. Mais laissons ces plantes épanouir leurs fleurs si élégantes, afin de les mieux juger lors de notre visite prochaine, et voyons les plantes qui sont en fleurs dans l'établissement de M. David Dieuzy. Ici, on reconnaît une plante encore nouvelle : c'est le *Viscaria cœli rosea*. Cette rose du ciel est vraiment bien jolie, et ses fleurs nombreuses sont du plus beau rose. Là, apparaît le *Collinsia bicolor*, avec ses fleurs irrégulieres blanches et rose-violacé; le *Clarkia pulchella*, si gracieux par ses fleurs roses en croix; le *Schizanthus grahami*, beaucoup plus beau que le *S. retusus*. Plus loin, on voit la *Verveine Rose-du-Jour* qui étale ses fleurs rose-tendre à cœur rouge. Toutes ces plantes, quoique un peu anciennes, ont encore leur mérite, et elles sont toujours dignes de concourir à l'ornement des plus beaux parterres.

M. Dieuzy aîné n'a plus de Camélias en fleurs, mais ses jardins offrent une allée fort belle de *Rhododendrum monstruosum*, variété hybride du *Ponticum* et du *Maximum*, obtenue depuis long-temps par M. Dieuzy père.

Ce nom me rappelle que M. Louis Dieuzy possède toujours une très belle collection d'orangers. En ce moment, ses jardins n'offrent que des *Rododendrons catesbiense* et *monstruosum*, et le *Lupinus polyphyllus*. Le mois prochain, nous y verrons des *Lauriers-Roses en pleine fleur*. Ces arbrisseaux commencent aussi à fleurir chez M. Duval fils.

On voit encore des *Anémones* en fleurs chez M. Lemay. Ces plantes sont à fleurs simples, c'est vrai, mais elles ont l'avantage de remonter et de produire des fleurs pendant long-temps. Elles participent en cela des propriétés des Pensées, dont

plusieurs sont encore dignes d'être examinées.

L'approche de l'été n'a point encore nui à la floraison du *Polygala lanceolata*. Les pieds que possède M. Royer-Duval sont encore en pleine fleur. Cette légumineuse se marie très bien au *Pimelea decussata* et au *Kennedya rubicunda*. Cette dernière plante me rappelle que M. Duval père a orné les montants de son jardin d'hiver avec les *K. rosea; ovata* et *intermedia*.

Au nombre des Pensées obtenues par M. Royer-Duval, on distingue une plante à fleur blanche ondulée fort curieuse et assez différente, quant à son aspect, des pensées ordinaires.

M. Renaud a encore de très jolis *Calceolaires*, mais il les conserve pour graines, Il vient d'obtenir quatre *Verveines* nouvelles; la première est d'un cramoisi vif velouté très beau, et son ombelle est très développée; la seconde est rose foncé, mais ses fleurs sont un peu moins grandes que celles de la précédente; la troisième est cerise vif, et ses pétales sont très larges; enfin la quatrième, la plus intéressante, parce que ses pétales sont festonnés, est blanc rosé avec cœur sanguin. Il faut attendre l'automne, époque où ces plantes seront plus développées, pour les juger définitivement. Nonobstant, tout porte à croire que ces acquisitions feront honneur à M. Renaud.

Si la saison des Camélias est déjà loin de nous, celle des Roses vient de commencer. Les jardins de M. Margat jeune en offrent en ce moment quelques-unes. Ainsi, on respire déjà le parfum du *Bengale Frédéric Waeber*, fleur pleine rouge vif, et celui du *Bengale caméléon*, fleur moyenne beau rose; on s'enivre de l'odeur délicieuse que développe la *Noisette belle Marseillaise*, fleur moyenne rose tendre.

On voit aussi la *Pimprenelle jaune double*, remarquable par sa belle couleur pure, et le *Persian-Yellow* qui offre sans contredit la couleur jaune la plus foncée et la plus belle. Encore quelques jours,

alors que l'*Épine rose à fleur double*, charmante variété qu'on ne multiplie pas assez, sera défleurie, et la belle collection de Roses que possède M. Margat jeune sera couverte d'une multitude de fleurs.

Cet horticulteur a toujours une collection de Rhododendrons de serre hybrides de l'*Alzalea sinensis*. Les variétés qui épanouissent encore leurs belles fleurs à l'ombre d'un beau *Magnolia thompsoniana*, sont : le *R. White-Yellow*, dont les fleurs ondulées sont d'un blanc jaunâtre avec macule jaune rougeâtre; le *R. fine lacteoleum buff*, avec ses fleurs ondulées janne lavée de rouge et maculée orange; le *R. fine large buff*, remarquable par ses belles corymbes à larges fleurs jaunâtres maculées jaune-verdâtre foncé; le *R. Lightish ground of yellow*, dont les fleurs sont blanc-jaunâtre avec belles macules vertes; le *R. Lightish white yellow*, avec ses fleurs blanc-rosé et les macules jaune-rougeâtre; enfin le *R. Lightish ground of yellow*, dont les belles fleurs ondulées, blanc légèrement rosé, offrent des macules vertes.

Non loin de ces plantes, on remarque le *R. Brownii*, dont les fleurs doubles, lilas foncé, forment des têtes élégantes, mais qui ne sont pas aussi belles que celles du *R. Rubicaule* qui est semi-double, et dont les fleurs li'as violacé présentent de très belles macules rouge jaunâtre. Ces plantes végètent en pleine terre ainsi que le *R. Lowii a bum* qui a des fleurs rose très tendre avec macules vert-jaunâtre.

Mais alors que nous nous proposions de visiter les belles cultures de M. Lejeas, et l'établissement de M. Dieury-Fillon, le ciel s'assombrissait vers le sud-ouest. L'orage qui suivit, a exercé de grands ravages dans ces jardins et ne nous a pas permis de voir les plantes que nous nous proposions d'examiner. Espérons que le temps effacera un peu les dégâts que la grêle a occasionnés, et que le mois prochain nous pourrons signaler les plantes qui doivent y épanouir leurs fleurs.

Les jardins de Trianon, créés par le grand artiste qui s'inspirait des idées du Grand Roi, continuent à être dignes de la magnificence de ce monaque. La pépinière pourvoit toujours à tous les besoins des parcs et des jardins de Saint-Cloud, Fontainebleau, etc., grâce à l'intelligente activité de M. Briot. Sous les mains habiles de cet horticulteur, cette pépinière offre au regard scrutateur des plantes étrangères vivaces et ligneuses en grand nombre, outre les plantes annuelles indigènes et acclimatées. Le Rhododendron est sans contredit l'arbuste qui y brille le plus en ce moment. Parmi les nombreuses plantes que M. Briot a obtenues de semis dans ces derniers temps, on cite les variétés suivantes : le *Rhododendrum Paillet*, hybride du Ponticum à grandes et larges fleurs, lilas-clair, lavé de pourpre avec macules jaune-vert et brique, et pétales arrondis, le *R. Madame Truffault*, hybride du Catesbæi, remarquable par ses fleurs ondulées, festonnées, rose-lilas carminé, à large macule ponctuée de jaune-verdâtre ; le *R. Neumann*, hybride du P, à teinte régulière rose-vif pur et à pétales arrondies ; le *R. Madame Questel*, sorti du Catesbæi, à fleur ouverte, à pétales arrondis, lilas, un peu festonnés et à macules jaune-verdâtre. Mais à ces variétés qui jouissent d'une réputation méritée, viennent s'ajouter le *R. Gouvillianum*, dont les fleurs répandent une odeur très délicate. Cette variété a été long-temps cultivée en serre, mais depuis plusieurs années elle résiste parfaitement en pleine terre. Le *R. Elegantissimum carneum* est blanc, et il est digne de figurer à côté du *R. Palmyre Bertin*, la conquête sans contredit la plus belle qu'ait faite M. Briot.

Toutes ces plantes ne sont pas seulement remarquables par leur coloration, le port de leurs fleurs, elles le sont aussi par leur force, leur vigueur et leur parfaite végétation. Il en est de même des *R. Azaloïdes* et *R. Azaloïdes odorata*, dont les fleurs sont roses et très nombreuses, et que l'on confond un peu

avec les Azalées, tant ces dernières y ont pris de développement. Ces arbrisseaux sont très nombreux, et il faudrait plusieurs pages pour indiquer les couleurs brillantes qui les embellissent. Les variétés qui produisent le plus bel effet sont l'*Azalea coccinea*, d'un beau rouge éclatant ; l'*A. aurantiaca ;* l'*A. indica alba*, qui passe l'hiver en pleine terre ; l'*A. glauca stricta*, d'un blanc pur odorant ; cette variété est un gain de Trianon ; l'*A. Pontica*, jaune-citron, et son hybride à fleurs plus grandes et à macule safran ; l'*A. Pontica alba*, ayant le pétale supérieur jaune ; l'*A. Gloria mundi*, d'un beau rouge lavé de jaune ; l'*A. Venusta*, d'une belle teinte rose ; enfin les *A. Helvola*, *Venustissima*, *Prestantissima*, *Calandulacea*, *Pulchella*, *Variabilis* et *Mirablis*. Cette liste est longue, et cependant j'oubliais de signaler les *A. Cuprea splendens* et *superba*, les variétés les plus élégantes, les plus fraîches de cette riche exposition naturelle.

J'ai dit que M. Briot s'attachait à collectionner les plantes annuelles ou vivaces de parterre, je dois naturellement signaler quelques-unes des plantes qui émaillent les plates-bandes de ce beau jardin. Tout d'abord apparaît la *Julienne des jardins à fleurs doubles violettes*, mais moins odorantes que celles de couleur blanche, la *Julienne jaune à fleurs doubles (barbarea vulgaris)*, si élégante par son thyrse terminal, et que l'on néglige bien à tort de multiplier dans les parterres ; la *Dauphinelle de Barlow (Delphinium Barlowii)*, l'espèce la plus belle de ce genre. Cette plante est magnifique par sa pyramide de fleurs du plus beau bleu azur légèrement lavé çà et là de rouge. Quand sa floraison est avancée, on croit voir un bourdon dans la fleur ; elle fleurit souvent une seconde fois en automne.

Si je ne mentionne que pour mémoire le *Pavot oriental (Papaver orientale)*, que les amateurs ont presque abandonné, bien que la couleur rouge-orange de ses larges fleurs soit très éclatante, je si-

gnalerai le *Syringa Emodi,* espèce nouvelle de Lilas qui rappelle par son feuillage l'Arbre de neige, et par ses fleurs le Troène commun; le *Gardenia radicans,* joli petit arbuste à fleurs blanches odorantes; le *Lonicera ladebourii,* arbrisseau qui produit un joli effet par le calice de ses fleurs qui prend un grand développement et une teinte rouge très prononcée; le *Dirca palustris,* que l'on nomme *Bois de cuir,* à cause de la souplesse et de la tenacité de son bois et de son écorce; l'*Halesia tretraptera,* joli arbrisseau de la Caroline, qui produit au printemps des fleurs campanulées blanc pur, petites mais très nombreuses.

J'aurais bien encore à citer les noms des essences exotiques qui justifient les espérances que conçurent Thouin et Bosc lorsqu'ils pensèrent, il y a plus d'un demi-siècle, qu'on pouvait créer à Trianon une collection des arbres de l'Amérique septentrionale; mais j'aurai plus tard occasion de les signaler d'une manière plus complète que je ne le pourrais faire ici. D'ailleurs, le Grand-Trianon n'est pas le seul lieu où triomphe le mérite modeste : le jardin du Petit-Trianon, où le génie de l'homme a su imiter la nature, offre aussi en ce moment quelques bonnes plantes en fleur. Ce parterre, où tant de gloires diverses passèrent des jours heureux, est dirigé par M. Charpentier. C'est pénétré d'un sentiment d'admiration qu'on examine l'ordre, l'harmonie qui règnent dans ce charmant jardin, qu'on constate avec quel goût les fleurs ont été mêlées les unes aux autres au milieu des tapis de gazon, à l'ombre des arbres et des arbrisseaux du Nouveau-Monde. Parmi les plantes qui épanouissent en ce moment leurs fleurs dans cette ancienne résidence royale, on admire sur-tout le *Brach coma iberidifolia,* jolie petite composée à fleur d'un beau bleu, cultivée en bordure; le *Cuphea miniata,* si élégant par ses fleurs tubuleuses bleu-violet et rouge-vermillon; le *Collinsia bicolor,* que nous avons déjà examiné chez M. David Dieuzy; le *Rhodanthe manglesii,* com-

posé, à capitules rose-foncé et à disque jaune très gracieux; le *Clarkia pulchella alba;* l'*Ajonc à fleur double*, variété fort curieuse. Mais cette faible liste n'indique pas toutes les richesses horticoles qui ornent ce brillant asile; c'est dans un mois qu'il faudra le visiter pour commencer à jouir des fleurs qui le rendent, durant l'été, plus élégant, plus agréable.

Mais l'horticulture n'a point seulement pour but l'introduction journalière, la propagation incessante des plantes, des arbres propres à l'ornement des serres, à l'embellissement des parterres, elle tend aussi chaque jour à multiplier d'une manière indéfinie les plantes destinées à la consommation. C'est dire naturellement qu'elle s'occupe aussi de la culture des marais et des potagers. Mais ces jardins n'offrent pas encore de bien grandes richesses. Ce n'est que dans quelques semaines qu'ils présenteront un véritable intérêt, à moins que la saison ne contrarie le développement des plantes qu'on y cultive avec tant de peines et de soins. On constate déjà que les *Choufleurs* ont bien souffert des gelées qui se sont manifestées daus la seconde quinzaine d'avril. Aussi se plaint-on généralement cette année qu'ils se *borgnent* et qu'un grand nombre de pieds ne donnent pas de fleurs. Je ne parlerai pas des dégâts que l'orage a occasionnés; l'activité, l'espérance, le sentiment habituel de l'horticulteur et du cultivateur sont les seuls remèdes à ce mal irréparable.

Puisque je parle des plantes alimentaires, je citerai une laitue qu'il faut s'empresser de propager et que l'on doit à M. Renaud. Cette excellente variété est paresseuse à monter; elle est tendre, blonde, à feuilles cloquées et frisées, et sa pomme est grosse et aplatie. Cette laitue n'est ni la laitue de Batavia, ni la laitue de Malte. Elle a beaucoup de rapport avec la laitue de Versailles, mais elle en diffère en ce que la pomme de cette variété est un peu allongée. On est porté à la ranger à côté de la blonde trapue.

GUSTAVE HEUZÉ,

Secrétaire-Général.

SÉANCE DU 1.er AVRIL 1852.

Présidence de M. BERNARD DE RENNES.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Langlois, par laquelle cet honorable membre annonce à la Société qu'il donne sa démission de Trésorier pour cause de santé.

La Société regrette vivement cette démission; elle prie M. Langlois de vouloir agréer tous ses regrets, et d'être persuadé qu'elle n'oubliera pas tous les services qu'il lui a rendus depuis l'époque où il a bien voulu accepter cette charge.

On procède, conformément à l'ordre du jour, à la nomination d'un Trésorier.

Le dépouillement du scrutin donne le résultat suivant : sur 23 votants, M. Desvaux réunit 22 suffrages.

En conséquence, M. Desvaux est proclamé Trésorier de la Société pour l'année 1852.

M. le Président fait connaître à l'Assemblée qu'elle est en droit de compter sur l'appui bienveillant de M. de Saint-Marsault, Préfet de Seine-et-Oise. Cet honorable magistrat lui a permis d'espérer que le Conseil-Général s'empressera de reconnaître les services que la Société rend chaque jour à l'horticulture de ce département, et qu'il voudra bien accroître, par une allocation, ses ressources financières. M. Bernard de Rennes espère, en outre, que M. le Préfet obtiendra de l'administration que les feuilles des forêts fussent livrées à l'avenir aux Horticulteurs aux mêmes conditions que sous l'ancien Gouvernement.

Au nom de la Commission chargée d'examiner la collection des Calcéolaires que possède M. Renaud, Horticulteur, rue Bonne-Aventure, 4, à Versailles, M. Truffault fils dit que ces plantes ne laissaient

rien à désirer sous le rapport de leur culture, mais que les couleurs qui décoraient les corolles de leurs belles fleurs pendantes ne présentaient, pour la plupart, que les nuances qui varient du jaune au pourpre, et que les macules se mariaient trop avec le fond des fleurs. La forme aussi laissait à désirer : beaucoup de corolles étaient oblongues et échancrées. La Commission a aussi regretté de ne pas voir briller sur ces corolles si fraîches des dessins plus variés, plus fantastiques et plus tranchants sur le fond. Toutes ces qualités sont celles que recherchent les amateurs de ce beau genre ; car ils n'estiment les Calcéolaires que quand la forme de leurs fleurs est régulièrement orbiculaire et sans crénelures, et lorsqu'elles se font remarquer par un coloris vif, des macules ou des dessins vivement nuancés et tranchant sur le fond des couleurs par une riche teinte plus foncée.

Quoi qu'il en soit, la Commission, en raison des soins que M. Renaud accorde à ses Calcéolaires, et pour l'encourager à épurer ses variétés, conclut à ce que la Société lui décerne une *médaille de bronze*.

Ces conclusions sont mises aux voix et adoptées à l'unanimité.

SÉANCE DU 15 MAI 1852.

Présidence de M. BERNARD DE RENNES.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Gustave Heuzé, dans laquelle celui-ci annonce qu'il donne sa démission des fonctions de Secrétaire-Général.

La Société accepte cette démission, et décide qu'elle procédera immédiatement à la nomination d'un Secrétaire-Général.

Sur 32 voix M. Gustave Heuzé obtient 32 suffrages. M. le Président le proclame Secrétaire-Général.

Il est donné lecture d'une lettre de la Société nationale d'Horticulture de Paris, qui prie la Société de Seine-et-Oise de désigner l'un de ses membres pour faire partie du Jury de l'Exposition qui doit avoir lieu les 10, 11 et 12 juin.

Sur 33 votants, M. Hardy obtient 25 voix; en conséquence, il est chargé de représenter la Société.

Après une longue discussion, la Société renvoie la question de l'Exposition à une Commission spéciale.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Fagret, jardinier en chef du château de Glatigny, demandant qu'une Commission soit désignée pour visiter ses travaux. MM. Duval père, Peelle, Truffault fils, Saigne et Renau, sont nommés Commissaires.

Publications reçues pendant les mois précédents :

Revue horticole ; — Cercle pratique d'Horticulture et de Botanique de la Seine-Inférieure ; — Société nationale d'Horticulture de la Seine ; — Société d'Horticulture de Valognes ; — Société centrale d'Horticulture de Paris ; — Société d'Horticulture de la Seine-Inférieure ; — Société d'Horticulture

d'Orléans ; — Société d'Horticulture de la Gironde; —Société d'Horticulture de Mâcon ;—Société d'Horticulture de l'Aube ; — Société d'Horticulture du département du Nord ; — Sociétés d'Horticulture de Gand, de Liége, d'Anvers et de Louvain ; — Société d'Horticulture de Caen ; — Journal des Fleurs ; — Société nationale et centrale d'Agriculture.

SÉANCE DU 3 JUIN.

Présidence de M. Bernard de Rennes.

M. Hardy, Vice-Président, donne lecture du procès-verbal de la Séance de mai ; il est mis aux voix et adopté.

Les sept candidats dont les noms suivent, présentés à la dernière Séance, sont proclamés membres de la Société :

1.° M. Emile Pereire, directeur du chemin de fer de Saint-Germain, rue Saint-Lazare, à Paris ;
2.° M. Isaac Pereire, propriétaire, rue Saint-Lazare, à Paris ;
3.° M. Charles Rhoné, propriétaire, rue Saint-Lazare, à Paris ;
4.° M. Boulanger, jardinier chez M. Nérousse, propriétaire à Corbeil (Seine-et-Oise) ;
5.° M. Mulot, horticulteur-maraîcher, rue Champ-la-Garde, à Versailles ;
6.° M. Constant Fontaine, entrepreneur de plomberie, rue Saint-Pierre, à Versailles ;
7.° M. Grison fils, au Potager de Versailles.

M. le Président donne lecture : 1.° d'une lettre de M. le Préfet annonçant que M. le Ministre de l'Intérieur, de l'Agriculture et du Commerce, a accordé, pour l'exercice 1850, une subvention à la Société ;

2.° D'une lettre de M. Renaud, indiquant les noms des horticulteurs et maraîchers dont les cultures

ont été ravagées par la grêle. MM. Hardy, Pajard et Renaud sont nommés commissaires pour constater les pertes que l'Horticulture versaillaise a pu faire.

Publications reçues pendant le mois de mai :

Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe ; — Société d'Agriculture d'Angers ; — Société d'Agriculture, des Sciences et Arts de Boulogne-sur-Mer ; — Société d'Agriculture, Sciences et Arts et Belles-lettres d'Indre-et-Loire ; — Société d'Agriculture et des Comices des Deux-Sèvres ; — Société d'Agriculture de Caen ; — le Bon Cultivateur de Nancy ; — Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Aube ; — Bulletin des Travaux du Comice agricole de la Marne ; — Société d'Agriculture de la Marne.

SÉANCE DU 1.er JUILLET.

Présidence de M. Bernard de Rennes.

Les dix candidats dont les noms suivent, présentés dans la dernière Séance comme membres titulaires, sont admis, savoir :

1.° M. Miot, jardinier en chef des pépinières de Trianon, à Versailles ;

2.° M. Bissonnet, pépiniériste à la Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise) ;

3.° M. Biétry, manufacturier à Villepreux (Seine-et-Oise) ;

4.° M. Thuilleaux, pépiniériste à la Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise) ;

5.° M. Margat jeune, horticulteur, rue Sainte-Adélaïde, à Versailles ;

6.° M. Amédée Dieuzy, horticulteur, avenue de Picardie, à Versailles ;

7.° M. Claisse, entrepreneur de serrurerie, 7 *bis*, rue de la Paroisse, à Versailles ;

8.° M. Lefebure-Lozeray, directeur du *Journal de Seine-et-Oise*, à Versailles ;

9.° M. David-Dieuzy, horticulteur, avenue de Picardie, à Versailles ;

10.° M. Ratel, jardinier en chef chez M. Renault, propriétaire au château de Noisy (Seine-et-Oise).

La Société admet en outre comme correspondants :

1.° M. Decaisne, membre de l'Académie des Sciences, au Muséum, à Paris ;

2.° M. Louis Vilmorin, membre de la Société centrale d'Agriculture, 30, quai de la Mégisserie, à Paris ;

3.° M. Pépin, jardinier en chef du Jardin-des-Plantes, à Paris.

Sur la proposition de plusieurs de ses membres et après une très longue discussion, la Société décide qu'elle ne fera pas d'Exposition pendant l'automne prochain.

L'ordre du jour appelle la lecture du rapport de la Commission chargée d'étudier les ravages que la grêle a faits le mois dernier.

Dégâts commis par la Grêle le 27 Mai 1852.

Sur la demande de notre collègue, M. Renaud, vous avez décidé, Messieurs, qu'une commission serait nommée à l'effet de constater les dégâts commis par la grêle le 27 mai dernier.

Votre commission, composée de MM. Pajard, Renaud et moi, s'est rendue chez MM. Mulot, Charles Massy, Charles Boivin, Félix Drouin, Jean Drouin, Chaulin père, Chaulin fils aîné, Chaulin fils jeune, Perrée, Saintin, Meunier père, Meunier fils, Pinson père, Pinson fils, Moncellier, Renaud, veuve Huet, Goudouin, Truffaut, Dieuzy-Fillion et

fils, qui tous ont eu à souffrir plus ou moins gravement des atteintes de ce fléau.

Par suite de sa nomination tardive, votre commission n'a pu apprécier d'une manière rigoureuse l'étendue des pertes éprouvées par les horticulteurs que nous venons de citer; beaucoup d'entre eux avaient réparé leurs désastres. D'ailleurs, ayant appris qu'une enquête, émanant de l'autorité municipale, avait lieu dans le but de connaître le chiffre des pertes subies par l'horticulture versaillaise, nous avons cru devoir nous borner à constater les effets produits par la grêle et à vous mentionner l'état dans lequel nous avons trouvé les cultures.

Chez les maraîchers, les effets que ous avons remarqués, résultant d'une même cause, ont été partout les mêmes; aussi pensons-nous ne devoir pas vous parler de chaque établissement en particulier.

Les pertes sont sensibles : environ 1,900 cloches et 1,200 carreaux de châssis ont été brisés; les plantes ont été arrêtées ou retardées dans leur végétation. C'est principalement aux légumes déjà forts que la grêle a fait le plus de mal; beaucoup ont été enlevés des carrés en pure perte; ceux dont il était encore possible de tirer parti avaient perdu la bonne apparence qu'on recherche sur les marchés, ce qui leur retirait beaucoup de leur valeur.

Ainsi, les choux-fleurs, arrêtés dans leur développement, ont donné trop tôt leur pomme, aussi celle-ci est-elle restée petite. Les choux, dont la plupart des feuilles étaient percées, ne végétaient plus; la rouille s'est emparé des romaines à un point tel qu'il a fallu toutes les jeter; l'ognon blanc a eu ses tiges brisées et a mûri trop vite. Dans quelques marais ce dernier légume a été attaqué du blanc. La tête des ognons à graines se développe très im arfaitement; il en est même en grand nombre qui arrivent difficilement à maturité. Les boutons à fleurs des haricots ont été frappés ainsi que les bouquets de tomates. Les tiges des potirons ont été si forte-

ment rabattues qu'elles éprouveront un retard considérable; les fraisiers et les poireaux ont été très fatigués sans éprouver de trop fortes avaries.

Quant aux vignes et aux arbres fruitiers qui garnissaient une portion de murs de la plupart de ces jardins, sur-tout ceux qui regardaient l'ouest et le sud-ouest, ils ont eu une grande partie de leurs bourgeons coupés. Un grand nombre de ces arbres demanderont deux années pour redevenir ce qu'ils étaient.

Les jeunes récoltes, qui pliant pour ainsi dire, sous le fléau, ont eu le moins à souffrir de sa part. Cependant leur végétation, momentanément interrompue, leur occasionnera un retard de trois à quatre semaines; ce retard, pour certains marais, sera très préjudiciable, puisqu'il ne permettra peut-être pas de les faire suivre d'une autre saison, ou du moins d'une saison avantageuse.

Vous voyez, Messieurs, d'après cet énoncé, que les pertes ont une certaine importance; toutefois, nous croyons qu'elles ne sont pas heureusement aussi considérables qu'on aurait pu le penser dès les premiers jours, sur-tout pour ce qui concerne la culture maraîchère. Quelque importante et quelque intéressante que soit cette culture, ce n'est que sur des plantes occupant le sol peu de temps que le fléau a frappé.

Mais il est d'autres cultures que la grêle n'a pas épargnées et dont nous ne pouvons en dire autant; nous voulons parler des pépinières; là, en effet, vous le savez, le sol est occupé pendant plusieurs années par les mêmes végétaux, qui représentent alors une grande valeur. Les pertes éprouvées par les pépinières sont donc bien autrement importantes que celles que peuvent subir les cultures maraîchères. On peut dire que presque tout ce que la grêle a touché est sinon perdu, du moins fort aventuré. Les plaies qu'elle occasionne retirent de la valeur aux arbres; la rupture des jeunes greffes, qu'il

faudra rabattre, retardera sensiblement la rentrée des capitaux engagés ; la destruction des jeunes semis sur lesquels on comptait pour faire face aux demandes, et qu'il faudra renouveler, devra causer des interruptions toujours fâcheuses dans le commerce. De telles pertes ne sont pas facilement réparables, ce n'est qu'avec le temps qu'on peut parvenir à les oublier.

Deux pépiniéristes de Versailles se trouvent dans cette position : MM. Gondouin et Dieuzy-Fillion et fils. Chez M. Gondouin, la perte n'est pas très forte, ses plantes ayant été protégées par de grands arbres qui abritent sa pépinière. Mais chez M. Dieuzy-Fillion, elle est énorme ; plus de 13,000 arbres fruitiers et forestiers d'essences diverses, âgés de un à six ans, ont été fortement atteints, et 8,000 plantes variées de terre de bruyère et de serre ont été gravement endommagées.

Enfin, nous signalerons l'établissement de notre collègue, M. Truffault, qui a eu à subir aussi les effets de la grêle. Ses riches cultures de plantes bulbeuses ont été un instant compromises ; leur végétation arrêtée empêchera quelques-unes d'atteindre cette année tout leur développement. Toutefois, la plus grande partie se relève et ne paraît plus souffrir du mal qu'elle a supporté.

Nous sommes heureux de voir que ses belles collections, introduction nouvelle dans l'horticulture versaillaise, n'auront point à souffrir, et qu'elles resteront au niveau de la brillante réputation qu'elles se sont si justement acquise.

Messieurs, en présence de l'active sollicitude de l'autorité supérieure pour notre horticulture, votre Commission n'a plus qu'à vous proposer d'inviter votre bureau à lui témoigner la plus vive gratitude de la Société pour ce qu'elle a fait, et à la prier sur-tout de vouloir bien hâter le moment où les horticulteurs à qui elle croira devoir accorder des indemnités, pourront en jouir ; persuadé qu'elle

est que c'est par une culture active, exigeant conséquemment des capitaux, que ceux qui ont le plus souffert pourront se relever promptement des désastres qu'ils ont à supporter.

Versailles, le 29 juin 1852.

HARDY.
Directeur du Potager de Versailles.

La parole est accordée à M. le Rapporteur de la Commission chargée de visiter les cultures de M. Fagret.

Cultures horticoles de la propriété de M. Foucault de Pavant, à Glatigny.

Après s'être constituée et avoir nommé son Rapporteur, la Commission que vous aviez désignée pour visiter les cultures de M. Fagret, jardinier en chef de M. Foucault de Pavant, propriétaire à Glatigny, près Versailles, s'est empressée de remplir le mandat que vous lui aviez confié.

La belle habitation de M. de Pavant, placée au milieu du point culminant de la propriété, et construite sur un carré-long du sud au nord, présente deux grandes faces, l'une au levant et l'autre au couchant. Elle est entourée de vastes pelouses et de massifs d'arbres de toute espèce, ayant un développement assez considérable. A travers ces massifs on a ménagé des points de vue sur la plaine du Chesnay et dans la direction de Rocquencourt, de manière à faire paraître la propriété plus grande qu'elle n'est réellement. Les orangers, les massifs de rosiers et de géraniums qui entourent cette résidence la rendent très belle. Au nord de cette maison est une allée circulaire qui conduit au potager. Les plates-bandes de cette allée sont ornées d'une multitude de rosiers et de fleurs vivaces, tels que giroflées, juliennes, érysimums, véroniques, etc., ayant une végétation très remarquable. A l'extrémité nord de cette allée, sur un talus situé près de

l'orangerie, on remarque un superbe marronnier rouge greffé par M. Fagret lorsqu'il prit la direction descultures de cette propriété. Cette partie du jardin d'agrément était d'une vigueur et d'une propreté qui fait honneur à notre collègue.

Nous nous dirigeâmes ensuite vers le potager, que nous avons trouvéaussi parfaitement entretenu. Outre des pois dits Prince-Albert, très beaux et très précoces, nous avons remarqué des laitues hollandaises et palatines, des romaines vertes et blondes, et des chicorées d'Italie. Toutes ces plantes étaient vigoureuses et très franches.

Du potager, M. Fagret nous conduisit dans les serres. Les poteaux et chevrons de la première sont entièrement garnis de vignes dont les raisins, abondants et beaux, promettent une excellente récolte. Cette serre renferme un *Tacsonia mollissima*, plante de la famille des passiflorées, à corolle en roux et à pétales rouges pédonculés, fins et déliés, sur une tige grimpante ornée de feuilles palmées. Dans la deuxième serre nous admirâmes des ananas arrivés à maturité, dont les fruits sont d'une grosseur extraordinaire pour des plantes cultivées en pots. La troisième est composée de deux compartiments remplis d'ananas de deuxième saison. Ces plantes promettent d'être aussi belles que les premières. Nous avons vu à côté de ces ananas un *Hoya carnosa* tellement fort, qu'il couvre toute la surface du mur du nord. Les deux autres serres renferment des ananas d'un an d'une brillante végétation. Ces serres avaient servi, depuis plusieurs semaines, à forcer des fraisiers de première saison.

Après avoir examiné les serres, M. Fagret nous fit voir en détail son carré de couches. Le premier rang de châssis présente des haricots déjà épuisés de cosses vertes, mais très bien garnis de fruits bons à écosser. Les deuxième, troisième et quatrième rangées offrent des melons de première saison en plein rapport. Les fruits que présentent ces plantes

pèsent communément de 6 à 7 kilogrammes. Pour le mois de juin. ces fruits doivent être regardés comme extraordinaires ; aussi est-ce dans cette partie des primeurs que notre collègue excelle ; et l'on peut dire sans exagération que cette culture est peut-être la seule, dans les environs de Versailles, qui présente des fruits aussi beaux et aussi bons. Les cinquième et sixième rangées sont garnies de melons de deuxième saison encore plus vigoureux que les premiers. La septième couche est occupée par des carottes de première saison, de plus de $0^m,03$ à $0^m,04$ de diamètre. La huitième couche présente des fraisiers de deuxième saison très vigoureux et abondants en beaux fruits. Enfin, la dernière couche nous a permis d'admirer de très beaux concombres en pleine maturité. Près de ces diverses primeurs, dans une plate-bande, est un carré de choux-fleurs de première saison en plein rapport, et aussi beaux que ceux venus en saison ordinaire. Au milieu de ces choux-fleurs nous avons remarqué une rangée de châssis ayant servi à forcer des asperges aussi belles que celles qui ont paru à l'Exposition dernière. Toute cette partie du potager est parfaitement conduite, et nous avons vu avec une entière satisfaction y régner l'ordre et la propreté.

Cet examen fini, nous passâmes dans la partie la plus élevée du potager. C'est là que M. Fagret cultive ses gros légumes. Il nous fit voir un carré d'asperges plantées sur le sol ordinaire, c'est-à-dire sans préparation de fosse. Voici comment il procède à la plantation : Après avoir fumé un carré avec du fumier consommé, il plante les griffes dans des rayons de $0^m,13$ de profondeur, sur deux au trois rangs suivant le besoin, en laissant $0^m,50$ de distance entre chaque rang. Ces asperges doivent être buttées afin qu'elles aient une bonne longueur lors de la récolte. On sait qu'elles se rapprochent chaque année davantage de la superficie de la terre. Ce genre de plantation nous a paru fort simple et fort

avantageux. Les asperges étaient fort belles. On peut aussi planter les griffes par rang simple, à un mètre de distance l'un de l'autre, et occuper l'espace par d'autres légumes.

Toutes ces cultures sont ornées de très beaux arbres fruitiers, mais encore souffrants de la gelée du 19 au 20 avril.

En considérant l'ensemble de ces jardins, la beauté des fleurs, des primeurs et des légumes de pleine terre, on est surpris des faibles dépenses qu'elles occasionnent dans un terrain aussi froid et aussi humide que le fond de Glatigny ; mais vingt-six ans d'expérience, de travail et de soins incessants ont permis à M. Fagret de triompher des mauvaises influences du sol.

Si M. de Pavant partage les succès obtenus à l'aide d'aussi pénibles travaux, l'Horticulture en retire plus encore. Depuis vingt-six ans M. Fagret a toujours eu sous ses ordres deux jeunes élèves jardiniers qui, en le secondant dans ses opérations, sont pour la plupart devenus d'habiles horticulteurs. Ces hommes, quoique aujourd'hui ses rivaux, n'en sont pas moins restés ses amis. Quel est donc, en effet, Messieurs, celui qui refuserait d'être l'ami d'un homme qui n'eut jamais qu'une pensée, celle de faire le bien en tout et toujours ? En présence d'aussi beaux résultats, votre Commission croit interpréter votre pensée en vous proposant d'accorder une *médaille d'argent* à titre de récompense à M. Fagret, heureuse si elle a dignement rempli la mission que vous lui avez confiée !

Versailles, le 26 juin 1852.

DUVAL père, Horticulteur.

Les conclusions de ce Rapport sont mises aux voix et adoptées à l'unanimité.

M. Durdan demande, au nom de M. Briffaut, jardinier de la manufacture nationale de Sèvres, que

la Société daigne nommer une Commission pour visiter ses arbres fruitiers. MM. Hardy, Gustave Heuzé et Pajard sont nommés Commissaires.

Sur la proposition de l'un de ses membres, la Société nomme deux Commissions pour visiter les travaux de MM. Madeline et Ruelle, jardiniers en chef chez madame Furtado, à Rocquencourt. MM. Emambert, Mulot et Bertin sont chargés de visiter le potager et les arbres fruitiers ; MM. Duval père, Denevers et Thibault, examineront le fleuriste et les serres.

ELOGE D'ANDRÉ MICHAUX.

M. Gustave Heuzé propose de mettre au Concours l'*Eloge d'André Michaux*, intrépide voyageur, né à Satory (Versailles), le 5 mars 1746, et mort à Madagascar en 1802. Michaux est, sans contredit, celui qui a le plus contribué à augmenter nos collections de plantes et d'arbres exotiques.

La Société accueille cette proposition avec des marques de vive satisfaction.

En conséquence, elle décide :

1.° Qu'elle accordera une *grande médaille d'argent* à l'auteur de la meilleure Notice sur la vie de ce célèbre botaniste ;

2.° Que le Concours sera fermé le 1.er avril 1853.

Les concurrents ne se feront pas connaître ; ils attacheront à leur Mémoire un billet cacheté qui renfermera leur nom et leur adresse. Ce billet ne sera ouvert que dans le cas où le concurrent aurait remporté le prix proposé.

Les Mémoires devront être envoyés à la Société francs de port.

Culture des Calcéolaires.

Le genre Calcéolaire a été formé en 1714, et appartient à la famille des Scrophulariacées. Les Calcéolaires, indigènes du Pérou et du Chili, sont tan-

tôt des plantes herbacées, tantôt des sous-arbrisseaux. La première de ce genre, introduite en Europe, en 1773, fut le *Calceolaria pinnata,* plante herbacée annuelle assez peu remarquable; la seconde, le *Calceolaria Fothergillii,* fut introduite en Angleterre vers 1777.

Un long intervalle de temps paraît s'être écoulé avant que les voyageurs naturalistes en aient apporté d'autres espèces; car les plus anciennement mentionnées dans les catalogues anglais datent seulement de 1823, et ce sont les *Calceolaria rugosa, corymbosa* et *scabiosæfolia.* Le Catalogue du Jardin-des-Plantes de Paris, publié en 1829, n'en mentionne que trois espèces, et ce sont également les trois précédentes. Les plus belles espèces et variétés ont été introduites depuis 1830 dans les jardins anglais et belges, et de là dans les nôtres.

Les Calcéolaires sont généralement des plantes qui, quoique peu délicates, réclament néanmoins quelques soins; mais ils dédommagent bien l'amateur de ses peines par l'abondance de leurs fleurs et par la facilité avec laquelle ils donnent des graines dont on obtient toujours de nouvelles variétés. Bien que ces plantes, que nous cultivons dans nos serres, puissent être regardées comme vivaces, on ne doit pas les traiter comme telles si l'on veut qu'elles fleurissent abondamment et d'une façon luxuriante. Il faut faire chaque année des semis, du mois d'août à celui de septembre, dans des terrines bien drainées et remplies de terre de bruyère, sous châssis ou en serre, et recouvrir la terrine d'un carreau de verre. La graine doit être à peine recouverte, et il faut avoir la précaution de maintenir la terre fraîche. Aussitôt que les plantes ont levé, on les repique en terrines à une distance de deux centimètres. Ces terrines sont ensuite placées sous châssis ou en serre jusqu'à parfaite reprise; alors on donne un peu d'air afin que les plantes se fortifient. Lorsque les jeunes plants commencent à se toucher dans la ter-

rine, on procède à un deuxième repiquage. Cette opération consiste à les mettre dans des pots de 7 à 8 centimètres de diamètre, dans lesquels ils passeront l'hiver sous châssis froid, où il suffit d'empêcher la gelée de pénétrer, ou en serre froide sur une tablette bien aérée et bien exposée à la lumière. Au premier printemps on rempote deux fois avant la floraison; le premier rempotage doit avoir lieu dans le courant du mois de janvier, en terre de bruyère, ou dans un compost composé d'un tiers terre de bruyère, un tiers terreau de feuilles et un tiers bonne terre de potager. Le deuxième et dernier rempotage doit s'exécuter dans le courant du mois de mars, dans des pots proportionnés à la force des plantes. Ainsi traitées, les Calcéolaires acquièrent une grande vigueur, et fournissent des fleurs abondantes et bien développées.

Les Calcéolaires redoutent, pendant l'hiver, l'humidité. Pour rendre cette humidité moins abondante, on renouvelle l'air aussi largement que possible sous les châssis ou dans la serre, chaque fois que le temps le permet. Pendant cette saison, on se contentera d'entretenir la terre légèrement humide, mais au printemps, après les rempotages, on arrosera abondamment en calculant néanmoins la quantité d'eau à donner d'après la santé et les besoins des plantes. Les fumigations sont souvent nécessaires, car ces plantes sont sujettes aux attaques des pucerons; il est donc indispensable de pratiquer cette opération aussitôt que ces insectes apparaissent sur les plantes.

La floraison a lieu ordinairement pendant les mois de mai et de juin. Vers cette époque, on place les Calcéolaires à l'air libre, à l'abri d'une haie vive où on les laisse dans leurs coffres ou dans la serre froide, après l'avoir dépaneautée. Quoi qu'il en soit, il est indispensable de les ombrer au moyen d'une toile à grandes mailles, ou d'un treillis léger. Enfin, on mouille, on seringue même avec abondance, et

bientôt une admirable floraison vient récompenser le cultivateur de sa persévérance.

Je renonce à décrire le spectacle qu'offre, au moment de la floraison, une collection de Calcéolaires. Ce sont des myriades de fleurs de toutes teintes, des bigarures plus étranges les unes que les autres, et dont la vue seule peut en donner l'idée.

Au déclin de la floraison, pour faciliter la maturité des graines, les Calcéolaires sont exposées à l'air libre, sans abri contre le soleil, dans un espace bien aéré, mais derrière une haie qui les protége principalement des grands vents. On surveille avec vigilance la maturité des capsules et on se hâte de les cueillir avant qu'elles ne s'entr'rouvent et laissent échapper leur semences, dont l'extrême finesse ne permettrait pas de les retrouver sur le sol. On sème ensuite, comme nous l'avons dit, et l'on peut abandonner complètement les anciennes plantes, car dès la seconde année elles se déforment et quelques soins qu'on leur donnât la floraison n'en serait que maigre et effilée.

Si l'on veut avoir de belles variétés, il faut user pour cela du procédé de l'hybridation et féconder soi-même ses plantes. Cette opération est délicate et elle exige beaucoup d'adresse de la part de l'opérateur en raison de la petitesse des organes sexuels de ces plantes. Toutefois, s'il peut se dispenser de retrancher les étamines, il doit féconder autant que possible, avant l'ouverture de celles-ci, les fleurs qu'il veut de préférence rendre fertiles, avec le pollen des variétés d'élite. Sa sagacité assortira les couleurs et les formes.

TRUFFAULT fils, horticulteur.

Plantes nouvelles.

M. Duval père a obtenu cette année deux beaux Rhododendrons. Ces plantes proviennent d'un semis considérable fait il y a bientôt dix années ; elles

sont toutes deux des hybrides du *R. Maximum* et du *R. Catesbœi*.

Rhododendrum Bernard de Rennes.

Plante moyenne, tardive à fleurir. Port excellent. — Feuille ovale, lancéolée, boursoufflée, de grandeur moyenne, d'un vert intense sur la surface supérieure et d'un vert clair en dessous, ayant un pétiole moyen. — Bouton unicolor, d'un beau rose, avec écailles blanchâtres et supporté par un pédoncule moyen, un peu rougeâtre. — F urs assez serrées, disposées en corymbes bien faits; calice blanc verdâtre lavé de rose, court et lisse; corolle grande, campanulée, ouverte, très évasée au sommet, avec des divisions profondes, de couleur rose très tendre passant au blanc lavé de rose en dessus, et au rose extérieurement; pétales arrondis; tache de la division supérieure apparente et large; ponctuation jaune-brun verdâtre couvrant généralement une portion des pétales inférieurs; étamines à filets rose-brun avec des stygmates rose cerise; pistil et style de couleur blanche.

Rhododendrum Madame Vauchelle.

Plante floribonde, tardive à fleurir. Port élégant. — Feuille grande, ovale, lancéolée, à surface lisse, à extrémité réflécie, d'un vert foncé supérieurement et d'un vert très clair en dessous; pédoncule moyen. Pousse verte lavée de rouge. — Bouton rose vif, unicolore, muni d'écailles jaunâtres. — Fleurs très nombreuses disposées en corymbes larges, bien faits et très remarquables; calice très petit; corolle ouverte, de moyenne grandeur, de couleur rose pâle; pétales assez arrondis, ayant les bords légèrement violacés et ondulés; tache ou macule blanche ponctuée de points jaune légèrement rougeâtre; étamines à filets et anthères roses; pistil rose avec stigmate rouge.

Ces deux plantes étaient en pleine fleur le 14 juin dernier.

Tigridia, Cypella, Rigidella et Bravoa.

On cultive depuis fort long-temps dans les jardins une très belle plante de la famille des Irridées, la *Tigridie queue de paon* (TIGRIDIA PAVONIA, DC.). M. Jacques a obtenu, il y a plusieurs années, une variété qui lui est beaucoup supérieure. Cette *Tigridie éclatante* (T. SPECIOSA, Hort.) est très peu répandue en France. En Belgique, elle commence à remplacer l'ancienne espèce. Cette variété est en fleurs en ce moment chez M. Truffault fils. Tout permet d'espérer qu'elle ornera bientôt tous les jardins. Ses fleurs sont très belles, très brillantes; leur couleur est d'un rouge très riche. La coupe qu'elle présente est aussi très éclatante.

Cette belle plante fleurit tout à côté de la *Cypelle d'Herbert* (CYPELLA HERBERTI ou TIGRIDIA HERBERTI, Hook). Cette Irridée est très rare; l'édition de 1852 du *Bon Jardinier* ne la mentionne pas, bien qu'elle ait été introduite en Europe en 1823. La fleur de cette gracieuse et élégante plante est éphémère comme celle des Tigridies; elle s'ouvre le matin vers huit ou neuf heures, résiste bien au soleil et se ferme pour toujours vers six ou sept heures du soir. Cette miniature des Tigridies est indigène de l'Amérique tropicale et australe; ses fleurs, coquettement festonnées, sont jaune orange, avec des pétales marqués à la partie médiane d'une ligne pourpre-lilas très apparente. On la cultive comme les Iris.

Ces deux nouveautés ne sont pas les seules qui frappent les regards des amateurs qui visitent l'établissement de M. Truffault fils. Dans le même carré on remarque : 1.° La *Rigidelle sans tache* (RIGIDELLA IMMACULATA, Lindl.). Cette plante a de l'analogie avec le *R. orthanta*; elle est originaire de Guatimala (Mexique) et a été introduite en Angleterre en 1841, par Hartweg. Cette jolie Irridée est une plante très élégante, très gracieuse; ses pétales sont

reclinés sur le pédoncule et d'un rouge cocciné très brillant ; ses pédicelles sont très floriféres.

2.° Le *Bravo à fleurs géminées* (BRAVOA GEMINIFLORA ou RABYNSIA GEMINIFLORA, Drapiez). Cette liliacée est originaire du Mexique. Ses fleurs, d'un beau rouge orange, sont disposées en un long épi lâche, remarquable par sa longueur. Au moment de leur épanouissement, elles sont dressées autour de leur axe, et lorsqu'elles commencent à se colorer elles s'inclinent et donnent à l'épi une élégance charmante. Cette jolie plante s'élève à près d'un mètre de hauteur. Sa culture est celle des Ixias.

Ces deux plantes ne sont pas mentionnées dans la dernière édition du *Bon Jardinier*.

Groseilliers peu connus.

Il ne passe jamais de saison sans que l'établissement de M. Bertin présente une nouveauté intéressante. Ces jours derniers, malgré les très fortes chaleurs, on y admirait une fort belle collection de groseilliers à grappes. Au nombre de ces variétés on en distinguait une très remarquable obtenue par cet habile horticulteur, et à laquelle il a donné le nom de *Belle Versaillaise*. Ce groseillier est à fruits rouge clair, mais les grains sont si développés, les grappes sont si belles, qu'il surpasse les plus belles variétés : la *cerise*, la *rouge de Hollande*, la *Queen Victoria*. Cette variété, malgré le développement considérable de ses grappes et de leurs grains, produit abondamment ; elle mérite d'être propagée, car son fruit a une peau mince et est peu acide.

Le groseillier-caçis a donné, dans ces dernières années, une variété fort curieuse. Ses fruits sont aussi gros que ceux de l'espèce à fruits noirs, mais leur couleur est jaune-brun-clair. Le ratafia que l'on fait avec les fruits de cette variété, que l'on désigne sous le nom de *caçis-jaune*, a une couleur claire toute particulière. Il faut le déguster pour sa-

voir qu'il a été fait avec le fruit du caçis. M. Bertin possède cette variété intéressante.

Origine de la culture des Ananas.

La culture de l'*Ananas*, que l'on regarde avec raison comme arrivée à son apogée de prospérité, n'est pas très ancienne, et c'est à Versailles qu'elle a été perfectionnée. Cette plante a été introduite en Europe vers la fin du XVII.e siècle. C'est en Hollande qu'elle a été d'abord cultivée, et c'est un horticulteur de Leyde, nommé Lecourt, Français d'origine, qui fit venir des Antilles les premiers plants. Jusqu'à 1790 elle ne fut cultivée que dans les jardins royaux et chez quelques riches propriétaires. Sa culture au Potager du roi, ne remonte pas au-delà de 1733, et ce fut Lenormand fils qui obtint les premiers fruits de deux œilletons qui avaient été envoyés pour la première fois en France. Louis XV, à qui ces Ananas furent présentés, dit M. Le Roi, les trouva très beaux et délicieux. Abandonnée pendant la Révolution et l'Empire, cette culture ne reprit faveur, au Potager de Versailles, que sous Louis XVIII, lorsque Edy, l'ancien jardinier du château de Choisy-le-Roi, sous Louis XVI, y fut appelé pour diriger les cultures forcées. A cette époque la culture des Ananas exigeait encore de grandes dépenses ; mais celles-ci ne tardèrent pas à être considérablement diminuées lorsque vers 1830 on introduisit dans les serres le chauffage à l'aide du thermosiphon. M. Grison, qui succéda à Edy et qui avait été son élève, a continué à cultiver cette plante avec la supériorité qui lui est ordinaire. Les succès qu'il a obtenus dans cette culture ont eu tout l'éclat qu'on pouvait espérer.

Surprise donnée à Louis XV avec des Reines-Marguerites.

Il est peu de plantes qui contribuent plus à l'ornement des parterres que la reine-marguerite. Cette plante si remarquable par la régularité de ses formes, le temps prolongé de sa floraison, l'éclat et la variété de ses couleurs, peut être cultivée en pots, dans les jardinières, en groupes, en lignes et en guirlandes. Cette astère est originaire de la Chine, et elle a été semée pour la première fois en Europe, en 1728, au Jardin-des-Plantes de Paris. Toutefois sa culture ne s'est répandue que vers la fin du sciècle dernier. Une circonstance toute particulière a contribué à la faire rechercher dans la décoration des jardins symétriques ou irréguliers. Cette circonstance est la surprise donnée à Louis XV, soupant dans le nouveau pavillon de Trianon, en septembre 1772, avec la comtesse de Du Barry, par le coup-d'œil brillant et vraiment enchanteur d'une inscription, portant à droite et à gauche de son chiffre, d'un côté *Vive le roi*, et de l'autre le *Bien-Aimé*. Ces lettres avaient deux mètres, et elles avaient été tracées sur un gradin au devant de l'orangerie, avec des reines-marguerites blanches sur un fond de reines-marguerites rouges et violettes mêlées, car le blanc est, en pareil cas, préférable à toutes les couleurs par son éclat, tant au déclin du jour, qu'aux lueurs nocturnes du clair de la lune, ou à la réverbération des lumières cachées. Ce fut certainement là, comme le fait remarquer Soulange-Bodin, qui a fait connaître cette fugitive inscription, le triomphe de cette élégante plante, de cette merveilleuse astère !

GUSTAVE HEUZÉ,
Secrétaire-Général.

Versailles. — Imp. de Montalant-Bougleux, 6, avenue de Sceaux.

Histoire de l'Emploi du Buis nain.

L'emploi du buis nain dans les jardins ne remonte pas à une époque très ancienne. C'est Claude Mollet, jardinier des rois Henri IV et Louis XIII, qui l'employa pour la première fois lorsqu'il créa en France, en 1582, un genre nouveau et tout particulier pour les parterres, d'après les dessins de Peyrac, grand architecte du roi. Son père avait été jardinier en chef du remarquable château d'Anet, alors le plus beau de France, et les jardins qu'il y créa lui valurent une grande réputation. *Il était consulté par plusieurs notables seigneurs qui lui fesoient l'honneur de le croire.* Ces jardins étaient si beaux, que la duchesse de Valentinois y venait la nuit respirer les parfums qui s'exhalaient du sein des plantes et des fleurs. C'est aussi dans ces magnifiques parterres, qui comportaient une grande quantité des fleurs les plus rares, qu'elle essuya, le 11 juillet 1559, les premières larmes qu'elle versa lorsque la reine Catherine de Médicis lui ordonna, le lendemain de la mort de Henri II, de quitter sur-le-champ la cour.

On peut regarder l'époque où vivait Claude Mollet comme l'origine des véritables parterres à compartiments et à broderies. Le parterre situé près du château de Versailles, au-dessus de l'Orangerie, offre un modèle de ce genre de décoration. Le buis dont il est planté imite sur la terre la broderie des étoffes. Le fond est sablé, afin de mieux détacher les feuilles et les rinceaux de la broderie, que l'on remplissait aussi autrefois de massifs ou d'enroulements de gazon. Voici comment Claude Mollet raconte et explique lui-même cette importante création : « Le temps passé, dit-il, il y a environ quarante à cinquante ans qu'il ne se fait plus que des petits compartiments dans chaque carré d'un jardin de diverses sortes de dessins, qui se représentent encore à présent au liure de *la Maison rustique* : mais parce

4

que, n'estant pas au pouuoir de celui qui les a inventez, de donner de l'instruction aux jardiniers de desseigner et planter comme il appartenoit..... Le sieur Du Peyrac prit la peine lui-mesme de faire des desseins et des pourtraicts de compartiments, pour me monstrer comme il falloit faire de beaux jardins; de telle manière qu'un seul jardin n'estoit et ne faisoit qu'un seul compartiment my-party par grandes voyales. Si bien que telles inventions paroissoient bien davantage que ce que feu mon père et les autres jardiniers avoient accoutumé de faire : ce sont les premiers parterres et compartiments en broderies qui ayent été faicts en France....

« En ce temps-là que j'ai commencé à faire les premiers compartiments en broderie, *le plant de buys estoit encore fort peu en usage*...; de façon que je faisois planter mes compartiments et broderies de plusieurs sortes de plants de jardin qui faisoient diversité des verts, mais d'autant que tels plants de jardin ne peuvent durer long-temps... Si bien que c'estoit une grande peine et despense de refaire et replanter les compartiments de trois ans en trois ans, qui m'a occasionné de faire rechercher des plants de buys, afin de n'estre en cette peine de refaire si souvent. Or, pour ce qu'il m'en falloit grande quantité, je fesois planter force botture de buys en pépinières, afin d'en avoir lorsque j'en aurois besoin; si bien qu'en peu de temps j'élevai de fort bon buys en telle quantité que j'en pouvois avoir affaire.

« En l'an 1595, le feu roy Henry-le-Grand me commanda de planter le jardin du chasteau neuf de Saint-Germain-en-Laye; si bien que je le fis planter tout de buys, et aussi le jardin de Monceaux, ensemble le petit jardin qui est sur l'estang du chasteau de Fontaine-Belleau; tous ces trois jardins furent plantez en la mesme année tout de buys, qui sont encore à présent en bonne forme. Et depuis, plusieurs seigneurs de qualité se sont uoulu

servir de plants de buys pour planter les jardins (1). »

Pendant long-temps la broderie faite avec le buis nain prit une grande faveur, et elle passa bien vite à l'étranger. Vander-Groen, qui publia en 1669 *le Jardinier hollandais*, dit qu'à cette époque on employait le *petit buis* pour faire des *lits* et *bandes de parterres* ou *ouvrages à buissons*. Malheureusement ces riches parterres perdirent un jour de leur délicatesse, et le buis fut remplacé par les mignardises, les staticées, les pâquerettes, etc., plantes qui unissent à une verdure agréable et à des nuances variées le mérite de se couvrir de fleurs à certaines saisons, et de parfumer l'air de leur odeur. On doit regretter vivement cette transformation. Si les parterres modernes permettent de mieux disposer les fleurs; il faut reconnaître que l'art de créer ces arabesques, ces guillochis, ces écussons, chiffres et devises si riches d'élégance, est d'origine française. C'est Jacques Boyceau, sieur de La Baraudière, intendant des Jardins du roi Louis XIII, qui l'avait introduit dans les jardins. Les principes d'après lesquels il dessinait les parterres ont été publiés par son neveu en 1638, et il les a exposés en artiste, en jardinier et en grand seigneur. Cet ouvrage est accompagné de planches nombreuses où les parterres, alors célèbres, de Saint-Germain-en-Laye et de l'ancien Versailles sont représentés dans toute leur magnificence; il a pour titre : *Traité de Jardinage selon les raisons de la Nature et de l'Art*.

Si les fleurs que nous multiplions dans les jardins s'opposent aujourd'hui à l'adoption des riches dessins de Jacques Boyceau et de Claude Mollet, dont plusieurs représentent la forme et la magnificence d'un riche tapis de Turquie, je crois qu'il est possible de créer des corbeilles, des plates-bandes moins régulières et symétriques que celles que l'on adopte généralement dans les jardins. Ferrari a donné,

(1) *Théâtre des Plants et Jardinages*, 1652, chap. 33.

en 1632, dans sa *Flora*, des dessins dignes d'être médités, et d'offrir, une fois bien plantés, les plus riches parures, les parterres les plus élégants. Ces dessins exigent l'emploi du buis nain pour bordure.

GUSTAVE HEUZÉ.

Nouvelle Campanule à fleurs doubles.

Depuis quelques années on cultive dans les jardins, sous les noms de *Campanula rhomboïdea* et *linifolia*, une jolie petite Campanule à fleurs doubles variété de la *Campanula rotundifolia*, que l'on rencontre communément dans nos campagnes.

C'est une plante vivace, à racine un peu charnue et pivotante; les feuilles radicales sont très variables; elles sont étroites ou linéaires, presque sessiles, longues de 0m 04 à 0m 05, lancéolées, pétiolées, ou à limbe arrondi, crénelé sur les bords. Les tiges de cette variété, plus droites que celles du type, s'élèvent de 0m 35 à 0m 45; elles sont légèrement anguleuses, glabres, de couleur verte et d'un brun pourpré du côté du soleil, et très rameuses. Les rameaux sont alternes, filiformes, minces, munis dans leur longueur de quelques feuilles linéaires, sessiles, longues de 0m 02 à 0m 05, à la base desquelles se développent d'autres petits rameaux longs de 0m 02 à 0m 05, assez rapprochés les uns des autres vers l'extrémité des tiges, et se terminant par un assez grand nombre de fleurs qui forment de jolies panicules de petites fleurs bleu-foncé très doubles. Le calice est glabre et les divisions très fines. Elle fleurit en pleine terre depuis le mois de juin jusqu'à la fin d'octobre.

Cette charmante plante vivace paraît avoir été introduite dans nos jardins vers 1847 par M. Verdier père, qui la reçut à cette époque de l'établissement de M. J. Rinz, de Francfort-sur-le-Mein. M. Pelé en rapporta aussi de la Belgique, et on la cultive au Muséum d'Histoire naturelle depuis 1848.

Au mois d'août dernier, j'en ai vu une platebande entière chez M. Bertin, horticulteur à Versailles. Elles avaient les tiges dressées sur des tuteurs, et formaient autant de petites colonnes qui produisaient beaucoup d'effet. La terre où elles étaient plantées est argilo-siliceuse et un peu fraîche.

M. Bertin envoya, le 10 septembre de l'an dernier, un pied de cette jolie campanule, cultivé en pot, à l'Exposition de la Société centrale d'Horticulture, où elle attirait l'attention des amateurs par sa forme pyramidale, la délicatesse de ses rameaux et ses nombreuses fleurs bleues.

Cette plante ne produit pas de graines; on la multiplie par éclat de sa touffe, et mieux encore par ses racines que l'on sépare de la souche et puis du collet, que l'on coupe ensuite horizontalement par petits tronçons de 0^m 02 à 0^m 03 de long, pour les planter, le petit bout en bas, dans un vaste rempli de terre meuble et fine que l'on foule un peu. Il faut avoir soin, en plantant les racines, de ne pas couvrir de terre l'aire de la coupe, c'est-à-dire que le gros bout doit se trouver au niveau de la terre, car c'est à la partie supérieure de cette section et sur le bord de ce petit tronçon de racine que se développent les jeunes bourgeons. Les boutures faites, on place les pots à mi-ombre en les couvrant d'une cloche ou d'un châssis. On peut aussi les faire en pleine terre meuble et bien préparée, et les couvrir de même. Il ne faut pas manquer de visiter souvent les boutures, rechercher et détruire les limaces et les limaçons qui sont avides de ces jeunes bourgeons, les bassiner de temps en temps, mais avec beaucoup de ménagement, leur donner de l'air lorsqu'elles sont suffisamment enracinées, les séparer pour les planter une à une, soit en pots, soit en pépinière, dans une terre bien ameublie, afin qu'elles prennent plus de nourriture et se développent avec plus de vigueur.

L'époque la plus favorable pour multiplier cette

plante est le printemps (mars et avril), ou bien l'automne (septembre); passé ce temps, elle est susceptible de fondre pendant l'hiver.

Cette plante, soutenue, comme je viens de le dire, par des tuteurs, forme de jolies petites pyramides coniques; on peut également la palisser sur un treillage, et en la pinçant souvent, pour en former des touffes élégantes par la ténuité de ses rameaux et de son feuillage, et sur-tout par ses nombreuses fleurs qui produisent un buisson charmant par sa légèreté.

PÉPIN,
Chef des Cultures au Jardin-des-Plantes de Paris, Correspondant de la Société.

Roses nouvelles collectionnées à La Celle-Saint-Cloud.

Les Roses sont aujourd'hui très nombreuses, et un grand nombre de celles que l'on conserve dans les jardins sont remarquables à plus d'un titre. Nonobstant, on sème chaque année, et cela dans le but d'obtenir des Roses plus parfaites de formes, plus riches de coloris. Les nouveautés méritantes sont dignes de figurer à côté des variétés anciennes les plus belles. Au nombre des horticulteurs qui collectionnent ces plantes si dignes d'attirer l'attention par le délicieux parfum qu'elles répandent, on doit citer, à Versailles, M. Bertin et M. Margat jeune. Leurs collections sont dignes, sous tous les rapports, d'être examinées par les vrais amateurs: elles renferment des plantes de premier choix.

J'ai vu avec un intérêt non moins grand la collection de M. Thuilleaux fils, pépiniériste à La Celle-Saint-Cloud, près Bougival (Seine-et-Oise). Il faut aimer les Roses, ces reines de nos jardins que le bon roi René d'Anjou a introduites en France, pour leur accorder des soins aussi constants que ceux que leur donne ce jeune et habile horticulteur. Sa col-

lection renferme les variétés nouvellement répandues dans le commerce, et nos vieilles et excellentes conquêtes. Il est difficile de rencontrer une culture de Roses mieux conduite; elle est digne de faire envie aux plus habiles pépiniéristes de notre département. Chaque églantier est choisi avec soin avant d'être planté, et il n'est greffé que lorsqu'il offre deux ou trois pousses. C'est en agissant ainsi que M. Thuilleaux fils parvient chaque année à obtenir des sujets droits, sains et vigoureux, et offrant une tête bien faite. Voici les variétés nouvelles parmi les hybrides remontantes et Portland que j'ai notées au printemps dernier, à l'époque de leur première floraison.

Baronne Hallez de Claparède. — Bois vigoureux; aiguillons rougeâtres, nombreux, très acérés et droits; feuilles à cinq grandes folioles vert foncé; fleur moyenne, très pleine; coloris cerise pourpre. Cette belle variété a quelque chose de la Rose cent-feuilles.

Belle Américaine. — Bois moyen; aiguillons moyens et peu nombreux; feuilles à trois folioles moyennes; fleur gracieuse de forme, rouge-clair admirable; odeur très suave. Variété très élégante.

Béranger. — Bois assez fort; aiguillons peu développés, mais nombreux; feuilles à trois folioles très remarquables par leur couleur sombre; fleur bien faite, coloris rose-vif, odeur délicieuse; très belle Rose.

Caroline de Sansal (Desprez). — Bois très fort; aiguillons très petits, acérés et rougeâtres; feuilles de cinq à sept folioles très développées; fleurs très larges et très pleines, coloris rose à l'intérieur et presque blanc au pourtour, cœur légèrement incarnat, odeur très suave. Variété très remarquable.

Célina Dubos. — Bois vigoureux; aiguillons rares; feuilles à cinq folioles d'un beau vert; fleur moyenne, rosée intérieurement, blanche en dessous; parfum très agréable. Jolie variété.

Charles Laboissière (Granger). — Bois très vigoureux ; aiguillons très gros, mais rares ; feuilles à trois folioles très grandes et d'un vert sombre ; fleurs très larges, pleines, avec des pétales dans un désordre parfait, coloris rouge-cerise brillant, odeur suave. Magnifique plante ayant du rapport avec les îles Bourbon.

Comte Bobrinski. — Bois moyen ; aiguillons peu nombreux, mais très acérés ; folioles des feuilles très dentées ; fleur très belle, ouverte, assez pleine ; coloris rouge-vif très beau ; cœur un peu moins foncé. Cette variété se rapproche des îles Bourbon.

Etendard de Marengo. — Bois vigoureux ; aiguillons très rares ; feuilles à six folioles ; beau feuillage vert-foncé ; fleurs très bien faite, s'ouvrant bien ; coloris rouge-vif velouté ; pétales roses en dessous. Belle variété.

Général Cavaignac (Margottin). — Bois développé ; aiguillons nombreux, blanchâtres et acérés ; feuilles à trois folioles, vert-foncé ; fleur admirable de forme, bien cupulée et pleine ; rose foncé très brillant. Très belle variété.

Général Changarnier. — Bois vigoureux ; aiguillons rougeâtres et acérés ; feuillage vert-clair ; fleur grande, ouverte, un peu dégarnie au centre ; rose-violet ou lie de vin. Belle plante.

Génie de Chateaubriand. — Bois très vigoureux ; aiguillons très rares ; feuilles à cinq folioles moyennes, vert très joli ; fleur désordonnée, grande, avec des pétales très bien disposés ; rose-cerise-carminé passant au rose-lilas en dessous ; boutons nombreux ; odeur un peu faible, mais agréable.

Gloire d'Angers. — Bois assez fort ; aiguillons rares ; feuillage moyen, vert-clair ; fleurs très bien faites, s'ouvrant parfaitement, bonne grandeur ; pétales très nombreux et admirablement bien chiffonnées ; coloris rose-carminé, d'une fraîcheur charmante ; odeur suave.

Madame Lamoricière (Portemer). — Bois assez

fort; aiguillons moyens, assez nombreux, aigus; feuilles étroites à cinq folioles; fleurs comme festonnées, pleines d'élégance; coloris rose-vif; pétales légèrement roses en dessous; odeur légère de géranium et de rose. Belle variété.

MARGUERITE D'ANJOU. — Bois vigoureux, presque sans aiguillons; feuilles à trois folioles, d'un très beau vert, fleur moyenne, bien faite; pétales chiffonnés au centre; coloris rose très vif; odeur prononcée et très agréable. Charmante variété.

NOÉMIE. — Bois moyen; aiguillons pointus, mais peu nombreux; feuille moyenne à trois folioles; fleurs cupulées, assez grandes; coloris rose-vif, très frais.

PIE IX (Vibert). — Bois assez gros; aiguillons pour ainsi dire nuls; pousse rougeâtre; feuilles à cinq folioles d'un vert-foncé; fleurs régulières, pleines, larges; color i incarnat-cramoisi. Variété floribonde et excellente.

REINE MATHILDE. — Bois moyen; aiguillons petits, acérés; feuilles à cinq grandes folioles, vert-sombre; fleurs moyennes, pleines, bien ouvertes; coloris rose-tendre admirable.

REINE DES FLEURS. — Bois vigoureux; aiguillons un peu développés; feuilles à trois folioles, assez grandes; fleurs très pleines, bien faites, moyenne grandeur; rose-carné très distingué à bords moins foncés. Jolie variété.

SIDONIE. — Bois très vigoureux et très épineux; feuilles à sept folioles, vert-foncé; fleurs très grandes; pétales très tourbillonnés; coloris rose-foncé; odeur peu sensible. Belle variété floribonde.

SOLEIL D'AUSTERLITZ. — Bois vigoureux; aiguillons assez nombreux, acérés et inclinés; feuillage moyen, vert très beau; fleurs grandes, régulières, bien faites; coloris rouge-carmin-foncé; odeur agréable. Variété élégante et très floribonde.

Ces vingt variétés sont encore en pleine fleur en ce moment (23 septembre). En les examinant de

nouveau, je suis resté convaincu qu'elles sont vraiment dignes, sous tous les rapports, d'être multipliées. M. Tuilleaux fils doit être bien heureux de propager des plantes aussi élégantes. Si ces Roses ont été obtenues dans ces dernières années, il est permis néanmoins de les regarder comme nouvelles. C'est qu'on ne les rencontre pas encore dans tous les jardins.

GUSTAVE HEUZÉ.

Semis fait avec des graines envoyées de Chine.

Parmi les graines venant de la Chine, parvenues à la Société par l'entremise du savant M. Jomard, un certain nombre m'ont été confiées pour les cultiver dans ma campagne de Montigny. J'éprouve le regret que mes soins et ceux de mon jardinier, fort soigneux et fort intelligent, aient été sans succès pour le plus grand nombre.

N'avons-nous pas suivi de bonnes méthodes? Les semences étaient-elles pour la plupart trop anciennes? Le climat et les intempéries de cette année ont-ils nuit à la végétation? Malgré l'usage des couches ou de la serre, presque rien n'a prospéré.

Une espèce de chou avait levé; mais les jeunes plantes repiquées ont langui, se sont arrêtées dans leur développement et ont péri avant qu'il m'ait été possible de les caractériser.

J'ai également semé des pastèques dont le fruit est parvenu à maturité, sans offrir aucune particularité.

La seule plante vraiment remarquable qui m'ait offert une culture facile et une végétation vigoureuse, est une malvacée que l'on connaît sous le nom de

SIDA ABUTILON, LIN.

Cette plante est annuelle et s'élève à la hauteur

de 1 m. 50 environ. Sa tige est droite, cylindrique, peu rameuse, et d'une belle couleur verte; ses feuilles sont pétiolées, grandes, cordiformes et comme veloutées. Les fleurs manquent d'involucre, elles sont axillaires et présentent un calice à cinq divisions et souvent en cupule; une corolle à cinq pétales d'un beau jaune orange. Le fruit est gros et forme une capsule dont les loges deviennent autant de coques monospermes qui se détachent à leur maturité.

Cette malvacée est cultivée en Chine depuis fort long-temps, où elle fournit une filasse avec laquelle on fait des cordes recherchées à raison de leur bon marché. Cette filasse se prépare comme celle du chanvre.

Suivant les observations faites en Chine en 1816 et 1817 par le docteur Abel, les Chinois cultivent cette plante dans le nord de leur province, partie sujette à toutes les rigueurs d'un hiver européen, et ils lui donnent le nom de *Ma*. Le tissu que l'on fabrique avec elle est connu sous le nom de *hia-pou*, tissu d'été; les Anglais l'ont improprement appelé *grass-cloth*.

Au dire de Linné, l'abutilon croît en Helvétie, en Sibérie et dans les Indes-Orientales. Elle est naturalisée dans plusieurs jardins du Midi de la France, où elle se propage sans culture. Cavanille, botaniste espagnol distingué, a fait à Paris des expériences très intéressantes sur la force comparée de ses fibres avec celles du chanvre ordinaire. Ces essais, dont les résultats ont été lus à l'Académie des Sciences, le 1.er février 1786, et imprimés la même année dans le *Journal de Physique*, n'ont pas été très satisfaisants. Toutefois, Cavanille attribue l'infériorité de la force des cordes d'abutilon à deux causes principales; la première à ce que les plantes dont il a tiré la filasse qui les composaient n'étaient pas parvenues à un point de maturité convenable; et la seconde à ce qu'il a laissé rouir pendant trop long-

temps les tiges de ces plantes, ce qui a contribué à leur donner moins de souplesse et de force. Comme ces essais n'ont pas été répétés depuis Cavanille, je chercherai, l'an prochain, à m'assurer par des expériences comparatives, si réellement la filasse de cette malvacée est inférieure, par sa qualité et sa durée, à celle de notre chanvre commun. La Société jugera, par les échantillons que j'ai l'honneur de lui soumettre, que je suis en droit de conserver l'espérance que la filasse de cette espèce d'abutilon est susceptible d'être employée en France avec autant de succès qu'en Chine.

Jusqu'à ce jour, on n'a point cherché à l'introduire dans la grande culture. Cela tient probablement aux résultats obtenus et publiés par Cavanille.

On a proposé cette plante pour orner les jardins paysagers. Bory-Saint-Vincent, qui l'a observée à l'Ile-de-France, rapporte que les fleurs de chacune des nombreuses espèces d'abutilon qui y croissent s'ouvraient à une époque fixe de la journée, et qu'il n'y avait pas de moments, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, où on ne pût indiquer l'heure exacte de la journée.

BOULLAY.

Fruits artificiels exécutés d'après un procédé nouveau.

Dans une des dernières séances, M. Hardy, vice-président, présentait à la Société des fruits artificiels exécutés par M. Lédion, rue d'Enfer, 54, à Paris. Ces fruits, que leur inventeur propose pour remplacer les fruits en cire, ont une ressemblance complète avec les fruits naturels. M. Hardy, directeur de la pépinière du Luxembourg, qui a mêlé à des poires et des pommes conservées, des poires et des pommes exécutées par M. Lédion, a constaté qu'il était très difficile de les reconnaître. Ce fait est tout en faveur de cette ingénieuse imitation.

Les fruits artificiels faits en cire sont légers, fragiles, et, avec le temps, ils perdent les nuances qui leur ont été données. M. Lédion emploie une matière plus solide et plus durable, le carton pierre. Il en résulte que ses fruits ont une grande dureté, un poids à peu près analogue à celui des fruits naturels. Mais ces avantages ne sont pas les seuls qu'on puisse signaler. La matière qui sert au moulage a la propriété de conserver le coloris qu'on lui donne, et de ne point se briser, s'écailler quand on la laisse tomber; elle peut aussi rester exposée au soleil et à la pluie. Lorsqu'un fruit est couvert de poussière ou de boue, on peut facilement le nettoyer à l'aide d'une brosse. Le lavage n'altère en rien son coloris et même son duvet ou velouté. La seule précaution à prendre est de le faire sécher avec rapidité et d'une manière parfaite.

Le prix de ces fruits n'est pas très élevé. Une poire ou une pomme, ou une pêche vaut de 1 fr. 50 à 2 fr., selon le volume des fruits ou les difficultés qu'ils ont présentés lors de leur exécution. Les cerises, les prunes, etc., ont une valeur moindre.

Cette précieuse découverte est appelée à rendre de grands services à l'horticulture. Tout porte à croire qu'un jour viendra où tous les pépiniéristes possèderont une collection de tous les fruits des arbres fruitiers qu'ils multiplient. Alors les acheteurs pourront connaître exactement les formes, la grosseur, la coloration des fruits qu'ils auront l'intention de posséder.

Il faut savoir gré à M. Lédion de l'habileté, de la persévérance dont il a fait preuve dans les essais auxquels il s'est livré pendant six années. Les résultats remarquables qu'il a obtenus prouvent que le talent, soutenu par une volonté ferme, parvient toujours à vaincre les obstacles les plus difficiles. Ce n'est point exagérer que de dire qu'il a poussé la reproduction artificielle des pommes et des poires à la perfection la plus grande. C'est en examinant les

fruits, qu'il exécute en véritable artiste, qu'on reste convaincu de leur complète exactitude ; ils sont aussi parfaits de forme, de volume, de poids même que leurs couleurs sont inaltérables et vraies.

GUSTAVE HEUZÉ.

Sapin Pinsapo. — *Abies Pinsapo.*

On remarquait à la dernière Exposition florale de la Société nationale d'Horticulture de la Seine, un magnifique *Abies Pinsapo*, exposé par M. Rémond, horticulteur, rue Saint-Charles, 10, à Versailles. La beauté de ce sujet a engagé le jury à lui décerner un premier prix.

Ce Sapin n'est connu que depuis quelques années. Un jour, un botaniste de Genève trouva dans les Pyrénées une branche coupée provenant d'un arbre vert résineux. Frappé de l'aspect singulier des feuilles de cette branche, il résolut de trouver l'arbre sur lequel elle avait été enlevée. Après bien des excursions, il découvrit cet arbre formant une petite forêt dans les montagnes du royaume de Grenade, connues sous les noms de la *Sierra Bermcja*, la *Sierra de la Nieve*. C'est en 1837 que M. E. Boissier fit cette découverte. Les arbres qu'il trouva réunis dans les montagnes du midi de l'Espagne avaient de 20 à 25 mètres de hauteur.

L'*Abies Pinsapo* a très bien réussi jusqu'à ce jour dans les plantations. Il est vigoureux et rustique, et ne craint pas les hivers. C'est un arbre remarquable par son port et sa forme plus cylindrique que pyramidale. Toutefois il a besoin d'être dirigé pendant sa jeunesse. Abandonné à lui-même, il devient rabougri. C'est pourquoi il faut lui enlever, quand il est jeune, quelques couronnes inférieures. En général, il ne commence à bien végéter qu'à l'âge de cinq à six ans. Les pieds les plus beaux que l'on connaisse sous le climat de Paris sont situés à Ver-

rières, dans la propriéré de M. Vilmorin fils, et à Paris, au Jardin des Plantes.

Cet arbre résineux demande une terre franche, un sol un peu frais. L'exposition du nord paraît mieux lui convenir que les autres.

Tout porte à croire que ce Sapin, que Lapérouse avait rencontré dans les Pyrénées espagnoles, mais qui est resté inconnu jusqu'au moment où M. Boissier l'a de nouveau découvert, appartiendra un jour à la classe des arbres verts qu'il faut propager comme arbres forestiers. M. Vilmorin a fait venir en 1837, 1844 et 1850, des montagnes de l'Andalousie, des graines qu'il a livrées au commerce, et qui ont permis de posséder les sujets qui fixent chaque jour, par leur bel aspect, leurs feuilles planes, hérissées et terminées en pointe scarieuse, l'attention des hommes qui encouragent les découvertes horticoles qui peuvent avoir une grande utilité.

GUSTAVE HEUZÉ.

Melon de Chypre.

M. Saigne, maraîcher, rue de la Bonne-Aventure, 39, à Versailles, présentait le 2 septembre dernier, à la Société, quelques melons provenant de la variété dite *Melon de Chypre*. Cette variété appartient à la section des melons brodés. Ses fruits sont pyriformes, unis ; leur écorce est jaune d'un côté et verte de l'autre. Quant à leur chair, qui est excellente et parfumée, elle est jaune.

Le melon de Chypre ne donne pas des fruits très développés ; mais à cause de ses qualités alimentaires et sur-tout des avantages qu'il possède, ceux de convenir parfaitement pour les semis tardifs et d'être très peu délicat, il mérite d'être cultivé dans tous les jardins légumiers. C'est avec raison qu'il a été classé parmi les variétés que l'on peut cultiver en pleine terre. Dans les années où la température se main-

tient élevée pendant l'été, ses fruits sont sucrés et délicats. Leur culture est semblable à celle du melon de Honfleur, du melon maraîcher.

GUSTAVE HEUZÉ.

Cytise (faux-ébénier remontant.)

Le Cytise aubours ou faux-ébénier (*Cytisus Laburnum*, L.), si remarquable par son port, l'élégance de son feuillage et la belle couleur d'or de ses grappes pendantes, ne fleurit que pendant le mois de mai. M. Bertin, horticulteur à Versailles, a obtenu, il y a quelques années, une variété de cette espèce, qui est remontante et qui se couvre de nouveau de fleurs abondantes vers la fin de septembre. Ce Cytise bifère (*Cytisus Laburnum biferum*) produit en ce moment (27 septembre) un effet charmant. On sait qu'à cette époque les arbres offrent généralement peu de fleurs. Les grappes de cette variété sont bien fournies, bien pendantes; et, comme celles qui apparaissent au printemps, elles ont de l'odeur et flottent avec élégance au gré des vents. Ce Cytise est bien une vraie variété. M. Bertin le propage avec succès par greffe, marcotte et bouture.

Comme le Cytise commun, cette variété n'est pas difficile sur la nature du sol. Toutefois, pour obtenir une floraison abondante en automne, il importe de le planter dans une terre qui ne craigne pas sensiblement les sécheresses intempestives et prolongées. J'ai lieu d'espérer que ce Cytise, très peu connu jusqu'à ce jour, prendra bientôt le rang qu'il doit occuper dans les parcs et les jardins.

GUSTAVE HEUZÉ.

VERSAILLES. — IMP. DE MONTALANT-BOUGLEUX, 6, AV. DE SCEAUX.

RAPPORT

Sur l'Exposition de la Société Nationale d'Horticulture de la Seine.

Délégué par la Société pour faire partie du jury de l'exposition automnale de la Société Nationale de Paris, je me dois à moi-même de lui faire connaître les couronnes remportées par ses membres.

Cette exposition avait été créée sous une tente dans les Champs-Elysées, et elle présentait un coup-d'œil vraiment féérique, un séduisant panorama. Toutes les plantes étaient disposées en corbeilles, en massifs, avec un succès tel, qu'elles éblouissaient la vue des mille nuances de leurs fleurs si variées. Aussi la foule se portait-elle avec une satisfaction mêlée de désirs et d'admiration devant toutes ces richesses accumulées avec tant d'art et obtenues par des travaux si persévérants et si louables.

M. *Pescatore* avait exposé une partie de ses plus belles plantes. Au nombre de celles qui captivaient le plus la curiosité, je dois citer le *Bilbergia rosea*, dont les fleurs roses retombent avec une grâce charmante ; le *Saccolabium guttatum album*, si remarquable par ses longues grappes roses d'une délicatesse exquise, le *Mouranta sanguinea* et ses fleurs aux éclats de Bengale. Toutes ces plantes à fleurs si gracieuses se mariaient parfaitement avec les fleurs si originales, si bizarres du *Curcuma roscœana*, de l'*Angrœcum superbum*, avec les grandes fleurs jaunes de l'*Allamanda Parayensis*, et sa belle collection de plantes remarquables par leur feuillage. M. *Pescatore* a obtenu six premiers prix et la médaille d'or de la Société. Ce succès fait honneur à notre honorable et très habile collègue, M. *Luddmann*, qui dirige avec tant de soins et de succès les serres de la Celle-Saint-Cloud.

A côté de ces végétaux de serres chaudes, on distinguait les *Reines-Marguerites* de M. *Truffaut*

père; ces fleurs annuelles formaient une vaste corbeille, située au milieu de l'abside de la tente, et elles préoccupaient à bon droit l'attention publique. Comme elles montraient avec fierté leurs larges pétales roses, lilas, blancs, violets, etc. Comme les dames souriaient à leur magnifique forme, à leurs couleurs si fraîches et si pures! Il est impossible de voir des plantes plus parfaites. Décidément M. *Truffaut père* est un vainqueur sans rivaux; aussi le jury lui a-t-il décerné le premier prix.

M. *Truffaut fils* avait exposé des *Glaïeuls* nouveaux. Leurs fleurs étaient d'une fraîcheur, d'une délicatesse exquise, et plusieurs d'entre elles surpassaient, par leurs coloris éblouissants, leurs brillantes macules, toutes les plus belles variétés connues jusqu'à ce jour. Le jury a accordé à ces beaux Glaïeuls une grande médaille. Le public a ratifié mille fois ce jugement!

En entrant sous la tente où s'étalaient tous les trésors de la flore d'automne, on admirait un magnifique *Abies pinsapo* extrait des pépinières de M. *Rémond*. Quand on réfléchissait à sa vigueur, au développement qu'il a pris depuis deux années, on était en droit d'espérer de le voir croître en France avec autant de succès que dans sa contrée native (1). Le jury a bien fait d'accorder à M. Rémond un premier prix.

A une faible distance des magnifiques corbeilles de fruits exposés par M. Pescatore, on remarquait un beau pied de *Mahonia* couvert de fruits. M. *Bertin* n'avait point envoyé cet arbuste comme plante d'ornement; c'est comme arbre fruitier qu'il l'exposait, car il a eu l'heureuse pensée d'utiliser ses fruits comme on emploie ceux du groseillier. Les confitures qu'il avait envoyées ont été dégustées par le jury, et celui-ci les trouvant excellentes, lui a accordé une médaille.

(1) Voir page 66.

Si les horticulteurs, pour obtenir toutes ces richesses florales dont plusieurs d'entre elles embaumaient l'air des parfums les plus suaves et les plus exquis, ont dû faire preuve d'habileté et de persévérance, il faut reconnaître que les maraîchers n'ont fait naître les beaux produits qu'ils ont exposés, qu'après s'être imposé bien des peines et des fatigues. Honneur à la Société nationale d'Horticulture! elle a ouvert, cette année, les portes de son exposition aux produits des maraîchers avec un empressement des plus dignes. Cet accueil large témoigne qu'elle comprend combien elle se doit à elle-même d'honorer, de récompenser le maraîcher, le laborieux maraîcher qui, chaque alimente nos cités. Toute société qui ne craindra pas de salir son cothurne sur ces planches arrosées de tant de sueurs et fertilisées de tant d'engrais, devra indubitablement obtenir des succès analogues à ceux que vient de réaliser avec tant d'éclat la Société nationale!

Comme on s'arrêtait avec bonheur et délice devant les magnifiques lots de légumes qui ornaient si bien l'élégante fontaine du carré Ledoyen! A côté de tomates monstrueuses, on admirait de très beaux choufleurs, de magnifiques cardons, une jolie collection de pommes de terre variées, provenant des cultures si intelligentes de notre collègue M. *Godat*, le plus habile maraîcher de Montreuil, et auquel le jury a accordé un premier et un second prix. M. *Legeas fils* avait exposé une collection complète de pommes de terre et de patates. Le jury a été heureux de lui décerner une médaille. M. *Vilmorin fils*, l'un de nos correspondants, avait placé sous les yeux du public une collection de racines et de courges des plus curieuses et des plus complètes, Cette collection qu'aucune autre dans son genre ne peut surpasser, a obtenu la médaille d'or du Ministre de l'intérieur et de l'agriculture. Les visiteurs ont été satisfaits de cette victoire; c'est qu'ils tiennent à ce que l'on couronne le vrai mérite et sur-tout les cho-

ses qui peuvent éclairer bien des doutes et démasquer les mauvaises spéculations.

Je voudrais pouvoir mentionner ici tout ce qu'on admirait dans cette élégante exposition, mais je me vois forcé d'arrêter ce simple compte-rendu. Du reste, ces quelques lignes n'ont d'autre but que de proclamer de nouveau les véritables succès de la Société nationale d'Horticulture, qui fait chaque jour de si grands efforts pour vaincre les difficultés que présente le perfectionnement des plantes d'ornement et des végetaux utiles, et de constater que la ville de Versailles et la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise renferment des hommes capables de rivaliser avec les praticiens de Paris les plus instruits et les plus versés dans leur art !

J'ajouterai, toutefois, qu'il n'est plus permis de dire que les Anglais sont nos maîtres en horticulture. Si jusqu'à ce jour ils ont seuls possédé l'art de produire des plantes remarquables par leur développement extraordinaire, MM. Burel et Lanzeseur paraissent posséder leur secret, si l'on en juge par les fuschias et les héliotropes monstrueux qu'ils avaient exposés. Jamais le public de Paris n'a été à même d'admirer des plantes aussi belles, aussi volumineuses et couvertes de fleurs aussi abondantes. Le résultat obtenu par ces habiles horticulteurs tient évidemment du prodige. Combien il a fallu d'art, de patience pour obtenir des développements aussi fabuleux ! Il est hors de doute que ce succès fera naître une révolution dans la science horticole. Le jury a décerné à MM. Burel et Lanzeseur la médaille d'or des dames patronesses, et c'était justice.

Plusieurs de ces plantes monstrueuses sont en ce moment au château de Roquencourt, dans les serres de madame Furtado, l'une de nos dames patronesses les plus passionnées pour les fleurs et les plus aimables. C'est aux bons soins de M. Ruelle, jardinier en chef du fleuriste, qu'elles ont été confiées.

Gustave HEUZÉ,
Secrétaire-Général.

Notice sur la Culture du Gladiolus.

La culture des Glaïeuls en général est extrêmement simple, et si jusqu'alors les nombreux amateurs de ce beau genre ont hésité à l'entreprendre à cause des difficultés réputées insurmontables qu'elle rencontrait, j'espère les persuader qu'ils peuvent facilement réussir, et j'ose garantir à ceux qui voudront bien suivre mon procédé un succès complet. Dans ce but, je publie le moyen que je pratique depuis plusieurs années.

Il est très important de ne pas confondre les diverses espèces ou variétés de Glaïeuls, parce qu'elles entrent en végétation à des époques différentes, et doivent conséquemment être plantées à différentes époques ou saisons. Les espèces ou variétés que je cultive sont les suivantes :

GLADIOLUS {
cardinalis et varietés hybrides,
ramosus et variétés hybrides,
floribundus et variétés hybrides,
psiptacinus : les variérés Gandavensis et hybrides de Gandavensis.

§ I. — MULTIPLICATION PAR OIGNONS.

1.° *Culture en pleine terre des Gladiolus cardinalis et variétés hybrides.*

Cette tribu, la plus anciennement cultivée, est la plus riche en variétés, et la plus remarquable par les formes élégantes, les couleurs brillantes et variées de ses fleurs ; ces variétés veulent une terre légère bien amendée, c'est-à-dire anciennement fumée. Pour obtenir un tel sol, je fume la terre au printemps qui précède la plantation, avec du fumier de bouse de vaches, et autant que possible sans mélange d'urine ; et pour utiliser le terrain et enlever à la fumure son action vive et prononcée, influence que redoutent les Glaïeuls, je plante au printemps ou pendant l'été des fleurs annuelles peu voraces,

telles que Reines-Marguerites, Quarantaine, etc. Lorsque ces plantes ont terminé leur végétation, je laboure le terrain, que j'entretiens net de mauvaises herbes. Courant d'octobre, et mieux première quinzaine, je laboure de nouveau pour planter les oignons. Quand ce sol naturel, léger, auquel on doit donner la préférence, me fait défaut, ou quand il est trop compacte, j'en compose un très convenable à l'aide d'un tiers de terreau de feuilles bien consommées, un tiers de terre légère ou de sable végétal, et un tiers de terre de bruyère, telle qu'il m'est possible de l'avoir. Cette terre artificielle doit être bien mêlée à différentes reprises; lorsque ce mélange a été convenablement exécuté, je creuse une platebande à 16 centimètres, et je remplis cette cavité avec la terre artificielle préparée. C'est dans cette ferre, et dans le courant d'octobre que je plante les oignons. La distance à conserver entre ceux qui sont de force à fleurir l'année suivante, est de 13 centimètres entre les rangs, et 10 centimètres sur la ligne. Chaque oignon doit être placé à 4 centimètres de profondeur. Dans le mois de novembre, quand le froid commence à menacer, je les garantis de l'hiver par un simple coffre à melon recouvert d'un châssis. Le coffre doit être entouré de feuilles, de vieux fumier ou de terre, afin que les gelées, durant l'hiver, ne puissent agir sur la plantation. Pendant cette saison, pour chasser l'humidité qui se rencontre sous les châssis, je donne beaucoup d'air le jour et la nuit, si la température de l'atmosphère le permet, si le thermomètre ne descend pas au-dessous de zéro. Les Glaïeuls, aérés aussi souvent que possible pendant l'hiver, acquièrent plus de force, plus de rusticité, et peuvent supporter une gelée accidentelle et passagère de 1 à 2 degrés centigrades; car, il faut bien le remarquer, les châssis ne doivent pas servir à hâter la pousse des oignons, mais seulement à les protéger contre les pluies et les intempéries. Mais il faut avoir la

précaution de couvrir les châssis de paillassons ou de feuilles lorsque la gelée menace de devenir plus intense et plus prolongée; aussitôt que le temps le permet, je découvre et je donne de l'air. Dans les premiers jours du printemps, toutes les bulbes sont en pleine végétation. A cette époque, les oignons qui n'ont poussé que des racines pendant l'hiver, montrent leurs feuilles

A partir de ce moment, j'arrose selon le temps, de manière à entretenir la terre fraîche; je donne beaucoup d'air en élevant les châssis par derrière ou par devant, ou en les retirant entièrement pendant la journée si le temps le permet. Quand les tiges florales se sont développées, je redresse le long d'un tuteur celles qui se courbent, et quand les fleurs commencent à s'épanouir, je place au-dessus des plantes une toile à mailles claires afin de diminuer l'action trop vive du soleil. Au moyen de cette précaution la floraison continue pendant plus longtemps fraîche, vive et brillante. On peut, pour que ces fleurs produisent tout l'effet possible, enlever les coffres; de cette manière la plate-bande se confond avec le sol du parterre. Ainsi cultivés, les Glaïeuls végètent avec un plein succès, se multiplient très aisément, et produisent toujours des fleurs nombreuses et fort belles.

Dès que la floraison s'est terminée j'enlève la toile et je laisse les plantes à l'influence solaire, afin que les graines puissent mûrir complètement; je coupe les fruits des plantes dont je ne veux pas récolter les graines, car celles-ci nuisent beaucoup à l'avenir des oignons et souvent elles sont la cause qu'ils fleurissent mal l'année suivante. Lorsque les feuilles commencent à se faner ou à jaunir, je relève les oignons de terre pour qu'ils ne continuent pas à végéter. Cet arrêt dans la végétation est très important; si les oignons végètent de nouveau avant qu'ils aient été relevés, ils souffrent et fleurissent moins bien l'année suivante. Je les dépose dans un

lieu sec et bien aéré, à l'abri de toute humidité et des animaux nuisibles. Quand ils sont secs je les nettoie, et je sépare les caïeux qu'ils possèdent pour les planter de nouveau en octobre. Je cultive les caïeux de ces variétés *hybrides du cardinalis* comme les oignons à fleurs, mais je les plante par lignes espacées de 10 centimètres et sur lesquelles je place les caïeux de 2 à 4 centimètres selon leur force.

2.° *Culture en pots des Gladiolus cardinalis et variétés hybrides.*

Pour jouir d'une belle floraison, il faut planter les oignons dans le courant d'octobre, dans des pots de 20 centimètres de diamètre bien drainés et remplis de terre de bruyère sableuse. Chaque pot peut recevoir de cinq à sept oignons selon que ceux-ci sont plus ou moins gros; on recouvre chaque oignon de 3 centimètres de terre. Les pots doivent rester à l'air aussi long-temps que possible, et ils doivent être posés sur un lit de sable, afin que les vers ne puissent y pénétrer par les trous situés à leur partie inférieure. Quand les gelées commencent à apparaître on les rentre dans une orangerie, une serre tempérée, sous une bâche ou dans une chambre bien aérée et où il ne gèle pas. Il est essentiel, dans les premiers jours du printemps, lorsque les tiges commencent à sortir de terre, d'arroser les pots, de leur donner beaucoup d'air, et sur-tout de les approcher de la lumière. Comme la plupart des *variétés hybrides du cardinalis* produisent beaucoup de caïeux, il est utile, quand on tient plus à la floraison qu'à la multiplication, de les séparer de l'oignon mère aussitôt que possible; cette opération se fait en découvrant très légèrement la périphérie ou contour de l'oignon, à l'aide du doigt ou d'une petite spatule de bois.

Ainsi traités, les Glaïeuls montrent dans les premiers jours de juin, des gerbes de fleurs remarqua-

bles par leur développement et leur brillant coloris. Ces variétés sont celles qui se prêtent le plus facilement à ce genre de culture.

3.° *Culture en pleine terre du Gladiolus ramosus et ses variétés hybrides, et du Gladiolus floribundus et ses variétés hybrides.*

Les Glaïeuls les plus délicats et *hybrides*, issus du *ramosus* et du *cardinalis*, doivent être cultivés comme les variétés du cardinalis; il n'en est pas de même de la plupart des variétés appartenant aux *Gladiolus ramosus* et *floribundus*, il suffit de les planter dans le courant du mois de mars dans une terre légère, fumée et préparée comme pour les *hybrides de cardinalis*. La distance à conserver entre les oignons de force à fleurir est de 15 centimètres en tous sens pour les *hybrides de ramosus*, et de 18 à 20 centimètres pour les *ramosus* et *floribundus*. Chaque oignon doit être placé à une profondeur de 5 à 6 centimètres. A cette époque, on peut se dispenser de l'emploi de coffres ou de châssis; cependant la prudence exige, après la plantation, de couvrir la terre où les oignons ont été plantés, d'une couche de feuilles ou de fumier long, de 5 à 6 centimètres d'épaisseur; dès que les grands froids ne sont plus à craindre, on enlève cette couverture protectrice. Pendant la végétation, j'arrose selon le besoin. Les fleurs de ces Gladiolus n'apparaissent qu'en juillet et août; à l'automne, on relève les oignons et on les conserve dans un lieu sec et à l'abri des gelées.

4.° *Culture en pleine terre des Psiptacinus : variétés Gandavensis et hybrides de Gandavensis.*

Ces variétés, très rustiques et très vigoureuses, demandent une terre plus forte que les variétés de *floribundus* et *ramosus*; une bonne terre de potager bien fumée, même avec du fumier de cheval bien

consommé, leur convient ; elles ne redoutent que la terre trop argileuse ; en un mot, on peut les cultiver dans tous les terrains. La plantation se fait aussi au mois de mars, et avec les mêmes précautions que pour les *floribundus*. Les oignons de force à fleurir devront être espacés de 20 à 25 centimètres en tous sens. Pendant la végétation, il faut arroser copieusement, relever et rentrer les oignons à l'automne comme ceux des *floribundus*. Ce beau genre de plantes offre l'avantage d'une floraison très prolongée. Si on a le soin de planter séparément les oignons de grosseur différentes, les plus gros fleurissent en juillet, les moyens en août, et les plus petits de septembre en octobre.

§ II. — MULTIPLICATION DES GLAÏEULS PAR GRAINES.

Les Glaïeuls se multiplient aussi par graines ; les semis se font à froid aussitôt les graines récoltées, ou dans le courant du mois de janvier ou février, en pleine terre de bruyère, dans des coffres recouverts de châssis, afin que la gelée ne puisse pas les atteindre, et dans des pots ou terrines bien drainés et remplis de terre de bruyère tenue fraîche ; les graines ne doivent être recouvertes que de trois à quatre millimètres de terre. Les pots dans lesquels on a fait des semis doivent être placés en serre tempérée ou sous châssis. Lorque les plantes ont apparu, et que les rayons solaires sont trop vifs, je les ombre, je les bassine et je leur donne de l'air, afin qu'elles se fortifient. Quand, au mois de mai, la température est douce et assurée, j'enlève les châssis qui abritaient les semis de pleine terre, je dépote et je livre la potée de jeunes plantes à la pleine terre, afin que dès la première année elles puissent prendre tout le développement possible. Quand les feuilles commencent à jaunir, on relève avec soin les petits oignons et on les conserve aussi dans un bocal très sain et sec. En octobre, on les plante de nouveau en pleine terre à une distance proportionnée à leur

force; les soins à leur donner pendant l'hiver sont les mêmes que ceux que réclament les gros oignons. Dès la troisième année, la plupart des plantes commencent à fleurir.

C'est par le concours des semis qu'on parvient à obtenir des variétés nouvelles. Toutefois, lorsqu'on veut chercher à posséder des variétés plus belles, plus nombreuses, il faut recourir, autant que possible, à la fécondation artificielle. C'est en suivant les excellents conseils qu'a bien voulu me donner l'habile M. Souchet fils, de Fontainebleau, qui a été heureux d'obtenir le premier les plus belles variétés des *Gladiolus cardinalis*, *Gandavensis* et *floribundus*; c'est en fécondant artificiellement entre elles les variétés des plus beaux Glaïeuls nouveaux, que M. Souchet et moi, nous sommes arrivés à obtenir par leur développement, leur forme, leur port et leurs brillantes couleurs des variétés qui surpassent, j'ose le dire, tout ce que la Hollande et la Belgique ont livré au commerce jusqu'à ce jour.

TRUFFAUT Fils.

Versailles, le 20 octobre 1852.

Deutzia gracilis, Sieb.

En 1833, M. Siébold introduisait un charmant petit arbuste qu'il avait trouvé dans les vallées peu élevées du Japon. Cette plante appartient au genre Deutzia, et à cause de la disposition gracieuse de ses nombreuses fleurs blanches, on l'a désignée sous le nom de *Deutzia gracilis*.

Ce joli petit arbrisseau a été rangé par De Candolle dans les *Saxifragées*; mais M. Decaisne, dans ces derniers temps, l'a placé dans les *Philadelphées*. Ses tiges sont flexibles, effilées et généralement réfléchies. En mai et en juin, il se couvre d'une multitude de grappes axillaires, très gracieuses, formant d'élégantes panicules retombantes d'un beau blanc neigeux.

Cette charmante plante de salon a été mise dans

le commerce, en 1851, par M. Joseph Baumann, de Gand. M. Rémont, horticulteur, rue Saint-Charles, à Versailles, la cultive depuis cette époque avec beaucoup de succès. On la multiplie par séparation de pieds, au moyen de boutures faites à froid à l'air libre, ou à l'automne à l'aide de couches et de cloches. Au printemps dernier, M. Rémont la multipliait très aisément en faisant, vers la fin d'avril, des marcottes dans une bâche.

Le *Deutzia gracilis* est rustique et susceptible de s'élever à deux et trois mètres; mais il reste petit si on le cultive en pot. Il n'est pas difficile sur le choix du terrain; cependant il végète mieux dans un sol léger, meuble et frais. Forcé en serre, il fleurit durant l'hiver pendant plusieurs mois. Les jeunes pieds, ceux sur-tout qui proviennent des multiplications d'automne, demandent à être rentrés pendant les grands froids.

GUSTAVE HEUZÉ.

RAPPORT

Sur les travaux d'Horticulture de M. Picot Annette.

Depuis Nostradamus, de mystique mémoire, jusqu'à mademoiselle Lenormant, qui prédisait tant de choses, et voire même des empires, les hommes ont toujours été passionnés pour le merveilleux. Malgré les nombreux démentis apportés par les faits, leur goût pour lui n'a rien encore perdu de sa vivacité. Voici qu'un simple et honnête jardinier, qui, comme il le dit lui-même et l'a fait imprimer, *s'est cru initié à quelques secrets de la nature*, vient dernièrement d'exciter l'attention de ses confrères. D'abord il cause de la surprise, puis de l'admiration, puis ensuite il s'attire des critiques, et enfin, ce qui est très mal, il ne tarde pas à être en butte à la méchanceté. C'est la règle habituelle parmi les hom-

mes : la critique suit l'éloge, après l'engouement vient le dénigrement. Si encore on s'arrêtait là! mais les mauvais sentiments se traduisent trop souvent en actes lâchement criminels. L'horticulteur dont j'ai l'honneur de vous entretenir en a été une des victimes. Il a vu sciés par le pied des arbres tous venus; et ceux qui se sont rendus coupables de ce triste méfait ne se doutaient certes pas qu'ils donnaient ainsi un témoignage, bien sauvage il est vrai, de la bonne éducation de ces arbres.

Je suis allé, Messieurs, à Aincourt, petite commune située entre Mantes et Magny (Seine-et-Oise), remplir la mission, dont vous m'avez chargé, de visiter les cultures de M. Picot Annette, et de tâcher de deviner sa mystérieuse méthode. Cet horticulteur m'a promené dans son jardin et dans quelques-uns de ses environs, et, contrairement à ce que j'aurai-pu croire, je n'y ai rien trouvé qui tînt du prodige. Je n'ai pas eu de peine à pénétrer dans les arcanes de la méthode de M. Picot Annette, car il n'en fait pas mystère, et ç'aurait été au surplus le secret de Polichinelle. Mais au défaut de merveilleux, de culture romantique, j'ai rencontré les procédés les plus classiques, employés avec art et intelligence. Le grand moyen de cet horticulteur, que quelques routiniers ont regardé comme prodigieux, consiste à tailler long les branches charpentières de ses arbres, et à rabattre fortement les branches fruitières; en tenant compte, bien entendu, de la nature du terrain et de la vigueur des sujets.

Quant à la *transfusion*, le grand mot employé par M. Picot Annette dans sa notice (1), c'est le passage de la sève d'un arbre en bonne santé dans un de même espèce qui languit ou est faible; c'est tout simplement une des nombreuses applications de la greffe. M. Picot Annette emploie ce moyen de *trans-*

(1) *Notice sur les Travaux d'Horticulture* de Picot Annette, brochure in-32, 1851, prix 25 centimes, chez l'auteur, à Aincourt (Seine-et-Oise).

fusion en plantant au-dessous d'une branche souffrante ou épuisée, un et même deux sujets, qu'il greffe ensuite sur cette branche, pour lui redonner la santé, par l'apport d'une sève jeune et vivifiante.

Ces moyens sont connus, et s'ils ont produit quelque retentissement dans la contrée de M. Picot Annette, c'est que la plupart des jardiniers, ne sortant guère du cercle de leurs travaux habituels, ne sont pas à même de connaître tous les perfectionnements dont les horticulteurs placés plus au centre des découvertes, comme vous, Messieurs, ne manquent pas d'acquérir promptement la connaissance. C'est en cela que les Sociétés d'Horticulture, toujours sur le *qui vive* des progrès, et empressées de les élaborer et de les divulguer, sont appelées à rendre de très grands services à la science horticole.

J'ajouterai, Messieurs, que M. Picot Annette est un praticien intelligent, zélé pour son art, et qui joint à l'imagination du théoricien la dextérité et la promptitude du travail manuel.

A. GUILLEMIN.

Histoire de l'Oranger dit le *Grand-Connétable*.

Le magnifique oranger que l'on admire dans l'Orangerie du palais de Versailles, a plus de 400 ans. Voici dans quelle circonstance il prit naissance : Un jour, au commencement du XIV.e siècle, Eléonore de Castille, qui fut mariée en 1375 à Charles III, roi de Navarre, mangeait au château de Pampelune, alors capitale du royaume de Navarre, une bigarade, petite orange dont la pulpe est pleine de jus acide et amer. Mais tout en réfléchissant aux moyens que son neveu avait employés pour l'assiéger dans le château de Roa et l'obliger à retourner vers son époux, elle dégustait ce fruit avec plaisir. La satisfaction qu'elle éprouva l'engagea sur l'heure à semer dans un pot les cinq pepins que renfermait cette orange. Ces graines levèrent

toutes, et les jeunes arbres reçurent, de la part d'Eléonore, des soins particuliers. Ces orangers ne furent pas séparés, et on les conserva dans la même caisse jusqu'en 1499 à Pampelune. C'est vers cette époque qu'ils devinrent la propriété de Catherine de Foix, sœur de Gaston, duc de Nemours, et femme de Jean III d'Albret, roi de Navarre. Lorsque ce dernier fait lâchement devant Ferdinand-le-Catholique, alors qu'il perdit la Haute-Navarre et ne conserva que le Béarn, Catherine, qui attachait un très grand prix aux cinq orangers élevés par les mains d'Eléonore de Castille, les envoya en présent à Anne de Bretagne, épouse du roi Louis XII. Ces arbres, qui étaient regardés par Catherine comme des *objets rares et précieux*, furent les premiers orangers qui végétèrent dans la région septentrionale de la France. Plus tard, la caisse et ses orangers devint la propriété du connétable de Bourbon, qui la fit placer dans son château de Chantelle, situé dans le Bourbonnais. Toutefois, lorsque la reine-mère, Louise de Savoie, dont il avait méprisé l'amour, parce qu'il la trouvait trop âgée, qu'il constatait qu'elle avait perdu sa beauté merveilleuse, et qu'il se rappelait qu'elle lui avait refusé la main de sa charmante fille Marguerite, le fit dépouiller de ses biens, il quitta la France et alla offrir ses services à Charles-Quint. Après le siége de Rome, en 1531, les duchés de Bourbonnais et de Châtellerault qui formaient l'apanage du connétable, qui fut tué en montant le premier à l'assaut de cette capitale, furent réunis à la couronne de France. François I.er profita de cette circonstance pour faire enlever la caisse, avec les arbres, de Chantelle-le-Château, et l'employer à l'ornement de son *manoir* de Fontainebleau. Dans l'inventaire des biens confisqués en 1552 au connétable, par ordre de la fille de Philippe, duc de Savoie, la veuve de Charles d'Orléans, duc d'Angoulême, on remarque dans un article par-

ticulier les mots suivants : *oranger sur cinq branches, venant de Pampelune*. Cet oranger fut catalogué à Fontainebleau sous le nom de *Grand-Connétable*. Lorsque Louis XIV eut achevé Versailles et terminé la belle Orangerie que nous admirons chaque jour, il donna des ordres pour que les orangers de toutes les résidences vinssent à Versailles. C'est en 1684 que le Grand-Connétable, que l'on a aussi désigné depuis sous les noms de *Grand-Bourbon, François I.er*, y fut apporté.

Ce Bigaradier exemplaire provient-il d'une seule des graines confiées à la terre par la jolie main de Catherine de Foix, ou résulte-t-il de la réunion des cinq plantes qu'elle fut heureuse de voir se développer? Cette question a été, jusqu'à ce jour, le sujet de bien des controverses. Toutefois on constate, quand on examine avec attention ce bel oranger, qu'il présente réellement cinq branches, mais on reconnaît aussi que l'un des quatre pieds qui se sont soudés, en se greffant à leur base, par approche, offre une bifurcation. Qu'est devenu le cinquième pied ? Cette question restera probablement toujours sans réponse. En somme, ce Bigaradier offre deux parties bien distinctes : l'une d'elles forme un tronc composé de trois branches intimement soudées; l'autre est séparée de celle-ci et constitue une division spéciale de l'arbre. La soudure des quatre pieds est trop évidente pour qu'elle soit un instant le sujet d'un doute.

Par une particularité très remarquable, ce doyen des orangers a été confié aux soins des Lemoine qui se succédèrent de père en fils, depuis 1624 jusqu'à 1833. Cette honorable famille a été remplaée à cette dernière époque, par M. Lampérière, qui est mort il y a quelques semaines. Aujourd'hui l'Orangerie de Versailles est sous la direction de M. Gondouin.

Gustave HEUZÉ,
Secrétaire-Général.

Versailles. — Imp. de Montalant-Bougleux, 6, avenue de Sceaux.

Du Lilium Fulgens Morr. et de ses variétés.

En 1833, on admirait dans le jardin botanique de Gand une belle espèce de Lis introduite en Belgique par M. Von Siebold, et désignée depuis sous le nom de *Lilium atrosanguineum*, var. *β*, *atrosanguineum*, Sieb.

Cette espèce, décrite par M. Morren sous le nom le *L. Fulgens*, offre les caractères suivants : sa tige s'élève de 0m, 30 0m, 60 ; elle est droite, simple, glabre, verte et brunâtre inférieurement, les feuilles sont éparses, sessiles, et manquent à la base de la tige à l'époque de la floraison ; elles sont ovales ou lancéolées jusque vers le haut, atténuées et aiguës dans la partie supérieure de la tige, où elles forment une verticille de 3-5 feuilles bordées de poils laineux. Ses fleurs sont campanulées, droites, solitaires ou disposées par quatre en une sorte d'ombelle ; les divisions, un peu recourbées au dehors, glabres à l'intérieur et pubescentes au dehors, sont d'un rouge vif à la partie médiane et supérieure, et blanchâtres à leur base ; elles sont munies de caroncules en forme de crêtes ; les étamines présentent des filaments d'un jaune pâle ; les anthères ovales-allongées contiennent un pollen brun ; la capsule est longue, hexagone et à angles très obtus.

On possède une variété de cette espèce que l'on connaît sous le nom de *L. atrosanguineum maculatum*, Hortul. Elle diffère du type par ses feuilles beaucoup plus larges et dépourvues de poils sur leurs bords, par sa fleur d'une couleur plus pâle, tachetée et veinée de jaune, parsemée de quelques petits points noirs et dépourvue de duvet à l'extérieur, et par ses étamines et pistils rouges. On doit aussi l'introduction de cette variété, supérieure en beauté à l'espèce qui lui a donné naissance, à M. Von Siebold.

Dans ces dernières années, on a obtenu en Angle-

terre et en Belgique plusieurs autres variétés dont trois, cet été dernier, chez M. Truffaut fils, horticulteur, rue des Chantiers, à Versailles. Ces variétés, qui montrent leurs fleurs probablement pour la première fois en France, sont beaucoup plus belles que l'espèce et que sa variété *maculatum*.

1.° La variété désignée sous le nom de *L. Titian* n'a que 0^{m}, 35 de hauteur; sa tige est verte dans toute son étendue; son ombelle est formée de 3 à 6 fleurs rouge-sanguin foncé très brillant; ses divisions sont très larges et offrent quelques belles taches brunes; le pistil et les étamines sont rouges. Cette variété est si remarquable par la beauté de ses fleurs, qu'elle ne tardera pas à remplacer dans les jardins l'espèce et la variété dont il a été précédemment question.

2.° La variété à laquelle on a donné le nom de *L. Rubens* est plus élevée que la précédente, mais ses fleurs sont moins éclatantes, bien qu'elles soient un peu plus ouvertes; les divisions sont aussi moins larges, plus lancéolées et lavées de jaune à leur partie médiane; leur coloration est rouge sang de dragon, avec quelques taches brunes et un certain nombre de petits points noirs; les étamines et les pistils sont rouges.

3 ° La troisième variété porte le nom de *L. Vulcain*. Sa fleur est belle, mais sa couleur est moins foncée, moins vive que celle du *Titian*. Toutefois elle n'offre pas de jaune et elle est parsemée de points noirs moins nombreux, mais plus petits que ceux que présentent les divisions du *Rubens*. Les étamines et le pistil sont aussi rouges.

Ainsi, la fleur du *Titian* est rouge-acajou très vif, sans points noirs; celle du *Rubens* est rouge rang-dragon un peu brun, lavée de jaune et pointillée; celle du *Vulcain* est rouge-vif avec quelques petits points noirs.

Ces trois variétés, sur-tout le *Titian*, font l'admiration des amateurs de Liliacées; elles manquaient

à la collection, déjà très nombreuse, de Liliacées que M. Truffaut fils forme depuis quelques années avec autant de soin que de patience.

La culture de cette espèce et de ses variétés est simple. Suivant M. Spac, les Liliacées ne demandent que de la terre de bruyère pure. Plantés dans cette terre, les oignons s'y développent d'une manière extraordinaire, et l'on peut les séparer tous les ans. A Versailles, ces oignons végètent avec succès dans une terre ordinaire.

Le Bon Jardinier dit que le *L. croceum* donne des fleurs en ombelle au nombre de 4 à 6; ceux que l'on voit en ce moment chez M. Truffaut n'ont pas moins, par chaque ombelle, de 15 à 20 fleurs. Ce nombre est vraiment remarquable. M, Spac rapporte (1) que les fleurs de cette espèce sont au nombre seulement de 1-8. Le beau résultat obtenu à Versailles tient probablement au mode de culture, à la nature du sol et sur-tout à la force des oignons. M. Truffaut fils cultive cette espèce dans une terre légère et siliceuse. L'excellent ouvrage dont je parlais à l'instant dit aussi que le *L. bulbiferum* produit des fleurs peu nombreuses; mais quand on plante des oignons bien développés, comme le fait chaque année l'habile horticulteur chez lequel nous avons vu s'épanouir les fleurs des variétés nouvelles du *L. Fnlgens atrosanguineum*, on obtient des plantes qui ont de 12 à 14 belles fleurs d'un beau rouge orangé.

Gustave HEUZÉ
Secrétaire-Général.

RAPPORT

De la Commission chargée de visiter la Fabrique de Pots, de Châville.

Sur la demande de M. Panisse, fabricants de pots,

(1) *Mémoire sur les espèces du genre Lis*, Acad. royale de Brux., t. XIX des Mém. des Sav. étrang.

à Châville, vous avez nommé, Messieurs, une commission pour visiter sa fabrique. Cette commission, composée de Messieurs Bertin, Thibault, Lesueur et Durdan, s'est rendue dans ses ateliers et a visité ses produits avec beaucoup d'attention et d'intérêt.

Les pots que l'on y fabrique sont semblables à ceux que l'on trouve à Vaugirard et dans toutes nos fabriques parisiennes.

La commission a fait remarquer à M. Panisse que ses pots étaient un peu trop épais; elle a reconnu cependant que ceux qu'il fabrique actuellement sont plus légers et mieux façonnés que les premiers.

La terre qu'il emploie lui permet de fabriquer des pots de toutes formes, de toutes dimensions, et avec toute l'élégance que les amateurs peuvent désirer. Cette terre donne des produits d'un beau rouge; cette coloration est recherchée aujourd'hui par les amateurs et horticulteurs parisiens, et cela à cause de la plus grande durée, de la qualité, de la beauté qu'elle donne aux pots.

La commission est heureuse de constater que cet établissement est le seul dans les environs de Versailles. Sous ce rapport il doit avoir un grand avenir, et il faut savoir gré à M. Panisse de n'avoir pas craint la concurrence pariisenne.

Lorsque cette fabrique sera complètement organisée et qu'elle trouvera dans la vente un plus grand débit, il y a lieu d'espérer que M. Panisse arrivera à livrer ses produits à des prix semblables à ceux des fabriques les plus favorisées par leur position.

Nous proposons à la Société, dans l'intérêt de l'horticulture de Versailles et de ses environs, de féliciter M. Panisse de sa bonne idée, et de le prier de persévérer dans la voie dans laquelle il s'est engagé.

DURDAN,
Rapporteur.

Culture des Primevères.

Les Primevères, en général, ne réclament pas beaucoup de soins de culture; elles viennent à peu près dans tous les terrains; mais lorsqu'on veut les cultiver en pots pour en former des gradins qui font le plus ravissant effet, on doit préférer une bonne terre franche, légère, tenue constamment un peu fraîche; du moins pendant toute la période de végétation. J'ai remarqué que l'exposition qui leur convenait le mieux était celle du nord ou du couchant. Là, elles fleurissent beaucoup mieux; les fleurs apparaissent depuis les premiers jours de février jusqu'au commencement de mai, et le coloris conserve plus longtemps son éclat.

Je sème mes graines aussitôt après la récolte, ce qui arrive dans le courant de juin, et je les couvre peu; j'entretiens la terre dans une douce moiteur, afin de faciliter leur germinaison et d'éviter leur desséchement. Au mois de mars suivant il a fleuri quelques pieds; d'autres montrent, par extraordinaire, leurs premières fleurs à l'automne; mais la deuxième année la floraison est générale au printemps. Si cependant il se trouvait encore quelques retardataires, il ne faudrait pas pour cela les supprimer; car j'ai remarqué que les plus belles plantes d'un semis sont presque toujours celles qui fleurissent les dernières.

Quant à la multiplication des plantes de choix, j'en sépare les pieds dès que la floraison est passée.

LUSSON,
Membre de la Société.

De l'emploi des Boues de ville.

Dans tous les grands centres de populations, les immondices, les tas d'ordures déposés dans les rues sont enlevés chaque jour par les *boueux*, et conduits à une certaine distance au-delà des habitations, et amoncelés en tas volumineux. La quantité de dé-

tritus de toutes sortes, recueillis tous les matins sur la voie publique, au sein des villes, est beaucoup plus considérable qu'on ne le suppose généralement. D'après M. Darcet, les ordures des maisons et la boue provenant des balayages s'élèvent chaque jour, à Paris, à près de 700 mètres cubes, soit 255,500 mètres cubes par an, ou 306 millions de kilogrammes.

Cet engrais, que l'on désigne souvent sous le nom de *fumier de ville*, de *gadoue*, n'est pas employé aussitôt après qu'il a été ramassé. On le laisse en tas pendant une ou deux années, temps pendant lequel il fermente et dégage de l'hydrogène sulfuré, gaz dont l'odeur très infecte, nauséabonde, se fait sentir à une assez grande distance. Lorsqu'il a perdu de son volume, de son poids, lorsqu'il s'est réduit d'un tiers ou de moitié de son volume primitif, on enlève les verres, les pots qui s'y trouvent mélangées, et on le livre à la petite culture sous forme de terreau, de substance noire assez légère et pulvérulente. Par la fermentation, les gadoues perdent du quart au tiers de leur volume.

La quantité que l'on emploie est très variable. Nonobstant, il est possible de dire que généralement, dans les environs de Paris, on l'applique à la dose de 50 à 60 mètres cubes par hectare. Chaque mètre cube pèse environ 1,200 kilogrammes. Schwertz assure qu'une voiture de cet engrais est équivalent à quatre voitures de fumier de vaches. Les gadoues les plus riches en principes fertilisants proviennent des quartiers les plus populeux et de ceux où sont situés les marchés.

Les boues des villes, après avoir pendant six mois au moins séjourné en tas, constituent un compost très actifs, un engrais très chaud. Cette grande énergie s'explique si on se rappelle que ce mélange comporte des débris animaux et végétaux: des cornes, des chiffons, des coquilles d'huîtres, etc. Toutefois, malgré cette activité, les gadoues mani-

festent encore des effets sensibles à la troisième, et quelquefois quatrième année.

C'est principalement la petite culture des environs des villes qui emploie cet engrais. Elle les utilise soit sur les sols légers, soit sur les terres argileuses, pour la culture des gros légumes, des pommes-de-terre, des carottes, des choux, des pois, des groseilliers, etc. On les applique aussi dans la culture des vignobles; mais le vin que produisent les vignes d'Argenteuil, et sur-tout celles de Rueil et de Suresnes, sont loin aujourd'hui de produire ces vins qui, au XIII.e siècle, avaient permis à Henri d'Andely de les considérer comme dignes de figurer sur la table du roi Philippe. Autrefois il existait, à Paris, des réglements qui défendaient aux maraîchers de les employer dans leurs marais, dans la crainte qu'ils ne communiquassent un mauvais goût aux légumes. Aujourd'hui, l'emploi de ces engrais est tout-à-fait inconnu au sein des jardins des maraîchers de cette ville; mais, par contre, ils sont très en usage dans la culture maraîchère des contrées du Midi, où les légumes, d'après M. Maffre, sont plus beaux, plus tendres, plus succulents que ceux qui proviennent des jardins où l'on emploie des fumiers.

Dans quelques contrées de la France, on mélange aux boues des villes de la chaux ou de la marne. La chaux sature les acides et permet de les utiliser beaucoup plus tôt.

GUSTAVE HEUZÉ,
Secrétaire-Général.

Culture de l'Ananas avec ses racines.

Dans votre dernière séance, vous m'avez prié, Messieurs, de vous faire un rapport sur un article publié par la *Revue Horticole* du 16 septembre 1852 et intitulé : *Transplantation de l'Ananas avec ses racines.*

L'auteur de cet article, M. Brégals, prétend qu'en plantant l'Ananas sans racines, comme la plupart des cultivateurs de cette broméliacée ont coutume de le faire, on retarde sa fructification et qu'au contraire on la hâte si on le plante avec ses racines. A l'appui de cette opinion, il fait connaître qu'il a mis en pleine terre au printemps de 1851, sur une couche de 0m70 d'épaisseur et recouverts de 0m25 de terre de bruyère mêlée d'un quart de terreau de couche bien consommé, trois œilletons provenant d'Ananas qui avaient été plantés en pots en septembre 1850, que l'un d'eux fut planté sans racines et les autres avec les leurs; ces trois œilletons reçurent les mêmes soins. A l'automne suivant, M. Brégals les releva de pleine terre, en remit deux en pots avec leurs racines, il plaça au fond de ces pots 0m03 de gros gravier, et il eut le soin de bien séparer les racines et de tasser convenablement la terre. L'autre Ananas qui avait été mis en pleine terre sans racines fut également rempoté sans racines. Les premiers, suivant M. Brégals, étaient en pleine fleur au 1.er juillet, tandis que l'autre, quoique au moins aussi fort, n'avait aucune apparence de fleurs.

Je vous observerai, Messieurs, qu'il n'est pas d'usage de planter les Ananas en pleine terre sans racines, à moins de circonstances exceptionnelles, car la reprise de ces plantes s'y effectue beaucoup plus difficilement qu'en pot. J'ajouterai, ensuite, que s'il fallait employer ce mode de rempotage dans les grandes cultures d'Ananas, ce serait, à mon avis, très long et très dispendieux.

Je trouve, du reste, cette expérience faite sur une bien petite échelle pour prouver l'avantage de la transplantation de l'Ananas avec racines, si ce mode de culture était tout-à-fait hors d'usage, car il y a encore des horticulteurs qui plantent leurs Ananas avec racines, et, certes, leurs Ananas ne marquent pas plus tôt pour cela. Je présume donc que

le résultat obtenu par M. Brégals est un effet du hasard. Cet auteur croit également que ce mode de multiplication convient spécialement aux horticulteurs marchands, parce la maturité de l'Ananas aurait lieu en septembre et octobre, sans le concours de moyens artificiels. Je vous ferai remarquer qu'à cette époque les Ananas ne se vendent pas avantageusement; ce n'est, au plus tôt, que vers le mois de novembre ou décembre que ces fruits sont recherchés par les consommateurs. On sait que c'est vers cette époque que les personnes riches rentrent à Paris, la seule ville de France où l'on consomme des Ananas.

Je conclus donc, Messieurs, que le mode de culture proposé par M. Brégals n'a aucun avantage sur celui pratiqué aujourd'hui. Du reste, ce procédé, déjà très ancien, est maintenant presque entièrement abandonné.

GRISON fils.

Histoire du Platane et du Camellia.

Le Platane est fort ancien. On sait qu'Agamemnon avait planté de sa propre main le Platane de Delphes, et aussi celui de Caphye, en Arcadie. Pline rapporte que le Platane d'Orient traversa la mer Ionienne, et vint dans l'île de Diomède orner le tombeau de ce héros; de là il passa en Sicile et en Italie. Denis l'Ancien, tyran de Sicile, en fit planter, vers le temps de la prise de Rome, un certain nombre qui devinrent la merveille de son palais. A cette époque, tous les grands d'alors recherchaient cet arbre, et on l'estimait à tel point, qu'on l'arrosait avec du vin pur. Il existait, il y a quelque temps, en Lycie, un Platane d'une dimension extraordinaire, auquel Xercès fit présent d'une couronne d'or. Cet arbre était tellement énorme, que son tronc, creusé par le temps, formait une grotte d'environ 26 mètres de circonférence. Le consul Lycinus Mutianus mangea dans cette grotte avec dix-huit

personnes. Mais ce Platane n'était pas le seul que l'on citait comme remarquable. On raconte que Caligula fit également donner dans les branches d'un autre Platane un festin à quinze personnes qui s'y trouvaient fort à l'aise. Ce grand développement n'a rien d'extraordinaire. De Candolle rapporte, d'après un voyageur moderne, qu'il existe dans la vallée de Bujukdéré, à 12 kilomètres de Constantinople, un Platane qui a 30 mètres de hauteur, et dont le tronc a 50 mètres de circonférence. Ce tronc est creusé intérieurement jusqu'au niveau du sol, et le vide qui y est formé a 26 mètres de circonférence.

Ce n'est qu'en 1561 que le Platane parut en Angleterre, et c'est Bacon qui le planta le premier dans ses jardins à Vérulam. En 1754, Louis XV le fit venir en France, et ordonna qu'on le plantât aux environs du château de Trianon. Aujourd'hui ce bel arbre est fort répandu dans toute l'Europe méridionale et tempérée.

Le Camellia, qui joue aujourd'hui un rôle si remarquable dans les fêtes, l'ornement des appartements et des boudoirs, et la parure des dames pendant l'hiver, est originaire du Japon, où il est connu sous les noms de *tsu baki* ou *jabu tsu baki*, qui signifie *arbre rustique, arbre sauvage*. Les Chinois le nomment *son tsja* ou *thé de la montagne*. Au Japon, il atteint généralement les dimensions d'un arbre de 5 à 7 mètres. On le rencontre principalement dans les contrées boisées des îles de Kiusiu, Sikok, et dans la plupart des provinces du Niphon. L'huile extraite de ses graines est très estimée, et elle est cotée à la bourse de Méaco et de Nangasacki. Elle est la base du cosmétique le plus estimé des dames japonaises pour l'entretien de leur chevelure d'ébène.

Cet arbrisseau, si remarquable par la beauté de ses feuilles et de ses fleurs, a été décrit pour la première fois à Manille par *Kamel*, missionnaire hol-

landais suivant les uns, et selon les autres natif de Brunn, en Moravie, lorsqu'il peignit lui-même les plantes de la *Flore des Philippines*. Mais par une singularité des plus bizarres, cette rose japonaise, qui provoque partout par son port, sa beauté, l'éclat de ses couleurs, ses pétales régulièrement imbriqués, une admiration légitime, fut importée du Japon en Europe par le père *Camelli*, jésuite italien, en 1739. Linné, qui lui donna le nom de *Camellia*, l'a-t-il dédié à Kamel ou à Camelli ?.... A Manille, les Espagnols, les collègues de Kamel, désignaient cette plante sous le nom de *Camelli*.

Quoi qu'il en soit, c'est en Angleterre que Camelli introduisit cet arbrisseau. Pendant plusieurs années, lui et Nelly, sa gracieuse nièce, furent les seules personnes qui le virent fleurir dans son beau jardin situé à Oxford. De l'Angleterre il passa successivement en France et en Italie. En 1793, Sims le figura dans le *Botanical Magazine*. A cette époque, on ne possédait encore que le type du Camellia sauvage, c'est-à-dire la *variété à fleur rouge simple*, qui est souvent représentée sur les papiers de tenture qui nous arrivent de la Chine. Celle *à fleurs blanches doubles* ne fut introduite par le capitaine anglais Connor que quelques mois après cette publication. En 1794, l'Angleterre fut dotée par le R. Preston de deux variétés nouvelles : celle *à fleurs rouges doubles* et celle *à fleurs panachées doubles*, et de 1806 à 1808, elle reçut de Chine lès *Camellia incarnata* et *Carnea myrtifolia*. Ce n'est que plus tard qu'elle posséda les *C. pomponia*, *pæoniflora*, *anemonæ flora rubra*. En 1815, époque où nous multiplions déjà ce beau genre, les collections anglaises ne se composaient que de douze variétés. C'est en 1824 que nous reçûmes de Chine les *C. imbricata*, *punctata* et *reticulata*. En 1832, nous pûmes multiplier les *C. Resvesiana* et le superbe *C. Donkelaeri*, que M. Sibolt importa du Japon. Aujourd'hui, le nombre des variétés que l'on multiplie dans les princi-

paux établissements d'horticulture s'élève à plus de sept cents.

Lorsqu'on visite, en mars et avril, les établissements de MM. Margat jeune, Bertin, Dieuzy aîné, Delahaye, Rémond, Duval père, et Truffaut fils, on est obligé de reconnaître que Versailles est la ville qui a le plus contribué à répandre en France le goût du Camellia.

Gustave HEUZÉ,
Secrétaire-Général.

Exposition horticole de Metz.

Le 26 septembre dernier, j'étais à Metz (Moselle), où une exposition de la Société d'Horticulture avait lieu. Membre correspondant de cette société, je me regarde comme obligé de vous en dire quelques mots.

Je ne donnerai pas de détails sur le local; il me suffira de dire que cette exposition avait lieu dans l'orangerie du Jardin-des-Plantes. Si les fleurs étaient en petit nombre et si elles ne reflétaient pas leur éclat des beaux jours, cela résultait de ce que la saison n'a pas été, comme on le sait, très favorable cet été à l'épanouissement des roses, des reines-marguerites, etc. En revanche, et contrairement à ce que nous voyons ordinairement à Paris et à Versailles, les horticulteurs maraîchers et pépiniéristes s'étaient empressés d'exposer les produits de leur culture. J'ai vu de très beaux légumes envoyés par MM. Simon Louis frères et M. Desbuissons. Les carottes blanches à collet vert et les betteraves globe jaune, exposées par M. Vander Stratm, étaient remarquables par leur volume et leur poids.

Les fruits étaient nombreux. Les collections de MM. Simon Louis frères, M. Selinguer, pepiniériste, M. Gauchelès, jardinier de M. de Resseguier, président de la Société d'Horticulture, attiraient tous les regards. J'y ai remarqué beaucoup de belles poires: le doyenné d'hiver, les beurrés magnifiques, d'Ar-

dempont, Diel, Rance, Goubaut d'Aremberg, royal, d'Amanlis, le duchesse d'Angoulême, le passe-Colmar, le curé, la Louise bonne d'Avranches, etc. Ces variétés prouvent que les bons fruits se répandent chaque jour de plus en plus. C'est qu'on reconnaît qu'il y a avantage à planter de préférence des espèces de choix, et qu'un bon arbre n'est pas plus coûteux à cultiver qu'un médiocre. Mais, disons-le, il a fallu du temps pour faire accepter cette vérité. La routine, cette opiniâtre routine, cède avec peine aux efforts de ceux qui la poursuivent..

J'ai vu avec plaisir plusieurs belles poires provenant de boutons à fruits greffés sur des branches de vieux poiriers. Ce résultat me rappelle un rapport de notre collègue M. Truffaut fils, sur une greffe que M. Aimé Turlure croyait avoir inventée. M. Truffaut citait avec raison un ouvrage de 1826, dans lequel cette greffe avait été décrite. Mais voici M. Gruet, pépiniériste à Metz, qui en revendique la priorité, comme l'ayant mis en pratique en 1819. Toutes choses égales d'ailleurs, cette greffe paraît offrir des avantages réels.

M. Lejaille, pépiniériste, à Moulins-les-Metz, avait exposé une collection composée de plusieurs espèces de conifères nouvellement introduits. J'ai remarqué avec plaisir le *libocedrus chilensis*, le *cupressus tartarica*, qui m'a paru semblable au *cupressus funebris*, le *pinus excelsa*, l'*abies morinda*, le *cedrus deodora*, le *taxodium sempervirens*, etc. Ces beaux genres se répandent de jour en jour et ils offrent de l'intérêt partout où on les rencontre. MM. Simon Louis frères avaient aussi mis sous les yeux du public des plantes de nouvelle introduction. Parmi ces plantes, j'ai noté l'*abies jesoensis*, le *pinus palla blanc*, le *libocedrus doniana* et le *Saxe-Gotha conspicua*. Ces plantes étaient voisines des beaux exemplaires d'arbres fruitiers et forestiers qui provenaient de leur établissement.

MM. Rémi Georges, Gruet et Lejaille, de Metz, et

Armand Désnier, de Nancy, avaient aussi exposé des arbres de pépinière remarquables seulement par leur beauté. J'ai regretté de voir des frênes, tilleuls, robinia, ormes, marronniers, poiriers et pommiers tiges, quenouilles et nains, ayant leurs racines à nû et leur feuillage flétri. Ces arrachis étiquetés, avec prix, me rappelaient un peu l'aspect que présente un marché d'arbres. Je fais des vœux pour qu'à l'avenir la Société d'Horticulture de Metz évite d'accepter ce qui peut paraître mercantile. Il faut désormais que l'horticulteur se présente aux expositions plutôt en amateur qu'en marchand, et que l'art seul et le désir de le faire progresser soit son unique mobile.

Au nombre des objets d'art, j'ai remarqué un magnifique kiosque et des candèlabres, des chaises et des tables en fer fort bien travaillés, exposés par M. Pantz, de Metz.

En résumé, l'exposition de la Société d'Horticultore de Metz atteste que la science horticole, dans cette contrée, est en voie de progrès, ainsi que le confirme la réputation méritée dont jouissent les horticulteurs messins.

RÉMOND,
Horticulteur, à Versailles.

De l'Amour des Fleurs.

Telle est aujourd'hui chez nous la passion des fleurs, qu'elle devient un besoin pour tous; on l'éprouve également dans tous les rangs, dans tous les étages de la société; partout il faut des fleurs, dans les temples et dans les palais, dans nos maisons et jusque dans le modeste réduit du plus simple artisan; il en faut pour tous les âges, pour toutes les fêtes, toutes les cérémonies, et même jusque sur nos tombeaux; mais pourquoi ce besoin, cet amour des fleurs si généralement répandu? n'est-ce pas à la douceur, au charme magique et séduisant des sensations qu'elles nous font éprouver? Leur culture offre, en effet, une source de jouissances simples,

vraies, toujours pures, toujours nouvelles, auxquelles il est impossible de résister quels que soient nopeines et nos soucis. Ainsi, voyez cet intrépide guerrier, chancelant et couvert de blessures; à l'ombre de ses lauriers, il cultive ses fleurs que, dans sa reconnaissance, il dédie à la mémoire du grand capitaine qui si souvent le mena à la victoire.

Voyez ce vieux marin de retour de ses longs voyages d'outre-mer; il vient au sommet de la falaise de Notre-Dame-de-la-Garde, que tant de fois il invoqua dans les tempêtes; il vient chercher un asile en face et au-dessus de l'élément perfide qui le menaça si fréquemment de l'engloutir, et se crée un jardin; il l'entoure de haies vives, il les taille lui-même, il leur donne la forme de son vaisseau; il y a planté trois arbres élevés, ce sont ses trois mâts: des lianes, des plantes grimpantes s'étendent de l'un à l'autre, ce sont ses cables, ses cordages, ses échelles; des réseaux d'aristoloche à larges feuilles forment ses voiles; un long rameau de *celastrus scandens*, jouet des vents et nageant dans les airs, est sa flamme; son berceau de chèvrefeuille est son tillac; ses ifs et ses buis taillés avec soin figurent ses canons; ses enfants sont ses mousses; ils apprennent la gymnastique en grimpant sur ses mâts; enfin, il n'a rien oublié, il croit cultiver des fleurs dans son vaisseau; et désormais, calme et tranquille, s'il rève parfois la mer et ses tempêtes, c'est pour venir abriter ses plantes et ses fleurs contre la fureur des ouragans qu'il ne craint plus pour lui.

Voyez ce cénobite, ce trappiste austère, renfermé dans son cloître; il repose ses esprits fatigués de la contemplation céleste. Sa seule consolation est la culture de quelques fleurs modestes, auxquelles il donne silencieusement les soins les plus assidus, les seuls permis à son cœur, peut-être autrefois tendre et trop malheureux.

Voyez cette jeune vierge: craignant les orages de la vie à peine ouverte, à peine commencée pour elle; elle a pris le voile, elle a renoncé au monde, à sa famille, à ses amies; livrée à elle seule, elle ne connaît plus d'autre jouissance que la culture des lis et des roses du jardin de son étroite cellule; d'une main tremblante elle arrose ses fleurs, ses fleurs qui rivalisent avec elle d'éclat et de fraîcheur. Souvent,

hélas ! à l'eau limpide et bienfaisante qu'elle leur distribue, se mêle une larme échappée, malgré elle, au souvenir de quelque pensée qu'elle craint d'approfondir.

Voyez enfin cette mère éplorée en proie à la douleur la plus profonde, frappée dans ses affections les plus chères ; elle ne connaît plus d'autre chemin que celui de la tombe de sa fille, et chaque jour elle vient y cultiver, y soigner les fleurs dont cette enfant chérie lui offrait les prémices avec un si doux empressement.

Ainsi, partout, dans tous les âges, dans tous les états de la vie, nous voyons cette puissance, cet attrait, ce besoin de fleurs, nous les retrouvons dans les arts et dans leurs nombreuses applications ; les fleurs leur servent de modèle, et le succès de leurs riches produits n'est jamais mieux assuré que lorsqu'ils en présentent des imitations parfaites.

Mais c'est sur-tout dans nos fêtes, dans nos bals et dans nos brillantes soirées d'hiver que ce besoin est plus impérieux. Quelque rigoureuse que soit la saison, il faut des fleurs, il en faut à profusion, pour décorations, pour tentures, pour parures et pour bouquets ; en hiver, il ne peut plus y avoir de fêtes sans fleurs. Aussi ne pourrai-je jamais dire les veilles, les peines, les soucis, les fatigues de nos jardiniers, pour pouvoir suffire, au milieu des froids les plus aigus, à cette immense consommation de fleurs qui se fait journellement, et dont vous n'aurez encore que des idées inexactes, quand je vous dirai que des recherches aussi rigoureuses qu'il est possible de les faire sur un sujet en apparence aussi frivole, nous ont appris qu'à Paris, pendant les mois de janvier et février de l'année 1836, la vente des fleurs pour les fêtes et les bals s'est élevée à plus de de 300,000 francs, et que dans ce nombre ne figure pas la vente des plantes et des fleurs sur les divers marchés, qui, malgré cette énorme consommation, n'ont pas cessé d'être aussi bien approvisionnés, aussi bien fleuris que de coutume.

HERICART DE THURY.

Versailles. — Imp. de Montalant-Bougleux, 6, avenue de Sceaux.

Histoire de la Violette et de la Pensée.

La douce température dont nous jouissons depuis plusieurs semaines permet à quelques plantes vivaces de montrer encore leurs fleurs dans nos parterres. Au nombre de ces plantes, je dois signaler la Violette, cette miniature si remarquable par l'odeur si suave et si pénétrante qu'elle exhale. Cette simple fleur est l'emblème de la modestie, car, comme l'a dit quelque part, avec raison, un poète versaillais, après avoir rappelé que la simplicité est amie de la pudeur :

Humble et sans ornement,
Naquit la violette :
C'est l'image complète
D'un si doux sentiment.

La Violette est fort ancienne et il est difficile de de lui assigner une patrie puisque on la rencontre sous toutes les latitudes, cachée dans l'herbe des prairies, le long des haies, à l'abri des arbres.

La fable raconte que Cybèle, touchée des malheurs d'Io, cette fille du fleuve Inachus que Junon força d'errer par toute la terre, fit naître cette fleur sous ses pas pour la consoler de son infortune. On sait encore que Vulcain ne put plaire à Vénus qu'en se couvrant le front de violettes. Virgile parle aussi de cette charmante fleur, que les Grecs connaissaient sous le nom de *Ion,* et les détails qu'il donne permettent de dire qu'il dut être heureux lorsqu'il en fit cueillir à la candide Naïs, pour qu'elle les offrît à Alexis.

Si une femme spirituelle, aimable et modeste prit un jour la violette pour emblême, avec ces mots : *Il faut me chercher*, c'est que cette fleur, ainsi que le dit le poète :

. . . . amante des gazons,
Aux pleurs de la rosée entremêlant ses dons,
Semble vouloir cacher, sous leurs voiles propices
D'un prodigue parfum les discrètes délices.

Il est donc juste de dire que la violette :

> C'est l'emblême d'un cœur qui répand en secret
> Sur le malheur timide un modeste bienfait.

La violette blanche est l'emblême de la candeur.

La pensée est une espèce de violette inodore, remarquable par la beauté de sa fleur, par ses couleurs éclatantes. Cette plante, qui joint l'élégance des formes à l'infinie variété de ses nuances, parmi lesquelles on distingue le violet bleu, le violet pourpre, le bleu noir, le bleu de roi, le brun rouge brillant, le blanc, le jaune tendre et le jaune d'or, a toujours fixé l'attention des hommes qui aiment les belles fleurs. Ainsi les pensées, que l'on regarde comme l'emblême d'un souvenir expressif, plaisaient beaucoup à Véturie, la mère de Coriolan, et le charme qu'elles exerçaient sur elle, produisit les mêmes effets sur son fils, lorsqu'elle lui en envoya pour qu'il consentît à lever le siége de Rome. Saint Louis les aimait aussi avec passion. Lorsque après la prise de Tyr et de Césarée, il revint en France et tomba malade à Pontoise, il vivait entouré de pensées, qu'il se plaisait à adresser à Blanche de Castille. Mais c'est au bon roi René d'Anjou que revient l'honneur de les avoir réellement introduites dans les jardins. Lors qu'il se fixa en 1473 dans son comté de Provence, après avoir été dépouillé de son duché d'Anjou par Louis XI, il les multiplia avec un soin extrême, et jusqu'en 1480, il conserva précieusement les individus qu'il avait cultivés d'une manière toute particulière.

Toutes choses égales d'ailleurs, il est peu d'histoires aussi intéressantes concernant la Pensée que celle de la mort du célèbre Achmet Djezzar, pacha de Saint-Jean-d'Acre. On rapporte que, poursuivi de retraite en retraite, il s'enferma dans une ville dévouée avec quelques hommes, débris misérables de ses innombrables légions qui ont commis tant de cruautés. Pendant long-temps il tint son ennemi en

échec et lui disputa le terrain pied-à-pied ; mais, vaincu par le nombre et privé de vivres et de munitions, il rassembla ses soldats et parcourut les rangs en s'écriant : *Mahomet m'abandonne !* En disant ces mots, il presse son coursier, se lance à travers l'espace et tombe au pied des remparts. Un esclave accourut aussitôt, et étancha le sang qui sortait à flots de sa blessure. Toutefois, rassemblant ses forces, il eut le courage de se traîner péniblement sur le sol et d'arracher une Pensée sauvage. Lorsqu'il se vit en possession de cette fleur, il parut heureux, et la donna à l'esclave en articulant ces mots :

« *Adieu. ! Pour... Fatime..., cette... Pensée !*

A peine eut-il terminé cette phrase que sa tête retombait sur un cadavre !

Mais la Pensée serait probablement encore ce qu'elle était sous Henri IV, « une fleur n'ayant que la beauté sans aucune senteur », si lady Marie Bennet, l'aimable fille du comte de Tankerwille, ne s'était point passionnée pour elle. En 1812, elle collectionna, dans le jardin de son père, à Walton, sur la Tamise, autant de variétés qu'elle put. Surprise de la beauté des plantes que son jardinier Richardson avait obtenues, elle les montra à M. Lée, pépiniériste à Hammersmith ; ce dernier fut frappé des perfectionnements rapides que Richardson avait réalisés à l'aide de croisements faits avec la Pensée anglaise et la violette vivace de l'Altaï, espérant obtenir des résultats analogues, il fit de nombreux semis et s'occupa activement de cette nouvelle culture. Les belles plantes qu'il obtint fixèrent l'attention des amateurs de Londres, et quelques années suffirent pour que les *Pensées anglaises* fussent substituées aux variétés anciennes.

M. Lémon est le premier en France qui posséda une collection de pensées dignes de figurer à côté des magnifiques collections de M. Lée. Toutefois, ce ne fut qu'en 1883 qu'il fut permis aux amateurs de ce beau genre de voir, à Paris, une collection de

pensées égales aux plus belles de l'Angleterre et de la Belgique. En effet, la collection que possédait alors M. Boursault était regardée comme exemplaire. Mais c'est à M. Ragonot-Godefroy que revient l'honneur d'avoir détrôné les Pensées anglaises, à l'aide de Pensées plus amples, plus étoffées, parfaitement rondes et offrant des couleurs veloutées, distribuées régulièrement sur les pétales inférieurs et latéraux. Ces pensées sont aujourd'hui connues sous le nom de *Pensées à grandes fleurs.*

GUSTAVE HEUZÉ.

Oxalide bicolore.

On voit en ce moment, en fleurs, chez M. Truffautl, une jolie petite oxalidée, l'*Oxalis versicolor*, L, qui est originaire du Cap. Cette plante, n'a pas plus de o, 10 à o, 15 c. de hauteur, mais sa tige déclinée, nue dans le bas et sa feuille à trois folioles étroites, la rendent très élégante. Ses fleurs sont solitaires et blanches avec un liseré rouge au bord des pétales. C'est ce liseré qui rend cette plante fort jolie. Lorsque ses nombreux boutons ne sont pas encore épanouis, ils sont allongés et contournés en spirale; alors le liseré rouge apparaît d'une manière sensible sur le blanc de la corolle et produit un effet charmant.

Cette Oxalide, comme la plupart de celles que l'on cultive comme plantes d'agrément, se multiplie par les bulbes de ses racines. Elle demande à être cultivée en terre de bruyère, pure ou mélangée, en orangerie ou sous châssis froid. On peut parfaitement la conserver dans les appartements pendant le temps de sa floraison, qui dure au-delà de cinq à six semaines, en ayant le soin, toutefois, de l'arroser de temps à autre et de l'exposer à l'action de la lumière.

GUSTAVE HEUZÉ.

Moyen pour enlever l'humidité répandue dans les fruiteries.

Jusqu'à présent on n'a employé d'autre moyen pour enlever l'humidité dans la fruiterie, que de déterminer des courants d'air plus ou moins intenses. Ce procédé présente des inconvéniens assez graves. Et d'abord, on permet ainsi à la température intérieure de s'équilibrer avec celle du dehors, ce qui produit le plus souvent un changement de température nuisible dans la fruiterie. D'un autre côté, on introduit à l'intérieur un air beaucoup moins chargé d'acide carbonique, ce qui n'est pas moins fâcheux; puis les fruits se trouvent momentanément éclairés, ce qui hâte aussi leur maturation. Enfin, ce procédé, tout vicieux qu'il est, ne peut encore être mis en pratique qu'autant que la température extérieure n'est pas au-dessous de zéro et que le temps est sec. Or, comme pendant l'hiver le contraire à presque toujours lieu, il s'ensuit que l'on est obligé d'abandonner les fruits à l'humidité nuisible de la fruiterie.

Pour faire disparaître cette cause de non-succès, je conseille l'emploi du *chlorure de calcium*. Cette substance, d'un prix très modique, a la propriété d'absorber une si grande quantité d'humidité (environ le double de son poids), qu'elle devient déliquescente après avoir été exposée, pendant un certain temps, à l'influence d'un air humide. On peut donc facilement s'expliquer comment ce sel, introduit dans la fruiterie en quantité suffisante, absorbera constamment l'humidité dégagée par les fruits, et maintiendra l'atmosphère dans un état de siccité convenable. La chaux vive présente bien aussi, en partie, la même propriété d'absorption de l'humidité, mais son emploi n'offrira pas les mêmes avantages, car, cette matière se combinant très promptement avec l'acide carbonique, elle absorberait tout ce gaz, dont la présence est si nécessaire à la conservation des fruits.

Pour employer le *chlorure de calcium*, on construit une sorte de caisse en bois doublée de plomb, représentant une surface de 0m 50 carrée et une profondeur de 0m 10. Elle doit être élevée de 0m 40 du sol environ, sur une petite table présentant sur l'un de ses côtés une pente de 0m 03; au milieu, du côté le plus bas de la caisse, on réserve une petite ouverture ou déversoir. Ce petit appareil étant placé dans la fruiterie, sur l'un des bouts de la table située au milieu de la pièce, on y répand du *chlorure de calcium* bien sec, en morceaux poreux et non fendus, sur une épaisseur d'environ 0m 08; à mesure qu'il se liquéfie, le liquide s'écoule par le déversoir et tombe dans un vase de grès placé au-dessous. Si la quantité de chlorure employée est entièrement liquéfiée avant la consommation totale des fruits, on en ajoute une nouvelle dose. Il suffit d'environ vingt kilog. de ce sel, employé en trois fois, pour enlever à la fruiterie toute l'humidité nuisible. Le liquide qui résulte de cette opération doit être soigneusement conservé dans des vases en grès, couverts avec soin, jusqu'à l'année suivante. A cette époque, lorsque la fruiterie est de nouveau remplie, on verse ce liquide dans un vase en fonte, on le place sur le feu, et l'on fait évaporer jusqu'à siccité. Le résidu est encore du *chlorure de calcium*, que l'on peut employer chaque année de la même manière.

DU BREUIL,
Correspondant de la Société.

Le procédé proposé par M. Du Breuil est excellent. M. Luddmann l'emploie en ce moment au château de La Celle Saint-Cloud avec un plein succès, dans un fruitier construit, il y a quelques mois seulement, et dans lequel l'humidité est considérable. Lorsqu'on a été témoin de la grande quantité d'eau que l'on recueille chaque semaine à l'aide de ce moyen, on est obligé de reconnaître que sans l'emploi du *chlorure de calcium* il serait impossible

d'y conserver des fruits. Ceux que ce fruitier renferme en ce moment sont très beaux.

GUSTAVE HEUZÉ.

Album de Fleurs.

La maison Vilmorin, Andrieux et comp., de Paris, dont la réputation est européenne, a entrepris, il y a quelques années, de faire peindre les fleurs nouvelles, remarquables, en se bornant aux fleurs rustiques annuelles ou vivaces de pleine terre. Elle a confié l'exécution de ces difficiles peintures à des artistes très distinguées, madame *Champin* et mademoiselle *Coutance*. Et à cause de la difficulté d'être prêts à une époque fixe et déterminée, à produire la figure et la description d'une plante remarquable, elle a dû renoncer à une publication régulière. Elle se propose donc de faire paraître chaque année, dans le courant de l'hiver, et si elle le peut dans le mois de décembre, une planche in-folio, où seront représentées douze fleurs de pleine terre, intéressantes, qu'elle choisira, autant que possible, parmi les nouveautés de l'année. Une telle idée doit naturellement fleurir !

J'ai sous les yeux les deux premières planches de cette belle publication qui ont été publiées ces années précédentes. Elles représentent les plantes artistement disposées en un gracieux bouquet. Leur exécution ne laisse rien à désirer ; elles sont exactes de vérité et parfaites de coloris : c'est la nature dans sa beauté, dans sa réalité ! Cette publication exemplaire est appelée à rendre de grands services à l'horticulture : elle sera utile aux personnes qui veulent connaître les plantes nouvelles dignes d'être propagées dans les jardins ; elle permettra aux amateurs de peinture, d'aquarelle, d'apprendre de quelle manière il faut grouper telle ou telle plante pour qu'elle produise le meilleur effet possible. Les deux bouquets déjà publiés font le plus grand honneur à ma-

dame Champin. Ce n'est pas la première fois du reste qu'il m'a été donné d'admirer son beau talent.

J'ajouterai que MM. Vilmorin et Andrieux n'ont reculé devant aucun sacrifice, voulant faire une publication réellement utile, et qu'ils livrent chaque planche à un prix excessivement réduit. Leur manière d'agir n'étonnera personne.

La troisième planche doit paraître sous quelques jours.

Gustave Heuzé.

Hivers doux.

La température douce dont nous jouissons en ce moment n'est pas extraordinaire, et il est possible de citer les similitudes suivantes :

1172. — La douceur de la température de l'hiver permit aux arbres de se couvrir de feuilles de très bonne heure. Les oiseaux eurent des petits en février.

1236. — Dans les Vosges, il n'y eut que quinze jours de gelée.

1289. — A Cologne, les jeunes filles portèrent à Noël et le jour de l'Épiphanie des couronnes de violettes et des primevères. C'est aussi à ces époques que les oiseaux commencèrent leurs couvées. Malgré cette température très douce, la récolte fut très bonne.

1304. — Les feuilles des arbres se montrèrent en janvier.

1400. — A Metz, à la fin d'avril, on mangeait des cerises mûres et les raisins étaient à l'état de verjus.

1420. — Le 22 juillet, à Metz, on buvait du vin nouveau.

1421. — Les cerises mûrirent en avril et les raisins en mai dans près de cent localités de la province d'Anjou.

1482. — Le 14 mars, on voyait des raisins et des épis de froment.

1500. — Le 15 avril, il y avait des fraises sur le marché de Metz.

1505. — Dans la même ville, on voyait, la veille de Noël, aux corsets des jeunes Lorraines, des bouquets composés de violettes, de roses, etc. Cette année, il ne gela que trois jours.

1526. — Dès la Saint-Jean, on mangeait des poires, des prunes et des pommes.

1540. — La moisson se fit au commencement de juin et les vendanges en août. A la fin de mai, on mangeait des cerises en Bretagne. Vers la fin d'octobre, les cerises donnèrent une seconde récolte.

1572. — En février, les oiseaux construisaient leurs nids.

1613.
1617. } — Durant ces deux années les hivers furent très doux, et cependant les récoltes ont été abondantes.

1659. — Il n'y eut point de gelée ni de neige.

1692. — La douceur de l'hiver permit, durant cette saison, de ne point allumer de poëles.

1781. — Malgré la douceur de la température de l'hiver, la récolte fut très bonne.

1807. — Cette année fut remarquable par son hiver très doux.

1822. — Il n'y eut point d'hiver et les vendanges eurent lieu dans le mois d'août. Cette année est citée pour l'abondance des produits et la qualité supérieure des vins qui y furent récoltés.

Quoique ces faits permettent de croire que les récoltes, l'année suivante, ne seront pas plus mauvaises que celles des années précédentes, il faut regretter néanmoins qu'il ne survienne pas quelques froids secs et vifs. En général, les gelées à glace suivies, lors des dégels, d'un beau temps, sont favora-

bles à l'existence humaine et à celle des végétaux. Sur tous les terrains, elles produisent un effet très utile, en détruisant beaucoup de larves d'insectes, d'animaux nuisibles, en anéantissant la vie d'une foule de plantes parasites, et en retardant la végétation des plantes de manière à ce que celles-ci ne prennent un développement sensible que lorsque les gelées ne sont plus à craindre. Espérons encore que nous aurons à subir des froids avant que la nature ait réveillé les plantes de leur sommeil!

GUSTAVE HEUZÉ.

Origine du nom : *Ne m'oubliez pas!* que l'on donne au Myosotis.

Un jour, au mois de juillet, un jeune homme et une très belle fille se promenaient sur le bord du Danube. La jeune fille, apercevant une touffe de *Myosotis* qui penchait ses jolies fleurs bleues au bord du fleuve et semblait se mirer dans le cristal de l'eau, désira la posséder, afin de conserver un souvenir des moments heureux qu'elle venait de passer avec son fiancé. Ce dernier voulut cueillir cette charmante plante, mais il tomba dans le Danube, et sentant ses forces l'abandonner, il jeta à sa fiancée la fleur qu'il venait d'arracher au rivage. Toutefois, avant de disparaître sous les flots pour toujours, il lui cria d'une voix mourante : *Ne m'oubliez pas !* La charmante jeune fille, en voyant le danger que courait son fiancé, pâlit affreusement; et lorsqu'elle entendit qu'il lui disait de penser encore à lui et de l'aimer toujours, elle tomba à terre en poussant un cri terrible. Revenue à elle, elle alla prier à l'église, et jura de ne jamais oublier celui qu'elle avait tant aimé. La légende allemande rapporte que, fidèle à ses serments, elle mourut dans un d ecouvents de Vienne.

Aimé Martin, dans ses *Lettres à Sophie,* avait déjà fait connaître cette triste histoire.

COMMISSIONS EN EXERCICE.

1.° Commission chargée de visiter les jardins d'hiver de Versailles et de signaler leur tenue.

MM. Noble père, Belin, Pajard, Duval fils, Truffaut, Thibautt, Langlois.

2.° Commission qui doit annoter l'ouvrage de *La Quintinie* sur la culture des Oranges, et examiner si la Société doit en publier une nouvelle édition.

MM. Le Roi, Duval père, Bertin, Chapsal et Pajard.

3.° Commission chargée d'étudier la Culture du Camélia.

MM. Duval père, Bertin, Rémont, Trnffaut, Hardy.

4.° Commission qui doit rechercher le véritable inventeur du procédé pour la Conservation des Légumes.

MM. Labbé, Le Roi, Pajard, Battaille, Duval père.

5.° Commission chargée d'étudier la Culture de la Vigne dans le département.

MM. Boullay, Guillemin, Desvaux, Pajard, Thuilleaux, Colas, Bertin.

6.° Commission ayant pour mission d'étudier la Culture du Groseillier à grappes, du Cassis et du Framboisier.

MM. Denevers, Duchatellier, Bissonnet, G. Heuzé, Luddmann, Vincent.

7.° Commission à laquelle la Société a renvoyé la question suivante : En présence de l'influence que les chemins de fer exercent sur les approvisionnements de Paris, quel est l'avenir de la Culture forcée dans les départements de la Seine et de Seine-et-Oise?

MM. Duchatellier, Bernard de Rennes, Truffaut, Grison, Hardy, Erambert, Peelle.

8.° Commission qui doit étudier les Appareils de Chauffage de M. Loyer fils, établis dans les serres du château de la Celle-Saint-Cloud.

MM. Néglet, Hardy, Bernard, Bertin, Peelle.

9.° Commission chargée de visiter les deux Trianons et d'étudier les Arbres qu'ils renferment.

MM. Denevers, Charpentier, Briot, Marsaut, Noble fils.

10.° Commission qui doit examiner s'il est possible de demander au gouvernement qu'il accorde, aux militaires qui la demanderaient, l'autorisation de travailler dans les établissements d'horticulture.

MM. Le Roi, Duchatellier, Truffaut, Noble fils, Bertin.

11.° Commission chargée d'étudier quelle doit être l'étendue d'un Potager, eu égard à la nature du sol, au mode de culture adopté et au nombre de personnes qu'il doit nourrir.

MM. Hardy, Duchatellier, Boullay, Pajard, Mulot, Sagne, Peelle, Godat, Renaud, Néglet, Fagret.

12.° Commission chargée de faire la Statistique horticole de Versailles.

MM. G. Heuzé, Belin, Labbé, Duchatellier, Mulot, Dieuzy aîné, Le Roi.

13.° Commission ayant pour mission d'étudier la Maladie de la Vigne.

MM. Hardy, Duval père, Bertin, Pajard, Truffaut, Belin, Labbé, G. Heuzé.

Versailles. — Imp. de Montalant-Bougleux, 6, avenue de Sceaux.

RÉGLEMENT

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DU DÉPARTEMENT

DE SEINE-ET-OISE.

La Société a pour but :

1.° D'améliorer la culture des jardins, considérée sous le double point de vue de l'utilité et de l'agrément, ainsi que les végétaux de pleine terre et de serre qui sont l'objet de cultures légumières, fruitières, économiques, forestières et d'ornement. La Société embrasse également tout ce qui, dans les diverses branches des sciences naturelles, peut concourir à ces résultats ;

2.° De propager les bonnes méthodes et d'encourager les pratiques nouvelles que l'expérience aurait fait reconnaître utiles au progrès de l'Horticulture ;

3.° De rechercher les bonnes théories et d'en faire l'application ; de signaler et combattre les erreurs que l'habitude consacre, et d'y substituer des pratiques éclairées, basées sur l'expérience ;

4.° D'employer tous les moyens à sa disposition pour l'introduction en France des végétaux exotiques qui peuvent offrir quelque intérêt ;

5.° De s'occuper de la décoration des parcs, des jardins, et des constructions qui s'y rattachent, telles que serres, bâches, fabriques, etc., etc. ;

6.° D'améliorer les outils, instruments et machines employés dans l'Horticulture ;

7.° De rechercher les moyens de développer l'intelligence, de diriger et étendre l'instruction des jeunes jardiniers;

8.° D'améliorer le sort des agents immédiats de l'Horticulture, afin de les attacher aux travaux;

9.° De faire connaître par des expositions publiques les produits du département, en végétaux ligneux, arbres, arbustes et arbrisseaux, en plantes herbacées économiques et d'ornement, remarquables par leur nouveauté, leur beauté et leur utilité; les outils, instruments et machines, et les objets qui se rattachent à l'Horticulture;

10.° De décerner des Médailles d'encouragement à la suite des Expositions et des visites de cultures;

11.° De récompenser les procédés particuliers ou nouveaux et les pratiques améliorées;

12.° De publier les Mémoires, Rapports ou Notices reconnus utiles au progrès de la science horticole.

La Société s'interdit toute discussion sur les objets autres que ceux mentionnés aux douze paragraphes précédents.

1.° Composition de la Société.

Art. I.er. — 1.er §. La Société se compose de Membres Titulaires, Honoraires, Correspondants, et de Dames patronesses.

2.e §. Elle admet aussi les dames sous le titre de Titulaires.

3.e §. Pour être reçu Membre titulaire, il faut être domicilié ou propriétaire dans le département.

4.e §. Le nombre des Titulaires est illimité.

5.e §. La Société choisit ses Correspondants parmi les Français et les Étrangers. Leur nombre est illimité.

6.e §. Les Membres honoraires pourront être pris indistinctement parmi les Français et les Étrangers qui auront rendu de grands services à l'Horticulture, bien qu'il n'aient fait partie de la Société à aucun titre : leur nombre est fixé à vingt.

7.e §. MM. le Préfet de Seine-et-Oise et le Maire de Versailles sont Membres honoraires.

ART. II. — 1.er §. Les Membres titulaires et honoraires ont voix délibérative dans toutes les réunions de la Société.

2.e §. Les Correspondants ont voix consultative seulement.

2.° Élections des Membres.

ART. III. — 1.er §. Pour être reçu Membre titulaire, honoraire ou correspondant, il faut être présenté, en séance mensuelle, par deux Membres titulaires, qui font connaître, par une Notice, les noms, demeure, qualités du Candidat, et les différents motifs qui peuvent déterminer les suffrages de la Société. La Notice est lue le jour de la présentation; cette lecture est renouvelée le jour de l'élection.

2.e §. Le Président devra, avant le vote, demander aux Présentants si le Candidat leur a formellement exprimé le desir de faire partie de la Société.

3.e §. Les noms des Candidats seront affichés dans le local des séances dès le moment de leur présentation jusqu'au jour fixé pour l'élection.

ART. IV. — L'élection des Candidats présentés aura lieu à la séance qui suivra celle de la présentation, quel que soit d'ailleurs le nombre des Membres présents.

ART. V. — Tout Membre titulaire quittant le département et ne pouvant par conséquent conserver son titre, affecté à la résidence dans le département, devient Membre correspondant sans être soumis à l'élection.

3.° Dames patronesses.

ART. VI. — 1.er §. La Société admet des Dames patronesses sur la proposition de celles qui ont bien voulu accepter ce titre.

2.e §. Les Dames patronesses ont pour présidente M.me la Préfète, et elles nomment un secrétaire.

3.e §. Elles sont convoquées par le Président de la Société pour arrêter les objets auquel elles décernent des prix.

ART. VII. — Les collections qui ont obtenu les prix des Dames patronesses sont exclues de tout autre Concours.

Art. VIII. — A chaque Exposition, elles occupent, lors de la distribution des Prix, une place réservée.

Art. IX. — Le Secrétaire des Dames patronesses fait partie de droit de la Société et du Conseil d'administration, et il jouit, lorsqu'il assiste aux Séances, de toutes les prérogatives accordées à tous les Membres.

4.° Rétribution annuelle.

Art. X. — 1.er §. Les Membres titulaires acquittent une cotisation annuelle de quatorze francs, qui sera payée par moitié au commencement de chaque semestre; elle est due à dater du premier jour du mois dans lequel a lieu l'admission.

2.e §. Tous les trois mois, après le premier semestre, le Trésorier adressera un avis aux Sociétaires pour leur rappeler qu'ils doivent leur cotisation.

3.e §. Tout Membre qui laissera passer deux ans sans acquitter sa cotisation, pourra être considéré comme ne faisant plus partie de la Société.

4.e §. Tous les six mois, il sera dressé, par le Trésorier, un tableau des Membres qui n'auront pas acquitté leur cotisation.

5.e §. Tout Membre titulaire qui cessera de faire partie de la Société, par retraite volontaire, devra acquitter sa cotisation jusqu'au jour où il aura fait connaître sa démission par écrit.

Art. XI. — 1.er §. Les Membres titulaires sont tenus de prendre un diplôme; les Membres correspondants le reçoivent sur leur demande.

2.e §. Le diplôme est payé cinq francs par les Membres titulaires et correspondants. La Société en fait hommage aux Membres honoraires.

5.° Régime de la Société.

Art. XII. — 1.er §. La Société a pour Président d'honneur M. le Préfet, qui occupe le fauteuil toutes les fois qu'il assiste aux séances.

2.° §. M. le Maire de la ville prend immédiatement place après M. le Préfet.

3.° §. Quand ces Magistrats assistent aux séances solennelles, il leur est offert, comme souvenir, un jeton d'argent.

4.° §. Les fonctionnaires ordinaires de la Société sont : un Président titulaire, un Vice-Président, un Secrétaire-Général, un Secrétaire-Adjoint, un Trésorier, un Trésorier-Adjoint, un Bibliothécaire-Archiviste et un Bibliothécaire-Adjoint.

5.° §. Ces fonctionnaires et sept autres Membres, pris dans le sein de la Société, forment le Conseil d'Administration.

6.° §. Les Membres appelés à remplir ces diverses fonctions ne peuvent être choisis que parmi les Titulaires.

7.° §. Pendant les séances, les Fonctionnaires titulaires seuls siégent au Bureau, sauf le cas d'absence de l'un d'eux, où il est remplacé par son Adjoint. Le Secrétaire du Conseil d'Administration fait de droit partie du Bureau. En conséquence, le Président, le Secrétaire-Général, le Secrétaire-Adjoint, le Trésorier et le Bibliothécaire-Archiviste sont les cinq fonctionnaires qui occupent une place au bureau.

8.° §. Le Président sera en exercice pendant un an ; il sera remplacé l'année suivante par le Vice-Président, et pour remplacer ce dernier, il sera procédé tous les ans à l'élection d'un nouveau Vice-Président.

9.° §. Le Président n'est rééligible, et ne peut être élu à une fonction quelconque du Bureau qu'après une année d'intervalle.

10.° §. Tous les Membres du Conseil d'Administration peuvent être réélus sans interruption, mais en obtenant au premier tour de scrutin les deux tiers des suffrages des Membres présents ; dans le cas contraire, ils ne peuvent être réélus qu'après une année d'intervalle.

6.° Attributions des Membres du Bureau.

Art. XIII. — 1.er §. Le *Président* règle l'ordre du jour et maintient le Réglement; il met les questions en délibération, il recueille les voix, il en proclame le résultat, et, dans le cas d'urgence, il con-

voque extraordinairement la Société; il peut, en outre, assister à toutes les séances des Commissions, et correspondre avec les autorités administratives.

2.e §. Dans le cas où le Président et le Vice-Président n'assisteraient pas à une séance, la Présidence de celle-ci appartiendra de droit à un Membre ayant occupé le fauteuil, et à défaut, au plus âgé des Membres faisant partie du Conseil d'Administration.

3.e §. En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'application du Réglement, le Président se concerte, séance tenante, avec le Bureau, et proclame la décision prise.

ART. XIV. — 1.er §. Le *Secrétaire-Général* rédige le procès-verbal de chaque Séance, le lit dans la Séance suivante et le signe avec le Président après qu'il a été adopté.

2.e §. Il représente la Société dans sa correspondance journalière, et lui en rend compte à chaque Séance.

ART. XV. — Le *Secrétaire-Adjoint* est Secrétaire du Conseil d'Administration; il rédige le procès-verbal des Séances du Conseil, et convoque pour les réunions de ce Conseil.

ART. XVI. — Le *Trésorier*, ou son Adjoint en cas d'absence, est chargé des intérêts immédiats de la Société; il est autorisé à suivre tous les recouvrements, à donner quittance, à payer tous les frais et dépenses de la Société, après la décision de celle-ci ou du Conseil d'Administration; il est aussi autorisé à aviser à tous les moyens pour faire rentrer les sommes dues à la Société.

ART. XVII. — 1.er §. Le *Bibliothécaire-Archiviste* est chargé de la conservation du mobilier de toute nature, des archives, de la bibliothèque et de toutes les collections appartenant à la Société; il en donne communication aux Membres, soit sans déplacement, soit avec déplacement, mais sur leur récépissé.

2.e §. Il est autorisé à aviser à tous les moyens d'entretenir les ouvrages et collections périodiques au courant.

3.e §. Tous les objets appartenant à la Société devront être revêtus d'une marque spéciale, avec indication du donataire; le Bibliothécaire-Archiviste est chargé de ce soin.

7.° Conseil d'Administration.

ART. XVIII. — 1.er §. Le *Conseil d'Administration* s'occupe de l'ensemble des travaux, en règle la marche, recherche tous les moyens d'amélioration, met la Société au courant de sa situation, lui fait toutes les propositions qu'il a élaborées dans son sein.

2.e §. Il se réunit quatre fois par an: en mars, en juin, en septembre et en novembre, avant la séance réglementaire.

3.e §. Il pourra se réunir extraordinairement, dans les cas particuliers appréciés par le Bureau, ou sur la demande écrite et motivée de trois Membres de la Société.

4.e §. Les séances du Conseil d'Administration commenceront à une heure; leur durée sera subordonnée au temps nécessaire pour l'épuisement de l'ordre du jour.

5.e §. Le *Secrétaire-Général* rappellera au Conseil toutes les affaires qui ont été renvoyées à son examen et toutes celles qui motivent les réunions.

ART. XIX. — 1.er §. Le *Conseil d'Administration* règle et ordonne les dépenses votées par la Société; il vérifie et arrête provisoirement les comptes du *Trésorier*, que celui-ci est obligé de lui présenter tous les six mois pour être ensuite communiqués à la Société en Séance mensuelle.

2.e §. Il vise les états du *mobilier*, de la *bibliothèque* et des *archives*, que le Bibliothécaire-Archiviste est également tenu de lui mettre aux mêmes époques sous les yeux, pour être présentés ensuite à la Société.

ART. XX. — 1.er §. Il ne sera statué sur aucune demande à fin de *dépense*, que sur un rapport préalable du *Conseil d'Administration*, et après connaissance prise de l'état de la caisse; néanmoins les dépenses urgentes, jusqu'à concurrence de quarante francs, pourront être autorisées par le Bureau, qui en rendra compte dans la plus prochaine séance.

2.e §. La Société ne peut voter de *dépense* pour une somme supérieure à ce qu'elle a en caisse, à moins qu'un Membre ne se porte caution pour le payement.

ART. XXI. — Toutes les résolutions du *Conseil d'Administra-*

tion ne sont que provisoires ; elles sont, sauf le cas d'urgence prévu par l'art. XX, soumises à la sanction de la Société avant de recevoir leur exécution. Elles sont contresignées dans un registre particulier tenu par le *Secrétaire-Adjoint*, et il en est donné lecture à la Société dans la Séance qui suit la réunion du Conseil.

8.e Commissions et Rapports.

ART. XXII. — 1.er §. Lorsqu'il y aura lieu de nommer des Commissions, le *Bureau* consultera la Société pour savoir si elle veut y procéder elle-même, ou si elle consent à lui déléguer ce soin ; dans le premier cas, la nomination aura lieu au scrutin à la *majorité relative*, et dans le dernier cas, la nomination émanée du Bureau sera définitive.

2.e §. Le *Secrétaire-Général* adresse à tous les Membres des Commissions spéciales un extrait de la délibération qui les a nommés ; il remet les pièces au premier désigné, et celui-ci convoque ses collègues pour la première réunion, dans laquelle chaque Commission se constitue en nommant son Président et son Rapporteur.

ART. XXIII. — Les Rapports des Commissions, les Mémoires et Notices lus en Séance sont remis au *Secrétaire-Général* qui les analyse, et ensuite déposés aux archives, empreints du cachet de la Société.

ART. XXIV.—Les Membres de la Société sont invités à présenter dans les Séances mensuelles les Mémoires ou Notices qu'ils croiront utiles ; ainsi que les plantes nouvelles, provenant de leurs semis ou de leurs acquisitions, autant que possible en état de floraison, avec les observations dont ils croiront devoir les accompagner.

ART. XXV. — 1.er §. Les Ouvrages, Mémoires Notices adressés à la Société sont distribués s'il y a lieu, à des Membres choisis par le Bureau et pris dans les Sections se rattachant à la nature des sujets à examiner. Les Membres auxquels le Bureau renvoie un ouvrage sont chargés d'en faire un Rapport dans la plus prochaine Séance; le procès-verbal rappelle cette distribution, et les Rapports sont mis à l'ordre du jour, et successivement jusqu'à ce qu'ils aient été présentés.

2.° §. Ces ouvrages devront rentrer à la bibliothèque tous les six mois : en fin de juillet et en fin de décembre. — Le Bibliothécaire est chargé de ce soin, et autorisé à employer les moyens de satisfaire aux prescriptions de cet article.

9.° Séances de la Société.

Art. XXVI. — 1.er §. Les Séances de la Société ont lieu le premier jeudi de chaque mois ; si ce jeudi se trouve un jour férié, la Séance est remise au jeudi suivant.

2.° §. La séance du mois de décembre est mensuelle et réglementaire. On s'occupe donc dans cette séance des affaires ordinaires urgentes, et en outre spécialement :

1 ° De statuer sur les propositions réglementaires ;

2.° De l'élection des fonctionnaires et des sept membres qui, avec ceux-ci, doivent composer le conseil d'administration.

Ces élections ont lieu à la majorité absolue des membres présents.

Les nouveaux élus siégeront dans la séance mensuelle de janvier suivant.

3.° La séance réglementaire commencera, comme toutes les autres séances, à une heure ; le registre de présence sera fermé à une heure et demie.

3.° §. Le bulletin mensuel rappellera à tous les Sociétaires, sur une note inscrite en tête de la première page, le jour de la prochaine séance. Les membres ne seront convoqués par une circulaire que lorsque les circonstances l'exigeront.

4.° §. Dans les séances autres que celles de décembre, on ne s'occupera que d'objets relatifs à l'Horticulture ; tout ce qui est réglementaire doit être immédiatement renvoyé, sans discussion, au *Conseil d'Administration.*

5.° §. Tous les membres ont droit de faire des propositions réglementaires ; les propositions sont remises, en séance, au bureau, pour être renvoyées à l'examen du *Conseil d'Administration*, qui fera connaître son opinion sur ces propositions dans la séance réglementaire.

6.e §. Tout membre qui aura fait une proposition réglementaire sera appelé dans le sein du conseil pour la développer et la défendre ; il n'aura dans le conseil que voix consultative.

ART. XXVII. — 1.er §. Il sera délivré des jetons aux Membres titulaires qui assisteront aux Séances mensuelles ordinaires et extraordinaires, aux Séances réglementaires et aux Séances publiques.

2.e §. Un registre sera ouvert pour constater les présences, et sera clos une demi-heure après l'heure indiquée par la convocation. Le Président de la Société clora le registre.

3.o §. Les jetons sont en bronze ; il seront échangeables pour des jetons en argent ; les uns et les autres pourront être remis au Trésorier en déduction de la somme de la cotisation à laquelle chaque Sociétaire est assujetti. Six jetons en bronze sont échangeables pour un jeton en argent, et celui-ci sera reçu pour la valeur de deux francs.

10.° Sections.

ART. XXVIII.—La Société sera divisée en cinq sections ainsi composées :

1.re SECTION.

Plantes alimentaires et économiques : Plantes potagères de pleine terre, — Primeurs, — Cultures forcées.

2.e SECTION.

Pépinières, — Cultures fruitières et forestières.

3.e SECTION.

Plantes d'ornement de pleine terre et de serre :

1.re DIVISION. — Plantes herbacées.

2.e DIVISION. — Plantes ligneuses.

4.e SECTION.

Statistique, — Economie horticole, — Sciences appliquées.

5.e SECTION.

Instruments, Outils, Objets d'art, Composition des Jardins, Architecture horticole.

ART. XXIX.—1.er §. A moins de circonstances particulières, les membres des commissions devront être choisis dans la section dans laquelle rentre le sujet à examiner.

2.e §. Cette règle ne concerne pas les commissions chargées d'arrêter tout ce qui se rattache aux Expositions.

11. Expositions.

Art. XXX. — 1.er §. Sur la proposition motivée du *Conseil d'Administration*, la Société détermine une ou plusieurs Expositions publiques par année des produits de l'Horticulture.

2.e §. Un programme fixera, pour chacune des Expositions, les dispositions arrêtées, soit pour l'Exposition, soit pour le nombre de Médailles qui sont accordées, et les conditions auxquelles elles seront décernées.

3.e §. Immédiatement après chaque Exposition, la Société publiera le programme de l'Exposition suivante.

4.e §. Les Exposants, la Commission et le Jury, nommés pour les Expositions, seront régis par le réglement suivant, qui sera appliqué avec la plus scrupuleuse exactitude.

A. ARTICLES CONCERNANT LES EXPOSANTS.

Art. I.er. — Tous les Horticulteurs du département de Seine-et-Oise et des autres départements de la France peuvent prendre part aux Concours ouverts dans le sein de la Société, pourvu qu'ils se conforment, en tous points, aux prescriptions et restrictions du programme et du réglement concernant les Expositions.

Art. II. — Les Exposants enverront au secrétariat, la veille du jour de l'Exposition, le catalogue des objets qu'ils se proposent d'exposer, afin de faciliter la composition du catalogue général.

Aucun catalogue ne sera reçu après cette époque.

Ils devront attacher à chaque plante ou à chaque objet des numéros correspondant à ce catalogue; ces numéros leur seront délivrés à leur arrivée.

Art. III. — Les collections à exposer devront être arrivées la veille de l'Exposition, avant quatre heures du soir, terme de rigueur.

Les collections qui arriveront après cette époque seront reçues, mais elles ne prendront pas part aux concours.

Art. IV. Tout Exposant devra grouper les plantes qu'il destine à un concours spécial, et adapter à chacun de ces groupes la dénomination du concours auquel il l'applique.

Art. V. — Aucune plante ne pourra concourir pour deux prix différents; chacune devra, au contraire, rester spécialement attachée au groupe où l'Exposant l'a fait figurer. Le Jury se soumettra exactement aux prescriptions de cet article.

Art. VI. — Dans le concours où le nombre des espèces ou variétés est déterminée, chaque concurrent est tenu, en disposant son lot pour l'examen du Jury, de n'y placer qu'un exemplaire de chacune. Tous les doubles devront être mis à part avec une étiquette portant ces mots : *Hors de concours.*

Art. VII. Tout Exposant sera tenu d'engager sa parole d'honneur que les plantes et autres objets qu'il expose sont bien sa propriété.

Art. VIII. — Conformément à la décision du Conseil municipal, que la Médaille d'or de la Ville de Versailles ne sera affectée qu'aux cultures marchandes du département, ne pourront en aucun cas être considérés comme Horticulteurs-Marchands les Amateurs qui vendent les produits de leur culture, ni les Jardiniers à traitement.

B. ARTICLES CONCERNANT LA COMMISSION D'EXPOSITION.

Art. I.er. — Une commission composée de onze membres sera chargée de tout ce qui se rattache à l'Exposition. Cette commission sera nommée dans la séance qui précédera immédiatement le jour de l'Exposition ; elle s'entendra avec le bureau pour toutes les dispositions nécessaires.

Art. II. — La commission est chargée d'approprier le local aux besoins de l'Exposition, de recevoir les plantes, d'indiquer la place des collections, de distribuer aux Exposants les numéros qui doivent être posés sur chaque objet, de ranger les collections, et de veiller à ce qu'il n'y ait aucun déplacement, sous quelque prétexte que ce soit. — Elle a la surveillance des objets exposés dans les salles, depuis le moment où ces objets sont apportés jusqu'au moment où ils sont enlevés.

Art. III.— Les salles d'Exposition ne pourront être ouvertes ou fermées qu'en présence d'un certain nombre de Commissaires, qui doivent aussi se trouver sur les lieux pendant la circulation du public.

Art. IV. — Deux hommes sont entretenus aux frais de la Société pour aider à la surveillance, pendant la présence du public, pour l'entretien des Plantes et le nettoiement des salles : l'un d'eux devra toujours être présent : ils seront immédiatement sous les ordres du président de la Commission.

Art. V. — I.er §. Le président de la Commission réglera le service des Commissaires ; il tiendra à l'exécution de ce service.

2.e §. Il indiquera au Jury, avant que celui-ci entre en séance, quels sont les Concours qui sont bien représentés, ceux qui ne le sont que médiocrement, ceux enfin qui ne le sont pas, afin qu'il ne soit accordé de Prix que lorsqu'il y aura concurrence, ou lorsque, sans concurrence, les lots admis au Concours auront été jugés dignes d'être remarqués. — Le président se concertera avec les membres de la Commission, pour éclairer le Jury à cet égard, ainsi que sur les conditons énoncées dans l'article spécialement affecté à la Médaille d'or.

3.e §. Le président de la Commission devra encore fixer l'attention du Jury sur les Collections méritantes qni ne pourraient rentrer dans aucun des Concours ouverts.

Art. VI. — Le secrétaire de la Commission veillera au placement des numéros sur tous les objets de chaque Collection, numéros correspondants à la nomenclature des Catalogues particuliers qui seront remis à la Commission par le secrétaire-général. Il s'occupera aussi du classement des Collections, sur lesquelles il placera un numéro d'ordre, et s'entendra avec le secrétaire-général, pour la confection du Catalogue définitif.

Art. VII. — 1.er §. Chaque Commissaire recevra un jeton de présence en bronze, pendant le jour de son service.

2.e §. Un registre constatera la présence des Commissaires de service ; ce registre sera ouvert pour chacun d'eux à l'heure désignée par la lettre de convocation, et sera clos une demi-heure après par le président de la Commission.

3.e §. Le président de la Société paraphera ce registre.

Art. VIII. — Le secrétaire-général est chargé de la vérification et de la nomenclature des objets exposés et de la confection du Catalogue définitif, dont il dirigera l'impression.

Art. IX. — 1.er §. Immédiatement après les opérations du Jury, les noms des Lauréats, avec la désignation des Concours auxquels ils appartiennent, seront placés sur les collections qui auront mérité les récompenses, afin que, dès l'ouverture des salles, le public devienne juge de la décision du Jury sur la répartition des Prix.

2.e §. Un extrait du procès-verbal de la séance du Jury, indiquant le nom des Lauréats dans l'ordre des Concours, sera publié à la fin du Catalogue.

Art. X. — Le Catalogue sera distribué à la porte des salles de l'Exposition ; il sera livré au plus bas prix possible afin qu'un plus grand nombre de personnes puissent l'acquérir.

C. ARTICLES CONCERNANT LE JURY DE L'EXPOSITION

Art. I.er. — 1.er §. Un Jury sera nommé dans la séance qui précédera immédiatement l'époque de l'Exposition ; il sera composé ainsi qu'il suit :

1.° D'un président et d'un secrétaire pris parmi les Membres titulaires ;

2.° De deux Membres pris indifféremment parmi les Membres titulaires ;

Ces Membres seront élus au scrutin et à la majorité absolue des suffrages des membres présents ;

3.° De cinq horticulteurs étrangers à la Société, choisis par le Bureau et pris dans les diverses branches de l'Horticulture.

4.° Le nombre des Jurés devra toujours être impair. Les deux Jurés Sociétaires ne feront partie du Jury que si le nombre des Jurés étrangers était ou n'était pas complet.

Dans le cas où il ne manquerait que l'un des Jurés étrangers, les deux Jurés Sociétaires tireront au sort afin que l'un d'eux fonctionne pour compléter le nombre.

Art. II. — Aucun membre du Jury, Exposant, ne pourra prendre part aux Concours.

Art. III. — Il sera offert un jeton d'argent à tous les Membres du Jury, ainsi qu'une lettre d'invitation au Banquet qui sera ouvert dans le sein de la Société le soir même de leur réunion en Jury.

MM. les Exposants pourront prendre part au banquet en payant la même cotisation que les Sociétaires.

Art. IV. — 1.er §. Le Jury se réunira, au local de l'Exposition, la veille du jour fixé pour l'ouverture, à midi précis, pour commencer ses opérations qui devront être mises à fin sans désemparer.

2.e §. Il s'entendra avec le Président de la Commission pour s'enquérir du caractère de l'Exposition et des lots exposés en considération du Programme. (Voir l'art. V des articles concernant la Commission d'Exposition.)

3.e §. Il examinera ensuite les Collections dans l'ordre des Concours, se prononcera sur leur mérite en votant au scrutin secret sur les Collections de chaque Concours.

4.e §. Le Président du Jury, après le dépouillement du scrutin, proclamera, par le numéro d'ordre des Collections exposées, les Lauréats.

5.e §. Un procès-verbal des opérations du Jury sera dressé par le Secrétaire-Rapporteur du Jury, sur le Registre destiné à cet effet.

6.e §. Le Président du Jury, à la fin de la Séance, présentera au Président de la Société et au Secrétaire-Général le procès-verbal développé des opérations du Jury, afin que, visée par ces deux Fonctionnaires et revêtue du cachet de la Société, cette pièce puisse être considérée comme un acte caractéristique de l'Exposition.

Art. V. — Le Jury ne décernera des récompenses qu'aux objets, quels qu'ils soient, dont les qualités lui auront paru attester, d'une manière satisfaisante, les progrès réels de l'Horticulture dans les Expositions, comme ils se font remarquer dans la pratique.

Art. VI. — Le Jury ne pourra, dans la répartition des Récompenses, dépasser les limites fixées par le Programme, pour la valeur et le nombre des Médailles ou des Mentions honorables.

Art. VII. — 1.er §. Si le Concours relatif à la MÉDAILLE D'OR de la Ville de Versailles n'est pas largement représenté par le nombre des Concurrents, il sera loisible au Jury d'affecter cette Médaille indifféremment à tout autre Concours de Cultures marchandes qu'il jugerait présenter le plus beau caractère dans l'Exposition.

2.e §. Si cependant le lot de Concours pour la Médaille d'or, quoique seul, était reconnu tout-à-fait supérieur, le Jury pourrait lui appliquer la Récompense; mais à la condition que le nombre et la qualité des objets qui le composent ne laissent rien à désirer, eu égard à la nature des produits et au genre de culture d'où ressortent ces produits plus ou moins faciles à réaliser.

Art. VIII. — Un exemplaire du Programme de l'Exposition et du Réglement du Jury sera remis par le Secrétaire-Général à chacun des Jurés.

12.° Concours et prix spéciaux.

Art. XXXI.—1er §. La Société considère comme titres à l'obtention des Médailles, outre les objets qui composent les Expositions :

I. *Les cultures remarquables, les procédés particuliers qui peuvent offrir de l'intérêt pour la pratique, et les améliorations importantes dans les diverses parties de l'Horticulture.*

Sur les demandes qui seront faites à cet effet, des Commissions nommées se transporteront sur les lieux pour examiner les divers objets et en faire un Rapport.

Il ne sera accordé de Médailles qu'aux jardiniers qui auront cultivé pendant six ans au moins chez le même propriétaire, ou dans le même jardin.

Il ne sera nommé de Commission pour visite de cultures, que lorsqu'il sera démontré que ces cultures présentent un caractère quelconque d'intérêt.

II. *Les agents immédiats de l'Horticulture, qui se seront fait remarquer par de longs et honorables services, l'habileté dans l'exercice des travaux et les bonnes mœurs.*

Ces récompenses s'appliquent spécialement aux hommes travail-

lant en sous-ordre d'un jardinier, ou, dans les établissements horticoles, comme simples ouvriers.

Les demandes contiendront les noms, qualités et âges des Candidats, le lieu de leur naissance, celui de leur résidence actuelle, et l'indication des endroits où ces Candidats ont travaillé; elles feront connaître le genre des services qu'ils ont rendus ou qu'ils rendent, et depuis combien de temps ils se trouvent dans cette situation. Chaque demande devra être signée par son auteur et accompagnée d'un certificat des autorités locales. Le Conseil d'administration examinera ces demandes et fera à leur égard une proposition à la Société. Ces demandes seront adressées au Secrétariat, pour l'époque déterminée par le programme qui sera publié à cet effet : après cette époque, aucune demande ne sera admise.

III. *Le mérite des élèves horticulteurs qui, dans un Concours spécial, auront le mieux satisfait aux Conditions d'un Programme publié par la Société.*

A cet effet, la Société donnera chaque année des prix : une médaille d'argent, une médaille de bronze et une mention honorable.

Pour prendre part au Concours, les Candidats ne devront pas être Membres de la Société; ils auront pratiqué, pendant quatre ans au moins, dans deux ou trois établissements renommés.

Il y aura des épreuves théoriques et pratiques; les matières qui en seront l'objet seront déterminées dans le Programme.

Chaque année une nouvelle Commission d'examen sera nommée au scrutin dans la Séance qui précédera immédiatement l'époque du Concours.

Les Aspirants adresseront leur demande au Secrétariat pour l'époque déterminée par le Programme publié. Apres ce terme, aucune demande ne sera admise. Ils devront donner très exactement leurs nom, prénoms, âge et adresse, en indiquant le lieu de leur naissance, les établissements dans lesquels ils ont travaillé et l'endroit où ils travaillent. Ils devront envoyer avec leur demande des certificats des chefs de culture chez lesquels ils auront exercé depuis le moment de leur apprentissage jusqu'au jour du Concours : ces certificats, qui devront être approuvés par l'autorité locale, préciseront les qualités morales et intellectuelles des sujets auxquels

ils seront délivrés, leur degré d'habileté, et feront connaître l'époque de leur entrée dans les divers établissements horticoles et celle de leur sortie.

VI. *Les Ouvrages, Mémoires et Notices, imprimés ou manuscrits sur l'Horticulture.*

Une commission sera nommée pour examiner ces travaux, et, sur sa proposition, la Société décernera des médailles d'argent, de bronze et des mentions honorables.

Ces ouvrages seront adressés au Secrétariat avec demande de les comprendre au Concours; les concurrents se soumettront aux termes du Programme spécial à ce Concours, qui sera publié tous les ans.

12.° Séances publiques.

ART. XXXII. — Il y aura, à la suite de chaque Exposition, une Séance publique et solennelle. Le but de cette Séance est de faire connaître les travaux dont la Société s'est occupée pendant l'année. Le Secrétaire-Général en présente l'analyse à la suite du discours d'ouverture prononcé par le Président qui termine son année. Après le Compte-rendu des travaux, lecture est faite, s'il y a lieu, des Mémoires et des Notices nécrologiques autorisés par la Société, et enfin celle des différents Rapports des Jurys et des Commissions spéciales.

La Séance se terminera par la distribution des Médailles.

ART. XXXIII. — Tout Discours, Compte-rendu, Notice, Mémoire, etc., qui devra faire partie des objets à lire dans la Séance publique, sera préalablement lu devant le *Conseil d'administration.* En sont exceptés : le compte-rendu du Jury de l'Exposition : les Rapports, Mémoires et Notices lus dans les Séances mensuelles; ces derniers objets seront renvoyés au Comité d'impression.

1.° La Société publie chaque mois un Bulletin contenant un extrait du procès-verbal de ses séances mensuelles ou extraordinaires et les notices qui lui sont adressées.

2.° Chaque année elle publie en outre un volume de Mémoires.

3.° Le Secrétaire-Général est chargé de la direction du Bulletin.

4.° Le Bulletin se composera des Matériaux qui auront été préalablement imprimés aux frais de la Société, dans un journal de Versailles.

La couverture de ce Recueil contiendra les noms et les adresses des Membres de la Société se livrant au commerce de l'Horticulture, ou d'objets s'y rattachant exclusivement.

5.° Les matériaux qui composent le volume de Mémoires seront choisis et examinés par le Comité d'impressions, duquel le Secrétaire-Général fera toujours partie.

6.° Le Bulletin et le volume de Mémoires auront le même format, afin qu'on puisse les réunir chaque année l'un à l'autre.

ART. XXXIV. — Le Bulletin mensuel et les Mémoires de la Société sont envoyés gratuitement et sans frais:

1.° Aux Membres honoraires;

2.° Aux Membres titulaires;

3.° Aux Sociétés correspondantes qui échangent leurs publications avec celles de la Société.

Les Membres titulaires n'ont droit de recevoir gratuitement que les Mémoires des années pour lesquelles ils auront payé leur cotisation; ils pourront néanmoins se procurer la collection des années antérieures moyennant trois francs pour chaque année.

Tout Membre qui resterait deux ans sans payer sa cotisation annuelle, cessera de recevoir le Bulletin mensuel et les Mémoires.

ART. XXXV. — Nul Correspondant n'a droit à cet envoi gratuit que si dans l'année de l'impression de l'un de ces Mémoires il a fait des communications à la Société.

Les personnes étrangères à la Société recevront le volume des Mémoires au prix de cinq francs par an; elles peuvent aussi recevoir le Bulletin mensuel moyennant deux francs par an.

Délibéré en séance, le 2 décembre 1852.

Le Secrétaire-Général,
GUSTAVE HEUZÉ.

Le Président,
BERNARD DE RENNES.

LISTE

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ,

ANNÉE 1852.

Membres honoraires.

MM.

Le comte de SAINT-MARSAULT, commandeur de la Légion-d'Honneur, préfet de Seine-et-Oise.

VAUCHELLE, ancien maire de Versailles, membre du conseil-général.

Dames patronesses.

Madame BERNARD DE RENNES, rue des Pyramides, 2, à Paris.
Madame la baronne DE BOUTRAY, rue Satory, 47.
Madame BONNEVILLE DE MARSANGY, place d'Armes, 13.
Madame BAUDOIN DE MORTEMART, boulevard de la Reine, 131.
Madame CHATARD, avenue de Paris, 25.
Madame DE CHAMBURE, rue des Réservoirs, 2.
Madame la comtesse DE CIRCOURT, rue des Saussaies, 11, à Paris.
Madame FURTADO née FOULD, à Rocquencourt.
Madame Jules FINOT, place Hoche, 2.
Madame GUICHARD DE MAREIL, avenue de Paris, 53.
Madame Victor LAMBINET, avenue de Saint-Cloud, 26.
Madame MARTINET, place d'Armes, 13.
Madame NEPVEU, place d'Armes, 13.
Madame OUACHÉE, rue des Réservoirs, 14.
Madame Emile PÉREIRE, rue Saint-Lazare, à Paris.
Madame Isaac PÉREIRE, rue Saint-Lazare, à Paris.
Mademoiselle Claire PÉREIRE, rue Saint-Lazare, à Paris.
Madame la marquise DU PRAT, née DE GRAMONT, rue de l'Orangerie.
Madame PLOIX, rue de Mademoiselle, 7 *bis*.

Madame A. RUMEAU, boulevard du Roi, 9.
Madame Fanny RHONÉ, rue des Pyramides, à Pari:
Madame Eugénie RHONÉ, quai Voltaire, 5, à Paris.
Madame Cécile RHONÉ, rue Saint-Lazare, à Paris.
Madame DE RONGÉ, rue Mademoiselle.
Madame la comtesse DE SAINT-MARSAULT, à la Préfecture.
Madame la baronne SAILLARD, boulevard de la Reine, 7 *bis*.
Madame SOUHART, rue de la Pompe, 14.
Madame Paul SAUVAGE, rue Bon-Conseil, 1.
Madame SOLLIERS, rue des Réservoirs, à la Manutention.
Madame la baronne DE SAINT-GERMAIN, rue Satory, 45.
Madame DE SAINT-JULIEN, rue de Maurepas, 2.
Madame DE LA SERRE, quai Voltaire, 5, à Paris.
Madame Auguste THURET, rue Satory, 118.
Madame VAUCHELLE, avenue Saint-Cloud, 77.
Madame DES VALLIÈRES, à Ville-d'Avray.

Membres titulaires.

MM.

BAR, propriétaire, rue du Bac, 31, à Paris.
BATTAILLE, docteur-médecin, place des Tribunaux, 2.
BELIN, pharmacien, rue de la Paroisse, 19.
BERNARD, pharmacien, rue de l'Orangerie, 32.
BERNARD, chef du Fruitier, au Potager impérial.
BERNARD DE RENNES, conseiller à la cour de cassation, propriétaire à Ville-d'Avray.
BERTIN, horticulteur, rue Saint-Symphorien.
BERTIN, curé de Châteaufort.
BIÉTRY, propriétaire, filateur, à Villepreux.
BISSONNET, pépiniériste, à la Celle-Saint-Cloud.
BOULENGER, jardinier chez M. Nérousse, propriétaire, à Corbeil.
BOULLAY, propriétaire, à Montigny-les-Cormeilles (rue de Provence, 21, Paris).
BRIOT, chef des Pépinières, au château de Trianon.
CHAPSAL, horticulteur, rue de Montreuil, 39.
CHARPENTIER, jardinier en chef, au Petit-Trianon.
CIDE, jardinier de M. le duc de Luynes, à Dampierre.
CLAIRIN, entrepreneur de serrurerie, rue des Bons-Enfants, 34.
COLLAS (Jean-Grégoire), propriétaire, à Argenteuil.
COSSONNET, propriétaire, à Longpont.

MM.

Coudret, propriétaire, rue Maurepas, 11.
Damonville, propriétaire, boulevard du Roi, 12.
David-Dieuzy, horticulteur, avenue de Picardie, 14
Decret, propriétaire, rue d'Angivillers, 8.
Delorme, propriétaire, avenue de Paris, 16.
Denevers, propriétaire, boulevard de la Reine, 5.
Deseine, pépiniériste, à Bougival.
Deslandes, horticulteur, porte Saint-Antoine (Chesnay).
Demouceaux, propriétaire, boulevard de la Reine, 35.
Desvaux, propriétaire, rue des Missionnaires, 1.
Dieuzy aîné, horticulteur, avenue de Picardie, 14.
Duchatellier, propriétaire, rue de la Paroisse, 12.
Durdan, chef du fleuriste, au Potager impérial.
Duval père, horticulteur, rue des Missionnaires, 13.
Duval fils, grainier-fleuriste, rue Duplessis, 14.
Lambert, docteur-médecin, avenue de Paris, 16.
Fagret, jardinier en chef, au château de Glatigny (près Versailles).
Ferrière père, coutelier, rue des Deux-Portes.
Fontaine, entrepreneur de plomberie, rue Saint-Pierre, 1.
Fremy, propriétaire, membre du conseil-général, etc., rue de la Paroisse, 11.
Fresquienne (baron de) place d'Armes, 9.
Freulon (Louis), jardinier de M. Modini, à Rocquencourt.
Godat, maraîcher, rue de Montreuil, 95.
Gondouin, grainier-fleuriste, rue de la Paroisse, 59.
Goupil, jardinier chez M. Gauthier, à Villiers (près Poissy).
Gringoire, propriétaire, rue de Montreuil, 91.
Grison fils, au Potager impérial,
Guignet, propriétaire-horticulteur, à Ollainville.
Guillemin, propriétaire, à Bazemont (près Maule).
Hardy, directeur du Potager impérial.
Heuzé (Gustave), professeur à Grignon, avenue de Saint-Cloud, 51.
Joubert, jardinier chez M. Pasquier, à Trou-Guyancourt.
Labbé, pharmacien, rue de la Paroisse, 123.
Langlois, propriétaire, avenue de Sceaux, 9.
Lefébure-Lozeray, direct. du *Journal de Seine-et-Oise*, rue de la Pompe, 28.
Lefebvre, propriétaire, à Vaujour (près Gonesse).
Lejeune fils, propriétaire, rue Duplessis, 117.
Lerasle, horticulteur, à Soisy (près Enghien).
Le Roi, bibliothécaire de la ville, rue de la Bibliothèque, 5.

MM.

Lesieur, propriétaire, avenue de Saint-Cloud, 45.

Lesueur (Jules), jardinier, porte de Buc, 2.

Lucot de Hauterive, propriétaire, boulevard de la Reine, 111.

Luddemann, chef des cultures, au château de la Celle-Saint-Cloud.

Lusson, propriétaire, impasse des Jardins, 3.

Marseau, garde-genéral, rue du Jeu-de-Paume, 2.

Margat jeune, horticulteur, rue Sainte-Adélaïde.

Margat (Anatole), horticulteur, rue Sainte-Adélaïde.

Masson, horticulteur, rue Saint-Martin, 5,

Mathieu, colonel, propriétaire, rue de la Chaise, 20, à Paris.

Montalant-Bougleux, imprimeur, directeur du journal l'*Union de Seine-et-Oise*, avenue de Sceaux, 6.

Morel aîné, propriétaire, avenue de Saint-Cloud, 44.

Morize, curé de Saint-Nom-la-Bretèche.

Mulot, maraîcher, rue Champ-la-Garde, 27.

Néglet, architecte, rue de l'Orangerie, 10.

Noble père, docteur-médecin, rue de la Paroisse, 1.

Noble fils, docteur-médecin, rue de la Paroisse, 115.

Pajard, entrepreneur de jardins et de plantations, rue des Vieux-Coches.

Pasquier fils, propriétaire, à Trou-Guyancourt.

Peelle, primeriste à Glatigny,

Péreire (Isaac), propriétaire, rue Saint-Lazare, Paris.

Péreire (Emile), propriétaire, rue Saint-Lazare, Paris.

Pescatore, propriétaire à La Celle-Saint-Cloud.

Pinault, au château de la Butte-aux-Chênes, commune de Magny, par Chevreuse.

Pluchet (Emile), propriétaire, cultivateur à Trappes.

Prévost, propriétaire, rue d'Angivillers, 25.

Rabourdin (Antoine), propriétaire, agriculteur à Villacoublay, par Meudon.

Raison (Sulpice), jardinier, à Enghien-les-Bains.

Remilly, ancien membre des Assemblées législatives et maire de Versailles, place Hoche, 3.

Rémont (Pesty), horticulteur, rue de Montreuil, 62.

Renault, maraîcher-fleuriste, rue de la Bonne-Aventure.

Rhoné (Charles), propriétaire, quai Voltaire, 5, Paris.

Roche, constructeur de Thermosiphons, rue Saint-Pierre, 2.

Rouvray (de), conseiller de Préfecture, avenue de Saint-Cloud, 71.

Royer-Duval, horticulteur, rue de la Bonne-Aventure.

Saigne, maraîcher, rue de la Bonne-Aventure.

MM.

SAINT-GERMAIN (de), propriétaire, rue Satory, 45.

SÉGUY, directeur des Eaux, rue des Bons-Enfants, 1.

SIARD, horticulteur, rue de Montreuil, 15.

TERRAY (Vindé), propriétaire, cité Vindé, 15, Paris.

THÉVENOT, propriétaire, avenue de Paris, 53.

THIBAULT, docteur-médecin, au château de Versailles.

THIBIERGE fils, pharmacien, rue Duplessis, 15.

THORIN (René), grainier, boulevard du Roi, 5.

THUILLAUX, pépiniériste à La Celle-Saint-Cloud.

TILLOS, consul, à Versailles.

TRUFFAUT fils, horticulteur, rue des Chantiers, 40.

TURLURE, horticulteur, rue de Montreuil.

USQUIN, propriétaire à Vaux-Murier, par Chevreuse.

VINCENT, horticulteur à Bougival.

Dames membres titulaires.

DE RONGÉ, rue de Mademoiselle, 5, à Versailles.

DE FURTADO, au château de Rocquencourt.

MALLET, propriétaire à Louveciennes.

Membres correspondants.

ABADIE, architecte au comité des Monuments historiques au ministère de l'Intérieur, rue des Marais-Saint-Martin, 60.

AUDOT, membre de la Société nationale d'Horticulture de Paris, rue du Faubourg-du-Roule, 74, à Paris.

BALTET-LYÉ (Savinien), horticulteur-pépiniériste à Troyes (Aube).

BARBIER, horticulteur, rue de Seine, 82, à Neuilly-sur-Seine.

BEAUCANTIN (Emile), conservateur du Jardin botanique d'Evreux, professeur de Botanique et d'Horticulture à Evreux (Eure).

CHAUVIÈRE, horticulteur-fleuriste, membre de la Société nationale d'Horticulture de Paris, rue de la Roquette, 109, à Paris.

CHEVARD (Louis), membre de la Société nationale d'Horticulture de Paris, grainier-pépiniériste, quai de la Mégisserie, 4, à Paris.

CHATAIN, professeur agrégé à l'Ecole de Pharmacie, pharmacien en chef des hôpitaux civils, etc., à l'École de Pharmacie de Paris.

COLIN, jardinier en chef du palais des Tuileries.

MM.

DAGONET, docteur en médecine, directeur de la maison des Aliénés du département de la Marne, à Châlons-sur-Marne (Marne).

DECAISNE, chevalier de la Légion-d'Honneur, membre de l'Institut et de la Société d'Agriculture de Paris, Président de la Société nationale d'Horticulture, au Jardin des Plantes, à Paris.

DELAUNAY. horticulteur à Sceaux.

DUFLOT, jardinier en chef du Jardin des Plantes d'Amiens (Somme).

DUGEAC, ancien président de la Société d'Agriculture de Boulogne-Sur-Mer, avenue des Champs-Élysées, n.° 53, Paris.

DUBREUIL, professeur d'Arboriculture, membre correspondant de la Société nationale et centrale d'Agriculture, rue de l'Ouest, 100, à Paris.

FLEURY aîné, horticulteur, secrétaire de la Société des Conférences horticoles pratiques de Meulan, à Meulan (Seine-et-Oise).

GIRARDIN (J.-P.-L.), chevalier de la Légion-d'Honneur professeur de chimie agricole et industrielle de la ville de Rouen, correspondant de l'Institut, rue du duc de Chartres, n.° 12, à Rouen (Seine-Inférieure).

JACQUIN aîné, horticulteur-graineuier, quai de la Mégisserie, à Paris.

JACQUES, membre de plusieurs Sociétés d'Horticulture nationales et étrangères, route d'Ivry, n.° 5, barrière Fontainebleau (Seine).

LECOQ, directeur du Jardin des Plantes et professeur d'histoire naturelle de la ville de Clermont-Ferrand, à Clermont (Puy-de-Dôme).

LEPÈRE (Alexis), horticulteur à Montreuil (Seine).

LEBRUN, inspecteur des Écoles primaires de la Seine, à Paris, rue Notre-Dame-des-Champs, n.° 11.

LAMBERTYE (le comte), membre de la Société d'Horticulture de Paris et d'Auvergne, de la Société d'Agriculture de Châlons-sur-Marne, au château de Chaltrait, par Montfort (Marne).

MACIET, notaire honoraire, président de la Société d'Horticulture de Meaux, propriétaire à Meaux (Seine-et-Marne).

MALOT (Félix), propriétaire-horticulteur à Montreuil-sur-Seine.

MAY-DEBURREN, colonel, président de la Société d'Horticulture de Berne.

MASSÉ, jardinier en chef du Jardin des Plantes de La Rochelle (Charente-Inférieure).

MILLET, secrétaire de la Société d'Agriculture et des Arts d'Angers, président du Comice horticole de Maine-et-Loire, propriétaire à Angers (Maine-et-Loire).

MINANGOIN, directeur de l'Agriculture à la colonie de Mettray.

MOQUIN-TANDON, professeur de Botanique, directeur du Jardin des Plantes de Toulouse.

MM.

MORTEMART BOISSE (baron de), membre de la Légion-d'Honneur, de la Société nationale et centrale d'Agriculture, rue Jean-Goujon, n.° 9, à Paris.

NANT, jardinier en chef du Jardin des Plantes d'Angers (Maine-et-Loire).

NEUMANN, membre de plusieurs Sociétés d'Horticulture françaises et étrangères, chef des serres au Jardin des Plantes, à Paris.

NEUME (Auguste de), membre de plusieurs Sociétés d'Agriculture, d'Horticulture, etc., rue du Canon, n.° 5, cinquième section, à Bruxelles.

PÉPIN, chevalier de la Légion-d'Honneur, chef de l'École de Botanique, au Jardin des Plantes, membre de la Société centrale d'Agriculture, au Jardin des Plantes de Paris.

PINSAR, graveur, membre de la Société d'Horticulture de Liége, à Liége (Belgique).

PREVOST, horticulteur-Pépiniériste, professeur de culture à l'École municipale de Rouen, président du Cercle pratique d'Horticulture et de Botanique de la Seine-Inférieure, au Bois-Guillaume, près Rouen (Seine-Inférieure).

SALTER (JOHN), at M.r Malhers, n.° 2, Beaufort Strect chelsea near London.

SERINGE, directeur du Jardin des Plantes de Lyon, et professeur de Botanique de la Faculté des Sciences de Lyon, à Lyon (Rhône).

SOUBEIRAN (Eugène), chevalier de la Légion-d'Honneur, directeur de la Pharmacie centrale, professeur de physique à l'École de Pharmacie, pharmacien en chef des Hôpitaux et Hospices civils de Paris, membre de l'Académie nationale de Médecine, etc., etc., à Paris, à la Pharmacie centrale des Hôpitaux civils.

VILMORIN (Louis), propriétaire, membre de la Société centrale d'Agriculture et des Sociétés d'Horticulture de Paris, quai de la Mégisserie, n.° 28, à Paris.

MEMBRES DÉCÉDÉS PENDANT 1851 et 1852.

Membre honoraire.

M. SAGERET, membre de la Société centrale d'Agriculture, rue de Montreuil, 141, à Paris.

Dames Patronesses.

Madame veuve BOURSAULT, rue Porte-de-Buc, 3.

Membre titulaire.

M. RATEL, jardinier en chef chez M. Renault, à Noisy.

Membre correspondant.

M. BONNAFOUS (Mathieu), correspondant de l'Institut de France, directeur du Jardin-Royal de Turin (Savoie).

Sociétés correspondantes.

FRANÇAISES.

Alger. . . . . . . Comice agricole.
Alençon. . . . . . Société d'Horticulture de l'Orne.
Amiens. . . . . . Société d'Horticulture de la Somme.
Angers. . . . . . Société d'Horticulture d'Angers.
Id. . . . . Comice agricole.
Avranches. . . . . Cercle horticole.
Aurillac. . . . . . Société d'Agriculture et d'Horticulture du Cantal.
Id. . . . . . . Société d'Horticulture de l'Auvergne.
Aube. . . . . . . Société d'Horticulture.
Bordeaux. . . . . Société d'Horticulture de la Gironde.
Boulogne-sur-Mer. Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Béthune. . . . . . Société d'Horticulture.
Caen. . . . . Société d'Horticulture de Caen.
Id. . . . . Société Linnéenne.
Cherbourg. . . . . Société d'Horticulture.
Clermont. . . . . Musée agricole de Clermont (Oise).
Douai. . . . . . . Société nationale d'Agriculture.
Dijon. . . . . . . Société d'Horticulture et d'Agriculture.
Evreux. . . . . . Société d'Agriculture, section d'Horticulture.
Hâvre. . . . . . . Société d'Horticulture.
Limoges. . . . . . Société d'Agriculture, Siences et Arts.
Lyon. . . . . Académie des Sciences.
Id. . . . . Société d'Horticulture pratique du Rhône.
Id. . . . . . . Société nationale d'Agriculture.
Id. . . . . Société Linnéenne du Rhône.
Lille. . . . . Société d'Horticulture du département.
Mans. . . . . . . Société d'Horticulture de la Sarthe.
Marseille. . . . . Société d'Horticulture du département.
Meaux. . . . . . . Société d'Horticulture.
Id. . . . . Société d'Agriculture.
Melun. . . . . . . Société d'Horticulture.
Mâcon. . . . . . . Société d'Horticulture.
Montpellier. . . . Société centrale d'Agriculture.
Metz. . . . . Société d'Horticulture.
Meulan. . . . . . Société d'Horticulture.
Nancy. . . . . . . Société d'Agriculture.

Nantes. . . . . . . Société nantaise d'Horticulture.
Id. . . . . Société d'Agriculture.
Niort. . . . . . . Société d'Agriculture des Deux-Sèvres.
Orléans. . . . . . Société d'Horticulture.
Paris. . . . . . . Société centrale d'Horticulture.
Id. . . . . Société nationale d'Horticulture.
Id. . . . . Société centrale d'Agriculture.
Pontoise. . . . . . Société d'Agriculture et d'Horticulture.
Rouen. . . . . . . Société centrale d'Agriculture.
Id. . . . . Société centrale d'Horticulture.
Rodez. . . . . . . Société d'Agriculture de l'Aveyron.
S.-Germain-en-Laye Société d'Horticulture.
Tours. . . . . . . Société d'Agriculture d'Indre-et-Loire.
Troyes. . . . . . Société d'Agriculture de l'Aube.
Valogne. . . . . . Société d'Horticulture.
Versailles. . . . . Société d'Agriculture.
Id. . . . . . . Société des Sciences naturelles.
Id. . . . . . . Société des Sciences morales.
Valenciennes. . . . Société d'Agriculture.

ÉTRANGÈRES.

Anvers. . . . . . Société d'Horticulture.
Bruxelles. . . . . Société d'Horticulture.
Berne. . . . . . . Société d'Horticulture.
Bruges. . . . . . Société d'Horticulture et de Botanique.
Bologne. . . . . . Société agraire.
Binche. . . . . . . Société d'Horticulture et d'Agriculture.
Gand. . . . . . . Société royale d'Horticulture et d'Agriculture.
Liége. . . . . . . Société d'Horticulture.
Louvain. . . . . . Société d'Agriculture et de Botanique.
Londres. . . . . . Société d'Horticulture.
Malines. . . . . . Société d'Horticulture.
Tournay. . . . . . Société d'Horticulture.
Verviers. . . . . . Société de Flore.

Publications adressées à la Société pendant l'année 1858.

Annales. Société centrale d'Horticulture de *Paris.*
— Société d'Horticulture de la *Gironde.*
— Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'*Angers.*
— Société nationale d'Agriculture de *Lyon.*
— Société d'Horticulture d'*Angers.*
— Société linnéenne de *Lyon.*
— Société d'Agriculture d'*Indre-et-Loire.*
— Société d'Agriculture de *Boulogne-sur-Mer.*
— Société d'Agriculture de *Gand.*

Le bon Cultivateur de Nancy.

Bulletin. Société central d'Agriculture de *Paris.*
— Société nationale d'Horticulture de *Paris.*
— Société d'Horticulture d'*Orléans.*
— Société d'Horticulture de la *Moselle.*
— Société d'Horticulture de *Metz.*
— Société d'Horticulture de la *Somme.*
— Société d'Horticulture de la *Seine-Inférieure.*
— Société d'Agriculture et d'Horticulture de *Liége.*
— Société d'Agriculture et d'Horticulture de *Pontoise.*
— Société d'Agriculture de la *Haute-Vienne.*
— Société d'Horticulture de l'*Aube.*
— Société d'Horticulture de *Valogne.*
— Société d'Horticulture de *Melun.*

Cercle. Pratique d'Horticulture de la *Seine-Inférieure.*

Journal. Société d'Agriculture des *Deux-Sèvres.*
— Société d'Agriculture de *Toulouse.*
— Société d'Agriculture de *Mâcon.*
— Société d'Horticulture de l'*Ain.*
— Société d'Horticulture de la *Côte-d'Or.*

L'Horticulteur français, par M. *Herincq.*

Mémoires. Société d'Agriculture de *Seine-et-Oise.*
— Académie des Sciences de *Lyon.*
— Société d'Agriculture de la *Marne.*
— Société d'Agriculture de *Verviers.*

Revue horticole, par M. *Decaisne.*

Travaux du Comice de *Saône-et-Loire.*

— de la Société des Conférences horticoles de *Meulan.*

Des diverses Rhubarbes cultivées en France comme plantes alimentaires ou d'ornement, par MM. Prevost et Malbranche.

Annuaire de l'Horticulteur Nantais, année 1852 et 1853.

Traité pratique de l'éducation et de la culture du Pommier, par M. Prevost.

Rapports horticoles, par M. le comte de Lambertye.

Rapport sur la Colonie pénitentiaire de Mettray, par M. Minangoin.

Types des Taureaux reproducteurs pour la boucherie, le travail et le lait, par M. A. Erambert.

Traité pratique de la Culture maraîchère, par M. Courtois-Gérard.

JOURNAUX D'HORTICULTURE.

COMPOSITION DU BUREAU

ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

ANNÉE 1853.

Présidents d'Honneur,	M. le comte de SAINT-MARSAULT, Préfet de Seine-et-Oise.
	M. REMILLY, Maire de Versailles.
Président Titulaire,	M. PESCATORE, propriétaire à La Celle-Saint-Cloud.
Vice-Président.	M. DU CHATELLIER, ancien secrétaire-général de l'*Association Bretonne.*
Secrétaire Général,	GUSTAVE HEUZÉ, professeur à l'école impériale de Grignon.
Secrétaire-Adjoint.	M. PAJARD, horticulteur.
Bibliothécaire,	M. DEMOUCEAUX, propriétaire.
Bibliothécaire-Adjoint,	M. LABBÉ, pharmacien.
Trésorier,	M. DESVAUX, propriétaire.
Trésorier-Adjoint.	M. TRUFFAUT fils, horticulteur.
Administrateurs,	MM. DUVAL père, LE ROI, BERTIN, HARDY fils, MULOT, BELIN et BERNARD DE RENNES.

DAMES PATRONESSES.

Présidente,	Madame la comtesse de SAINT-MARSAULT.
Vice-Présidente,	Madame la Baronne SAILLARD.
Secrétaire-Trésorier,	M. VICTOR LAMBINET.

Le Secrétaire-Général,

GUSTAVE HEUZÉ.

TABLE DES MATIÈRES.

***

TABLE ANALYTIQUE (1).

(1) Les chiffres entre parenthèses correspondent aux chiffres romains des premières pages.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

TABLE DES NOMS CITÉS (1).

(1) Les chiffres entre parenthèses correspondent aux chiffres romains des premières pages.

Versailles. — Impr. de Montalant-Bougleux.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DU DÉPARTEMENT

DE SEINE-ET-OISE.

Versailles. — Imp. de MONTALANT-BOUGLEUX, 6, avenue de Sceaux.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DU DÉPARTEMENT

DE SEINE-ET-OISE,

SOUS LE PATRONAGE

DE S. M. L'IMPÉRATRICE.

MÉMOIRES ET BULLETINS.

2.e SÉRIE.

TOME DEUXIÈME.



VERSAILLES,

IMPRIMERIE DE MONTALANT-BOUGLEUX,

6, AVENUE DE SCEAUX.

1853

EXPOSITION FLORALE

CRÉÉE EN 1853

DANS LE PARC DE VERSAILLES.

HEUREUSE du succès qu'elle avait obtenu l'année précédente, la Société d'Horticulture décida, au mois de janvier dernier, qu'elle ferait encore cette année son Exposition printanière sous une Tente.

Privée du local dans lequel elle avait fait, il y a un an, son exhibition, elle songea au parc de Versailles. Elle se disait alors que si elle pouvait établir sa tente dans ce magnifique jardin, l'Exposition qu'elle voulait créer en l'honneur de l'Impératrice aurait plus d'éclat et serait plus digne du haut patronage que S. M. daignait lui accorder.

S. M. l'Empereur accueillit avec bienveillance la prière que la Société lui adressa par l'intermédiaire de son honorable Président, M. Pescatore, et M. le Ministre-d'Etat s'empressa de l'autoriser à poursuivre la réalisation de ses désirs.

Lorsque la Société fut certaine de son exposition, sous une tente dans le jardin créé par Le Nôtre, elle s'entendit avec MM. Beloir et Daudé pour qu'une tente ayant une étendue de près de 2,000 mètres fût élevée dans le carré des Marronniers, près des *Bains d'Apollon* et du bassin de *Latone*.

Cette tente se composait de cinq travées : celle du milieu avait 15 mètres de largeur et 9 mètres de haut; celles qui étaient latérales à cette grande galerie n'avaient que dix mètres chacune de large sur une hauteur de 7 mètres. Quant aux dernières, elles étaient plus étroites et moins élevées; leur largeur égalait cinq mètres, et leur élévation variait entre 4 et 5 mètres. Ainsi, la tente dans toute sa longueur, qui était de 42 mètres, avait 45 mètres de largeur. Elle

était éclairée sur la toiture par des châssis, et sur les côtés au moyen de deux galeries.

A l'entrée de la tente, on avait ménagé deux salons éclairés chacun par une fenêtre ouvrant sur la façade. Le premier était destiné au bureau de la Société, et il était revêtu intérieurement d'une tapisserie à fond orange. Le second avait été réservé pour S. M. l'Impératrice, et il était tendu de velours vert à franges d'or. L'ameublement de ce salon se composait d'un canapé de velours bleu-ciel et de dix fauteuils de la même étoffe. Au centre, on avait placé une admirable table dorée, au-dessus de laquelle était suspendue un lampadaire très riche et garni de fleurs. Ces derniers objets provenaient de l'usine de M. Clairin. Quant aux autres meubles, ils appartenaient au palais de Versailles, et y avaient été apportés d'après les ordres de M. le colonel Amat. Le bureau de la Société avait été garni de fauteuils et de chaises Louis XV.

La façade de la tente était simple, mais élégante. Au-dessus de la porte d'entrée, on avait placé un trophée de drapeaux sous lequel existait une couronne de chêne dorée, au milieu de laquelle on remarquait l'initiale E.

Avant d'arriver dans l'Exposition, on traversait un vestibule orné avec beaucoup de goût. Les portes qui communiquaient avec la tente étaient ornées de riches portières relevées à l'aide d'embrasses dorées. Ces ouvertures avaient été disposées de manière à ce qu'il fût possible de saisir, avant d'y arriver, l'ensemble de l'Exposition.

L'avenue de marronniers qui conduisait à la tente avait été décorée à son entrée de mâts ornés de drapeaux et de bannières; et, sur toute sa longueur, elle présentait des orangers et des bancs et fauteuils rustiques.

On avait aussi dressé quelques mâts avec trophées et oriflammes dans l'intérieur du parc, à l'extrémité du parterre supérieur.

Toutes ces dispositions avaient été exécutées sur les avis et les ordres de M. Questel, architecte du Palais de Versailles, et président de la commission d'organisation de l'Exposition, qui se composait de MM. Briot, Charpentier, Demouceaux, Durdan, Gringoire, Grison fils, Luddmann, Néglet, Pajard et Thibault.

Lorsque les plantes furent arrangées le samedi 4 juin, à onze

heures du matin, le jury, sous la présidence de M. Guillemin, commença ses opérations. Il était composé de MM. Bernard de Rennes, Hardy fils et Gondouin, membres de la Société; de MM. Vilmorin fils et Chauvière, membres étrangers, et de mesdames Furtado, Pescatore et Vilmorin fils, dames Patronesses.

C'est M. Pajard qui fut chargé de l'éclairer et de lui faire connaître les concours qui devaient être annulés. Ayant travaillé à la confection du Catalogue, il savait quels étaient les concours pour lesquels il avait été fait des déclarations.

Lorsque le jury termina ses travaux, il était trois heures de l'après-midi. C'est alors que l'on plaça à l'entrée du salon destiné à S. M. l'Impératrice des factionnaires et un homme du Palais revêtu de la livrée napoléonienne, et que les portes de l'Exposition furent ouvertes aux dames Patronesses, aux personnes de distinction que la Société avait invitées à venir visiter son Exposition, et aux membres titulaires.

Comme la Société espérait recevoir LL. MM., M. le général Chasseloup-Laubat avait eu la bonté de donner des ordres pour que les musiques des deux régiments de ligne en garnison à Versailles vinssent embellir la réception que es dames Patronesses, qui étaient réunies sous la présidence de madame la comtesse de Saint-Marsault, voulaient faire à S. M. l'Impératrice.

M. le comte de Saint-Marsault, Préfet de Seine-et-Oise; M. Remilly, maire de Versailles; MM. Charpentier et Talbot, adjoints; M. le colonel Brechtel, commandant du Palais; M. le colonel Amat, régisseur; MM. les généraux Korte et Chasseloup-Laubat, etc., etc., avaient bien voulu se joindre au Bureau de la Société.

Après une heure d'attente qui passa bien vite, car la musique ne cessait de se faire entendre, M. le Préfet reçut une dépêche télégraphique datée de Saint-Cloud, lui annonçant que l'Impératrice étant indisposée, LL. MM. se trouvaient privées de visiter ce jour l'Exposition. Cette nouvelle diminua de beaucoup la joie qui se trahissait sur tous les visages, et les dames Patronesses se séparèrent en espérant qu'elles auraient bientôt l'honneur de témoigner à S. M. l'Impératrice combien elles étaient heureuses qu'elle eût daigné prendre la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise sous son haut et puissant patronage.

Lorsque six heures sonnèrent, un grand nombre de membres de la Société et plusieurs exposants se dirigèrent vers l'hôtel des Réservoirs, où devait avoir lieu le banquet, organisé par les soins de MM. Thibault, Leféburc-Lozeray et Clairin.

La table d'honneur était occupée par M. le Préfet de Seine-et-Oise, M. le Maire de Versailles, M. le Président de la Société, M. le Président et M. le Rapporteur du Jury, M. le Président du tribunal de Versailles, M. Vuhrer, chef de division au ministère d'État, M. Dufour, ancien pair de France et Président de la Société d'Horticulture de Bordeaux, M. Dréole, rédacteur des *Débats*, M. Boniface-Desmaret, rédacteur du *Constitutionnel*, etc., etc.

Une gaîté franche n'a cessé de régner pendant toute la durée de cette fête de famille, que le vin de Bordeaux, offert si gracieusement par M. Pescatore, a rendu très animée.

Au dessert, M. le comte de Saint-Marsault s'est levé et a porté le toast suivant :

« Messieurs,

« J'ai l'honneur de vous proposer un toast à l'Empereur Napoléon III.

« A l'Empereur ! qui est le protecteur dévoué de l'agriculture, cette branche si importante de notre richesse nationale qui a civilisé le monde ;

« A l'Empereur ! dont toutes les sympathies sont acquises à vos travaux ; il n'ignore pas que, tout en donnant satisfaction aux intérêts de luxe, ils développent aussi des ressources importantes pour le pays ;

« A l'Empereur ! dont le nom est le symbole de l'ordre que nous devons à son courage, à sa calme raison et à son ardent patriotisme.

« Que Dieu protége notre Empereur, Messieurs ! Le loyal dévouement et la respectueuse affection des bons citoyens ne lui manqueront jamais ; soutenu par l'amour de la nation, il continuera à étendre et affermir les éléments de prospérité que renferme notre belle France ; guidé par les inspirations de son cœur, par son attachement au peuple, il continuera à améliorer le sort des classes labo-

rieuses, de ces populations agricoles qui, comme lui, avaient conservé pur et intact le souvenir des grandes choses entreprises et accomplies pour la gloire du pays, par le plus grand homme des temps modernes ; de ces populations agricoles dont les rudes labeurs fécondent le sol de notre patrie, et qui, en présence des splendeurs de la création et des bienfaits de la Providence, puisent dans leurs travaux les vertus qui forment les bons citoyens.

« Avec le concours de tous les hommes de bien, de tous les hommes de cœur, il réalisera tous les projets d'amélioration qu'il a conçus ; ce concours ne lui manquera pas.

« A l'Empereur Napoléon III !

« *Vive l'Empereur !* »

Ces paroles prononcées avec chaleur, ont fait retentir de toutes parts d'unanimes bravos.

M. Pescatore a porté ensuite à S. M. l'Impératrice un toast qui a été vivement applaudi.

C'est M. Guillemin qui a remercié MM. les Jurés d'avoir bien voulu accepter la délicate mission que la Société leur avait imposée. Il a saisi avec bonheur cette occasion pour porter un toast à M. le Préfet, à l'administration municipale, à MM. les Ministres d'Etat et de l'Intérieur, et au conseil d'administration du chemin de fer de l'Ouest, pour le bienveillant concours qu'ils ont prêté à la Société avec tant de spontanéité.

M. Bernard de Rennes a porté une santé aux Dames Patronesses, et les gracieuses et galantes paroles qu'il a prononcées ont été accueillies avec transport.

Enfin, M. Dufour a pris la parole pour remercier la Société du parfait accueil qu'elle lui avait fait, et il a porté un toast au Secrétaire-Général. Les quelques mots que l'honorable président de la Société d'Horticulture de la Gironde a prononcés en l'honneur de ce fonctionnaire, ont été applaudis par tous les assistants, et ils ont été pour lui une bien douce récompense de tout ce qu'il a fait depuis deux ans en faveur de la Société avec tant de bonheur et de succès.

Le lendemain de cette charmante réunion, le dimanche, 5 juin,

les portes de l'Exposition furent ouvertes au public vers huit heures du matin. Pendant toute cette journée une foule nombreuse ne cessa de se presser dans la salle.

Lorsqu'on pénétrait dans cet élégant parterre, qui avait été dessiné par M. Charpentier, jardinier en chef des jardins de Trianon, pour y admirer les charmantes choses qu'on y avait entassées avec tant de bonheur, on apercevait de suite à droite treize rhododendrum jaunes et arboreum, et quarante-deux camélias en fleurs exposés par M. Margat jeune, situés près du lot de pelargonium envoyés par M. Jouvin. A côté de ces deux corbeilles, M. Hardy fils avait fait organiser par MM. Grison, Durdan et Bernard, un élégant massif formé des produits du Potager impérial. Ce lot important comportait des primeurs d'une fraîcheur parfaite, des légumes d'un volume considérable et une admirable collection de plantes annuelles d'un développement extraordinaire.

Un peu plus loin, dans un des angles de la tente, existait le lot de M. Dieuzy aîné, qui était composé de ving-huit rhododendrum divers et de semis, quatre magnolia, deux kalmia, et vingt-quatre azalea.

A une faible distance de la corbeille qui contenait cent variétés de cinéraires et soixante-dix variétés de pensées exposées par M. Charpentier, et de celle qui renfermait la collection de calcéolaires exposée par M. Bruzeau, à Bellevue, existait le massif formé par M. Duval fils. Il renfermait vingt pelargonium, vingt-une variétés d'azalea pontica, vingt-six variétés d'azalea indica et une collection de gloxinia.

La galerie de gauche, occupée par des machines et objets se rattachant à l'Horticulture, était séparée des massifs précédents par l'admirable lot de M. Bertin, qui comportait soixante-trois variétés d'azalea indica, cinquante-trois variétés de rhododendrum de pleine-terre, et cinquante-trois variétés d'azalea aussi de pleine-terre.

Les deux derniers massifs de cette partie de l'Exposition offraient l'un vingt-cinq pelargonium provenant des cultures de M. Lefèbvre, de Bellevue, l'autre quarante-six variétés d'azalea indica, et sept rhododendrum, parmi lesquels on distinguait un très-beau *Javanicum,* un duc de Brabant, un Etendard de Flandres, variétés fleu-

rissant pour la première fois en France. Ces plantes provenaient de l'établissement de M. Lemichez, de Paris.

La dernière plate-bande avait été ornée par M. David-Dieuzy, qui avait exposé quarante variétés de verveine, trente-trois pelargonium en variétés distinctes, et trente-une variétés de fuschia, et par M. Legeas qui avait envoyé sept forts rhododendrum catœsbei et ponticum, et dix belles variétés d'azalea indica. Ces dernières plantes avaient été placées, par M. Legeas, hors de concours.

La galerie du centre, qui correspondait à l'entrée principale, offrait d'abord un joli gazon au milieu duquel M. Henri Leclère avait établi une délicieuse et coquette fontaine jaillissante. Ce tapis de verdure était orné sur ses bords, d'un côté, par un magnifique bananier nain de Chine, provenant du Potager impérial, par vingt-six variétés de geranium zonale et inquinans, et un charmant lot de reines-marguerites, exposé par M. Foras, de Bellevue, et de l'autre, par des collections de verveines et de giroflées cocardeau, envoyées par M. Godat, et un gigantesque araucaria, exposé par M. Rémont. Près de la fontaine on avait établi une large corbeille dans laquelle M. René Lottin avait disposé cent cinquante variétés de calcéolaires d'une beauté exemplaire.

Au delà du tapis de verdure qui se mariait admirablement bien avec les lots de fleurs, les plantes envoyées par M. Pescatore occupaient deux grandes corbeilles. Dans la première, M. Luddmann avait placé une collection unique de plantes de serre-chaude et un lot admirable d'orchidées et d'achimenès. Ces dernières plantes étaient placées sur un arbre qui produisait un effet qu'il est impossible de rendre. La seconde corbeille présentait des pelargonium d'un développement extraordinaire et très remarquables par la beauté de leurs fleurs.

Le fond de cette partie comportait les azalea, rhododendrum provenant des pépinières impériales à Trianon et que dirige M. Briot. Ces plantes, ainsi que deux kalmia, étaient d'une beauté rare, tant sous le rapport de leur force que sous celui du coloris de leurs fleurs. C'est parmi ces admirables plantes que l'on avait placé le buste de S. M. l'Impératrice. On ne l'avait point orné; les plus belles fleurs n'ont point besoin de parure !

En quittant la travée du milieu on était d'abord frappé par les vingt-six rhododendrum exposés par M. Truffaut fils. Ces plantes, exemplaires par leur forme, offraient des fleurs d'une délicatesse charmante. Non loin d'elles, existaient les plantes de M. Rémont. Les conifères qu'il avait exposés ne comportaient pas moins de cent soixante-dix-huit espèces ; il avait en outre une collection de plantes de nouvelle introduction, cent trente-sept variétés d'azalea de pleine terre et quatre-vingt-dix-neuf variétés d'azalea indica. C'est à l'extrémité de ce beau lot que l'on avait placé les jolies couches de champignons envoyées par M. François Barrey.

Dans les corbeilles qui composaient la partie médiane de cette galerie, on admirait les beaux légumes et les fruits forcés provenant des cultures de M. Peelle ; la jolie collection de patates conservées de M. Barbot fils, de Paris ; les magnifiques asperges de M. l'Hérault d'Argenteuil ; les primeurs et les ananas de M. Fagret ; les rhododendrum variés de M. Bissonnet ; les calcéolaires, cinéraires et petunia de M. Duru ; les pensées en pots de M. Lion ; les pensées et les cinéraires de M. Toupillez ; la belle rose dit *Gloire-de-Dijon* obtenue en 1849 par MM. Jacotot père et fils ; la collection de cactus, aloès, ficoïdes et crassula exposés par M. Dieuzy-Fillion, et celle de M. Thibault qui comportait cinquante-une espèces et variétés; enfin, les pommes conservées depuis 1851 par M. Lhuillier.

M. Lejeune avait composé une charmante corbeille ; elle présentait trente-cinq variétés de fuschia, quatorze variétés de petunia, onze pelargonium zonale variés, trente-cinq variétés d'azalea de pleine-terre, vingt-deux variétés de rhododendrum catesbœi, douze verveines variées et diverses plantes de serre tempérée. Cette corbeille était voisine du massif où l'on avait placé les beaux ananas en fruits de M. Gontier, et les plantes provenant des cultures de M. Renaud, qui comprenaient quarante-cinq verveines variées, onze calcéolaires variées et onze rhododendrum semis de catesbœi.

Le dernier massif était occupé par les belles plantes de serre chaude, les orchidées, les fougères et les broméliacées envoyées par M. Guibert, et si bien cultivées par M. Leroy, chef de ses cultures ; par une magnifique collection de trente-une variétés gloxinia expo-

sés par M. Pescatore, et un joli lot de roses coupées envoyées par M. Verdier fils.

Enfin, le très beau lot de M. Dantier-Duval se déroulait en guirlande et séparait, comme celui de M. Bertin, les fleurs des objets d'art. Cette riche collection de rosages offrait quarante-huit variétés d'azalea indica, cinquante variétés d'azalea de pleine-terre, et quarante-huit rhododendrum de pleine-terre offrant plusieurs variétés nouvelles obtenues par M. Duval père.

Les objets d'art étaient nombreux. Dans la galerie de droite on avait placé les admirables produits de l'usine de M. Clairin; les instruments horticoles de M. Laumeau; les jolis meubles de jardin de M. Borel; les appareils de chauffage de MM. Fontaine frères; une bâche en bois chauffée par un thermosyphon fabriqué par M. Roche, et trois élégantes ruches construites par M. Marc. — La galerie de gauche était occupée par la collection de poteries provenant de l'usine de M. Panis, les jardinières à jets d'eau de M. Moniac; les instruments horticoles de M. Groulon; les bacs coniques de M. Loyre; les pompes et fontaines portatives de salon de M. Henri Leclère; la collection de fruits artificiels de M. Ledion; les meubles rustiques de M. Desfosses; les poteries artistiques et de fantaisie de M. Barbizet; la pompe portative applicable à la maladie de la vigne et inventée par M. Gontier père; deux appareils de chauffage à l'usage des serres, fabriqués par M. Loyer fils; les coupe-légumes de M. Parod; les étiquettes pour jardins de M. Lenoir; les tables et objets rustiques de M. Hamouy; les tableaux et aquarelles de madame veuve Philippar, mademoiselle Sosthénie Desjardins, M. Bourdier, mademoiselle Eugénie Bourdier, M. Henri Nardeux; les peintures sur porcelaine de mesdemoiselles Guignet.

C'est en dehors de la tente que l'on avait disposé les serres portatives et les bâches et châssis en fer de mademoiselle Lefebvre; les tuyaux de drainage de madame veuve Champion; les claies à ombrer de M. Desfosses.

Le dimanche, vers quatre heures de l'après-midi, alors qu'une foule considérable se pressait dans l'Exposition et à l'extérieur du bosquet, alors aussi que plusieurs membres de la Société apprenaient avec plaisir que M. Fould, ministre d'Etat, avait visité l'Ex-

position dans la matinée, et qu'il avait félicité les membres du Bureau du succès que la Société venait d'obtenir, le tambour du piquet de service battait aux champs et annonçait l'arrivée inattendue de LL. MM.

En l'absence de M. le comte de Saint-Marsault, préfet de Seine-et-Oise, de M. Remilly, maire de Versailles, présidents d'honneur de la Société, et de M. Pescatore, président titulaire, qui s'étaient rendus aux courses de Satory avec l'espérance d'y recevoir LL. MM., les augustes visiteurs furent reçus par madame la comtesse de Saint-Marsault, présidente des dames Patronesses, M. Gustave Heuzé, secrétaire-général, et M. Bernard de Rennes, membre du conseil d'administration.

Madame la comtesse de Saint-Marsault présenta à l'Empereur M. le duc de Cazes qui l'accompagnait, et elle fit part à l'Impératrice combien Mesdames les Patronesses auraient été heureuses de se joindre à elle pour la remercier du patronage qu'elle avait daigné accorder à la Société.

LL. MM. ont visité toutes les parties de l'Exposition, et elles ont témoigné, à diverses reprises, combien elles étaient heureuses d'admirer des fleurs aussi belles. Les plantes de M. Pescatore, celles des Pépinières de Trianon, de M. Bertin, du Potager, de M. Truffaut, de M. Rémont et M. Dantier-Duval ont fixé particulièrement leur attention.

S. M. l'Impératrice attirait tous les regards. Chacun voulait admirer avec quel charme, quelle grâce elle souriait à tous, avec quelle aménité, quelle bonté elle remerciait les horticulteurs de tout ce qu'ils avaient fait en son honneur. La foule qui se pressait sans cesse autour d'elle était vraiment heureuse, et elle lui témoignait, par un silence calme et solennel, un respect profond et admirable toute la joie, le bonheur que sa présence lui causait.

En quittant l'Exposition pour se diriger vers les grandes eaux qui jouaient en l'honneur de la Société, S. M. l'Impératrice serra la main à madame la comtesse de Saint-Marsault, et S. M. l'Empereur remercia M. Gustave Heuzé, qui venait de lui assurer combien la Société était fière que LL. MM. eussent daigné visiter son exhibition, et lui dit ces mots : *Cette Exposition est bien belle !*

Au moment où la voiture de LL. MM. s'éloignait de la tente, de nombreuses acclamations les saluèrent en signe de remerciements.

M. de Persigny, ministre de l'intérieur, était dans l'Exposition lorsque LL. MM. y entrèrent. Le lendemain il exprima à notre honorable collègue, M. Bernard de Rennes, toute la joie que lui avait causée la réception qui leur avait été faite, et il lui fit part du plaisir qu'elles avaient éprouvé en visitant les produits de l'Horticulture versaillaise.

C'est le mardi au soir que l'Exposition fut close. Le lendemain, on enleva plusieurs des massifs de fleurs, afin de préparer la salle pour la distribution des prix qui devait avoir lieu à deux heures le jeudi.

Les personnes qui assistèrent à cette cérémonie furent tout étonnées, en entrant sous la tente, des dispositions que l'on avait prises. Une estrade avait été élevée dans fond de la salle, que MM. Beloir et Daudé avaient décorée avec une élégance parfaite, et c'est sur cette partie que l'on avait placé les meubles du palais que l'on devait à l'extrême bienveillance de M. le colonel Amat, et les jolies jardinières ornées de fleurs appartenant à M. Clairin.

La salle était aussi ornée de fleurs. MM. Bertin, Dieuzy aîné, David-Dieuzy, Rémont et Dantier-Duval avaient eu la bonté de laisser leurs beaux lots. Ces massifs de fleurs produisaient, avec la délicieuse fontaine jaillissante de M. Leclère, un effet des plus agréables.

A droite et à gauche de l'estrade, on avait placé les siéges destinés aux membres de la Société et aux personnes qu'elle avait invitées.

Les Dames Patronesses occupaient les fauteuils placés sur l'estrade. En entrant sous la tente, après avoir reçu un charmant bouquet, elles étaient conduites à ces siéges par MM. Denevers, Bernard et Lejeune, commissaires.

On remarquait aussi sur l'estrade M. le général Chasseloup-Laubat, M. Bonneville, président du tribunal, M. de Revel, secrétaire-général de la Préfecture de Seine-et-Oise, MM. Charpentier et Talbot, adjoints de Versailles, M. Pinard, curé de Notre-Dame, etc.

L'administration du chemin de fer de l'Ouest était représentée par un de ses membres.

A deux heures, lorsque cette immense salle fut remplie de spectateurs, le bureau de la Société et M. Guillemin, président du Jury, vinrent occuper les fauteuils qui leur étaient destinés, et M. Remilly, président d'honneur, ouvrit la séance par un élégant discours qui fut vivement applaudi (voir page XVIII).

M. Pescatore prit ensuite la parole, et le discours qu'il prononça lui valut de nombreux témoignages d'approbation (voir page XXII).

C'est à M. Battaille que la Société avait confié l'honorable mission de faire l'éloge d'un de ses membres, M. Noble. M. Battaille a noblement répondu aux désirs de la Société (Voir page XXV).

Enfin, cette séance solennelle a été terminée par la lecture du rapport du Jury. Le savant M. Bernard de Rennes a fait un travail bien remarquable et que le public a applaudi à chaque instant. On sait toute la difficulté que présente un tel rapport (voir page XXIX).

Ainsi s'est terminée cette cérémonie que l'excellente musique du 63.e régiment de ligne, que M. le général Chasseloup-Laubat nous avait accordée de nouveau de la manière la plus gracieuse, rendait plus attrayante et plus belle.

La Société est heureuse du succès qu'elle vient d'obtenir. Elle le doit à l'Horticulture versaillaise, à l'habileté avec laquelle le parterre de l'Exposition avait été tracé, à l'effet pittoresque que la fontaine de M. Leclère y produisait.

Mais dans sa joie et son triomphe, elle n'oublie pas les importants prix qu'elle doit à la générosité de S. M. l'Impératrice, de M. le Ministre-d'Etat, de M. le Ministre de l'Intérieur et du Comité des Dames Patronesses, et avec quel empressement le conseil d'administration du chemin de fer de l'Ouest, le conseil municipal de Versailles ont mis à sa dispositon des médailles d'or. Elle se rappelle aussi tout ce que M. le colonel Amat, M. Questel, M. Baude, directeur des chemins de fer de Versailles, MM. Remilly, Maire, et Charpentier et Talbot, adjoints, ont fait avec tant d'empressement en sa faveur.

Enfin, elle conservera long-temps le souvenir de l'appui que lui ont prêté les journaux de Versailles, l'*Union de Seine-et-Oise,* le

Journal de Seine-et-Oise, le *Journal de Versailles* et la *Concorde de Seine-et-Oise*, le *Moniteur*, et ceux de Paris, la *Patrie*, le *Constitutionnel*, les *Débats*, le *Pays*, le *Siècle* et l'*Illustration* (1), comme elle aura sans cesse présents à la pensée les nobles sacrifices que M. Pescatore, son président, s'est imposés pour rendre son exhibition digne du lieu où elle était organisée et de l'auguste personne à laquelle elle avait été dédiée.

Mais cette exposition n'a pas seulement fixé les regards de tous par sa beauté, elle a été aussi le sujet de l'attention générale par la délibération que les Dames Patronesses on bien voulu prendre lorsqu'elles se s'y réunies sous la présidence de madame la comtesse de Saint-Marsault. Cette décision a fait couler des larmes de bonheur à une pauvre mère, comme elle a rendu un jeune jardinier bien heureux et bien fier. Madame Furtado, dont le cœur s'émut toujours à la vue des souffrances de tous, dont la générosité ne connaît pas de bornes, a saisi cette solennelle circonstance pour offrir cent francs destinés à accroître les ressources de la caisse du comité de ces Dames, destinée à soulager les pauvres jardiniers. Cette généreuse offrande peint bien son amour pour tout ce qui se rattache à l'Horticulture, qu'elle aime avec passion et qui lui procure de si douces et si agréables jouissances. C'est sur son invitation que M. Ruelle, jardinier en chef du fleuriste, chez M. Fould à Rocquencourt, avait construit près du lot de M. Lemichez, une gracieuse et coquette corbeille composée de vingt-quatre azalea indica en caisse, douze rosiers en pots, et de plusieurs plantes de serre tempérée.

Le Secrétaire-Général,

GUSTAVE HEUZÉ.

---

(1) M. PAULIN, qui dirige avec tant de succès *l'Illustration*, a bien voulu faire dessiner les principales orchidées exposées par M. Pescatore, et prendre une Vue de l'exposition. Ces gravures ont paru dans le n.° du 11 juin. Elles sont dues au talent bien connu de M. Palanpin, et ne laissent rien à désirer.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. REMILLY, MAIRE DE VERSAILLES,

PRÉSIDENT D'HONNEUR.



MESDAMES ET MESSIEURS,

L'absence regrettable de M. le Préfet, que tiennent éloigné d'impérieux devoirs, m'impose la tâche flatteuse de le substituer en ce moment.

La brillante solennité horticole que nous venons clore aujourd'hui, a, par des causes diverses, resplendi d'un éclat inaccoutumé.

Du haut du trône où la beauté, la jeunesse et la grâce sont assises, un regard bienveillant s'est porté sur de modestes mais utiles et infatigables horticulteurs, et le précieux appui d'une main impériale s'est fait aussitôt sentir.

Cet asile hospitalier que nous a valu d'abord ce glorieux patronage, devait, Messieurs les exposants, abriter toutes vos magnificences, et les ombres de Le Nôtre et de La Quintinie ont dû tressaillir d'orgueil à la vue des éclatantes et nombreuses conquêtes de leurs continuateurs.

Eh ! quel plus beau sanctuaire pouvait-on désirer pour les recevoir, que ce parc enchanteur où la munificence des rois a entassé tant de merveilles, où la réunion de tous les arts éblouit les yeux et la pensée ? — Où trouver un cadre qui pût mieux faire ressortir l'éclat de cette mosaïque vivante de végétation ? — La fraîche verdure des charmilles qui l'entourent, des allées grandioses qui y conduisent, des bosquets renommés qui l'environnent ; ces gerbes étincelantes qui s'élançaient, rapides, hier, puis s'inclinaient en poussière humide et argentée comme pour saluer, en l'inaugurant, votre première journée; tout, jusqu'aux mélodieux concerts du riant messager des beaux jours, a embelli cette fête si digne de la présence et du suffrage de ses augustes visiteurs.

Et permettez-moi tous, ici, interprétant de suite votre pensée, votre reconnaissance, de rendre hommage au zèle ardent, généreux, efficace, que vous a prodigué votre honoré Président.

Il a bien-droit de cité chez nous, où dans la belle retraite qu'il s'est choisie presqu'à nos portes, il déverse sur une heureuse et pittoresque contrée les bienfaits qui rappellent son vénéré prédécesseur.

La part qu'a prise cet amateur splendide de l'horticulture est l'orgueil de notre exposition, et nul n'a vu sans un étonnement profond ce lot de plantes exotiques, dispendieusement recueillies dans les plus lointaines contrées du globe; et que le génie de l'homme a colorées, développées, dans leurs formes gracieuses ou fantastiques, sous notre ciel froid et pâle, comme s'il eût ravi avec elles un rayon du soleil des tropiques.

Une voix éloquente, savante et révérée, vous dira, Messieurs les exposants, les titres de chacun aux suffrages et aux félicitations de tous, étranger que je suis, moi, aux nomenclatures scientifiques, aux perfections de détail, aux conditions de succès exigées, et ne connaissant de votre art que ses jouissances instinctives et ses exquises sensualités.

Nous, pauvres deshérités des doux loisirs ou de ces intéressants labeurs, simples ouvriers administratifs journellement courbés sur une glèbe aux rares fleurs, l'ensemble sur-tout nous frappe. Et que d'art n'a-t-on pas remarqué dans ces dispositions habiles, arrêtées par la main qui a gracieusement tracé ces contours fleuris, marié ces suaves et douces couleurs. — A chaque pas, à chaque coup d'œil se révélaient ici l'art et la science; — ces maîtres expérimentés, habiles à déchiffrer le livre sublime de la nature, saisissent dans ses pages mystérieuses et sous son inspiration, les moyens d'une création nouvelle, et ensuite improvisent, en quelque sorte, sous les yeux étonnés, un véritable poème végétal; on y trouve avant l'heure, et portés à des développements inouis, ces produits, dont une ingénieuse chaleur a trompé la frileuse nature, et ces couleurs aux mille nuances et ces senteurs aux mille parfums, et ces suavités délicieuses.

La culture des plantes, des arbustes d'agrément, et des fleurs en

particulier, a, depuis l'établissement, ici, de la cour de Louis XIV, pris avec le temps un immense accroissement; ce qui n'était d'abord que l'effet du séjour des rois et de quelques grands heureux d'embellir leurs demeures somptueuses, devait être bientôt pour des besoins multipliés l'occasion d'une grande industrie. Lorsque le palais des rois est devenu désert, que la population s'est éloignée de nos murs désolés, que les révolutions nous ont frappés, notre horticulture n'a pas désespéré de ses destinées : elle a établi des rapports avec l'immense capitale qui l'avoisine, puis agrandi, agrandi encore ce cercle de relations, aujourd'hui porté à des proportions telles, que le département de Seine-et-Oise est, avec celui de la Seine, le centre le plus fécond, le glus intelligent, le plus riche, le plus ingénieux.

Combien se sont accrues, en effet, les consommations diverses de tant de productions variées ; tous aujourd'hui veulent en jouir, et ce plaisir s'universalisera ; il est des bonheurs qui ne se monopolisent point. La nature n'a pas donné aux uns plus de sens qu'aux autres, et, quelle que soit la grandeur de l'espace occupé, il n'entre dans l'organisme, dans l'ame de celui qui cultive qu'une même dose de sensations et de voluptés.

L'homme doit à la culture végétale ses plus pures et ses plus douces jouissances; la pensée humaine, qui s'élève jusqu'à la divinité en l'étudiant dans ses œuvres admirables, depuis l'imperceptible mousse jusqu'aux géants de la végétation, se complaît et se réjouit dans la contemplation des innombrables beautés qui émaillent et parfument la terre.

Il est aussi pour cette étude un sens spirituel qui saisit Dieu sous chacun des anneaux de cette chaîne infinie d'êtres odorants et colorés. L'ame s'émeut et s'enthousiasme, parfois jusqu'à l'attendrissement, en percevant cette intelligence créatrice, organisatrice, vivifiante, répandue dans le monde végétal, ce premier tressaillement, cette première palpitation de la vie.

Non, la musique, ce présent divin, aussi accordé à la terre pour la rapprocher du ciel par une indéfinissable action, n'a guère plus contribué à adoucir, à polir les mœurs que la culture des fleurs. — On y trouve une harmonie, une gamme mélodieuse de tons et de

couleurs comme dans les plus savants accords, et rien ne rend plus de calme à l'ame, ne dissipe davantage les lassitudes morales, n'apporte plus de rafraîchissement à l'esprit, que la contemplation de la nature dans ses plus charmantes œuvres.

Cette fête florale que nulle autre, peut-être, n'a surpassée, laissera d'heureux et doux souvenirs. — Le brillant cortége, la foule immense qui s'est pressée ici, oblige pour l'avenir. — Notre Société, forte de l'auguste appui qui lui est accordé, — du gracieux patronage que nos dames lui donnent avec un intérêt si touchant, — assurée de dévoués concours, excitée par tant de témoignages flatteurs, tous unanimes aujourd'hui pour louer vos succès, Messieurs les Exposants; notre Société, dis-je, également encouragée par le premier fonctionnaire de ce département, dont l'intervention éclairée, puissante aussi, vous a été déjà si efficace, continuera à marcher vers l'avenir de prospérité dû à de constants efforts.

Pour moi, Messieurs, qui inaugurais, il y a douze ans, cette Société à sa naissance; mon souvenir, en terminant, se reportera sur un collègue qui en avait le premier conçu la pensée: assis près de moi sur le siége de l'édilité, M. Demanche, amateur distingué, enthousiaste, voulut sa réalisation. Usant de son influence municipale, et puissamment secondé aussitôt par ces maîtres de l'art qui m'écoutent, véritables magistrats de la nature dont la détermination entraîne, ils fondèrent l'œuvre dont M. Demanche, cet ami regretté, prématurément resté sur la route, avait pressenti le développement, sans en devoir jamais jouir..... Puisse-t-elle croître encore au gré de vos désirs! Heureux pour ma part des occasions qui s'offriront de la seconder et de m'associer toujours en quelque chose à ses florissantes destinées.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. PESCATORE,

PRÉSIDENT TITULAIRE.

S'il est d'usage, dans les discours officiels, de ne s'adresser qu'à la moins belle moitié du genre humain, permettez-moi, Mesdames, de ne pas m'y assujettir. Je sais trop ce que l'horticulture vous doit et ce que nous vous devons, en particulier, pour ne pas vous en remercier d'abord et invoquer la continuation de votre appui et de votre concours. S. M. l'Impératrice vous en a donné l'exemple, lorsqu'elle a bien voulu prendre notre Société sous son noble patronage et fonder, en sa faveur, un prix d'honneur.

Avant tout donc, honneur à notre haute et puissante Protectrice et à nos Dames Patronesses !

Nouveau venu parmi vous, habitants de Versailles et de ce beau département, je suis heureux et fier d'avoir eu à présider, dans mes fonctions annuelles, une aussi belle Exposition. Je m'étais proposé, pour sujet de discours, l'éloge, les avantages et les douceurs de l'Horticulture; mais comment les paroles rendraient-elles ce que nos yeux ont vu? Le plus bel éloge que je puisse lui prodiguer est de vous rappeler l'Exposition même et d'être amené ainsi naturellement à rendre justice à l'intelligence et au zèle de nos confrères en horticulture !

Oui, Mesdames et Messieurs, je suis heureux de le répéter : notre Exposition a été belle, très belle même, si l'on tient compte de l'intempérie de l'air qui a régné dans ces derniers temps, dans ce beau mois de Marie, qui, au lieu de faire épanouir les belles fleurs, a enveloppé la nature et nous-mêmes, de nuages sombres, humides et froids. Toutefois, si la température si variable du printemps a précipité, avancé encore la végétation des plantes de pleine terre, nous n'en devons que plus de reconnaissance aux horticulteurs, dont le

zèle, loin de se ralentir, a redoublé, au contraire, pour vaincre les difficultés que les éléments opposaient à leur habileté.

Sous l'impression de la voix éloquente et trop flatteuse pour moi, que vous venez d'entendre, je ne veux pas retarder le plaisir que vous feront éprouver ceux auxquels je dois céder la parole, ni devancer la proclamation des vainqueurs de cette lutte pacifique, en faisant ressortir le mérite relatif des divers exposants. Cependant, il m'est impossible de ne pas rendre justice au concours empressé que nous ont accordé tous les membres de la Société, et ceux sur-tout qui faisaient partie des diverses commissions et auxquels nous devons les arrangements qui ont tant contribué au succès de notre Exposition. Si je me permets une ou deux exceptions, c'est que je ne puis proclamer autrement notre gratitude personnelle et celle de la Société vis-à-vis de M. Hardy, l'intelligent et l'habile directeur du Potager, qui a décliné, à ce titre, la récompense que votre jury aurait été heureux de lui accorder, et vis-à-vis de M. Gustave Heuzé, notre honorable et savant secrétaire-général, qui n'a épargné ni peine, ni veilles, ni courses dans l'intérêt de notre Exposition jusqu'à ce jour solennel où les juges, à l'interprète éloquent desquels je vais céder la parole, vont proclamer les vainqueurs.

Nous n'avons pas été moins heureux dans le concours empressé que nous avons trouvé ailleurs : le premier magistrat du département, dont nous regrettons vivement l'absence causée par des devoirs impérieux, et votre honorable Maire, nos Présidents d'honneur, ainsi que madame la comtesse de Saint-Marsault, Présidente des Dames Patronesses, nous ont secondé avec une bienveillance qui ne nous a nullement surpris, car ce n'est pas la première fois qu'il nous est permis de compter sur leur appui. Toutes les autorités ont été aussi au devant de nos demandes avec un empressement auquel je suis heureux de rendre hommage, au nom de la Société. D'après les ordres de M. le ministre d'Etat, le château et les jardins impériaux ont contribué avec largesse à l'embellissement de notre Exposition, et ce n'est que justice d'en remercier également les personnes qui ont fait plus qu'exécuter ces ordres, car elles y ont mis leur temps, beaucoup d'obligeance et ce bon goût que vous avez pu reconnaître dans les arrangements de l'Exposition. L'autorité

militaire, de son côté, a contribué avec le même empressement à l'ornement de cette fête florale, et je me rends l'interprète de la Société ainsi que des nombreux visiteurs en lui en témoignant toute notre gratitude.

Si nous avons été privés de l'honneur de recevoir et de fêter quelques-uns des hauts dignitaires que nous avions invités à notre banquet, c'est que d'impérieux devoirs les retenaient ailleurs : M. le Ministre de l'Intérieur, monseigneur l'Evêque, MM. les généraux Chasseloup-Laubat et Korte, M. le directeur-général de l'Agriculture et plusieurs autres invités ont bien voulu en exprimer leurs regrets à la Société dans les termes les plus bienveillants.

Messieurs et Mesdames, conservez votre amour, votre protection et votre noble concours à ce bel et noble délassement, la culture des fleurs ; vous sur-tout, habitants de Versailles, qui avez sous les yeux tout ce que l'architecture pittoresque a produit de plus beau et de plus grandiose, qui voyez tous les jours ces jardins émaillés de fleurs et plantés des plus beaux arbres, ne perdez pas le souvenir de cette Exposition ; aidez-nous, conservez-nous votre appui, je vous en conjure, pour en faire bientôt une plus belle encore, et en y conviant de plus en plus les étrangers qui nous ont peut-être devancés ou dépassés dans quelques branches de l'horticulture, prouvons-leur que nous cherchons à les imiter, afin de rendre nos fêtes florales dignes de celles de l'Angleterre et de la Belgique.

Que nos hommages remontent sur-tout et avant tout vers le Trône, vers le puissant chef de l'Etat, dont le génie, la force et la sagesse nous ont créé ces doux loisirs. S. M. sachant combien l'horticulture est une branche importante d'industrie à Versailles, a voulu contribuer à son encouragement : c'est par ses ordres que nous avons obtenu les grandes eaux, une place dans le Parc, et les ministres ont été les dignes interprètes de sa volonté souveraine et protectrice, en accordant libéralement à la Société les médailles que vous allez distribuer.

VIVE L'EMPEREUR !

VIVE S. M. L'IMPÉRATRICE, NOTRE HAUTE PROTECTRICE !

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

LE DOCTEUR NOBLE,

MÉDECIN EN CHEF DE L'HOSPICE CIVIL, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ.

Les éloges décernés après leur mort aux hommes qui furent utiles à l'humanité, dévoués à leurs semblables, ont, sans contredit, de graves et hautes conséquences dans l'ordre moral. — Ils entretiennent le sentiment de la dignité humaine et celui du respect que les hommes se doivent entre eux; sentiments en dehors desquels il serait difficile de concevoir une société, une civilisation, un perfectionnement possibles.

Une autre avantage encore, non moins important, c'est de mettre en relief et d'offrir aux survivants de bons et généreux exemples à suivre, de nobles récompenses à mériter, récompenses qui viendront tard pour quelques-uns peut-être, mais dont l'acquit assuré, pour posthume qu'il puisse être et qu'il soit d'ordinaire en effet, n'en est pas moins, dès cette vie, l'objet d'une louable et d'une bienfaisante ambition pour les ames élevées.

C'est là ce que me paraissent avoir merveilleusement compris les Sociétés savantes en s'imposant le pieux et touchant devoir de faire entrer dans la solennité de leurs séances publiques l'éloge de ceux de leurs membres qui laissent après eux le souvenir de leurs vertus, ou de leur savoir, ou des services rendus.

Ce devoir, Messieurs, c'est moi que vous avez chargé de le remplir aujourd'hui, en votre nom, en l'honneur de notre honorable et bien regretté collègue, M. le docteur Noble; et quand tout ici respire un air de fête, quand je ne vois autour de moi que joie et triomphe, il me faut — vous l'avez voulu — jeter dans votre brillante corbeille de fleurs la triste et sombre fleur du regret. — Je le ferai donc, mais en me rendant bien compte qu'en me confiant le soin d'honorer ici la mémoire de M. Noble, vous avez compris, vous avez voulu que fussent acquittées tout ensemble et la dette de

votre Société et celle de l'affection personnelle. — Je vous en remercie.

Déjà, Messieurs, sous le coup d'une vive et soudaine émotion, au moment du retour à la terre de cette dépouille périssable qui redevient terre, je me suis fait l'écho de la douleur de la famille et des regrets des nombreux de notre collègue : j'ai cherché à peindre, d'inspiration, l'homme comme je l'avais compris, comme l'avaient compris, je crois, tous ceux qui l'avaient connu. — C'est alors l'acquit de la dette de tous, payée par un élan spontané. Mais la vôtre, Messieurs, restait en souffrance : l'échéance n'en était pas encore arrivée ; en voici venir aujourd'hui le terme. — Elle ne sera pas protestée.

Messieurs,

En l'année 1782, le 2 octobre, naissait dans l'atelier d'un honnête et simple artisan, un enfant, dont les premières années devaient être difficiles et long-temps menacées par de nombreux accidents de santé, mais qui devait aussi, plus tard, dans le cours d'une longue carrière, démentir cet adage, que nul n'est prophète en son pays, et prendre dans le monde un rang distingué, y acquérir une belle et honorable popularité, une affectueuse et haute estime, mérités par d'éminents services.

Après avoir, non sans peine, franchi sa douzième année, cet enfant, chez qui se manifestait une heureuse aptitude pour les choses de l'esprit, fut envoyé aux cours publics professés à l'école centrale du département, à cette époque de 1794 où commençaient à se réparer, dans ces asiles nouvellement ouverts aux arts, aux sciences et aux lettres, les saturnales du vandalisme révolutionnaire qui avait tout brisé, tout desséché, tout tari, jusqu'aux sources mêmes de l'instruction la plus élémentaire. — Le jeune élève s'y distingua, parmi ses condisciples, par de fortes études, poussées jusques et y compris la philosophie, et qui, par une singulière et heureuse coïncidence, se terminaient au moment même où ces écoles étaient supprimées, c'est-à-dire vers 1806.

Ce fut à peu près à cette époque que commencèrent ses études médicales à l'Hospice de Versailles, qu'il ne quitta que pour

aller à Paris les rendre plus fortes et, en les terminant, se préparer de nouveaux éléments de succès. Depuis le jour de sa rentrée à l'Hospice jusqu'à celui de sa mort, période de temps qui ne comprend pas moins de quarante-huit années, le service de M. Noble dans chacun des grades ou emplois qu'il a successivement occupés dans cette maison, n'a été qu'une suite non interrompue d'actes de dévouement, un exemple constant de zèle infatigable, d'activité sans relâche, d'amour passionné pour son art, de sacrifices à ses devoirs.

Aussi n'ont pas tardé à venir le trouver de toutes parts les plus honorables récompenses.

Il avait, durant quinze années, donné gratuitement ses soins aux détenus des prisons; il avait, pendant vingt-six ans, visité les pauvres de sa paroisse; il s'était voué, pendant dix ans aux fonctions toutes désintéressées de membre du comité d'instruction primaire, et l'estime de ses concitoyens, la faveur si légitimement acquise des autorités administratives, l'appellent par trois fois, en 1815, 1830 et 1832 à l'honneur de siéger au conseil municipal, lui confèrent les fonctions de chirurgien-major de la garde nationale et l'admettent comme fondateur ou comme membre dans les Sociétés savantes de la ville et du département, Sociétés d'Agriculture, d'Horticulture, des Sciences naturelles, de Médecine et enfin dans le conseil départemental d'hygiène et de salubrité.

Voilà pour la part rémunératrice des habitants et des édiles de Versailles.

Il avait écrit d'intéressants Mémoires sur l'élève et la conservation des sangsues, sur l'état sanitaire de la ville, sur l'action thérapeutique de l'indigotine dans les affections nerveuses épileptiformes, et le 1.er janvier 1837, l'Académie de Médecine l'admet au nombre de ses correspondants.

Voilà pour la science.

— Il s'était montré chef et organisateur de service, courageux, dévoué, intelligent et heureux pendant les désastres de 1814 et 1815, en face des dangers et des horreurs du typhus et de la guerre intérieure, et le 10 décembre, il est nommé membre

du jury médical, le 12 février 1833, il reçoit la décoratiou de la Légion-d'Honneur.

Voilà pour le pays.

Certes, Messieurs, ce sont là de nombreux, de hauts témoignages de distinction et d'honneur; mais, vous le voyez, combien aussi de titres à ces preuves de la reconnaissance et de l'estime publiques! Aucun n'y a failli; ni la cité, ni la science, ni le pays. M. Noble en était fier et il avait raison. Cette fierté sied bien à l'homme de cœur, aux nobles ambitions, et l'on peut, à soixante-onze ans, mourir sans regret de la vie quand, après l'avoir si bien remplie, on n'a pas à déplorer de voir oubliés ou méconnus les efforts généreux qu'on a faits pour bien mériter de ses concitoyens, de son pays, de l'humanité et de sa propre conscience.

Aussi la mort de M. Noble a-t-elle été une sorte de triomphe. — Triste et funèbre triomphe, sans doute, mais qui n'a eu, pour son ame fortement trempée, rien de ce pénible cortége de la conscience qui rend amers et cuisants les suprêmes instants de l'homme qui se sent mourir avec le secret et humiliant reproche de ne laisser après lui ni regrets publics, ni souvenir d'affection et de reconnaissance; car c'est mourir tout entier.

« Ce vieillard tant aimé, ai-je dit ailleurs, s'est éteint doucement « au milieu des siens, entre les deux générations dont il était le chef « vénéré. » — Oui, doucement; et pourtant il savait bien qu'il mourrait; il savait bien que les efforts réunis et également éclairés de la tendresse filiale et de l'amitié la plus dévouée, seraient impuissants à reculer pour lui le terme fatal; mais rien n'a troublé la sérénité de son ame. C'est qu'il avait vécu de la vie du sage et qu'il en voyait arriver la fin comme un corrollaire naturel, inévitable ou comme la dernière étape d'un long et majestueux voyage.

Ami éclairé du progrès et de la science, propagateur réfléchi et zélé de tout ce qui peut contribuer à la diffusion des lumières, il n'était pas une réunion d'hommes sérieux, voués aux institutions de bienfaisance ou à l'amélioration des choses intellectuelles ou sociales dont il ne s'empressât de faire partie. Et s'il ne lui était pas donné de concourir toujours aux fins de ces œuvres de civilisation

ou de science par la spécialité de ses connaissances ou de ses aptitudes (car nul de nous, après tout, n'a la science universelle), du moins y apportait-il sa bonne part d'influence, soit comme esprit droit et judicieux, soit comme exemple de zèle, soit par l'autorité de son nom et de sa position dans le monde. — Il pensait, avec raison, qu'indépendamment de leur coopération directe et compétente, le nombre et la valeur des hommes ont aussi leur puissance dans l'incitation aux entreprises utiles.

Aussi n'a-t-il pas hésité, quoique étranger comme beaucoup de nous, à l'art et à la science de l'Horticulture, à venir vous prêter sa part d'appui. Son nom est honorablement inscrit, dans vos annales, comme un des fondateurs de votre Société, à côté des noms tout tout aussi chers, tout aussi respectés, de MM. Deschiens, Demanche, Jacquelin, et du vénérable abbé Caron, de douce et bienfaisante mémoire.

RAPPORT

AU NOM DU JURY,

PAR M. BERNARD DE RENNES.

MESDAMES, MESSIEURS,

De toutes les missions dont pouvait m'honorer la confiance de mes collègues, aucune n'avait le droit de me flatter, de me charmer davantage, que celle de vous rendre compte des décisions du Jury et de proclamer les noms des vainqueurs couronnés par lui.

Jardinier moi-même, et ayant fait succéder depuis long-temps les difficultés manuelles de la pratique aux commodes études de la théorie, je connais la valeur de ces produits si futiles en apparence, et ce qu'ils exigent de soins assidus, d'efforts répétés, de travaux, de veilles, de sacrifices ! Aussi personne mieux que moi ne sait combien ces récompenses sont méritées, et, je le confesse franchement, il est heureux que le jury ne se soit pas composé de moi seul, tous nos exposants auraient obtenu des prix.

A Dieu ne plaise cependant que je me plaigne de ce jury; je m'incline, au contraire, devant sa décision. Je l'ai vu à l'œuvre, j'ai pris part à son travail, j'ai assisté à son examen consciencieux, à ses appréciations éclairées. J'ai suivi nos Dames Patronesses si heureusement associées à nos recherches, et mettant dans la balance avec leur tact si fin et leur goût si sûr, une douce bienveillance qui a tempéré plus d'une fois la sévérité masculine.

Nous leur devons des actions de grâce pour leur utile concours; nous les remercions aussi de leur présence qui double, dans cette solennité, le prix des récompenses qu'elles ont accordées.

Nous devons aussi nos témoignages de gratitude au digne magistrat qui dirige ce département et dont le bienveillant appui ne nous a jamais manqué, et à l'honorable chef de l'administration municipale qui préside à cette fête, et aux représentants de l'autorité publique groupés autour de lui. En nous honorant de leur présence tous ces hommes sérieux prouvent hautement la juste importance

qu'ils attachent à nos travaux, l'intérêt qu'ils portent aux progrès de la science et de l'industrie horticole.

Ces progrès ont frappé tous les yeux. Déjà notre exposition de 1852, si remarquable par le nombre, l'éclat et la fraîcheur de ses plantes, par la richesse de ses produits de tous genres, avait excité l'enthousiasme de la foule, et mérité les justes éloges des esprits les plus élevés.

Cette fois, un nouvel élan imprimé à nos travailleurs par un auguste patronage, nous a fait faire un nouveau pas en avant, et malgré les brusques variations d'une température anormale, et d'une saison si capricieusement inconstante, notre exposition a réalisé et dépassé nos espérances. Elle a marché l'égale des expositions parisiennes, et l'on peut dire d'elle que si le printemps a fait défaut partout, ici, soumis et docile, il est arrivé paré de ses plus riches guirlandes, au rendez-vous à jour fixe que lui avait assigné l'habileté de nos exposants.

Mais pendant que je me laisse aller au plaisir de vous parler d'eux et des prodiges charmants qu'ils nous ont montrés, leur impatience redouble et sollicite l'accomplissement de ma mission et la proclamation des noms victorieux.

Je cède à ce désir bien naturel, et je n'ajoute plus qu'un mot à l'adresse de ceux dont les noms ne seront pas appelés. Je leur dis que s'il y a des vainqueurs parmi nous, parmi nous il n'y a point de vaincus, mais seulement de moins heureux, et j'ajourne leur revanche et leur triomphe à la prochaine exposition.

Prix d'Honneur. — C'est la médaille d'or donnée par l'auguste protectrice de la Société, par S. M. l'Impératrice. Ce prix a été décerné à la riche collection de rhododendrons de pleine-terre, d'azalées de l'Inde et d'azalées à feuilles caduques, qui portait le n.° 8. Ce numéro cachait l'un des noms les plus populaires parmi nos horticulteurs, un nom synonyme de talent, d'habileté, de travail honorable, le nom de M. Bertin !

Second prix d'Honneur. — Vase de porcelaine de Sèvres, accordé par M. le ministre d'Etat et de la maison de l'Empereur. Ce prix a été mérité par M. Guibert, amateur, pour l'ensemble de ses orchidées, de ses gloxinias et de ses broméliacées. Le jury a voulu

récompenser en lui et encourager la difficile culture des plantes de haute serre chaude, qui exige tant de soins et de sacrifices.

Première médaille d'or de M. le ministre de l'Intérieur, de l'Agriculture et du Commerce. — Ici encore nous retrouvons un nom cher à l'horticulture versaillaise et dont les succès sont aussi nombreux que nos expositions, celui de M. Duval, uni au nom de son gendre, M. Dantier. La médaille est donnée à leur belle collection d'azalées des deux genres et de rhododendrum de pleine-terre.

Seconde médaille d'or du même ministre. — Elle a été accordée au petit groupe si bien choisi, et si brillant de rhododendrum hybrides, d'azalées de la Chine, de rhododendrum ponticum, de maximums et de catawbiense, de M. Truffaut fils, de M. Truffaut fils, à la fois homme de travail et homme d'étude, quittant les outils du jardinier pour la plume, écrivant en style simple et lucide ses excellentes notices sur la culture des glaïeuls et sur celle des reines-marguerite, et trouvant ainsi le délassement des fatigues du corps, dans l'exercice des facultés de l'intelligence.

Première médaille d'or des Dames Patronesses. — Le jury a décerné cette médaille à la splendide collection d'azalées de l'Inde et de Rhododendrons de M. Lemichez, et en cela le jury a montré son esprit d'indépendance et de justice, car M. Lemichez est étranger au département de Seine-et-Oise, il est horticulteur à Paris, où son nom brille au premier rang; mais il a mérité sa récompense, et il l'a obtenue.

Seconde médaille d'or des Dames Patronesses. — Cette fois, la justice s'est trouvée d'accord avec la légitime préférence des Dames Patronesses pour nos horticulteurs de Versailles. La médaille a été attribuée à M. Dieuzy aîné, dont le lot offrait un heureux mélange de magnolia, de kalmia, d'azalées et d'autres rosages.

Première médaille d'or de la ville de Versailles. — Ce prix appartient de plein droit, et conformément au vœu du conseil municipal, à l'industrie horticole maraîchère ; il a été mérité par M. Peelle, horticulteur à Glatigny, pour ses beaux fruits forcés et ses légumes de primeur.

Seconde médaille d'or de la ville de Versailles. — Dans la généreuse protection qu'elle accorde à l'horticulture, la ville de

Versailles n'a pas voulu se borner à encourager la production maraîchère ; elle a mis une seconde médaille d'or à la disposition du jury, et celle-ci a été décernée à M. David Dieuxy, pour ses belles et nombreuses verveines, ses géraniums et ses fuchsias.

Médaille d'or de la compagnie du Chemin de Fer de l'Ouest. — La Société doit des remerciements à la compagnie du chemin de fer pour ce témoignage de l'intérêt qu'elle porte aux progrès de l'horticulture. Il appartenait à cette puissante administration de se ranger parmi les protecteurs d'une industrie trop long-temps oubliée. Ce prix a été remporté par un homme qui a su marquer sa place au premier rang, par M. Rémont, qui, dans l'ensemble de son exposition composée de rosages, de conifères et de plantes nouvellement introduites en France, a montré qu'un bon horticulteur peut prétendre aussi aux succès de la sylviculture.

Médaille d'or de M. le Président Pescatore. — On pourrait dire de notre honorable Président ce qu'un preux de notre histoire disait de lui-même : « J'ai fait des rois et n'ai pas voulu l'être. » M. Pescatore aurait pu prétendre à nos premières médailles ; il s'est généreusement placé hors de concours, et au lieu de se laisser couronner, c'est lui qui a tressé pour ses concurrents une couronne de plus. Sa médaille d'or a été décernée tout d'une voix par le jury à la remarquable collection des cent cinquante variétés de Calcéolaires de M. Réné Lotin, jardinier à Marly-le-Roi, chez M. Blaque-Bellair.

Médaille d'or et Médailles en vermeil accordées hors ligne par la Société. — Tous les premiers prix étaient distribués, et cependant il restait encore bien des mérites à récompenser. Plusieurs de nos exposants se trouvaient placés en dehors des concours par leur position personnelle dans les établissements de la Liste civile. Le jury a dû respecter cet obstacle légal ; mais il a voulu du moins, par des prix accordés *hors ligne* et *hors concours*, donner à ces hommes honorables un témoignage de satisfaction et de vive sympathie.

C'est ainsi qu'ont été décernées :

— *Une Médaille d'or* à M. Briot, jardinier en chef des pépi-

nières de Trianon, pour son exposition si variée d'Azalées et de Rhododendrons de semis;

— *Une Médaille en vermeil* à M. Durdan, jardinier-chef du fleuriste au Potager de Versailles, pour sa charmante collection, si nombreuse, si variée, si volumineuse de fleurs annuelles semées à l'automne, et si habilement conservées pendant l'hiver;

— *Une seconde médaille en vermeil* à M. Grison père, jardinier-chef des primeurs au même établissement du Potager, pour ses fruits magnifiques, ses Ananas et ses légumes si remarquables qui ont attiré tous les regards.

Il serait injuste de ne pas rappeler ici le nom de l'habile directeur du Potager impérial, de M. Hardy fils, que sa modestie a tenu à l'écart, mais que ses services et son dévouement à la science horticole signalent à l'estime générale;

— Enfin, *une troisième médaille en vermeil* a été offerte hors ligne à M. Charpentier, chef du fleuriste de Trianon, à qui nous devons le plan et l'exécution si élégante et si gracieuse du jardin de l'Exposition.

Le jury, dans sa justice, a voulu décerner encore une médaille d'or *hors ligne* au jeune chef des cultures de M. Pescatore, pour l'éclatant succès de son exposition d'Orchidées, objet de l'admiration de tous. Nos instances réitérées n'ont pu vaincre la résistance de M. Luddemann; mais si sa modestie a repoussé notre médaille, il ne refusera pas du moins l'éloge public que la Société et le jury lui donnent ici par mon organe, et qui sera ratifié par l'opinion générale.

Nous rentrons maintenant dans les termes du programme des divers concours qui n'ont pas dû être compris dans la catégorie des médailles d'or.

Nous rencontrons ici en premier lieu le concours pour la plus belle collection de *Pensées en variétés bien distinctes*. Le prix a été remporté par M. Charpentier, jardinier chez M. Odier, à Bellevue. Ce prix consiste dans une médaille d'argent de nos Dames Patronesses.

— Vient ensuite le concours des *Cinéraires*, et c'est encore le

même M. Charpentier qui a obtenu la médaille d'argent, grand module, promise à ce concours par la Société.

— Le concours pour la plus belle collection de plantes fleuries a été disputé par plusieurs horticulteurs. Deux ont été couronnés. M. Ruelle, jardinier du fleuriste au château de Rocquencourt, qui a mérité une médaille d'argent, grand module, et M. Duval fils, horticulteur à Versailles, qui a obtenu une médaille d'argent, petit module.

Le concours des *plantes en fleur de serre tempérée* n'a pas complètement répondu à nos espérances. Un seul lot a paru digne au jury d'une récompense; c'est celui de M. Lejeune, horticulteur à Versailles, à qui il a été accordé une médaille d'argent, petit module.

— Un autre concours s'est montré plus faible encore : c'est celui des *Cactées*. Cependant le jury a voulu encourager les efforts de M. le docteur Thibault, amateur, si zélé d'ailleurs et si dévoué aux progrès de l'art horticole, et lui a accordé une médaille de bronze.

La même distinction, et dans le même but d'encouragement, a été donnée à M. Dieuzy-Fillion, horticulteur à Versailles.

— Le concours des Rhododendrons hybrides, d'Azalées de la Chine, a été vivement disputé, et déjà une médaille d'or a récompensé les heureux efforts de l'un des concurrents. Le jury a voulu donner encore un prix à ce concours, et M. Margat jeune, horticulteur à Versailles, va recevoir une médaille d'argent, grand module.

— Les *Verveines*, cette belle fleur, une des plantes sacrées chez nos ancêtres les Gaulois, ne pouvaient manquer d'avoir leur concours. Une belle collection, celle de M. David-Dieuzy, a contribué à lui faire obtenir l'une de nos médailles d'or. Une autre collection, plus modeste, a cependant mérité l'attention du jury, et une médaille d'argent, petit module, a été décernée à M. Renaud jeune, horticulteur à Versailles.

— Déjà le concours des *Calcéolaires* a été marqué par un triomphe et récompensé par la médaille d'or de notre digne président; mais un second prix a été accordé par le jury, et c'est M. Duru, jardinier de M. Bajet, notaire à Neauphle-le-Château, qui l'a obtenu.

— A côté des Verveines et des Calcéolaires viennent se placer les admirables produits de la famille des Géraniacées. Deux prix ont été donnés au concours des Pelargoniums : une médaille d'argent, grand module, à M. Lefèvre, horticulteur à Bellevue, et une médaille petit module à M. Jouvin, jardinier à Sèvres, chez M. Fréville.

— Les *Roses coupées* avaient aussi leur concours; c'est M. Verdier, horticulteur à Paris, qui a obtenu la médaille d'argent, petit module, méritée par le *specimen* qu'il a envoyé à l'Exposition.

Nous aurons terminé la distribution des récompenses accordées aux fleurs lorsque nous aurons signalé quelques concours imprévus et qui n'avaient pas trouvé place dans le programme ; mais avant de passer à ces concours, nous devons encore proclamer quatre prix omis dans la catégorie des fruits forcés et des légumes de primeur.

— Une médaille d'argent, grand module, a été décernée à M. Gontier, horticulteur à Paris, pour ses Ananas en fruit.

— Pour le même concours, une médaille d'argent, petit module, a été méritée par M. Fagret, jardinier à Glatigny.

— Une médaille d'argent, grand module, récompensera le même M. Fagret pour ses beaux légumes de primeur.

— Et enfin une médaille d'argent des Dames Patronesses, qui veulent aussi récompenser l'industrie maraîchère, est accordée à M. Barrey, cultivateur à Chanteloup, pour ses variétés de Champignons si frais et si appétissants.

Ici viennent se placer, en terminant ce qui concerne l'Horticulture proprement dite, les trois concours que n'avait pas prévus le programme.

Le premier a eu pour objet des geranium zonale et des reines-marguerites forcées. Une médaille d'argent grand module est accordée pour ce concours à M. Foras, horticulteur à Bellevue.

Le second a consisté dans un semis fort remarquable de géraniums variés. M. Domage, amateur à Montrouge, a obtenu une médaille d'argent, petit module, pour ce semis.

Le troisième, enfin, concerne la conservation des fruits, et nous avons eu, à ce sujet, à féliciter M. Lhuillier, amateur à La Celle-

Saint-Cloud. Une médaille d'argent, petit module, lui a été accordée pour un panier de pommes conservées depuis 1851.

Après les produits de l'horticulture, nous avons à récompenser les instruments, les machines horticoles et les objets d'art qui se rattachent à cette grande industrie (1).

C'est ainsi que deux médailles d'argent, grand module, ont été décernées, l'une à M. Groulon, de Paris, pour ses outils et instruments nouveaux de jardinage; l'autre à M. Duguay, d'Argenteuil, pour son instrument à enfoncer les échalas; et une médaille d'argent, petit module, à M. Laumeau fils, de Versailles, pour ses outils nouveaux et perfectionnés.

— La serrurerie appliquée aux décorations des jardins et des serres a fait depuis quelques années de bien remarquables progrès. On a distingué dans ce genre, à notre Exposition, les jardinières si élégantes, les corbeilles suspendues, si légères et si gracieuses, et les cent autres produits de la fabrique de M. Clairin, de Versailles. La Société se plaît à reconnaître que son exécution est soignée, que ses formes sont remarquables, que ses prix sont modérés, et elle lui décerne une médaille d'argent, grand module.

— M. Leclère est un artiste en machines hydrauliques à l'usage des jardins. Tout le monde a vu fonctionner, tout le monde a loué la charmante Fontaine dont il a décoré notre jardin d'Exposition. On voit facilement aux dessins ingénieux de ses jets d'eau, aux mille arabesques qu'ils forment en rafraîchissant l'air, que cet ingénieur s'est inspiré des chefs-d'œuvre du parc de Versailles; et pour peu qu'on le laisse faire, vous le verrez reproduire en miniature dans nos jardins les merveilles des Bains d'Apollon et de la pièce de Neptune. La Société le remercie par mon organe, et lui offre une médaille en vermeil.

— Après l'eau le feu, ou plutôt toujours l'un avec l'autre, car ces

(1) Les récompenses accordées pour ces objets, dans lesquels ne se trouve pas comprise l'élégante fontaine de M. Leclère, dont l'examen avait été confié au jury de l'exposition, ont toutes été décernées conformément aux conclusions des commissions chargées de les examiner. Les rapports de ces commissions ont été imprimés, et ils se trouvent placés après celui de l'honorable M. Bernard de Rennes.

GUSTAVE HEUZÉ.

deux agents sont également indispensables à l'horticulture. Le chauffage des serres est désormais un problème résolu. Le thermosiphon est l'une des plus utiles et des plus précieuses inventions de notre époque; et les perfectionnements qu'a su lui donner l'habile M. Fontaine, de Versailles, donnent à ce constructeur des droits à la reconnaissance des horticulteurs. La Société lui a voté une médaille d'argent grand module.

— La poterie est un art moins brillant, mais non moins utile au jardinage que ceux qui viennent d'être signalés. Jusqu'à présent Versailles a été sous ce rapport le tributaire de Paris; mais les louables résultats obtenus par la fabrique récemment ouverte à Châville, permettent d'espérer que nous pourrons trouver là des approvisionnements plus faciles et plus économiques. La Société a décerné, à titre d'encouragement, à M. Panis, fondateur de cet établissement, une médaille d'argent, petit module.

— Un art charmant et qui a des droits particuliers à l'estime des horticulteurs, c'est la peinture des fleurs. Après le plaisir de les cultiver et de les faire éclore, il n'en est pas de plus vif que de posséder leur image fidèlement rendue. Mais pour devenir un auxiliaire utile à l'horticulture, cet art doit s'en rapprocher davantage, en plaçant à côté de la plante elle-même la peinture de ses caractères botaniques, et en s'attachant, selon les termes du remarquable rapport fait à la Société par notre honorable collègue, M. Le Roi, à étudier au point de vue scientifique la fleur qu'on veut peindre, et dont on facilitera ainsi la reproduction. Nous possédons à Versailles deux artistes qui méritent dans ce genre nos encouragements et nos éloges: madame veuve Philippar et mademoiselle Sosthénie Desjardins. La Société a voté à chacune d'elles une médaille d'argent, grand module.

— Elle a voulu récompenser aussi le pastel de M. Bourdier, représentant le beau rhododendrum arboreum Lemichez, et elle lui accorde une médaille d'argent, petit module.

— Enfin, et pour encourager tous les genres, elle a décerné une médaille en bronze à M. Héomet, pour deux bouquets de fleurs modelés en terre.

— Ceci nous conduit naturellement aux imitations plastiques de

M. Lédion, et nous disons de suite qu'il est impossible de pousser plus loin la perfection. Ses fruits sont de véritables fruits. Ce n'est pas seulement votre vue qui est trompée; votre *toucher* lui-même, ce sens si sûr, si difficile à abuser, devient le complice de l'artiste, et achève la déception. Et ce n'est pas là une œuvre futile. Voilà, au contraire, le moyen trouvé de faciliter l'étude comparée des fruits, de les classer, de les distinguer par les nuances si variées de leurs formes et de leurs coloris; c'est un véritable service rendu à pomologie. La Société a voté à M. Lédion une médaille d'argent, grand module, comme témoignage de satisfaction.

— Il nous reste, en finissant, à vous entretenir d'une récompense d'un tout autre genre et d'un caractère bien différent. On a signalé à notre attention les services fidèles et dévoués d'un vieux jardinier, travaillant dans la même maison depuis plus de quarante années, et, pendant cette longue carrière, n'ayant donné que des exemples de bonne conduite, de fidélité, d'amour du travail et d'attachement à tous ses devoirs! Gabriel Buisson est son nom; il est jardinier à Boissy-sous-Saint-Yon, chez M. Hardouin, conseiller à la cour de cassation. La Société d'Horticulture est heureuse d'avoir à couronner dans ce vieillard honorable le modèle de toutes les vertus modestes. Elle le prie d'accepter une médaille d'argent, grand module.

— La jeunesse aussi, quand elle se montre empressée à suivre de tels exemples, a des droits certains à notre appui. Louis Gauthier, âgé de dix-sept ans, garçon jardinier chez M. Rémont, à Montreuil, est l'unique soutien d'une mère infirme et de trois autres enfants plus jeunes que lui. Il a accepté avec courage la charge que Dieu lui envoyait, et a entrepris de la soutenir par son seul travail. Mais nos Dames Patronesses, instruites de cette résolution du jeune Louis Gauthier, nos Dames Patronesses, comprenant bien le but de leur institution, et voulant prouver à nos ouvriers horticulteurs que si elles s'associent à leurs joies dans les jours de fête, elles s'associent aussi dans les mauvais jours à leurs souffrances, nos Dames Patronesses ont fondé un livret de cent francs à la caisse d'Épargne au nom de Louis Gauthier.

— Ma tâche est terminée, et, à mon tour, je recevrai une douce récompense si j'ai pu convaincre mes chers collaborateurs de l'hor-

ticulture de l'attachement sincère que je leur porte à tous, et de mon profond dévouement à cet art utile qui console, qui moralise et qui élève l'ame vers son créateur !

LISTE GÉNÉRALE DES PRIX.

PRIX D'HONNEUR.

Médaille d'Or de S. M. l'Impératrice.

M. Bertin, horticulteur à Montreuil, pour l'ensemble de son exposition.

PRIX DE M. LE MINISTRE D'ETAT.

Vases de porcelaine de Sèvres.

M. Guibert, amateur à Paris, pour l'ensemble de son exposition.

1.er PRIX DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Médaille d'Or.

M. Dantier-duval, horticulteur à Versailles, pour l'ensemble de son exposition.

2.e PRIX DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Médaille d'Or.

M. Truffaut fils, horticulteur à Versailles. pour son lot de rhododendrum.

PRIX DU CHEMIN DE FER DE L'OUEST (hors classe).

Médaille d'Or.

M. Rémont, horticulteur à Versailles, pour *Conifères*, plantes nouvellement introduites, et rhododendrum de semis.

PRIX DE LA VILLE DE VERSAILLES.

Médailles d'Or.

M. Peelle, horticulteur à Glatigny, près Versailles, pour légumes forcés.

M. David-Dieuzy, pour l'ensemble de son exposition.

1.er PRIX DES DAMES PATRONESSES.

Médaille d'Or.

M. Lemichez, horticulteur à Paris, pour l'ensemble de son exposition.

2.° PRIX DES DAMES PATRONESSES.

Médaille d'Or.

M. Dieuzy aîné, pour l'ensemble de son exposition.

3.° PRIX DES DAMES PATRONESSES.

Médaille d'Argent.

M. Barrey, pour une meule de champignons.

4.° PRIX DES DAMES PATRONESSES.

Médaille d'Argent.

M. Charpentier, jardinier chez M. Odier, à Bellevue, pour sa collection de cinéraires.

PRIX DE M. PESCATORE, président de la Société.

Médaille d'Or.

M. René-Lottin, jardinier chez M. Blaque-Belaire, à Marly-le-Roi, pour ses calcéolaires.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ.

CONCOURS N.° XXXII. — *Médaille d'Argent,* grand module.

M. Charpentier (déjà nommé), pour sa collection de pensées.

Concours n.° VII. — *Médaille d'argent,* grand module.

M. Ruelle, jardinier du fleuriste au château de Rocquencourt.

Même concours. — *Médaille d'argent,* petit module.

M. Duval fils, horticulteur à Versailles.

Concours n.° X. — *Médaille d'argent,* petit module.

M. Lejeune, horticulteur à Versailles.

Concours n.° XIII. — *Médaille d'argent,* grand module.

M. Margat jeune, horticulteur à Versailles.

Concours n.° XIX. — *Médaille d'argent,* petit module.

M. Renaud, horticulteur à Versailles.

Concours n.° XX. — *Médaille d'argent,* petit module.

M. Duru, horticulteur à Neauphle-le-Château.

Concours n.° XXI bis. — *Médaille d'argent,* grand module.

M. Lefevre, horticulteur à Bellevue,

Même concours. — *Médaille d'argent,* petit module.

M. Jouvin, amateur à Sèvres.

Concours n.° XXVII. — *Médaille d'argent,* petit module.

M. Verdier, horticulteur à Paris.

Concours n.° XXXIV. — *Médaille d'argent,* grand module.

M. Gontier, horticulteur à Montrouge.

Même concours. — *Médaille* petit module.

M. Fagret, jardinier à Glatigny.

Concours n.° XXXV. — *Médaille d'argent,* grand module.

M. Fagret, déjà nommé.

Concours n.° XIV. — *Médailles de Bronze.*

M. Thibault, médecin à Versailles, pour son exposition.

M. Dieuzy-Fillion, horticulteur à Versailles, pour son lot de plantes grasses.

CONCOURS IMPRÉVUS.

Médaille en vermeil.

M. Leclère, pour sa fontaine jaillissante.

Médaille d'argent, grand module.

M. Foraz, pour geranium zonale et reines-marguerites forcées.

Médailles d'argent, petit module.

M. domage, amateur à Montrouge, pour sémis de geranium.

M. Lhuillier, à la Celle-Saint-Cloud, pour ses fruits conservés.

MÉDAILLES SPÉCIALES OU HORS LIGNE.

Médaille d'or.

M. Briot, pour son exposition de plantes de terre de bruyère.

Médailles en vermeil.

M. Charpentier, jardinier en chef à Trianon, pour dessin et décoration du jardin de l'exposition.

M. Grison père, chef des primeurs au Potager impérial, pour une collection de fruits forcés.

M. Durdan, chef du fleuriste au Potager impérial, pour une collection de plantes annuelles.

OBJETS D'ART.

Médailles d'Argent, grand module.

M. Clairin, serrurier à Versailles, pour ses objets rustiques.

M. Fontaine, fontainier à Versailles, pour ses thermosiphons.

Madame veuve Philippar, à Versailles, pour ses aquarelles.

Mademoiselle Sosthénie DESJARDINS, pour ses aquarelles.

M. LÉDION, de Parts, pour ses fruits artificiels.

M. GROULON, de Paris, pour ses instruments et outils de jardinage.

M. DUGUAY, d'Argenteuil, pour son outil à arracher les échalas.

Médailles d'Argent, petit module.

M. PANIS, potier à Châville, pour ses poteries.

M. BOURDIER, à Versailles, pour un pastel représentant un rhododendrum.

M. LAUMEAU fils, à Versailles, pour ses outils horticoles.

Médaille de Bronze.

M. HÉOMET, de Versailles, pour ses fleurs modelées en terre.

Pour copie conforme :

GUSTAVE HEUZÈ,
Secrétaire-Général.

RAPPORT

DE LA COMMISSION CHARGÉE D'EXAMINER

LES OBJETS D'ART,

PAR M. CHAULAY (1).

MESSIEURS,

La Commission chargée d'examiner les objets d'art présentés pour le Concours ouvert par la Société, s'est réunie le lundi 30 mai, et, s'étant constituée elle-même, a procédé immédiatement à l'inspection de tout ce qu'elle était appelée à examiner.

Sa tâche n'était ni longue ni difficile à remplir, trois concurrents seulement ayant présenté leurs produits.

L'attention de la Commission s'est d'abord portée sur un guéridon, une corbeille ou jardinière, et un vase sur un piédestal d'une forme singulière, dont elle n'a pu déterminer la destination. Ces objets, en bois rond, ornés d'une multitude de graines de pommes de pin réunies avec art, lui ont paru d'une exécution habile et patiente, mais d'une forme peut-être un peu lourde, et peut-être aussi d'une solidité douteuse pour des objets qui doivent être souvent déplacés. La Commission a pensé que ce genre de décoration pourrait être heureusement employée pour kiosques, chalets, etc., où elle serait alors posée d'une manière stable.

Elle s'est ensuite occupée de deux petits vases semblables en bois, d'une forme assez heureuse; mais leur peu d'importance lui a fait regretter que leur auteur n'eût point envoyé quelque autre échantillon plus remarquable.

La Commission s'est ensuite transportée à l'usine de M. Clairin. Là, une foule d'objets ont passé sous ses yeux : vases, étagères, chaises, fauteuils, canapés, tabourets, porte-pots, corbeilles, lampadères, grillages, treillages, châssis de couches, etc.

(1) Cette Commission était composée de MM. LEJEUNE, Léon FLEURY et CHAULAY.

Presque tous ces objets, de forme nouvelle, joignant l'*utile dulci*, — l'élégance à la solidité, l'utilité à la commodité, — sont généralement en fer rond, contourné de cent façons différentes, et d'une variété de formes dont vous pourrez, Messieurs, juger par vous-mêmes.

Là se trouvent depuis le modeste châssis de couches du potager, jusqu'à la riche corbeille dorée des salons; depuis la magnifique jardinière à trois étages, jusqu'au simple porte-pot.

La Commission a aussi remarqué une plaque d'indicateur, recouverte d'un émail brillant et coloré qui la rend complétement inaltérable, et résout ainsi le problème long-temps cherché, d'avoir, dans un bassin, et même plongé dans l'eau, un indicateur de plantes aquatiques qui ne soit susceptible d'aucune détérioration.

Elle a examiné tous ces objets avec grande attention; l'exécution lui en a paru soignée, la forme artistique, l'usage facile et le prix modéré.

Je terminerai ce rapport en louant, en son nom, M. Clairin de ses efforts et de ses bons résultats, et aussi d'avoir eu l'heureuse pensée d'établir à Versailles même le siége d'une industrie nouvelle.

Puisse pour la ville cet exemple être suivi!

Nous avons, Messieurs, l'honneur de vous proposer d'accorder au sieur Clairin une Médaille d'argent, grand module.

Les conclusions de la commission ont été adoptées à l'unanimité par la Société.

RAPPORT

DE M. HARDY FILS,

AU NOM DE LA COMMISSION CHARGÉE DE L'EXAMEN

DES FRUITS ARTIFICIELS,

FABRIQUÉS PAR M. LÉDION.

MESSIEURS,

Si toutes les branches de l'Horticulture vous intéressent au plus haut degré, il en est une toutefois sur laquelle vous appelez l'attention des Horticulteurs avec d'autant plus d'empressement qu'elle a été jusque dans ces derniers temps davantage négligée. Je veux parler de la Pomologie. Avant que Duhamel s'en occupât, cette science, qui traite de la connaisance des fruits, était restée en arrière, et, nous devons l'avouer, depuis elle a fait peu de progrès.

Cela tient sur-tout à la difficulté d'établir une nomenclature raisonnée qui indique d'une manière certaine les différentes qualités recherchées dans les fruits. Cela tient aussi à ce que la forme, et si je puis dire la physionomie de ces fruits a été jusqu'à présent mal reproduite, le dessin ne pouvant rendre qu'imparfaitement les nuances si variées de forme et de coloris qui aident à distinguer les fruits entre eux. D'ailleurs, le prix élevé des ouvrages de ce genre était un empêchement à ce que le plus grand nombre en profitât.

Désireux de rendre l'étude comparée des fruits plus attrayante et plus facile, divers artistes voulurent les représenter par le moulage et la teinte; mais les substances dont ils se servirent, telles que le plâtre, la cire, le marbre, etc., offrirent des inconvénients assez graves pour qu'on fût obligé de renoncer presque complétement à leur emploi.

Aussi, Messieurs, lorsque vous eûtes connaissance il y a quelques mois que M. Lédion, artiste demeurant à Paris, rue d'Enfer, 54, s'occupait de cette question, et après avoir vu les modèles exposés sur votre bureau, vous décidâtes qu'une Commission serait nommée pour examiner les fruits artificiels que M. Lédion fabrique d'après des procédés qui lui sont particuliers.

Cette Commission, composée de MM. Bernard de Rennes, Lefèvre (de Paris) et moi, s'est acquittée du travail que vous lui aviez confié, et vient vous faire connaître son opinion.

Les fruits artificiels exécutés par M. Lédion sont d'une vérité remarquable. Ainsi nous avons vu, chez lui, des poires, des pommes, des pêches, des abricots, des prunes, des figues, etc., etc., d'une parfaite réussite. La matière dont il se sert prend, sous sa main, toutes les formes et toutes les teintes qu'il veut lui donner. Sa dureté est grande ; on peut manier les fruits sans crainte de les détériorer ; on peut même, au besoin, les laver, en ayant soin de les faire sécher rapidement, sans que leurs couleurs en soient altérées. Afin de représenter plus exactement la nature, le poids des fruits artificiels est le même que celui des fruits naturels. A tous ces avantages, réunis, il faut encore ajouter celui du prix peu élevé de ces produits, qui varie de 2 fr. à 2 fr. 50 c., suivant le volume du fruit et la difficulté d'exécution.

Mais les fruits ne sont pas les seuls objets que fabrique M. Lédion ; il fait aussi toutes les racines qui servent à la nourriture de l'homme et à celle des animaux. C'est donc un véritable service qu'il a rendu et à la Pomologie et à l'Agriculture. On l'a, du reste, si bien compris, que déjà le Conservatoire impérial des Arts et Métiers organise, non une collection de fruits, ce qui serait cependant désirable, mais une collection de racines fourragères, dont l'agriculture fait un si grand usage.

L'industrie encore récente, créée par M. Lédion, s'est fait connaître partout en peu de temps, signe certain de son utilité. En France et en Amérique, les amateurs de Pomologie font des commandes considérables de ces fruits.

Ces succès si mérités ont été pour cet artiste un encouragement à mieux faire encore, et votre Commission a pu voir que depuis le

jour où il avait exposé quelques échantillons sur votre bureau, il avait amélioré son procédé, et qu'il était arrivé à une rare perfection. Aussi venons-nous vous proposer d'accorder à M. Lédion une Médaille de première classe comme témoignage de votre satisfaction.

La Société sanctionne avec empressement les conclusions de ce rapport.

RAPPORT

AU NOM DE LA COMMISSION CHARGÉE D'EXAMINER

LES PRODUITS DE LA POTERIE DE CHAVILLE;

PAR M. BERTHÉLEMY (1).

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport de la Commission à laquelle vous avez confié le mandàt d'examiner les poteries de la fabrique de Châville.

Son propriétaire, M. Panis, expose au concours présentement ouvert une collection :

1.° De pots à bords, dont le diamètre, proportionné aux diverses cultures de plantes, est de 27 millimètres au minimum, et de 43 centimètres au maximum.

2.° De godets, de 27 millimètres à 11 centimètres.

3.° De terrines à semis et à boutures, de 7 à 33 centimètres.

4.° De terrines aquatiques, de 16 à 33 centimètres.

5.° De sous-coupes, de 7 à 14 centimètres.

6.° De pots à marcottes, de 5 à 11 centimètres.

7.° De pots à ananas, de 9 à 33 centimètres.

8.° De poteries dites fourmilières et ilots.

9.° De terrines à boutures, avec couvercle en verre.

10.° De lustres d'été.

Toutes ces poteries sont à l'état de bonne cuisson. Leur façon est celle de la fabrique de Paris. Mais, elle manque un peu de légèreté. C'est un perfectionnement à obtenir, sur lequel nous avons cru devoir appeler l'attention de M. Panis.

(1) Cette Commission était composée dc MM. BERTHELEMY, BERTIN et DURDAN.

4

La couleur de ces poteries est d'un rouge tendre, d'un aspect agréable. Elle ne résulte d'aucun mélange artificiel. C'est à la nature même de l'argile extraite sur place, et richement marbrée de rouge, qu'est dû ce ton de couleur. Un specimen de cette argile est joint aux objets exposés.

Quant à ses prix de vente, l'intention de M. Panis est de faire en sorte qu'ils n'excèdent pas ceux des autres fabriques. Ainsi nous l'a-t-il déclaré.

Votre Commission :

Considérant que la fabrique de poterie de Châville ne date que de l'année 1852 ;

Que les produits qu'elle expose permettent de bien augurer de son avenir ;

Que sa situation à proximité de la ville et des établissements d'horticulture, est un motif de plus d'intérêt à sa réussite :

Estime qu'il y a lieu d'accorder à M. Panis une médaille d'argent petit module à titre d'encouragement et de récompense.

Les conclusions de la commission sont adoptées par la Société.



RAPPORT

FAIT AU NOM DE LA COMMISSION CHARGÉE D'EXAMINER LES

PEINTURES ENVOYÉES A L'EXPOSITION,

PAR M. LE ROI, RAPPORTEUR (1).

MESSIEURS,

Depuis quelques années, le goût de l'Horticulture se répand de plus en plus dans toutes les classes de la société, et nous en félicitons sincèrement les Sociétés horticoles qui, par leurs Expositions florales et leurs publications diverses, ont si bien contribué à donner cette impulsion. Des collections nombreuses se forment de tous côtés, des plantes nouvelles apportées des pays les plus lointains viennent chaque jour faire l'ornement de nos serres, et le commerce horticole, missionnaire d'un nouveau genre, tend, par ses relations amicales, à unir tous les peuples du monde. Mais, Messieurs, cette introduction de plantes nouvelles ou rares se fait souvent avec de grandes difficultés. Bien des déceptions accompagnent parfois l'horticulteur patient qui se livre à ce genre de culture! Que d'essais et de travaux divers il faut entreprendre avant de réussir! Quelle lutte il lui faut quelquefois essuyer avec les causes si nombreuses de destruction qui entourent l'objet de son attente! Et, lorsqu'il a enfin réussi, que cette plante qu'il a si longtemps entourée de soin s'est enfin acclimatée, comment peut-il la faire connaître, et parvient-il enfin à jouir du fruit de son travail et de sa patience? La description et la peinture, voilà ses moyens de propagation. Pour quelques savants botanistes, la description seule pourrait suffire; mais pour la masse, pour le peuple horticole, et il

(1) Cette commission se composait de MM. PESCATORE, JONART et LE ROI.

est nombreux, la description sans la peinture sera rarement comprise. C'est en vue de ce résultat que vous avez considéré la peinture des fleurs comme un des accessoires les plus utiles à l'Horticulture, et que vous l'avez appelée à figurer dans vos fêtes horticoles. C'est aussi à ce point de vue que s'est placée la Commission nommée par vous pour juger les *fleurs peintes* qui ont été envoyées pour figurer dans votre Exposition de cette année. C'est avec intention, Messieurs, que je me suis servi des mots *fleurs peintes*. En effet, votre Commission a pensé que nos Expositions n'étaient point des Expositions de Peinture; que nous n'étions point appelés à juger du mérite de l'arrangement plus ou moins gracieux d'un bouquet de fleurs, d'effets très jolis au point de vue artistique, mais exécutés souvent aux dépens de la vérité, et que notre but, à nous, était sur-tout de récompenser la représentation fidèle, exacte, dépouillée de tout accessoire étranger de la plante ou du fruit. Nous avons encore pensé, Messieurs, que le *genre de peinture* devait aussi être considéré dans nos récompenses; que la peinture à l'huile, par exemple, bien supérieure à toutes les autres dans un tableau de fleurs, était inférieure à l'aquarelle et même au simple dessin, lorsqu'il s'agit de faire connaître une plante peu répandue ou une espèce nouvelle; et que nous devions avant tout donner la préférence au genre de peinture qui permet la formation si utile des albums.

C'est dans ces idées que la Commission a rempli le mandat que vous lui aviez confié.

Elle vous propose, en conséquence, de donner une *Médaille d'argent* de grand module à madame veuve Philippar et à mademoiselle Sosthénie Desjardins.

Mademoiselle Desjardins a exposé cinq tableaux de fleurs diverses, peintes à l'aquarelle, remplissant les conditions que nous venons de vous exposer. Ces fleurs sont fort bien exécutées, et si cette demoiselle, qui travaille avec ardeur, parvient à donner à son exécution un peu plus de relief, les horticulteurs posséderont en elle une artiste qui pourra leur être d'une grande utilité.

Madame veuve Philippar a exposé un fort beau bouquet de fleurs diverses. Quoique les fleurs de madame Philippar aient un

grand mérite d'exécution, la Commission voulant être fidèle aux principes qu'elle venait d'arrêter, a un instant hésité à lui accorder cette récompense; mais comme rien dans le programme n'annonçait ses résolutions, et que, d'ailleurs, les fleurs de madame Philippar sont parfaitement exécutées, elle a pensé qu'elle pouvait, cette année, lui accorder une Médaille.

La Commission vous propose, en outre, de décerner une Médaille d'Argent, petit module, à M. Bourdier, pour un tableau au pastel représentant le *Rhododendrum arboreum* Lemichez, de notre collègue M. Bertin, et une Médaille en Bronze à M. Héomet, pour deux bouquets de fleurs modelés en terre. Ces deux objets de sculpture ont paru à la Commission mériter un encouragement, parce qu'ils peuvent devenir une nouvelle branche d'industrie appliquée à la décoration des serres d'agrément.

En finissant, Messieurs, la Commission émet le vœu que dans le programme de notre prochaine fête florale les principes qu'elle vous a exposés, et d'après lesquels elle a cherché à prononcer son jugement, soient indiqués aux exposants; et que, de plus, le peintre ajoute, autant que possible, à côté de son dessin, les caractères botaniques de la plante. Ce serait rendre un véritable service aux artistes eux-mêmes, qui s'habitueraient ainsi à étudier d'une manière plus scientifique les objets qu'ils sont appelés à représenter, et à moins se livrer aux caprices de leur imagination artistique.

Toutes les propositions faites par la commission ont été approuvées par la Société.

RAPPORT

FAIT AU NOM DE LA COMMISSION CHARGÉE D'EXAMINER

LES INSTRUMENTS HORTICOLES,

PAR M. BRIOT, RAPPORTEUR (1).

MESSIEURS,

La commission qui a eu l'honneur d'être nommée par la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, pour l'examen des instruments horticoles présentés au concours, s'est rendue, après s'être constituée, le lundi, 30 mai, à midi, à la salle des séances, où ces instruments étaient déposés, et a eu à examiner les produits de quatre concurrents : MM. Groulon, de Paris; Prévost, de Versailles; Laumeau fils, de Versailles; et Duguay, d'Argenteuil.

Parmi les nombreux articles nouveaux ou perfectionnés présentés par M. Groulon, la commission a particulièrement distingué :

1.° Une pompe à main à jet continu.

Cette nouvelle pompe, très portative et facile à gouverner, a été expérimentée par la commission qui l'a reconnue d'une grande utilité par la multiplicité des services qu'elle est appelée à rendre à l'horticulture, principalement pour laver et bassiner en tout sens les arbres en espaliers et autres ;

2.° Une seringue-pompe avec un tube-équerre, permettant d'arroser sans se baisser, depuis la base jusqu'au sommet, le dessous et le dessus des feuilles des végétaux soumis à son action.

(1) Cette commission était composée de MM. DIEUZY aîné, BRIOT et BERNARD (du Potager).

Ce perfectionnement apporté à cet instrument a vivement intéressé votre commission, qui le signale d'une manière particulière à la Société.

3.° Un fumigateur-ventilateur à jet continu, qui nous a paru réunir les conditions convenables pour une bonne fumigation ;

4.° Une mesure à coulisse, qui sert à faire connaître avec facilité les progrès de la végétation et la dimension des fruits.

Ce petit outil nous a paru très ingénieux.

5.° Une petite scie à main, qui n'opère qu'en tirant à soi, mérite de fixer l'attention par la coupe nette qu'elle fait, et la modicité de son prix ;

6.° Un échenilloir sans branloir ni corde. Cet instrument, d'un nouveau système, est préférable à l'ancien; mais il est à craindre que, vu l'élévation de son prix, il ne puisse être admis dans la pratique ;

7.° Un arrosoir dont le goulot est garni à la naissance d'une toile métallique mobile qui empêche aux ordures de boucher les trous de la pomme de l'arrosoir.

Cette modification nous a paru convenable pour le bassinage des semis délicats.

8.° La commission s'est aussi arrêtée sur la belle exécution d'une canne à herboriser ; cette canne peut recevoir vingt outils différents, qui s'y adaptent au moyen de vis. C'est un beau travail, mais qui ne peut être classé que parmi les objets de luxe. Le reste de la collection de M. Groulon est remarquable par la bonne exécution; mais nous nous abstenons d'en donner un plus grand détail, l'usage seul en fera connaître le mérite.

M. Prévost a présenté plusieurs sécateurs et plusieurs égoïnes, dont quelques-unes à dents de brochet évidées ; ces outils qui sont très bien faits et qui peuvent être recommandés pour la taille des arbres fruitiers, ne sont cependant pas de nouvelle invention.

M. Laumeau fils expose une charrue à ratisser, de forme agraire. Cette charrue, dont la forme est plus simple que celles déjà connues, nous a paru devoir faire un bon usage et présenter un grand avantage par son bon marché.

Une paire de ciseaux à tondre, dont l'amélioration consiste en un écrou fixe qui, tout en donnant plus de solidité à cet instrument,

permet de faire une réduction sur le prix que coûte ceux à écrous à crans.

Une ratissoire à pousser à lame en acier fondu, lame qui peut être changée quand elle est usée, n'étant fixée aux tiges de la douille que par des rivets; nous croyons ce procédé très bon et économique, mais l'usage seul peut en confirmer la solidité.

Le reste de sa collection d'outils très variés est digne de remarque par une belle et bonne confection.

M. Duguay expose une machine à ficher les échalas. Cette machine, excessivement simple, produit les résultats les plus satisfaisants; l'expérimentation nous a prouvé que dans les terrains assez fermes on peut, sans beaucoup d'efforts, enfoncer un échalas à une profondeur de trente centimètres.

Cette invention nous a paru très utile, et peut rendre de grands services, non seulement en horticulture, mais encore pour la culture de la vigne.

En se résumant, votre commission a l'honneur de vous proposer d'accorder :

1.° Un premier prix à M. Groulon, pour ses outils et instruments nouveaux et perfectionnés;

2.° Un premier prix à M. Duguay, pour son instrument à ficher les échalas;

3.° Un second prix pour les outils nouveaux et perfectionnés de M. Laumeau fils.

Et elle espère que les jugements qu'elle a portés sont l'expression d'une impartiale vérité, qui a pour but de récompenser le mérite, tout en encourageant les efforts tentés pour amener les améliorations si vivement désirées par la Société.

La Société a approuvé toutes les conclusions de ce rapport.

RAPPORT

DE LA COMMISSION CHARGÉE D'EXAMINER

LES APPAREILS DE CHAUFFAGE,

PAR M. GRISON FILS.

MESSIEURS,

Une commission, composée de MM. Truffaut, Hardy et Grison fils, fut nommée pour examiner les thermosiphons de MM. Fontaine et Roche, fabricants à Versailles. Elle s'est rendue lundi dernier, 30 mai, chez ces deux fabricants, dont les appareils offrent entre eux une grande différence. M. Roche n'a apporté que quelques modifications à un des premiers systèmes qui fut employé en France en 1829, et qui existait déjà depuis long-temps en Angleterre. C'est tout simplement une cloche à double paroi, entre lesquelles se trouve contenue l'eau. Le foyer, situé dans l'intérieur de la cloche, est composé d'une grille mobile maintenue au moyen d'une petite saillie intérieure, et qui se trouve supportée par un socle servant de cendrier. La bouche du foyer ne nous a pas paru placée convenablement ; en effet, elle se trouve en surélévation de la grille, et si le charbon de terre peut être employé facilement, le bois serait très difficile à placer, d'autant plus qu'on voit difficilement l'intérieur du foyer. Votre commission a également trouvé que M. Roche ne tirait pas assez parti du calorique : ainsi, il n'utilise absolument que le feu; la fumée sort immédiatement du foyer pour s'échapper ensuite au dehors de l'appareil. Sa chaudière n'est pas complètement brasée; il y a encore des soudures à l'étain, ce qui nécessite assez souvent des réparations, car quelque bien faites qu'elles soient, elles finissent par se détruire et sont très difficiles à réparer.

Votre commission engage M. Roche à persévérer dans ses constructions, et elle est persuadée qu'avec le zèle et l'intelligence qu'il apporte dans ses travaux, il arrivera, sur-tout en se rapprochant des systèmes les plus généralement employés, à rendre de grands services à l'horticulture.

Le système de M. Fontaine diffère complètement de celui de M. Roche; il se compose de deux tuyaux ronds, dits bouilleurs, réunis à un gros cylindre, divisé en deux parties égales, par d'autres petits tuyaux. Le foyer est établi en briques sous les bouilleurs, et la fumée, à la sortie du foyer, rentre dans la partie inférieure du cylindre pour circuler ensuite dans celle supérieure, d'où elle s'échappe dans l'atmosphère. Cet appareil est construit de manière à tirer parti, autant qu'il est possible, de tout le calorique que produit le combustible employé. Il est très solidement établi, et, comme toutes ses parties sont cylindriques, il peut supporter des pressions très fortes, et être placé en contre-bas de plusieurs mètres; enfin, il ne présente aucune soudure à l'étain, toutes les parties réunies étant clouées et brasées.

Votre commission a aussi remarqué les compensateurs que M. Fontaine a adaptés à ses tuyaux, pour éviter les ruptures produites souvent par la dilatation du métal. Ces compensateurs, qui permettent aux tuyaux de s'allonger et de se racourcir au moyen de coulisses, évitent, lorsqu'un grand changement dans la température de l'air se manifeste, des déchirures qui nécessitent souvent des réparations difficiles et qui sont toujours fâcheuses puisqu'elles arrivent ordinairement au moment où l'on se sert le plus de ces appareils.

Enfin, Messieurs, votre commission reconnaissant que M. Fontaine a apporté daus la construction de ses appareils de grandes améliorations sous le rapport de leur solidité et sous celui de l'écomie du combustible, en développant autant que possible les surfaces qu'ils présentent, a l'honneur de vous proposer de lui décerner une médaille d'argent grand module.

Les conclusions de la commission sont adoptées par la Société.

RAPPORT

DE LA COMMISSION CHARGÉE D'EXAMINER

LES ARBRES FRUITIERS

Dirigés par M. BOULANGER, ancien jardinier chez M. Dénerousse, à Corbeil;

PAR M. HARDY FILS.

MESSIEURS,

Dans une de nos précédentes séances, notre honorable Président nous a délégués, MM. Bertin, Thibault et moi, pour aller visiter les arbres de M. Boulanger, jardinier chez M. Dénerousse, à Corbeil.

Votre commission s'est acquittée de son mandat le mois dernier, et m'a chargé de vous rendre compte de son opinion.

En l'absence de M. Boulanger, qui avait quitté depuis quelques jours la propriété où il était resté pendant dix années au service de M. Dénerousse, nous avons été conduits par le propriétaire lui-même, qui s'est plu à nous montrer les succès obtenus par son ancien jardinier.

Nous avons été appelés à examiner des poiriers en pyramide, une treille à la Thomery, un espalier de pêchers et un abricotier.

Les pyramides de poiriers et la vigne n'offraient rien de remarquable; toutefois, malgré quelques défauts, elles dénotaient de la part de celui qui les soignait, du zèle et de l'attention. Mais c'est sur-tout les pêchers que nous allions voir. Ces arbres sont dignes de la réputation qu'ils ont acquise à leur éleveur. Ils présentent un développement de dix mètres de long, sur trois mètres de haut, et sont bien équilibrés dans toutes leurs parties; la branche à fruits est

parfaitement traitée. Deux formes ont été admises par M. Boulanger, la forme carrée de Montreuil, et celle de d'Albret; cette dernière est, à notre avis, une des plus difficiles à bien établir, et s'il n'y a aucun avantage à l'adopter, toujours est-il que celui qui y soumet ses arbres prouve, lorsqu'il réussit comme M. Boulanger, qu'il possède une grande connaissance du mode de végéter du pêcher.

Quant à l'abricotier, c'est un arbre remarquable. Conduit aussi sous la forme carrée, il a acquis un très grand développement. Or, vous savez, Messieurs, combien il est peu aisé de soumettre cet arbre capricieux à une forme donnée. M. Boulanger est arrivé à un résultat heureux; si tous les membres qui constituent la charpente de son abricotier ne sont pas entre eux dans un équilibre aussi parfait que celui de ses pêchers, il n'en est pas moins un bel arbre, constatant les soins dont il a été l'objet, et l'intelligence de celui qui l'a gouverné.

En résumé, l'espalier de pêchers de M. Boulanger est parfaitement dirigé depuis dix ans, les arbres sont en bon état de santé et de production. Votre commission est d'autant plus heureuse de le signaler, que les jardiniers sachant bien tailler les arbres, sont encore rares aujourd'hui. Aussi pense-t-elle que les succès de M. Boulanger méritent une récompense. Nous avons donc l'honneur de vous proposer de vouloir bien lui décerner en prix une médaille d'argent, comme témoignage de votre sollicitude, pour des travaux qui intéressent si directement l'Horticulture du département de Seine-et-Oise.

La Société confirme les propositions qui lui sont faites.

RAPPORT

FAIT AU NOM DE LA COMMISSION CHARGÉE DE VISITER

LES

COLLECTIONS DE TULIPES

De M.me Vatinelle, MM. Lainé, Morlière, Quatre-Sous, M.me O. Rongé, MM. Francolin, Bontoux, Duval fils, Truffaut, tous restant à Versailles;

PAR M. GONDOUIN, RAPPORTEUR (1).

La Commission que vous avez chargée de visiter les cultures de Tulipes des amateurs de la ville de Versailles s'est réunie le 19 mai, et a procédé à l'examen de ces collections dans l'ordre suivant.

1.° Chez M. Francolin, en entrant, la bonne tenue de son jardin a fixé notre attention; les plates-bandes bien dressées, garnies de stores assez recherchés, et les allées bien sablées, dénotent un amateur de bon goût. Ses tulipes, restant d'une ancienne collection, sont encore assez bien rangées par ordre de taille. Nous avons pu, malgré qu'elles fussent bien avancées, remarquer encore quelques beaux calices. Il est à regretter que M. Francolin n'ait pas eu assez de persévérance dans la conservation de ses catalogues; il serait sans doute arrivé aujourd'hui au rang des amateurs distingués.

De là chez MM. Bontoux et Duval.

Les tulipes de M. Bontoux sont en grand nombre. Il est très fâcheux de ne pas avoir pu les visiter plus tôt. Elles étaient complétement passées. Le temps n'ayant pas été du tout favorable cette année à la culture de ce genre de plante, il nous a été impossible d'en juger aucune variété. Le terrain nous a paru d'abord très fort

(1) Cette commission était composée de MM. Thibierge, Duval père, Noble fils, Lucot de Hauterive et Gondouin.

et difficile à se diviser. Nous espérons que pour cela M. Bontoux ne se regardera pas comme vaincu, que l'année prochaine il aura plus de chance dans ses opérations, et que cette année lui aura donné une épreuve qui tournera à l'avenir à son profit.

Celles de M. Duval fils étaient dans un meilleur état; mais je recommanderai en particulier à mon estimable confrère, s'il tient à cultiver ce genre, d'y apporter les soins d'un horticulteur habile, comme il en fait preuve pour tout autre genre qu'il cultive avec succès, et de demander à la Société un rapport sur la culture à appliquer à ce genre si intéressant.

Ensuite nous avons visité le beau jardin de M. Morlière; nous avons trouvé un jardin tenu en amateur; il s'y trouve des plantes de choix soignées avec goût. Les tulipes, de bonne nature, y sont plantées dans l'ordre que vous désirez, mais d'un bon choix et en bonnes variétés.

Nous visitâmes aussi les Tulipes de M. Quatresous, jeune horticulteur, qui prendra aussi le goût de la culture de cette belle plante. Nous avons remarqué chez lui un commencement; ses plantes sont d'un très bon choix. Nous l'avons engagé à commencer par réunir les variétés qu'il possède par variétés séparées, et qu'il s'adjoigne à notre estimable collègue M. Duval fils pour obtenir de la Société le mode de culture à suivre pour arriver à de bons résultats.

En sortant, nous allâmes chez madame Vatinelle. Ici nous regrettons de n'être pas venus visiter ses belles tulipes une huitaine de jours plus tôt. Vous y reconnaissez l'amateur vrai de tulipes : les planches plantées par tailles, les numéros d'ordre correspondant au Catalogue, à tout cela soins et ordre sont apportés. Votre Commission, Messieurs, réclame pour cette amateur une récompense digne d'encourager cette estimable dame à redoubler de zèle pour aider à régénérer ce beau genre qui bientôt serait totalement perdu pour l'amateur, pour le commerçant, et laisserait un grand vide dans les jardins horticoles. Il suffit, pour confirmer cette opinion, de se reporter à des époques qui ne sont pas encore très éloignées, pour connaître que la tulipe était une des branches spéciales du commerce.

Chez madame de Rongé, c'est dans ce joli petit jardin qu'il fallait voir ces fleurs élever avec fierté leurs calices élevés sur des baguettes, nourries de la passion de l'amateur distinguée; les terres préparées, passées au crible fin; les engrais et les soins prodigués à temps; la force des plantes, la perfection de leur coloris (toutes sur fond blanc)! Elles font les délices du connaisseur. Le Catalogue est tenu avec le plus grand soin. Cette estimable amateur est disposée à rendre de grands services pour la propagation de ce genre.

Aussi votre Commission vous propose-t-elle de donner la première récompense à madame de Rongé.

Maintenant nous examinons ce genre chez notre honorable collègue M. Truffaut fils. Cet horticulteur réunit dans ses cultures les deux genres, c'est-à-dire les tulipes hâtives de Hollande et celles fond blanc. Si les dernières ont occupé les amateurs depuis longtemps, les hâtives ne sont pas non plus à dédaigner. Vous voyez chez lui la réunion des variétés les plus intéressantes; ainsi, pour l'ornement des jardins au printemps, rien à cette époque ne viendra ternir le coloris vif de cette section de tulipes. M. Truffaut se propose de faire un choix des plus prononcées par la vivacité de leur coloris. Cette section de tulipes est appelée à contribuer d'une manière très importante à la décoration des jardins de ville au printemps.

Nous désirons, dans l'intérêt de l'horticulture et du commerce, encourager notre jeune confrère à faire tous ses efforts pour tenir chez lui les collections de tulipes fond blanc et hâtives avec l'ordre que nous lui reconnaissons dans toutes les parties qu'il réunit dans son établissement, et que la Société encourage notre confrère par la publicité dans les numéros de son Bulletin, pour le faire connaître des amateurs de jardins d'agrément.

Voilà, Messieurs, notre mission remplie; c'est à vous maintenant de rendre justice à la persévérance, de récompenser, si vous le jugez à propos, les amateurs que nous vous avons signalés; vous ferez renaître dans l'Horticulture une branche qui pour le moment est pour ainsi dire délaissée.

La Société adopte à l'unanimité les conclusions qui lui sont présentées.

SALON AUTOMNAL

Des 11, 12 et 13 Septembre 1853.

La Société d'Horticulture de Versailles a fait, du 10 au 15 septembre, une exposition digne de prendre rang à côté de nos plus remarquables expositions parisiennes; nous pouvons même dire qu'elle a été supérieure à beaucoup de ces dernières, par le développement qu'on y a donné au côté utile du jardinage, les légumes et les fruits, qui y ont été représentés par d'immenses collections. Les horticulteurs ont enfin compris que, dans notre société, pour être si amie du luxe qu'on la suppose, il ne suffit plus de flatter le goût des brillantes et éphémères inutilités de la floriculture, qui, il faut bien le reconnaître, sont toutes à l'adresse des classes riches ou aisées. A côté de ces heureux du siècle, il y a la grande masse de la nation laborieuse pour qui les nécessités matérielles de la vie sont la préoccupation de tous les instants, et qui, dans son appréciation des merveilles du jardinage moderne, donne et donnera toujours la préférence aux produits réellement utiles au grand nombre. On pourra n'être pas de notre avis, mais nous n'hésitons pas à déclarer que nous attachons plus de prix à une belle collection de pommes de terre qu'aux fleurs les plus somptueuses, aux ananas et aux autres raretés destinées à satisfaire un caprice de millionnaire. Honneur donc aux membres de la Société d'Horticulture versaillaise, qui sont courageusement entrés dans une voie nouvelle, qui est la bonne ; on a sincèrement admiré les fleurs de leur exposition, mais les encouragements qu'ils donnent au jardinage de simple utilité feront bénir leur mémoire dans tous les ménages populaires.

Pour les seuls légumes de culture ordinaire, nous avons compté jusqu'à huit collections, dont quelques-unes étaient véritablement immenses; il faut citer sur-tout celles de MM. Hardy, jardinier,

chef du Potager impérial de Versailles, et Bella, directeur de l'École impériale de Grignon Après avoir vu cette variété presque infinie de légumes, on comprend quelle large place le jardinage utile occupe dans l'agriculture générale, et combien il importe de lui donner des encouragements. Avons-nous besoin d'ajouter que ces produits maraîchers portaient généralement le cachet d'une savante culture, et qu'à la quantité ils joignaient le mérite non moins réel du volume et de la qualité ? Les honorables praticiens que nous venons de nommer sont des hommes trop sérieux pour qu'il y ait utilité à insister sur ce point ; rien de médiocre ne pourrait sortir de leurs mains, encore moins se donner en spectacle au public et se proposer comme modèle. A côté d'eux figure un ancien élève de l'Institut agnonomique, M. Paul Legeas, dont la collection a été très remarquée ; elle pouvait marcher de pair avec les deux précédentes. Un vaste lot de pommes de terre, comprenant cent soixante-dix variétés, faisait aussi beaucoup d'honneur à un autre horticulteur, M. Charpentier (de Bellevue).

Pareil nombre de collections de fruits (poires, pommes, prunes, etc.), également riches et variées, attestait le développement et la bonne entente de la culture des arbres fruitiers dans le départementement de Seine-et-Oise. Cette culture y est entre les mains de très habiles pépiniéristes, parmi lesquels nous nous plaisons à citer MM. Deseine, Bissonnet, Madeline, Renaud et Legeas père. Nous commettrions une injustice si, à cette liste, nous n'ajoutions un des principaux promoteurs de l'horticulture ornementale, M. Pescatore, que l'amour des plantes de serre chaude n'aveugle pas sur l'importance des autres branches de l'art horticole. Depuis plusieurs années il a conquis, parmi les pomiculteurs, une place aussi distinguée que celle qu'il occupe parmi les florimanes, donnant en ceci l'exemple de l'union du beau à l'utile. La remarquable collection de poires, de pommes et de raisins qu'il a présentée à l'exposition de Versailles était une nouvelle preuve de son zèle pour les progrès du jardinage, et attestait en même temps la possibilité qu'il y a pour certains hommes d'élite de briller simultanément dans des carrières diverses.

Sous le rapport de la partie ornementale, cette exposition ne le

5

cédait en rien aux expositions parisiennes (1). La tente sous laquelle s'accumulaient toutes les richesses floriculturales de la saison était vaste, élégamment décorée, et la disposition intérieure de ces mille produits aux couleurs variées, faisait le plus grand honneur aux ordonnateurs de cette solennité. De magnifiques fuschias, de vastes collections de roses, de pélargoniums zonés, de verveines, d'admirables dahlias, de plantes de serre tempérée et de serre chaude rompaient l'uniformité des longs étalages de fruits et de légumes et s'harmoniaient avec eux.

Au total, l'exposition de Versailles, qui avait été dessinée par M. Charpentier, était fort remarquable ; elle était le témoignage le plus palpable des progrès rapides que l'horticulture a faits dans ces dernières années. (NAUDIN.)

La Distribution des Prix a eu lieu le 18 sous la tente même de l'Exposition. Pour cette cérémonie le Salon avait subi quelques changements. On y voyait toujours les glaces, mais dans la partie à droite en entrant avait été dressée une estrade ornée avec goût, et faisant face à une magnifique corbeille de fleurs.

Autour de l'estrade se déroulait une gracieuse guirlande de plantes fleuries, au milieu de laquelle on trouvait placé le buste de S. M. l'Impératrice. A droite et à gauche, des fauteuils étaient occupés par les Dames Patronesses ayant à leur tête madame la comtesse de Saint-Marsault, leur Présidente. Des places avaient été réservées pour les membres de la Société, les lauréats, les invités, au milieu de dames jolies et brillantes.

A une heure et quart la séance a été ouverte. Le Bureau était occupé par M. le comte de Saint-Marsault, Préfet de Seine-et-Oise; par M. Charpentier, Adjoint au Maire de Versailles ; par M. Pescatore, Président de la Société; M. Gustave Heuzé, Secrétaire-Général ; M. Desvaux, Trésorier; et M. Le Roi, Rapporteur du Jury des Fleurs.

Après une délicieuse ouverture jouée par la musique militaire du 17.e de ligne, que M. le général Dubreton avait bien voulu mettre à

(1) M. Clairin avait fait suspendre au plafond des lampes dorées à fleurs, d'un travail admirable.

la disposition de la Société, M. de Saint-Marsault a ouvert la séance par un discours que l'assemblée a vivement applaudi. (V. p. LXVIII.)

M. Pescatore a pris ensuite la parole, et le discours qu'il a prononcé a reçu une éclatante approbation. (Voir p. LXXI.)

M. Gustave Heuzé a fait connaître, dans un discours, les changements que la Société a subis depuis deux ans. (Voir p. LXXV.)

Enfin,M. Le Roi, dans un discours éloquent, a jeté un coup-d'œil rapide sur les richesses de l'Exposition, et il a proclamé le nom des lauréats couronnés par le Jury des Fleurs. (Voir p. LXXXIV.)

En l'absence de M. Courtois-Gérard, Rapporteur du Jury des Légumes et des Fruits, M. Gustave Heuzé a fait connaître les noms des Exposants qui avaient droit à des récompenses. (Voir p. XCII.)

Cette belle cérémonie a été close par une mosaïque de l'opéra de Lestocq, exécutée avec une grande habileté.

Toutes choses égales d'ailleurs, cette Exposition, à laquelle la Société a donné le nom de *Salon automnal,* laissera dans tous les esprits de bons et heureux souvenirs, car elle a été, sous tous les rapports, un digne complément de la brillante Exposition que la Société avait organisée au printemps dernier dans le parc de Versailles.

GUSTAVE HEUZÉ.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. LE COMTE DE SAINT-MARSAULT,

PRÉFET DE SEINE-ET-OISE, PRÉSIDENT D'HONNEUR.

MESSIEURS LES HORTICULTEURS,

Je me félicite beaucoup de la circonstance de temps qui me permet d'assister à cette solennité : les vifs regrets que j'ai éprouvés de n'avoir pu joindre mes éloges personnels à ceux qui vous ont été si bien et si justement exprimés lors de votre dernière Exposition, me faisaient attacher d'autant plus de prix à venir vous dire, cette fois, tout ce que votre Exposition automnale a excité d'admiration dans le public nombreux qui se pressait dans l'enceinte où elle avait lieu.

Je voudrais pouvoir être en état de vous rendre, Messieurs, aussi complètement qu'il faudrait le faire, tout ce que j'ai entendu d'élogieux pour les fleurs, les plantes aussi belles que rares et variées, pour les légumes et les fruits aussi nombreux que remarquables dans leurs différentes espèces, que vous avez exposés : mais je craindrais d'affaiblir les éloges que vous méritez, et je préfère vous laisser aux témoignages bien mieux éclairés, et dès lors plus précieux pour vous, que vous recevrez des membres de votre Société et de l'intelligente bienveillance de vos Dames Patronesses.

Vos Expositions deviennent de plus en plus remarquables, Messieurs. Pour celle qui vient de se clore, vous avez eu des difficultés particulières à surmonter, et vous l'avez fait avec bonheur. Votre zèle ne se ralentira pas : vous voudrez rendre de plus en plus vos travaux dignes de l'auguste patronage qui les encourage et les vivifie par l'intérêt dont il les honore, de cette gracieuse Impératrice dont la sollicitude se porte partout, aussi bien sur les pauvres qu'elle soulage par son active et prévoyante charité, que sur tout ce qu

peut contribuer à la prospérité de sa nouvelle patrie, de cette patrie qu'elle aime autant que le prince qui partage avec elle le dévouement et l'affection de la France.

Votre zèle sera encore soutenu, Messieurs, par la pensée que vos efforts apportent de nouveaux éléments de richesse à notre pays : que ces efforts aient pour objet de donner satisfaction à des intérêts de luxe ou à des intérêts d'une nature plus modeste, qu'ils aient pour but d'orner et d'embellir la demeure de celui dont la fortune les encourage, ou d'ajouter de nouvelles ressources à l'alimentation de la population, ils n'en assurent pas moins l'existence d'industries précieuses et qui méritent à ceux qui les créent et en facilitent le développement, notre sympathie et notre reconnaissance.

Aussi, Messieurs, j'ai été heureux d'appeler sur vos travaux l'attention du conseil-général : sur ma proposition, il a bien voulu introduire pour la première fois dans son budget l'année dernière et voter encore cette année un crédit, à titre d'encouragement, comme témoignage de l'intérêt qu'ils lui inspirent et de l'utilité plus spéciale qu'ils ont pour une notable partie de notre beau et riche département.

Au nombre de tous les encouragements qui vous sont donnés, il en est un autre qui est aussi bien précieux à vos yeux, c'est le bienveillant dévouement que les Dames Patronesses de votre Société portent à vos intérêts, et ce dévouement, vous le savez, ne se manifeste pas seulement par les récompenses qu'elles décernent à vos efforts, il est aussi ingénieux à chercher et à trouver toutes les occasions où il peut se montrer, Messieurs, que vous êtes empressés à le justifier.

A côté de leur prévoyante sollicitude, vient se placer la direction éclairée que donne à votre Société votre honorable président, dont vous connaissez tous le goût si parfait, si intelligent, et qui nous fait admirer, chaque année, quelques-unes de ces plantes de la plus rare beauté, que contiennent, en si grand nombre, les belles serres qu'il possède.

Nous devons aussi l'expression de notre reconnaissance, Messieurs, à l'activité intelligente que déploie votre secrétaire-général, M. Gustave Heuzé. Si d'autres devoirs viennent réclamer ailleurs une partie du temps dont il peut disposer, son zèle se multiplie, et il devient

infatigable pour remplir les fonctions qu'il tient de votre confiance et de votre estime ; il trouve dans les inspirations de son dévouement des ressources pour l'embellissement et la solennité de vos Expositions, dont vous avez à constater, chaque fois, toute l'utilité et les avantages.

Les prix vont vous être décernés, Messieurs, vous les recevrez comme une marque de la gratitude publique ; la justice avec laquelle ils ont été répartis les rendra encore plus précieux à ceux qui les ont obtenus : l'opinion de tous les amateurs de l'Horticulture est venue consacrer, par son approbation, les choix qui ont été faits. Nous remercions MM. les membres du jury du zèle éclairé qu'ils ont apporté dans la mission dont ils avaient été chargés.

Continuez, MM. les Horticulteurs, à perfectionner vos travaux, continuez à augmenter l'éclat de l'Horticulture de Seine-et-Oise. Tout est calme dans notre belle France, tous les intérêts y ont sécurité et avenir, tous se sentent protégés, soutenus par la main ferme, courageuse et inspirée qui les a sauvés des dangers qui les menaçaient.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. PESCATORE,

PRÉSIDENT TITULAIRE.

MESSIEURS,

Si nous avons à nous féliciter de nos Expositions de l'année, c'est à vous, MM. les Exposants, aux lauréats sur-tout, que nous le devons et qu'en revient l'honneur. Recevez-en donc nos plus sincères remerciements, et que les prix qui vont être proclamés soient un encouragement à faire mieux encore, à chaque nouvelle Exposition. A en juger par les progrès déja réalisés, cela ne vous sera pas impossible ; attachez-vous sur-tout, dans l'intérêt de l'Horticulture comme dans le vôtre, à produire, chacun dans sa spécialité, de beaux spécimens de culture. Il n'y a pas de fleur ni d'arbuste, si simple et si modeste qu'il soit, qui ne fasse plaisir à voir quand la main et l'intelligence humaine l'ont amené à sa plus grande perfection ; les sujets ne vous manqueront point ; la création les a distribués avec profusion à tous les climats, à toutes les zones : à vous l'honneur de les faire valoir. Outre la satisfaction que vous en aurez, vous servirez aussi vos intérêts ; car, quel est l'amateur qui ne sera pas tenté d'acquérir un de ces beaux exemplaires que vous exposerez, soit pour l'imiter, soit pour le donner en exemple à ses propres jardiniers, afin de les encourager à faire aussi bien ? C'est à la Société elle-même à vous diriger dans cette voie, en y affectant de préférence les beaux prix dont elle dispose ; grâce à la munificence de S. M. notre haute Protectrice, et à celle des Ministres qui la secondent en nous donnant, à chaque Exposition, une nouvelle preuve de leur bienveillance pour l'Horticulture en général et pour notre Société en particulier.

Mais ce n'est pas tout de recevoir, il faut aussi rendre : c'est ce que vous faites par vos Expositions, ce que vous ferez sur-tout en

entrant dans la voie indiquée, et c'est ce que vous pourrez encore faire de diverses autres manières. L'Horticulture est sœur de l'agriculture; elle participe à toutes les cultures, et peut mieux expérimenter peut-être que dans les grandes, par ses soins minutieux et par les observations de tous les instants que chaque horticulteur fait dans sa spécialité. La maladie des pommes de terre a excité tout votre intérêt, et si nous ne sommes pas parvenus à y trouver un remède efficace, il y a cependant lieu de croire que les indications tirées de la pratique ont été utiles pour le choix des variétés et sur l'époque la plus favorable à la plantation.

Une maladie, également bien grave, s'est attaquée à un des grands produits de notre richesse nationale, la vigne; elle peut produire un mal immense, en ce qu'elle s'attaque à une plante qui n'entre en plein rapport qu'au bout de huit à dix ans de culture et de dépenses. Vous avez trouvé le moyen de prévenir ou de détruire l'effet de l'*oïdium Tuckeri* sur vos treilles et sur vos bâches; continuez vos recherches, et tâchez de découvrir un remède économique, applicable aux vignobles et à de grandes surfaces, et l'un de vous, Messieurs, aura peut-être l'honneur de rendre un service immense à son pays et à l'Europe entière, et de mériter le grand prix que plusieurs conseils-généraux sollicitent du gouvernement, et que celui-ci, ou quelques départements plus particulièrement intéressés à cette culture, finiront par fonder si le mal persiste.

C'est ainsi, Messieurs, qu'en aidant le gouvernement, plein de sollicitude pour tous les intérêts et par conséquent pour le plus grand de tous, l'agriculture, vous seconderez les vues éclairées du chef de l'Etat, que vous reconnaîtrez les encouragements que vous en recevez, et que vous acquerrez des droits à de nouveaux bienfaits.

Or, celui que nous voudrions sur-tout solliciter et obtenir, ce serait l'établissement à Versailles, non pas de pépinières qui existent déjà, mais d'un *arboretum*. Nous entendons par-là la plantation, en petit nombre et comme spécimen, de tous les arbres utiles ou d'ornement, anciens et nouveaux, dans les meilleures conditions de réussite et d'aspect.

En Angleterre, ce pays des grandes fortunes et où les terres passent, de génération en génération, à la descendance de la même

famille, il existe des plantations de ce genre, qui datent de plus d'un siècle; il s'en fait encore journellement. Nous avons, sans doute, de beaux arbres à Versailles, à Trianon, et dans d'autres résidences souveraines; mais ils font partie d'un ensemble qui ne permet pas d'ajouter les nombreuses acquisitions et importations qui ont été faites depuis. Ce que nous voudrions, c'est qu'un terrain libre et convenable, dans le parc de Versailles ou dans l'une de ses dépendances, fût planté de quelques exemplaires d'arbres anciens et nouveaux, avec les précautions et les soins que leur réussite et leur conservation réclament, et de manière à former une école complète et méthodiquement distribuée. L'amateur et l'horticulteur paysagiste y verraient d'un coup-d'œil les arbres qui s'accommodent de notre climat, qui réclament telle nature de sol et de culture, et ils reconnaîtraient, dans leur port comme dans leur feuillage, quelles sont les places qu'ils auraient à leur destiner dans les parcs, les jardins, et dans les nouvelles plantations. Vous, Messieurs, de votre côté, vous élèverez les mêmes arbres et arbustes en pépinières pour les livrer à l'intérieur, à l'étranger, en nombre d'autant plus grand qu'on pourra mieux juger leur réussite et les effets que, grandis, ils sont appelés à produire. C'est une simple idée jetée en avant : vous avez parmi vous, Messieurs, des hommes bien plus capables pour l'élaborer et la produire au grand jour, si la Société juge convenable d'y donner suite.

Permettez-moi, Messieurs, en finissant, d'offrir tous nos remerciements et ceux de la Société au premier magistrat du département et à celui de la ville de Versailles, dont le concours ne nous manque jamais lorsqu'il s'agit de venir en aide à vos Expositions et à tout ce qui peut contribuer au succès de l'horticulture.

A vous sur-tout, Madame la Présidente, et Mesdames les Patronesses, l'hommage profondément senti de notre gratitude est dû pour le concours personnel et efficace que vous nous accordez, et pour la création d'une caisse de bienfaisance et de secours, qui vous permet de venir en aide à ceux de nos confrères les jardiniers qui pourraient un jour en avoir besoin.

Magistrats, Messieurs et Mesdames, c'est la continuation de ce concours que nous osons réclamer en faveur de la Société; elle en

aura grandement besoin, lorsqu'il s'agira de donner suite au projet de notre honorable prédécesseur, d'édifier un local spécial pour vos Expositions et pour des fêtes florales. La Ville, nous en avons l'assurance, secondera ce projet; nous n'invoquerons pas en vain, nous l'espérons, la munificence de notre auguste Protectrice, lorsqu'il s'agira d'élever un temple aux fleurs; si la chose est possible, nous trouverons dans notre Président d'honneur, qui connaît toute l'importance de l'industrie horticole dans ce beau département, un avocat aussi zélé qu'éloquent pour solliciter un subside près du conseil-général, tout comme nous nous flattons que des amateurs de l'horticulture y apporteront également leur offrande; grande ou petite, elle serait reçue avec reconnaissance.

Avant de céder la parole à M. le Secrétaire-Général et à MM. les Rapporteurs, je me fais un devoir et un plaisir à la fois d'offrir aux membres du Jury les remerciements de la Société pour leur utile concours, et à M. Heuzé, avec ce même témoignage, celui de ma gratitude personnelle pour son zèle ardent et pour sa coopération intelligente et active au succès de nos travaux et de nos Expositions.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. GUSTAVE HEUZÉ,

SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

MESSIEURS,

Il y a quatorze ans à pareille époque, Versailles, cette ville, qui présente aux yeux de tous, comme on l'a dit souvent, tout ce que les arts ont enfanté de plus élevé, tout ce que la France peut offrir de plus national, tout ce que le génie de Le Nostre et de La Quintinie a produit de plus grandiose, de plus admirable, de plus utile, Versailles, dis-je, possédait pour la première fois, il y a quatorze ans, une Exposition publique des produits de l'Horticulture.

Cet essai, créé par les soins éclairés de l'Administration municipale, avec l'appui de M. Remilly, si juste appréciateur des choses utiles, si dévoué aux intérêts de la cité, eut tout le succès désirable, et il conduisit les hommes qui en avaient conçu la réalisation à examiner si, à Versailles comme ailleurs, une association spéciale et permanente ne précipiterait pas l'Horticulture, cette science qui console des amères déceptions de la vie, qui offre souvent de douces consolations et toujours de bonnes espérances, vers une voie de progrès réels.

C'est ainsi que notre Société, éminemment protectrice et libérale, prit naissance, et qu'elle devint la principale branche industrielle de Versailles, grâce aux lumières si vives, si fécondes, de MM. Demanche, Deschiens, l'abbé Caron et Philippar, à la bienveillance toujours croissante des honorables magistrats qui ont dirigé cette cité et notre beau département, de plusieurs de nos collègues dont les noms sont dans vos souvenirs, où les ont gravés la reconnaissance et l'affection.

Cette création fut vivement applaudie par les hommes qui com-

prenaient tout le délassement, toutes les jouissances si pures, si vraies de la vie de famille, que cette science, la plus gracieuse de toutes, procure à l'esprit ; et c'est pourquoi la Société fut heureuse de constater, quelques jours plus tard, combien étaient nombreuses, sincères, les sympathies qui se révélaient autour d'elle dans toutes les classes humaines.

Autrefois comme aujourd'hui, elle n'eut qu'une seule espérance, celle de récompenser le savoir et le travail opiniâtre. Mais il ne vous suffisait pas, Messieurs, de chercher à répandre le goût de l'Horticulture, à rendre le séjour des campagnes plus attrayant, la vie qu'on y goûte encore plus agréable, plus utile ; vous avez voulu, une fois le bien produit, l'entretenir, le développer, le perfectionner. C'est pour réaliser cette noble pensée que vous avez poursuivi vos travaux, sans vous préoccuper si des événements alarmaient violemment la France, et comme durant les temps de calme et de bonheur, vous vous êtes toujours efforcés d'encourager la culture des fleurs, parce qu'elle façonne, ennoblit les idées et les passions, de hâter les progrès de la science horticole, parce qu'elle est utile et intimement liée à la prospérité d'une nation.

Toutefois, vous aviez d'autres devoirs à l'accomplissement desquels vous n'avez pas failli, car vous compreniez l'importance de votre mission. Ainsi, vous avez provoqué chaque année une ou plusieurs Expositions pour distribuer aux plus laborieux, aux plus intelligents horticulteurs, les récompenses promises dans vos programmes, pour proclamer bien haut les noms de ceux qui savent à volonté cultiver, avancer, retarder le développement, la floraison d'une plante, ou la féconder par une autre pour obtenir de nouvelles conquêtes végétales.

Mais ces Expositions, dignes de celle que vous organisâtes en 1840, et qui fut visitée par celui qui a métamorphosé le palais du Grand Roi en un véritable temple dédié à toutes les gloires de la France, ne s'harmoniaient plus avec les nécessités de l'époque, avec la marche progressive de l'Horticulture. Pour plusieurs de nos honorables collègues, ces Exhibitions étaient pâles, mesquines, à côté de celles que Paris offrait plusieurs fois chaque année d'une manière si grandiose aux regards de tous.

Hommes de progrès, de dévouement à la France, aux intérêts matériels et à la gloire de cette contrée, vous avez dirigé vos regards et vos pensées vers l'avenir, et avez fait un pas dans la carrière des innovations. Et en sanctionnant la proposition qui vous était faite par MM. Belin et Marsault, vous avez conservé l'espérance que vous pourriez organiser votre Exposition à l'époque où se tiendrait à l'ancien Institut agronomique le concours agricole.

Mais alors que M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce s'empressait de vous offrir un asile, un véritable temple de Flore, votre Secrétaire-Général vous priait d'inscrire dans vos Statuts que la Société serait désormais placée sous le patronage de Dames Patronesses. Adoptant cette proposition avec une spontanéité qui vous honore et qui témoigne que vous regardez cette institution comme le gage le plus assuré de vos futurs triomphes, M. Bernard de Rennes, dont la plus heureuse des occupations consiste dans la culture des fleurs, parce qu'elles sourient à tous : aux pauvres et aux riches, parce que seules, elles rendent avec fidélité l'éclat de la pensée, l'émotion pure de l'ame, pria madame de Saint-Marsault d'accep-le titre de Présidente des Dames qui s'empressaient avec tant de bienveillance, d'aménité de se grouper autour d'elle.

A peine cette heureuse et féconde institution fut-elle organisée, qu'une rivalité inconnue jusqu'alors à Versailles prit naissance parmi nos plus habiles horticulteurs. Cette louable émulation eut d'heureuses conséquences, car l'Exposition offrait le tableau le plus riche, le plus séduisant à cause de sa diversité même, qu'il faut regarder comme inépuisable. Vous vous rappelez encore l'admirable collection d'azalées et de rhododendrons exposée par M. Duval père, et qui lui valut, au milieu des plus vifs applaudissements, la médaille d'or que le Comité des Dames Patronesses vous offrait pour la première fois.

La Société fut heureuse d'apprendre que cet habile horticulteur avait mérité cette belle distinction. Pour elle, c'était une couronne qu'il recevait au moment même de laisser son établissement à son gendre, et tous nous la regardâmes comme la plus belle récompense qui pouvait lui être décernée pour ses longs et honorables travaux.

Cette Exposition, véritable triomphe pour l'Horticulture versaillaise, n'arrêta pas la Société ; avec cette heureuse pensée qu'une volonté persévérante permet toujours de triompher des difficultés, même les plus ardues, elle poursuivit sa tâche avec une ardeur toute nouvelle, entendit de nombreux rapports, chargea diverses commissions d'étudier, de résoudre des questions très importantes et se rattachant intimement aux suaves productions de nos parterres et de nos bosquets, aux utiles produits de nos vergers et de nos jardins. Tous ces travaux lui ont permis et lui permettront encore de donner au Bulletin mensuel qu'elle a entrepris le plus d'intérêt possible.

Cette sorte de régénération, l'appui si bienveillant, si généreux que lui prêtèrent avec tant de charme mesdames les Patronesses, lui donnèrent un nouvel éclat, et elle eut la satisfaction de voir une foule d'hommes des plus honorables venir se joindre à elle d'une manière tout-à-fait inaccoutumée, diriger ses études, ses travaux vers le but le plus désintéressé, le plus pur, celui de rendre partout la patrie plus chère et plus belle.

Lorsque M. Bernard de Rennes cessa ses fonctions annuelles, la Société appela à lui succéder M. Pescatore, si connu de tous par son inépuisable bienfaisance, son excellent cœur, son ardent amour pour les plantes belles et rares, pour celles qui fixent les regards par la beauté de leur feuillage, la fraîcheur, la délicatesse de leurs fleurs et chez lequel les fleurs émaillent les jardins, les terrasses, les serres, les salons, les boudoirs, où elles donnent partout un air de gaîté et de fête.

Chargé de veiller sur les destinées de la Société, de vivifier son existence, d'encourager ses efforts, notre honorable président comprit bientôt qu'il lui manquait quelque chose qui lui donnât cette force, cet éclat, cette distinction que toute réunion horticole doit avoir si elle veut être une source inépuisable de jouissances pour l'homme fortuné et de bonheur pour le pauvre.

C'est alors qu'il saisit avec empressement, avec joie le moment où une fleur, jeune encore, mais ravissante de grâce, de beauté, de parfum, vint partager le trône avec celui qui semble avoir deviné quelques-uns des secrets de Dieu même, lorsqu'il s'imposa la diffi-

cile mission de cicatriser les plaies de la fortune publique, de sécher les larmes de la grande famille; qu'il saisit, dis-je, l'heure où une étoile brillait pour la seconde fois au nom de Napoléon, pour attacher un diamant à la couronne de perles que la Société s'était donnée avec tant de bonheur et de fierté.

Les fleurs, par leur mille nuances, leur mille senteurs, la bizarrerie de leurs formes, l'élégance, le luxe de leur floraison, ont transmis secrètement vos pensées et vos espérances, et M. Pescatore s'est empressé de vous faire connaître la douce parole qu'elle vous avait adressée au milieu d'un gracieux sourire.

Cet appui, cette seconde rosée donna une nouvelle vie, une activité particulière à notre Société, et nous eûmes le bonheur de constater que notre phalange prenait, à chacune de nos réunions mensuelles, un plus grand essor. Cet accroissement, sans exemple dans les fastes de la Société, l'appui presque tutélaire qu'elle venait de recevoir d'une manière si noble, si touchante, lui permit de créer son Exposition annuelle dans le parc de Versailles, sous sa fastueuse ordonnance.

L'exécution était hardie, mais la pensée qui y avait présidé n'était pas téméraire, car la Société avait choisi pour organiser cette véritable fête, l'époque où Dieu envoie à Versailles le plus de ses richesses.

Vous avez réussi au-delà de toutes vos espérances, car vous avez témoigné qu'à Versailles, comme en Belgique et en Angleterre, la nature végète, s'épanouit et fleurit sous des mains habiles et laborieuses, et de toutes parts s'est élevée en votre faveur une clameur encourageante et louangeuse.

Ce brillant succès vous a valu l'appui bienveillant de M. le Ministre d'Etat et de la maison de l'Empereur, et pour la seconde fois M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce ajoutait deux grands prix aux récompenses que vous pouviez offrir à l'habileté et au savoir. L'administration du chemin de fer de l'Ouest, elle aussi, s'empressa de vous offrir une de vos belles couronnes. Aussi, est-ce à la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise que revient l'honneur d'avoir décerné pour la première fois, en France, des récompenses dont la valeur partielle dépasse 300 fr.

Mais l'Exposition que vous créâtes dans le parc, en l'honneur de notre auguste Protectrice, qui prit tant de plaisir à examiner les richesses horticoles qu'on y avait groupées avec tant d'art et dont les senteurs se propageaient au loin dans les ondes transparentes de l'air et enveloppaient la verdure, la cime fleurie des arbres sous lesquels brillèrent autrefois tant de gloires diverses, ne vous a point détournés de vos travaux, de vos études.

A peine votre délicieux jardin s'était-il évanoui, que vous écoutiez avec un très vif intérêt le rapport que M. Gondouin vous présentait au nom de la commission que vous aviez désignée pour visiter les collections de tulipes que cette ville possède encore. Votre commission vous demanda deux récompenses, l'une de premier ordre et l'autre de second, en s'appuyant sur le charme que présentaient deux collections hors ligne. Vous vous êtes empressés de répondre à ses désirs pour deux motifs : d'abord, parce que vous teniez à ce que les plantes qui ont joué un très grand rôle dans la florimanie du XVII.e siècle apparaissent encore dans les jardins; ensuite, parce que vous étiez heureux de les offrir à deux dames : mesdames de Rongé et Vatinelle.

A ce rapport sont venus s'en joindre deux autres : celui de M. Grison fils, qui vous a fait connaître avec quelle habileté, quel succès M. Fagret, jardinier de M. de Pavant, se livre chaque année à la culture des vignes forcées; celui de notre savant collègue M. Hardy fils, par lequel vous avez appris que M. Deseine possédait, à Bougival, une grande pépinière d'arbres fruitiers, digne rivale des belles cultures fruitières de Vitry. Vous avez sanctionné les propositions que vos deux commissions vous ont faites, et vous avez été empressés d'accorder, et à M. Fagret et à M. Deseine, une médaille d'argent grand module.

Mais vous ne vous êtes point bornés à récompenser les résultats dus à la pratique unie à la science; fidèles à vos antécédents, à votre programme, vous vous êtes plu à accorder un témoignage de votre haute satisfaction à la bonne conduite, au talent, à l'amour du travail et sur-tout à la fidélité. Sur le rapport de notre honorable et excellent collègue M. Bernard de Rennes, vous avez décidé qu'une médaille d'argent, sur laquelle on gravera une inscription

spéciale, serait remise à M. Madeline, jardinier chez M. Fould, maire de Rocquencourt. De tels encouragements honorent à la fois et ceux qui les reçoivent et ceux qui les décernent.

Les changements considérables qui se sont opérés dans votre existence depuis deux ans, les succès que vous venez d'obtenir ces jours derniers avec tant d'éclat, la riche moisson de l'expérience que vous avez pu cueillir, vous obligent à suivre la voie dans laquelle vous êtes si heureusement entrés.

On a dit que ces succès avaient leurs dangers pour l'avenir. Les échos sont presque toujours menteurs, et les écouter, ainsi que les plaintes qui bourdonnent quelquefois et qui font naître le désespoir parmi quelques esprits, serait certainement faire preuve de faiblesse.

Vous grandirez encore par l'étude, et les encouragements ne vous feront pas défaut. Vous le savez, l'étude, c'est le temps; le temps, c'est le progrès, et le progrès, le fruit de la pratique alliée à la théorie, à la science.

Vous grandirez aussi sous l'appui, la protection bienveillante que vous accorde le conseil-général. Vous vous rappelez que c'est sur la proposition de M. de Saint-Marsault, notre digne président honoraire, dont chaque jour nous apprécions le haut mérite, le noble caractère, les généreux sentiments qui l'animent en faveur de l'Horticulture et des hommes qui la pratiquent et la font prospérer, qu'il a daigné vous voter une allocation.

Le conseil municipal a aussi des droits à votre gratitude, car depuis plusieurs années il ne cesse de vous témoigner combien il est heureux de l'impulsion que vous ne cessez d'imprimer à la culture des fleurs. Et cette année, en vous accordant deux nouvelles médailles, il vous a prouvé qu'il savait apprécier votre dévouement, vos nobles sacrifices.

Mais qu'il me soit permis de le lui dire, après lui avoir adressé vos sincères remerciements, que votre marche ascendante lui impose une nouvelle tâche. Bientôt, tout permet de l'espérer, et c'est votre vœu le plus ardent, il vous secondera dans la construction d'un local digne des arts et des fleurs, digne de son intelligent patriotisme, digne de vos constants efforts. La cité, j'en ai la certi-

tude, applaudira à cette édification, car elle doit être fière de votre nouvelle victoire. Cette salle vous permettra de faciliter l'accès de vos Expositions à toutes les classes de la Société. En attendant, étudiez vos projets, écoutez les conseils et placez-vous sous l'égide de M. Remilly et de ses honorables collègues, MM. Talbot et Charpentier.

Mais alors que vous vous réjouissiez de voir un nombre considérable de propriétaires, d'horticulteurs, de jardiniers vous seconder dans cette belle et douce mission ; que vous reconnaissiez que vous vous devez à vous-mêmes de tenir éveillées les intelligences horticoles, afin qu'elles ne s'endorment point dans le repos, vous avez accueilli, avec l'expression de vos profonds regrets, l'annonce de la perte de plusieurs de nos collègues, Ainsi, la mort nous ravissait M. Noble père, dont l'éloge vous a été fait par M. Battaille ; M. Collas, d'Argenteuil, dont vous avez été à même d'apprécier les hautes connaissances pratiques lorsque la pyrale ravagea les vignes d'Argenteuil. Hélas ! ces pertes ne furent pas les seules qui vous affligèrent. Vous eûtes aussi à déplorer la mort de deux de vos correspondants : M. Sageret, qui a rendu de si éminents services à la culture des jardins ; M. Bonafous, de Turin, dont le nom est connu de tous les hommes qui aiment les sciences. Si la Société a perdu ce savant illustre, du moins son intelligence, sa gloire, ses affections vivront dans ses travaux que nous serons heureux de transmettre à nos successeurs.

Le Comité des Dames Patronesses a perdu madame Boursault, dont le nom rappelle un ami de la science horticole, un homme qui créa à Paris un jardin, un véritable musée végétal qui imprima, pendant de longues années, au commerce des plantes une si grande et si productive activité ; mais nous vîmes bientôt, grâce à l'affabilité, au tendre dévouement de madame de Saint-Marsault, d'autres dames se joindre à celles dont les noms restaient inscrits dans nos annales et nos souvenirs, et donner dès-lors à cette institution une importance qu'elle n'a point encore eue dans aucune Société d'Horticulture.

Toutefois, Messieurs, ces Dames ne vivent pas seulement pour les fleurs, parce qu'elles fournissent à la poésie ses plus délicieuses in-

spirations, à la musique ses plus doux accents; elles les aiment, parce qu'elles apportent à l'ame de douces consolations et qu'elles sourient aux affligés. C'est pourquoi nous devons les féliciter qu'elles n'aient pas voulu que leur rôle se bornât à encourager la propagation des richesses végétales. Unissant les fleurs à la charité, elles ont créé une caisse de secours en faveur de nos travailleurs. Noble et sublime création, qui témoigne une fois de plus que les femmes sont les fleurs de la vie humaine, et qu'elles immortalisent la vertu et la piété!

Cette caisse, quoique à peine instituée, peut déjà concourir au soulagement de nombreuses infortunes, grâce à la générosité si noble, si douce, si touchante de Mesdames Pescatore, Furtado, Rabourdin, Jameson et de Vialanne. Ces dons particuliers, toutefois, n'amoindrissent en aucune manière l'élan de bienfaisance qui a germé dans le cœur des autres Dames. Toutes ont senti naître en elles cet amour qui conduit l'ame à soulager le malheur, à étancher les souffrances, à rendre les peines moins poignantes; et elles ont témoigné par leur propres cotisations qu'elles aiment les pauvres en vue de Dieu, que la bienfaisance est une de leurs principales vertus privées. Comme elles seront heureuses lorsqu'elles pourront répandre quelques fleurs de bonheur sur une pauvre famille, verser la consolation au chevet de la souffrance et des angoisses, lorsqu'elles deviendront les anges tutélaires des travailleurs horticoles! Fasse le Ciel, Messieurs, que leur cœur généreux et sympathique ignore long-temps encore ce vrai bonheur!

RAPPORT DU JURY

DES FLEURS ET PLANTES D'ORNEMENT,

PAR M. LE ROI.

MESSIEURS,

C'est toujours une tâche difficile à remplir que celle de Rapporteur de votre Jury : mais combien est-elle rendue plus difficile encore, quand on vient à la suite du spirituel et éloquent Rapporteur qui vous a rendu compte des décisions du Jury de l'Exposition printanière ! Et je dois vous le dire, Messieurs, ce qui m'a fait accepter l'honorable mission que vous avez bien voulu me confier, c'est que, chargé de vous parler seulement des fleurs, je croyais mon rôle peu important après l'admirable Exposition de mai ; j'oubliais que j'avais affaire à de véritables magiciens, et que nos horticulteurs ne reculent devant rien, pas même devant des miracles.

C'est aussi sous l'influence de ces pensées, partagées par nous tous, que la Société avait cru devoir substituer au nom d'Exposition celui plus modeste de *Salon d'Automne.* C'est à vous, Messieurs, c'est au public qui a parcouru plusieurs jours cette charmante *Exhibition,* à lui appliquer le nom qui doit définitivement lui rester.

Deux Jurys avaient été nommés par la Société, l'un pour les fruits et légumes, l'autre pour les fleurs : c'est celui-ci dont je suis chargé de vous faire connaître les décisions. Ces décisions, elles ont été prises après un examen long et laborieux. Et à cette occasion, permettez-moi, Messieurs, de remercier les jurés, tous étrangers à notre ville, dont plusieurs, dans leur zèle éclairé pour les progrès de notre Horticulture nationale, n'ont pas craint de venir de plus de trente lieues pour répondre à l'appel que faisait notre Société à leur savoir et à leur impartialité. Remercions aussi celles de nos Dames Patronesses qui ont bien voulu se joindre au Jury. Plus

d'une fois leurs observations pleines de goût et leurs lumières en Horticulture ont pesé justement dans la balance des juges!

La première impression qu'aient éprouvée les membres du Jury, en entrant dans cette charmante salle, a été de surprise et d'admiration pour la manière élégante et gracieuse dont tout avait été disposé; la seconde, un sentiment de joie en voyant les nombreux et riches produits qui y étaient accumulés. Puis, après le premier effet, produit du reste sur tous ceux qui sont venus visiter notre Exposition, les opérations des Jurys ont commencé.

Le Jury des fleurs et arbustes avait à sa disposition plusieurs grands prix en dehors des concours arrêtés par la Société: — La médaille d'or donnée par S. M. l'Impératrice, — la médaille d'or de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, — une médaille d'or des Dames Patronesses, — une médaille d'argent des Dames Patronesses, — et une médaille de vermeil de la Société.

S'il était un lot qui méritât une distinction spéciale, c'était sans contredit celui exposé par notre honorable Président. Toutes les formules laudatives ont été épuisées à la vue des admirables plantes dont M. Pescatore veut bien enrichir chacune de nos Expositions. Il n'y a qu'une voix pour le considérer comme le roi de nos fêtes florales; mais, en chef généreux, il assiste au triomphe de ses émules et n'y veut point prendre part. Le Jury n'a point eu à se prononcer sur ce lot, ni sur celui de M. Vilmorin, qui était venu nous montrer quelques plantes, peu nombreuses il est vrai, mais riches par leur choix, leur beauté et leur rareté, et qui avait désiré rester hors du concours.

Plusieurs produits, hors concours, brillaient encore à notre Exposition, et ont attiré les éloges du Jury, qui regrettait de ne pouvoir, par des récompenses, témoigner sa satisfaction aux habiles jardiniers qui les avaient exposés: ce sont ceux de Trianon parmi lesquels M. Briot, jardinier en chef des pépinières, nous a fait voir un *Salisburia-adianthifolia* et un *Pterocarpa-caucasica* portant fruits, ce qui est très rare dans nos contrées, et les fleurs si riches du Potager impérial de Versailles, cultivées par M. Durdan, au milieu desquelles on remarquait la rare et gracieuse fleur de l'*Amaryllis-Josephinæ*, souvenir des temps heureux de la Malmaison.

Médaille d'or de S. M. l'Impératrice. — Vous vous rappelez, Messieurs, avec quel intérêt vous avez écouté l'intéressante notice que vous lisait naguère M. Truffaut fils, sur la culture des Glaïeuls. M. Truffaut est un de ces horticulteurs distingués qui cherchent toujours à joindre l'exemple au précepte, et le Jury a été heureux, en accordant le prix de l'Impératrice au n.° 29, d'y découvrir le nom d'un des hommes qui honorent le plus l'Horticulture versaillaise, M. Truffaut fils.

Médaille d'or de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce. — Nos Expositions ont le rare avantage de stimuler le zèle de tous ceux qui s'occupent d'Horticulture; et si nous sommes heureux de voir la première des récompenses obtenue par un horticulteur marchand, nous voyons avec plaisir un de ces amateurs éclairés, qui viennent de rendre si brillant notre *Salon d'Automne*, obtenir la seconde de ces récompenses. Le Jury a décerné cette médaille à M. Ruelle, jardinier chez M. Fould, à Rocquencourt, pour la belle culture et la richesse de végétation des plantes formant le n.° 56.

Médaille d'or des Dames Patronesses. — Cette médaille d'or, que, dans leur désir de stimuler le zèle des horticulteurs, les Dames Patronesses ont bien voulu ajouter à celle qu'elles avaient donnée pour les fruits et les légumes, a été appliquée par le Jury au beau lot de *pélargonium maculés*, exposé par M. Duval, jardinier de M. James-Odier, à Bellevue.

Médaille d'argent des Dames Patronesses. — Si une deuxième médaille d'or avait pu être donnée aux fleurs par les Dames Patronesses, aucun lot ne l'aurait mérité davantage que la belle collection de *fuschias*, de M. David-Dieuzy, de Versailles, et le Jury a été témoin des regrets manifestés par celles de nos dames qui l'accompagnaient, de ne pouvoir lui offrir qu'une médaille d'argent.

Médaille de vermeil de la Société. — Cette médaille a été donnée à M. Mallet, jardinier chez madame Antoine Odier, au château de Plessis-Piquet, pour ses beaux *Pelargonium zonale*.

Les récompenses attribuées aux divers concours indiqués par le programme, l'ont été ensuite dans l'ordre suivant.

CONCOURS. — *Pour une ou plusieurs plantes d'ornement,*

ligneuses ou herbacées, obtenues de semis par l'exposant. — Dans ce concours, regardé par le Jury comme l'un des plus importants, quatre concurrents ont obtenu des récompenses : — M. Truffaut père, de Versailles, une médaille d'argent grand module, pour ses *reines-marguerites* de semis ; — M. Rousselet, de Meudon, une médaille d'argent grand module, pour ses semis de *roses* ; — M. Fontaine, de Châtillon, une médaille d'argent grand module, pour ses *phlox* de semis; — et M. Mézard, de Puteaux, une médaille d'argent petit module, pour ses *dahlias* de semis.

CONCOURS. — *Pour la plus belle collection de pétunias fleuris en variétés distinctes.* — Tout le monde a remarqué la richesse et la force des *pétunias,* faisant partie du beau lot de M. Ruelle, qui a reçu la médaille du ministre de l'Agriculture et du Commerce. Après eux se faisait remarquer la jolie collection de M. Quatresous, horticulteur à Versailles. Le Jury lui accorde une médaille d'argent petit module.

Dans le désir d'encourager la culture des *cactées*, ces végétaux à formes bizarres, dont les fleurs sont souvent d'une si grande richesse, la Société avait établi des prix pour la plus belle collection de ces plantes. Déjà, à l'Exposition printanière, ce concours s'était montré très faible, et le Jury n'avait accordé des médailles qu'à titre d'encouragement. A l'Exposition automnale, le Jury n'a pas cru que les collections présentées méritassent de prix ; elles étaient d'ailleurs mêlées à un grand nombre de plantes grasses que le programme n'avait pas indiquées ; mais il a vu dans la persistance et le bon vouloir des exposants un signe heureux pour l'avenir, et il pense que s'ils veulent continuer leurs courageux efforts, ils seront bientôt l'objet de récompenses méritées. Le Jury a remarqué, au milieu de la collection de *cactées* de l'un des exposants, M. Dieuzy-Fillon, de Versailles, un *Bigonia-jasminoïdes* et de magnifiques *Datura,* dont il m'a prié de vous signaler la belle culture.

CONCOURS. *Pour la plus belle collection en fleurs de Pelargonium zonale en variétés distinctes.* — Après le beau lot de *Pelargonium zonale* de M. Malet, qui a reçu une récompense exceptionnelle, le Jury a donné un prix *ex-æquo* à M. Lejeune, horticulteur à Versailles, et à M. Foras, horticulteur à Bellevue ; il leur accorde à tous deux une médaille d'argent petit module.

CONCOURS. — *Pour la plus belle collection de fuschias fleuris en variétés distinctes.* — Le Jury, après avoir donné un de ses grands prix à la remarquable collection de *fuschias* de M. David-Dieuzy, de Versailles, a voulu récompenser, par une médaille d'argent grand module, la fort belle collection de M. Duru, jardinier chez M. Baget à Neauphle-le-Château.

Les *reines-marguerites,* ces fleurs à couleurs variées que l'automne s'empresse de nous offrir avant les glaces de l'hiver, étaient en grand nombre à notre Exposition. Ces charmantes fleurs, trop long-temps abandonnées, sont cultivées aujourd'hui avec un grand succès. Le Jury a décerné à M. Truffaut père, horticulteur à Versailles, déjà couronné pour ses semis, une médaille d'argent grand module, et à M. René-Lottin, jardinier chez M. Blaque-Belair, au Port-Marly, une autre médaille d'argent grand module, pour leurs belles collections de *reines-marguerites pyramidales* en pots.

CONCOURS. — *Pour la plus belle collection de roses coupées.* — Malgré la saison, ce concours a été parfaitement rempli, et le Jury décerne, pour leurs jolies collections de roses coupées, une médaille d'argent grand module à M. Fontaine, horticulteur à Châtillon, et une médaille d'argent grand module à M. Thuillaux, horticulteur à la Celle-Saint-Cloud.

CONCOURS. — *Pour la plus belle collection de fleurs de dahlia coupées, en variétés distinctes.* — Tout le monde a pu admirer la richesse des couleurs et les formes gracieuses dés dahlias de M. Mézard, horticulteur à Puteaux, déjà couronné pour ses semis. Le Jury lui accorde une médaille d'argent grand module, pour les *dahlias* coupés.

CONCOURS. — *Pour la plus belle collection d'œillets remontants, en variétés bien distinctes.* — Le Jury a vu avec peine qu'un seul concurrent se soit présenté pour cette culture, aujourd'hui en progrès dans le midi de la France; il a voulu cependant récompenser la collection peu nombreuse, mais jolie, de M. Verdier, horticulteur à Ivry, près Paris, en lui accordant une médaille d'argent petit module.

CONCOURS. — *Pour la plus belle collection de phlox fleuris, en variétés distinctes.* — Fleur triste, mais que l'on est cependant heureux de trouver avant la saison d'hiver, les *phlox* ont,

dans notre Exposition, soutenu sans trop de désavantage le voisinage des riches fleurs que le talent de nos horticulteurs avait su nous conserver pour cette arrière-saison. Le Jury a décerné à M. Lierval, horticulteur à Passy, une médaille d'argent grand module, pour sa collection de *phlox* fleuris.

Le Jury a encore accordé une médaille d'argent petit module au même M. Lierval, pour son lot de *plantes vivaces herbacées en fleurs ;* et une médaille d'argent petit module, à M. Dieuzy aîné, horticulteur à Versailles, pour ses *plantes variées en fleurs.*

En établissant cette année un concours *pour le plus joli massif de plantes variées, arrangé avec le plus d'art et de goût,* la Société avait eu pour but d'exciter nos jardiniers à créer de ces massifs factices, qui permettent de donner à volonté à nos jardins un aspect varié et toujours nouveau, ainsi que nous en voyons de délicieux exemples dans les beaux parcs de Versailles et de Trianon. Le Jury avait trouvé un spécimen charmant dans l'arrangement plein de goût et d'élégance des lots de M. Pescatore, et particulièrement de celui *à plantes remarquables par leur feuillage,* et il aurait été heureux de le récompenser, si le savant et modeste jardinier de M. Pescatore, M. Luddmann, n'avait pas voulu rester hors du concours.

CONCOURS. — *Pour les plus jolis bouquets portatifs,* c'est-à-dire *de main.* — Dans un pareil concours, qui touche de si près à l'art d'ajouter aux charmes de la plus belle moitié du genre humain, le Jury était incompétent; ce sont donc les Dames Patronesses qui ont bien voulu juger et qui ont accordé une médaille d'argent petit module, à madame Louviot, bouquetière à Versailles, pour ses bouquets.

— Malgré le nombre assez considérable de concours ouverts, il arrive presque toujours que de zélés horticulteurs apportent dans nos Expositions quelques-uns de ces produits que le programme n'a pas compris et qui n'en méritent que plus une honorable distinction. La Société avait mis à la disposition du Jury plusieurs médailles pour ces concours imprévus, et il en a profité pour accorder une médaille d'argent grand module à M. Bertin, de Versailles, pour l'ensemble de ses belles plantes, au milieu desquelles se faisaient distinguer de superbes pieds de *Campanula-rhomboïdea ;*

et une médaille d'argent petit module, à Toupillez, de Fontenay-aux-Roses, pour sa jolie collection de *roses trémières*.

— L'art de la peinture des fleurs est un auxiliaire charmant de l'art horticole, et la Société s'est empressée de lui donner des encouragements dans chacune de ses Expositions. Mais elle voudrait que les artistes, tout en restant de bons peintres, fussent un peu plus botanistes. Car ce n'est qu'à la condition de connaître parfaitement toutes les parties d'une plante, qu'ils peuvent la rendre exactement, et par conséquent être véritablement utiles à l'Horticulture. Nous ne pouvons donc trop répéter aux artistes que, ce que la Société désire récompenser avant tout, c'est la *peinture fidèle des plantes qu'il importe sur-tout de faire connaître et de répandre dans le commerce*, accompagnée, quand cela est possible, de leurs caractères botaniques. A cette Exposition, de véritables progrès se sont fait remarquer parmi les exposants ; une médaille d'argent grand module a été accordée à mademoiselle Jenny Lebas, jeune personne dont le dessin exact et facile promet le plus bel avenir ; et une médaille d'argent petit module, à M. Bourdier, pous ses *reines-marguerites*.

— Appliquée à l'ornementation des serres et des jardins d'hiver que l'on voit s'élever aujourd'hui de toutes parts, la sculpture des fleurs et des fruits peut mériter aussi quelques encouragements. C'est à ce titre qu'une médaille d'argent petit module a été accordée à M. Cuzent, de Versailles, pour ses jolis tableaux de fleurs et de fruits, sculptés et modelés en terre.

— Il est un art moins aimable que ceux que nous venons de récompenser, mais qui, grâce à l'habileté de nos fabricants, vient augmenter les charmes de nos jardins, par ses produits élégants et commodes; c'est l'art de travailler le fer, appliqué à l'ornement des jardins. Vous avez pu voir ces élégantes corbeilles, ces tables, ces riches porte-fleurs, ces mille objets divers s'alliant si bien aux délicates plantes qu'elles doivent contenir ; vous vous êtes assis sur ces fauteuils, sur ces canapés si commodes et si doux, et vous applaudirez à la décision de la Société, qui accorde une médaille de vermeil à M. Clairin, fabricant à Versailles, l'auteur de toutes ces merveilles.

Il me reste un devoir qu'il m'est doux de remplir, c'est de remer-

cier, au nom du Jury et de la Société, M. Charpentier, auquel nous devons le dessin et l'arrangement élégant de notre *Salon d'automne*. Ce n'est pas assez de bien cultiver les fleurs, il faut les faire valoir! Et sous ces deux rapports, tout le monde sait ce que vaut l'habile jardinier de Trianon.

Je viens de vous faire connaître les décisions du Jury. Qu'il me soit permis en finissant de féliciter la Société des résultats immenses auxquels elle est parvenue et des brillantes Expositions qui viennent de se succéder. Ces succès, nous les devons à nos efforts, Messieurs, à l'empressement des amis de l'Horticulture qui viennent de toutes parts se réunir à nous et augmenter ainsi nos ressources et nos forces; mais nous les devons sur-tout aux puissants appuis et à la sympathie que la Société rencontre partout autour d'elle. Adressons donc nos remerciements, Messieurs, à tous ceux qui nous prêtent si généreusement leur bienveillant concours! — A la haute et gracieuse Protectrice, dont le nom est, pour la Société, comme l'étoile du bonheur et de l'espérance! — Aux Ministres de la maison de l'Empereur et de l'Agriculture et du Commerce, pour les encouragements qu'ils ne cessent de nous accorder! — A l'habile administrateur de notre département, qui nous a toujours soutenus de tous ses efforts, et qui a largement concouru à nous faire obtenir de puissantes protections! — Au Conseil-Général, dont M. le Préfet vient de nous annoncer les bonnes dispositions pour nous! — A notre Maire, qui nous a habitués pendant de longues années à le rençontrer à la tête de tout ce qui se fait de bon et de bien pour notre ville, et que, malgré les ingratitudes qui accompagnent presque toujours l'homme public, la cité est encore heureuse de retrouver à sa tête! — Au Conseil municipal, que la Société a toujours trouvé bienveillant pour elle! — Enfin, à nos Dames Patronesses! A nos Dames Patronesses, institution charmante, ame de notre Société! A nos Dames Patronesses, qui, non contentes de stimuler le zèle de nos horticulteurs en instituant de riches récompenses, trouvent encore, dans l'ingénieuse bonté de leurs cœurs de femmes, le moyen de créer une caisse de secours pour nos pauvres ouvriers horticoles!

A tous ces appuis, répondons par de nouveaux efforts, par de

nouveaux succès. A une époque de terrible mémoire, quelques esprits ardents, voulant rompre avec un passé qui faisait notre gloire, proposaient de changer le nom de Versailles en celui de *Berceau de la Liberté*. Nous, Messieurs, ne changeons rien, redoublons de zèle; que nos Expositions deviennent de plus en plus brillantes; que leur réputation y attire les produits de tous les pays; et faisons tant et si bien, que l'on ne prononce plus le nom de Versailles sans y ajouter le surnom de *Berceau des Fleurs !*

RAPPORT DU JURY

DES FRUITS ET LÉGUMES,

PAR M. COURTOIS GÉRARD.



MESSIEURS,

La première section du Jury, composée de MM. Prévost, de Rouen, Maillet, Lepère, Lenormand et Courtois Gérard, avait à examiner les fruits et légumes admis à l'Exposition, opération à laquelle il a procédé avec toute l'indépendance et la bonne foi que réclamait la haute mission que vous lui aviez confiée.

Quinze concours avaient été ouverts par la Société pour les fruits et légumes. Bien que tous n'aient pas été remplis, l'importance des récompenses accordées par le Jury atteste de la supériorité des collections exposées.

Premier concours, pour la plus belle collection de fruits divers.

La médaille de M. le Ministre d'Etat a été accordée à M. Deseine;

La médaille d'or des Dames Patronesses de la Société, à la collection de M. Legeas père; la médaille d'argent, également donnée par les Dames Patronesses, à M. Renaud.

Pour le même concours, entre amateurs, la riche collection de fruits et de beaux raisins de M. Pescatore, président de la Société, aurait eu le premier prix si elle n'avait pas été indiquée à notre Jury comme en dehors de tout concours.

Les deuxième et troisième concours ont été supprimés, car il eût fallu, pour suivre rigoureusement le programme, extraire des lots déjà couronnés les collections faisant l'objet du premier concours.

Quatrième concours, pour la plus riche collection de fruits à cidre.

En raison de l'époque peu avancée, les fruits à cidre, exposés sous le n.° 50, n'étaient pas encore parfaitement caractérisés ; cependant le Jury a cru devoir accorder un second prix à M. Goupy.

Cinquième concours, pour les plus beaux raisins. Un premier prix a été accordé à M. Madeline, et un second prix à M. Fagret.

Ces deux lots ont été exposés par des amateurs.

Sixième concours, pour la plus belle collection d'ananas.

Un premier prix a été accordé à M. Madeline, déjà couronné pour ses beaux raisins, et un second prix à M. Fagret, également couronné pour ses raisins.

Septième concours, pour la collection de légumes de pleine terre, la plus belle et la plus variée.

La médaille d'or de la ville de Versailles, affectée cette année à la culture maraîchère, a été accordée à la collection de légumes exposée par M. Peelle, comme représentant aussi exactement qu'il soit possible de le faire, la culture maraîchère de Versailles.

Neuvième concours, pour la plus belle collection de racines et tubercules alimentaires.

La collection de M. Paul Legeas, composée de betteraves, carottes, radis, navets et pommes de terre, a été jugée digne du premier prix.

Pour le même concours, deux collections d'amateurs ont été couronnées ; l'une à M. Madeline, d'un premier prix ; l'autre à M. Charpentier, d'un second prix.

Onzième concours, pour la plus belle collection de fruits légumiers.

Un premier prix a été accordé à M. Sagne pour ses courges et ses beaux melons.

Un second prix à M. Paul Legeas, déjà couronné, pour ses courges, potirons et patissants; puis un second prix au lot d'amateurs exposé par M. Fagret, pour ses beaux melons *Prescott*.

Tous les autres concours ayant été annulés, il ne nous reste plus,

Messieurs, qu'à vous signaler les collections de fruits et légumes exposées par le Potager impérial de Versailles qui, par suite de la rédaction de votre programme, se trouvaient placées en dehors des concours.

Ces collections, les plus riches et les plus remarquables qu'il soit donné d'admirer, avaient aux yeux de votre Jury une trop haute importance pour qu'il ne prenne pas sur lui d'accorder une médaille en vermeil à M. Bernard, chef de culture au Potager; une médaille d'argent à M. Lecaillon, attaché au même établissement, et des félicitations bien sincères à M. Grison, chef des cultures des serres, pour les beaux ananas, les raisins, les melons et les patates qu'il avait exposés.

Enfin, Messieurs, votre Jury a également accordé une médaille en vermeil à M. Reimbold, jardinier en chef de l'école impériale d'Agriculture de Grignon, pour la collection de choux, de betteraves, de carottes, de navets et de pommes de terre qu'il a exposée. Cette dernière, composée de cent six variétés, est l'une des plus complètes que nous ayons jamais vues.

Une collection d'arbres fruitiers de pépinières exposée par M. Deseine avait été jugée digne du second prix du cinquante-cinquième concours; mais comme déjà l'exposant avait obtenu la grande médaille de M. le Ministre d'Etat pour sa collection de fruits, le prix qui lui avait été accordé pour ses arbres fruitiers a dû être supprimé, conformément à ce qui a lieu en pareille circonstance.

LISTE GÉNÉRALE DES PRIX.

PRIX D'HONNEUR.

Médaille d'Or de S. M. l'Impératrice.

M. TRUFFAUT fils, pour ses glaïeuls de semis.

PRIX DE M. LE MINISTRE D'ETAT.

M. DESEINE, pour ses fruits et arbres fruitiers.

MÉDAILLE D'OR DE M. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE.

M. RUELLE, jardinier chez M. Fould, à Rocquencourt, pour l'ensemble de son lot.

MÉDAILLE D'OR DE LA VILLE DE VERSAILLES.

M. PEELLE, pour sa collection de légumes.

MÉDAILLES D'OR DES DAMES PATRONESSES.

M. LEJEAS père, pour sa collection de fruits.

M. DUVAL, de Bellevue, pour ses pelargonium.

MÉDAILLES D'ARGENT DES DAMES PATRONESSES.

M. DAVID DIEUZY, pour sa collection de fuchsias.

M. RENAUD, pour sa collection de fruits.

MÉDAILLE DE VERMEIL DE LA SOCIÉTÉ.

M. MALLET, pour ses pelargonium zonale.

MÉDAILLES DE VERMEIL (HORS LIGNE).

M. BERNARD, chef de la culture fruitière au Potager.

M. REIMBOLDT, jardinier de l'Ecole impériale d'Agriculture de Grignon.

MÉDAILLE D'ARGENT (HORS LIGNE).

M. LECAILLON, pour ses couches de champignons.

Fruits et Légumes (1).

4.e Concours. 2.e Prix. M. GOUPY, pour ses fruits à cidre.
5.e Concours. 1.er Prix. M. MADELINE, amateur, pour ses raisins.
2.e Prix. M. FAGRET, amateur, pour ses raisins.
6.e Concours. 1.er Prix. M. MADELINE, amateur, pour ses ananas.
2.e Prix. M. FAGRET, amateur, pour ses ananas.
9.e Concours. 1.er Prix. M. LEJEAS (Paul), pour ses racines alimentaires.
1.er Prix. M. MADELINE, pour ses racines alimentaires.
2.e Prix. M. CHARPENTIER, pour sa coll. de pommes de terre.

(1) Les médailles qui suivent sont toutes en argent.

11.e Concours. 1.er Prix. M. SAGNE, pour ses fruits légumineux.

2.e Prix. M. LEJEAS (Paul), pour ses fruits légumineux.

2.e Prix. M. FAGRET, amateur, pour ses fruits légumineux.

Fleurs et Arbustes.

18.e Concours. 1.er Prix. M. TRUFFAUT père, horticulteur, pour ses reines-marguerites de semis.

2.e Prix. M. MÉZARD, horticulteur, pour ses phlox de semis.

15.e Concours. 1.er Prix. M. FONTAINE, horticulteur, pour ses phlox.

28.e Concours. 2.e Prix. M. QUATRE-SOUS, horticulteur, pour ses petunias.

32.e Concours. 2.e Prix. { M. LEJEUNE, horticulteur, / M. FORAS, horticulteur, } *ex æquo* : pour leurs pelargonium zonale.

36.e Concours. 1.er Prix. M. DURU, horticulteur, pour ses fuchsias.

37.e Concours. 1.er Prix. M. TRUFFAUT fils, horticulteur, pour ses reines-marguerites.

1.er Prix. M. LOTTIN, amateur, pour ses reines-marguerites.

39.e Concours. 1.er Prix. M. FONTAINE, horticult., pour ses roses coupées.

1.er Prix. M. THUILLAUX, pour ses roses coupées.

41.e Concours. 1.er Prix. M. MEZARD, pour ses dahlias coupés.

42.e Concours. 2.e Prix. M. VERDIER fils, horticulteur, pour ses œillets remontants.

45.e Concours. 1.er Prix. M. LIERVAL, horticulteur, pour ses phlox fleuris.

48.e Concours. 2.e Prix. M. LIERVAL, horticulteur, pour ses plantes vivaces.

49.e Concours. 2.e Prix. M. DIEUZY aîné, horticulteur, pour ses plantes variées en fleur.

58.e Concours. 2.e Prix. Madame LOUVIOT, bouquetière, pour ses bouquets.

CONCOURS IMPRÉVUS.

1.er Prix. M. BERTIN, horticulteur, petit module, pour l'ensemble de ses belles cultures.

2.e Prix. M. TOUPILLEZ, amateur, pour ses roses trémières.

Objets d'Art.

Médaille en vermeil.

M. CLAIRIN, serrurier à Versailles, pour ses objets rustiques.

Médaille d'Argent.

M. PRÉVOST, pour ses objets de coutellerie.

GUSTAVE HEUZÉ,

Secrétaire-Général.

RAPPORT

AU NOM DE LA COMMISSION CHARGÉE DE VISITER

LES CULTURES DE M. MADELINE,

JARDINIER EN CHEF A ROCQUENCOURT,

PAR M. BERNARD DE RENNES (1).

MESSIEURS,

Le Maire de la commune de Rocquencourt, l'honorable M. Fould, vous a demandé la nomination et l'envoi chez lui d'une commission chargée d'examiner et d'apprécier les titres que son jardinier, M. Madeline, pourrait avoir à la récompense que vous accordez aux anciens services, à la bonne conduite, au savoir et au talent, en un mot, à l'ensemble des qualités et des vertus que vous voulez encourager et offrir en exemple à tous les jardiniers.

La commission que vous avez désignée s'est empressée de remplir sa mission, et je viens vous en rendre compte.

Le domaine confié aux soins de M. Madeline est d'une étendue telle, qu'il exige, non-seulement un homme dans toute la force de l'âge, mais doué de cette ardeur pour le travail qui sait faire face aux devoirs les plus multipliés. Ainsi il a à soigner, à tenir, à diriger, un parc de cent-vingt arpents, une culture maraîchère de quatre arpents, un potager de sept arpents, des espaliers, dont l'un seulement a plus de mille mètres d'étendue, trois murs de pêchers à la Montreuil d'une étendue de six cents mètres, une serre à ananas à trois compartiments, avec une autre serre où se force le raisin, et

(1) Cette Commission se composait de MM. BERNARD DE RENNES, LANGLOIS et THIBIERGE.

plus de cent coffres ou châssis à forcer les légumes et les primeurs. Ajoutez à cela onze arpents de céréales et vingt-deux arpents de plantes fourragères, et vous aurez une idée de l'ensemble des travaux de ce jardinier.

Et ne croyez pas qu'il se contente du rôle de contre-maître, de directeur. Avant tout, il est ouvrier. Ce vaste potager, il le cultive ; ces espaliers, ces pêchers, ces vignes, c'est lui qui les taille et les surveille ; ces primeurs. il les a semées, transplantées, amenées à maturité. Enfin, il consacre à l'accomplissement de ses nombreux devoirs, ses forces corporelles et celles de son intelligence, et grâce à son infatigable activité, soit qu'il surveille, soit qu'il dirige, soit qu'il travaille de ses mains, il se multiplie et suffit à tout.

On conçoit qu'un pareil homme eût pu être envié, et qu'instruit de ses efforts et de ses succès, plus d'un amateur ait conçu le désir de se l'attacher, et lui ait offert des avantages et un salaire plus élevé que celui qu'il reçoit de ses maîtres. Ces pratiques, qu'il faut flétrir parce qu'elles sont honteuses, ne sont malheureusement que trop communes, mais elles ont échoué devant la loyauté de cet honnête homme, et son refus qui l'honore, il l'a caché ! Il a gardé le silence vis-à-vis de ses maîtres, qui n'ont dû qu'au hasard la révélation de ce trait de fidélité et d'attachement.

Votre commission, déjà favorablement prévenue par cet éloge mérité d'une vertu qui devient chaque jour plus rare, a trouvé dans M. Madeline un homme modeste, intelligent, rempli de zèle pour l'accomplissement de ses devoirs, et qui a fait preuve devant elle des connaissances théoriques les plus variées.

Nous avons recueilli de notre conversation avec lui un de ces enseignements qui révèlent un esprit d'observation fort remarquable. Le premier mérite d'un jardinier, nous a-t-il dit, c'est d'apprendre à bien connaître son terrain. Le succès de toute culture, de toute plantation, des fruitiers comme des arbres d'agrément, comme des fleurs, comme des plus humbles légumes, c'est d'être faite à la place qui lui convient, dans la terre qu'elle préfère, à l'exposition qu'elle affectionne, à l'abri qui lui est nécessaire. Le bon résultat tient souvent à bien peu de chose, et la longue habitude du terrain qu'on cultive peut seule vous apprendre ce secret.

Votre commission a pu se convaincre par ses yeux de la vérité de cette observation. Il est difficile de rencontrer des résultats plus remarquables et plus soutenus. L'aspect général de tous ces produits vigoureux, de ces plantes bien tenues, de ces fruitiers si habilement conduits, vous charme et vous attache. On est heureux de ce spectacle d'une nature si riche, si puissante, et on rend justice à l'art et au travail de celui qui développe toutes ces richesses.

Vous déciderez s'il y a lieu d'accorder à M. Madeline, la médaille que votre commission vous propose de lui décerner, et sur laquelle on graverait ces mots : ***A la bonne conduite, au talent, à l'amour du travail et à la fidélité.***

En terminant, votre commission se plaît à rendre hommage et à offrir l'expression de sa gratitude aux maîtres de Rocquencourt pour la réception qui lui a été faite. Il est impossible de se montrer plus affable, plus gracieuse que madame Furtado, et de déployer une politesse plus exquise. C'est à vous, Messieurs, c'est à la Société tout entière, dans la personne de ses Délégués, que s'adressait cet accueil flatteur et empressé.

La Société sanctionne les conclusions de ce rapport.

RAPPORT

AU NOM DE LA COMMISSION CHARGÉE D'EXAMINER

LES ARBRES FRUITIERS

CULTIVÉS PAR M. BRIFFAUT,

JARDINIER DE LA MANUFACTURE IMPÉRIALE DE SÈVRES (1).

MESSIEURS,

Vous avez chargé MM. Heuzé, Pajard et moi d'aller examiner les arbres fruitiers cultivés par M. Briffaut, jardinier de la manufacture impériale de Sèvres. Nous avons l'honneur de vous rendre compte de notre mission.

Le jardin confié aux soins de M. Briffaut repose sur un sol d'une fertilité remarquable et qui convient parfaitement à la culture des arbres fruitiers. Aussi avons-nous été frappés par la vue d'une végétation réellement extraordinaire. Les arbres que nous avons dû examiner, étaient des poiriers et des pommiers, dont la plupart avait été regreffés en 1835 et 1836. A cette époque, M. Briffaut voulant ramener à une forme judicieuse des arbres jusqu'alors complètement abandonnés à eux-mêmes, les regreffa en employant la greffe en couronne. Il mit sur des sujets de quinze à vingt centimètres de circonférence, jusqu'à douze et quinze greffes, et les laissa toutes pousser, à moins que leur position ne nuisît à la forme qu'il voulait donner. La palmette simple et la palmette double furent les formes qu'il adopta. En dix-huit années ces arbres sont arrivés à des dimensions tout-à-fait extraordinaires : ainsi les poiriers et les pommiers mesurent huit et dix mètres de longueur sur six et sept mètres de hauteur, et peuvent donner une récolte de mille à douze cents fruits. Un développement aussi rapide est dû, dans l'opinion de votre commission, principalement à la fertilité du sol, quoique le mode d'éducation suivi par M. Briffaut y contribue

(1) Cette Commission était composée de MM. Gustave HEUZÉ, PAJARD et HARDY.

aussi. Ce mode, que nous ne pouvons recommander, car il nous paraît n'être applicable que dans des circonstances exceptionnelles que nous signalions, consiste à ne tailler aucune des branches qui constituent la charpente. Les bourgeons qui doivent former ou continuer ces branches sont seulement palissées. Jamais M. Briffaut ne pratique la taille sur ces dernières, jamais il n'opère de pincement ni de rapprochement en vert, la branche à fruits seule est taillée à l'époque à laquelle se fait cette opération. Il ne craint pas, lorsque les arbres sont jeunes, de prendre et d'élever chaque année trois ou quatre branches latérales de chaque côté de la tige-mère, sans arrêter celle-ci dans son prolongement. Aussi avons-nous remarqué sur la plus grande partie des poiriers et pommiers une inégalité très grande dans la force des branches charpentières; celles qui sont situées dans le voisinage du rameau de prolongement prennent toujours un accroissemeni disproportionné avec celui des branches qui s'en éloignent, et tout l'ensemble des branches inférieures ne se trouve plus à son tour convenablement équilibré avec les branches supérieures. De cette inégalité de végétation résulte le grave inconvénient d'une inégalité de production, qui tend à affaiblir davantage les branches faibles et à rompre la forme imposée à l'arbre.

Toutefois, Messieurs, votre commission a observé que ces inconvénients n'avaient pu jusqu'à présent altérer d'une manière sensible la vigueur des arbres cultivés par M. Briffaut. Elle regrette cependant que cet horticulteur n'ait pas mis en pratique les principes admis partout aujourd'hui, car il eût fait assurément des arbres que l'on eût cités comme modèles.

Néanmoins, notre désir serait de voir la Société récompenser les efforts de M. Briffaut; s'il n'a pas montré la perfection voulue, il a cependant montré des soins et sur-tout un zèle qui mérite d'être mentionné ; aussi, avons-nous l'honneur de vous proposer d'accorder à M. Briffaut une médaille de deuxième classe, à titre d'encouragement.

La Société approuve ces conclusions.

RAPPORT

AU NOM DE LA COMMISSION CHARGÉE DE VISITER

LES CULTURES DE M. FAGRET,

PAR M. GRISON FILS.

MESSIEURS,

La commission que vous avez nommée pour visiter les vignes que M. Fagret cultive dans une serre tempérée, s'est constituée et transportée chez lui le 24 août dernier. Cette commission a été surprise et saisie d'admiration en voyant une culture aussi bien dirigée et amenée au plus beau résultat qu'il soit possible de voir.

En effet, nous y avons vu des vignes qui ont vingt ans de plantation, et qui, depuis quinze, rapportent annuellement quatre-vingts à cent kilogrammes de raisins, et cela dans une serre dont les dimensions n'excède pas dix à onze mètres de longueur sur quatre de largeur, et servant en outre à rentrer une grande quantité de plantes pour y passer l'hiver. Malgré cette charge de raisin, les grappes sont énormes, et les grains, grâce au soin de cet habile horticulteur, ont atteint un très beau développement.

Cette serre, en surélévation du sol, ayant sur le devant des panneaux perpendiculaires d'environ un mètre de hauteur, contient dix-huit ceps, deux par chevron, dont un attaché sur chaque champ du chevron; leurs coursons ne commencent qu'à hauteur du panneau droit, les bourgeons sont palissés sous les vitres et les couvrent entièrement, mais distancés l'un de l'autre de manière à ne pas retirer trop de lumière aux plantes de dessous, qui, du reste, loin de leur nuire, produit une demi-ombre qui leur est très favorable; car la vigne n'étant pas forcée, ne pousse qu'à une époque où sou-

vent on est obligé de recourir à des moyens artificiels pour garantir les plantes de serres de l'ardeur du soleil, et de plus, cela permet à M. Fagret de sortir ses plantes, et ses camélias particulièrement, un peu plus tard que l'on ne le fait généralement. Ce qui avance avantageusement leurs boutons.

Enfin, nous ne voyons pas que l'on puisse mieux tirer parti et plus avantageusement d'une serre, car ici se trouve joint l'utile à l'agrément, et nous engageons MM. les horticulteurs qui ont des serres de cette disposition, ce qui se rencontre assez communément, à visiter celle de M. Fagret, persuadés qu'ils profiteront des avantages qu'offre ce mode de culture, et nous ne doutons pas que, comme nous, ils ne soient surpris en voyant l'effet admirable que produit cette énorme quantité de grappes en parfaite maturité, suspendues comme par enchantement sur leur tête, et auxquelles se mêlent les charmantes et élégantes fleurs *Tacsonia mollissima;* ce qui produit véritablement un effet féerique.

En conséquence, nous vous proposons d'accorder à M. Fagret une médaille d'argent grand module, et nous vous prions instamment, Messieurs, d'adopter nos conclusions en faveur d'un de nos collègues dont les cultures, sans exception de genre, sont si méritantes.

La Société approuve les conclusions du rapport.

RAPPORT

SUR

LES CULTURES DE M. DESEINE,

PÉPINIÉRISTE A BOUGIVAL (SEINE-ET-OISE),

PAR M. HARDY (1).

MESSIEURS,

La Commission nommée par vous pour examiner les cultures de M. Deseine, pépiniériste à Bougival, vient vous faire connaître le sa mission.

Les pépinières de notre collègue sont situées sur les territoires des communes de Bougival, Louveciennes et Saint-Michel; elles occupent une étendue de huit hectares environ, dont la plus grande partie est consacrée à la multiplication des arbres à fruits comestibles.

Tous les genres d'arbres fruitiers y sont représentés et cultivés suivant le mode qui leur convient; aussi y avons-nous vu des arbres tiges, demi-tiges, nains et pyramidaux, dont la culture est bien entendue, et dont la taille des jeunes arbres, appliquée suivant les espèces, ne laisse rien à désirer.

Espacés convenablement dans la pépinière, les arbres pyramidaux se garnissent de branches dans toute leur étendue. La taille pratiquée longue sur les espèces qui produisent naturellement du bois à leur base, courte sur celles qui ont de la peine à se garnir de rameaux, ainsi qu'un pincement intelligent fait sur les bourgeons inutiles, assurent à l'arbre une bonne conformation en peu de temps. Vous savez, Messieurs, quel prix il faut attacher à de tels sujets; vous savez aussi qu'une des difficultés de l'élève des jeunes

(1) Les membres de cette Commission étaient MM. Gustave HEUZÉ, BERTIN, LESIEUR, BERNARD (du Potager) et HARDY.

arbres fruitiers est de faire ramifier leur base Pour arriver à ce but, on a conseillé le pincement du bourgeon lors de la première année de pousse ; mais ce moyen, qui n'est applicable qu'aux variétés vigoureuses, nécessite une étude de ces variétés. M. Deseine l'a faite avec soin et succès.

Pour les arbres à haute tige, leur mode d'éducation est aussi bien compris que celui des arbres en pyramide; leur tige droite et lisse annonce leur belle venue ; leur tête bien formée laisse l'air et la lumière circuler librement dans l'intérieur des branches et assure ainsi leur avenir.

Les pépinières de M. Deseine se distinguent de suite de celles de ses voisins non-seulement par les faits que nous vous signalons, mais aussi par l'espacement raisonnable conservé entre les arbres, les façons nombreuses données au sol, les engrais convenablement employés. Tous ces travaux assurent une belle végétation. Tous les arbres que nous avons examinés étaient très sains, vigoureux, et doivent parfaitement réussir à la transplantation.

Pour vous donner, Messieurs, une idée des travaux faits par notre collègue, nous vous dirons qu'un terrain qui, dans le pays, passait pour être de très mauvaise qualité, et qui était classé parmi les terres les plus inférieures, a été entrepris par lui pour le mettre en culture. Après un défoncement laborieux, l'enlèvement de pierres nombreuses, les amendements suffisants, il en a fait un terrain excellent ; les arbres confiés à ce sol, pour ainsi dire renouvelé, ont été pour votre Commission l'objet d'éloges justement mérités.

Mais il ne suffisait pas à l'active intelligence de M. Deseine d'élever des arbres, de les modeler pour ainsi dire par des soins incessants; il a voulu aussi les collectionner dans le but d'étudier par lui-même les variétés les plus recommandables avant de les propager et de les livrer au commerce. Un vaste clos a été consacré à une école où nous avons vu plus de deux cents variétés de poiriers, etc., etc. C'est là, Messieurs, qu'il peut voir et sur-tout montrer aux amateurs les fruits qu'ils désirent posséder. La création de cette école fait le plus grand honneur à notre collègue ; car celui qui plante et qui doit attendre plusieurs années avant de jouir de ses travaux, aura la certitude qu'il ne sera pas induit en erreur sur

la valeur des arbres qu'il désire posséder. Cette école contribuera certainement à répandre le goût de l'arboriculture.

En outre de ses pépinières d'arbres fruitiers, M. Deseine tient la culture des arbres et arbustes d'ornement. Le choix qu'il a fait des espèces qu'il multiplie prouve que l'art de la plantation des jardins lui est familier; leur multiplication et leur culture sont habilement dirigées.

M. Deseine, Messieurs, est entré hardiment dans la voie du progrès; il a su faire les sacrifices nécessaires pour se faire une honorable réputation, et offrir aux amateurs des arbres pour ainsi dire tout formés. Ainsi, au lieu d'avoir dans ses pépinières des arbres présentant beaucoup de branches, arbres très recherchés des propriétaires qui pensent encore que beaucoup de bois fait un beau sujet, mais dont il faut supprimer une partie à la taille, il n'a pas craint de former des poiriers, soit en palmette, soit en pyramide, etc., qui, ainsi dirigés, fussent pour l'amateur du temps de gagné de la manière la plus heureuse, en ne leur laissant que le développement qu'ils doivent avoir pour arriver de suite à une bonne forme.

En résumé, Messieurs, votre Commission est heureuse de vous signaler de tels faits; et, convaincue que M. Deseine a créé dans notre département une de nos pépinières d'arbres à fruits les plus remarquables, elle a l'honneur de vous proposer de lui accorder un de vos premiers prix comme témoignage de l'intérêt que vous portez à ses travaux, à ses efforts et à ses succès.

La Société accorde à M. Deseine une médaille d'argent de première classe.

RAPPORT

AU NOM DE LA COMMISSION CHARGÉE D'EXAMINER

LES

OBJETS DE COUTELLERIE FABRIQUÉS PAR M. PRÉVOST,

PAR M. GONDOUIN.

Messieurs,

Dans votre dernière séance, M. Prévost, l'un des membres de la Société, vous a demandé qu'une commission allât visiter des instruments d'horticulture de sa fabrication. Vous avez nommé pour remplir cette mission MM. Durdan, Quatresous et votre rapporteur.

Le 30 août dernier, nous nous rendîmes chez M. Prévost, coutelier, rue des Deux-Portes à Versailles, pour examiner les objets d'horticulture, dont il vous demanda l'examen.

La diversité des instruments et outils consacrés au jardinage nous a paru d'une confection convenable; c'est sur-tout sur ses sécateurs, qu'il a perfectionnés, que nous nous sommes arrêtés. Il travaille lui-même au perfectionnement de ses outils; il y met beaucoup de persévérance, et nous ne doutons pas qu'il n'arrive à une confection et à un fini qui fera son éloge. Les sécateurs qu'il a soumis à notre examen sont déjà une preuve de son goût: ils ne laissent rien à désirer quant à la forme, et, d'après les renseignements que nous avons eus des praticiens, ils joindraient à la bonne exécution le mérite d'être d'une bonne qualité; aussi, d'un commun accord, votre commission a la faveur de vous prier de prendre ce petit rapport en considération, et d'accorder au sieur Prévost une médaille d'argent petit module, à titre d'encouragement.

La Société fait droit à la proposition qui lui est faite.

RAPPORT

SUR

LES ÉTIQUETTES DE JARDINS

INVENTÉES PAR M. LENOIR.

PAR M. HARDY FILS.

MESSIEURS,

Vous nous avez chargés, MM. Rémont, Dieuzy aîné et moi, d'examiner les étiquettes de jardins inventées par M. Lenoir, demeurant à Paris, rue du Bouloi, 26.

Votre commission s'est acquittée du mandat que vous lui aviez confié et vient vous exprimer son opinion. Les étiquettes que M. Lenoir propose pour l'usage des jardins lui ont paru, à plus d'un titre, une bonne chose. Le nom de la plante écrit à l'aide d'une vignette sur un papier blanc, que l'on renferme entre deux plaques, l'une de verre l'autre de plomb, qui recouvre légèrement les bords de la première, constitue tout l'appareil. Un petit anneau se trouve sur un des bords, à l'aide duquel on peut attacher l'étiquette à l'arbre ou à la plante. Si par sa nature le végétal ne peut supporter l'étiquette lui-même, un petit tube soudé à la partie et au milieu d'une plaque en plomb permet de la fixer à un tuteur que l'on fiche en terre près de la plante.

Leur extrême simplicité les rend commodes; leur confection soignée les met à l'abri de l'humidité; elles ne peuvent se détériorer et se lisent facilement, même à une distance assez grande. Leur faible prix est encore une de leurs qualités : il varie de 14 à 15 fr. le cent, suivant la grandeur.

Ces étiquettes sont utiles sur-tout pour l'amateur qui aime à savoir ce qu'il a dans son jardin. Sous ce rapport, elles doivent être recommandées et son auteur encouragé.

Convaincue qu'elle est, que les étiquettes de M. Lenoir constituent une invention heureuse, la Société décide, sur la demande de plusieurs de ses membres, qu'elle invitera M. Lenoir à mettre à sa disposition diverses étiquettes afin qu'elle puisse avoir la certitude qu'elles résistent aux injures du temps. En conséquence, elle ajourne à statuer sur les propositions que lui fait sa Commission.

CORRESPONDANCES OFFICIELLES.

Maison de S. M. l'Impératrice.

Palais de Saint-Cloud, le 28 mai 1853.

Monsieur le Président,

S. M. l'Impératrice me charge de vous annoncer qu'elle a daigné accorder une médaille d'or de 300 fr. comme prix d'honneur à la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise. Cette médaille sera donnée à chaque exposition.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Pour M. le Grand-Maître, le premier Chambellan,
Signé : Comte Ch. TASCHER de LA PAGERIE.

Saint-Cloud, le 11 septembre 1853.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous envoyer la médaille de 300 fr. en or que S. M. l'Impératrice a accordée pour l'Exposition de septembre 1853 à la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise.

Je vous prie d'agréer, etc.

Le premier Chambellan.
Signé : Comte Ch. TASCHER de LA PAGERIE.

Ministère d'Etat et de la maison de l'Empereur.

Paris, le 16 mai 1853.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous annoncer que j'ai accueilli la demande que vous avez formée comme Président de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, à l'effet d'obtenir l'autorisation d'établir dans le Parc de Versailles une tente destinée à une Exposition florale que cette Société prépare pour les premiers jours de mai prochain.

Recevez, etc.

Le Ministre d'Etat et de la maison de l'Empereur.

Signé : Achille FOULD.

Paris, le 17 mai 1853.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que, par un arrêté de ce jour, je viens d'accorder, au nom de Sa Majesté, à la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, un objet en porcelaine de la manufacture impériale de Sèvres, d'une valeur de 300 fr , destiné à être distribué en prix à l'occasion de l'Exposition de cette Société, fixée au mois de juin 1853.

Je suis heureux de pouvoir dans cette circonstance donner ce témoignage d'intérêt à l'institution que vous présidez.

Recevez, Monsieur, etc.

Le Ministre d'Etat et de la maison de l'Empereur.

Signé : Achille FOULD.

Paris, le 6 septembre 1853.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous annoncer que je viens d'accorder à la Société d'Horticulture du département de Seine-et-Oise, à l'occasion de son Exposition du mois de septembre 1853, un objet en porcelaine de la manufacture de Sèvres d'une valeur d'environ 300 fr., à distribuer en prix.

Je suis charmé de me trouver en mesure de donner dans cette

circonstance un témoignage d'intérêt à la Société que vous présidez.

Pour le Ministre,

Le chef de la division des bâtiments et de la dotation mobilière.

Signé : VUHRER.

Ministère de l'Intérieur.

Paris, le 26 mars 1853.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous annoncer que, sur la demande qui m'a été adressée par la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, j'ai décidé qu'il lui serait accordé deux médailles d'or, dont une de la valeur de 200 fr et l'autre de 120 fr., pour être distribuées dans sa prochaine séance générale.

Recevez, Monsieur, etc.

Pour le Ministre,

Le Conseiller d'Etat, Directeur-Général de l'Agriculture,

Signé : HEURTIER.

Paris, le 10 septembre 1853.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous annoncer que, sur votre demande, j'ai accordé, comme en 1852, à la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, une médaille destinée à être décernée à la suite de son Exposition d'automne.

Je suis heureux, Monsieur, d'avoir pu prendre une décision conforme à vos désirs et prouver en même temps à la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise tout le prix que j'attache à ses utiles travaux.

Recevez, Monsieur, etc.

Pour le Ministre et le Directeur-Général,

Le Chef de division de l'Agriculture,

Signé : De MAUNY DE MORNAY.

Versailles. — Imp. de MONTALANT-BOUGLEUX, 6, avenue de Sceaux.

PROGRAMME

DE

L'EXPOSITION PRINTANIÈRE

Qui aura lieu les 4, 5 et 6 Juin 1853.

La Société d'Horticulture du département de Seine-et-Oise a fixé son Exposition du Printemps aux 4, 5 et 6 Juin prochain.

Elle a demandé au Gouvernement l'autorisation de créer cette exhibition dans le PARC de Versailles, sous une vaste Tente, et elle a émis le vœu que les GRANDES EAUX jouent le Dimanche 5 *Juin.*

Trente-huit Concours sont ouverts.

Les Récompenses qui seront décernées consistent en Médailles d'argent et de bronze.

Indépendamment des Médailles de la Ville de Versailles, de celles de la Société et des Prix que cette dernière pense obtenir de la munificence du Gouvernement, les Dames Patronesses auront aussi à distribuer les Récompenses qu'elles jugeront utile d'accorder aux efforts des Horticulteurs.

La Liste des Prix sera publiée prochainement.

L'Exposition sera ouverte au public chacun des jours désignés ci-dessus, 4, 5 et 6 Juin, de dix heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.

Les Prix seront distribués en Séance publique. L'époque de cette Séance solennelle sera ultérieurement fixée.

Produits de l'Horticulture.

CONCOURS SPÉCIAL.

Médaille d'or de la Ville de Versailles.

Cette Médaille, exclusivement réservée aux Cultures marchandes du département, sera affectée à la Collection de Légumes de primeurs la plus belle et la plus nombreuse en genre, espèces et variétés.

Les conditions de ce Concours sont la maturité la plus parfaite et la plus éloignée de son époque naturelle.

Dans le cas où ce Concours ne serait pas jugé digne, la Médaille offerte par la Ville sera réservée pour l'Exposition Automnale.

Introductions.

1.er Concours. — Pour la *Plante la plus nouvellement introduite*, et jugée la plus utile au commerce horticole du département de Seine-et-Oise.

La floraison n'est pas exigée.

2.e Concours. — Pour la Plante d'une introduction récente, mais *fleurissant pour la première fois*, en France, dans les cultures de l'exposant.

Chaque Plante devra, à peine d'exclusion, être munie d'une étiquette indiquant son nom et la date de son introduction en France.

Semis.

3.e Concours. — Pour une ou plusieurs *Plantes d'ornement, ligneuses ou herbacées, obtenues de semis par l'exposant*, n'ayant pas été couronnées dans une des Expositions précédentes de la Société, et dont le mérite paraîtra au Jury digne de récompense.

4.e Concours. — Même Concours pour un ou plusieurs *Légumes* obtenus de semis par l'exposant.

Belle Culture.

5.e Concours. — Pour la plus belle *Plante en fleurs*, dont la floraison sera la plus éloignée de son époque habituelle.

6.e Concours. — Pour la plus belle *Plante en fleurs la mieux cultivée.*

Cette Plante ne devra rien laisser à désirer pour la vigueur, la tenue et la richesse de sa floraison.

7.e Concours. — Pour la plus belle *Collection de Plantes fleuries*, remarquables par leur végétation, leur floraison et les espèces ou les variétés auxquelles elles appartiennent.

Les Plantes qui composeront ces Collections ne pourront pas faire partie d'un lot destiné à un autre concours, et elles devront être au nombre de 30 au moins.

Plantes de Serre chaude.

8.e Concours. — Pour la Collection de *Plantes de serre chaude* la mieux cultivée, en espèces ou en variétés distinctes.

9.e Concours. — Pour la plus belle Collection d'*Orchidées exotiques*, en fleurs, en espèces ou variétés distinctes.

Plantes de Serre tempérée.

10.e Concours. — Pour la plus belle Collection, en fleurs, de *Plantes de serre tempérée*, au nombre de trente espèces ou variétés.

11.e Concours. — Pour la plus belle Collection d'*Azalées de l'Inde*, fleuries, les plus distinctes.

12.e Concours. — Pour la plus belle Collection de *Rhododendrons* fleuris, les plus remarquables par leur floraison et leur culture.

13.e Concours. — Pour une Collection de *Rhododendrons hybrides d'Azaleas sinensis* fleuris et les mieux cultivés.

14.e Concours. — Pour la plus belle Collection de *Cactées* fleuries ou non.

15.e Concours. — Pour la plus belle Collection, en fleurs, d'*Erica* et *Epacris*.

16.e Concours. — Pour la plus belle Collection de *Plantes bulbeuses*, la plus nombreuse en espèces et variétés distinctes.

17.e Concours. — Pour la plus belle Collection en fleurs, de *Cinéraires* en variétés distinctes.

18.ᵉ Concours. — Pour la plus belle Collection en fleurs, de *Gloxinia* et d'*Achimenès*.

19.ᵉ Concours. — Pour la plus belle Collection de *Verveines* en fleurs et variétés distinctes.

20.ᵉ Concours. — Pour la plus belle Collection de *Calcéolaires* fleuris, en variétés distinctes.

21.ᵉ Concours. — Pour la plus belle Collection de *Fuschias* fleuris, en variétés distinctes.

Plantes de pleine-terre de bruyère.

22.ᵉ Concours. — Pour la plus belle Collection en fleurs de *Rhododendrons,* en espèces et variétés distinctes.

23.ᵉ Concours. — Pour la plus belle Collection en fleurs, d'*Azalées Américaines et Caucasiennes,* en variétés distinctes.

24.ᵉ Concours. — Pour la plus belle Collection en fleurs, d'*Arbustes d'ornement de pleine-terre de bruyère,* en espèces distinctes

Plantes de pleine-terre ordinaire.

25.ᵉ Concours. — Pour la plus belle Collection d'*Arbres et Arbustes fleuris.*

26.ᵉ Concours. — Pour la plus belle Collection de *Rosiers en pots.*

27.ᵉ Concours. — Pour la plus belle Collection de *Roses coupées.*

28.ᵉ Concours. — Pour la plus belle Collection de *Pivoines arborées,* en espèces et variétés distinctes.

29.ᵉ Concours. — Pour la plus belle Collection d'*Iris Germanica et autres,* en espèces et variétés distinctes.

30.ᵉ Concours. — Pour la plus belle Colleetion d'*Œillets des fleuristes,* en variétés distinctes.

31.ᵉ Concours. — Pour la plus belle Collection de *Quarantaines françaises ou allemandes,* en variétés bien distinctes.

32.ᵉ Concours. — Pour la plus belle Collection en fleurs de *Pensées,* en variétés bien distinctes.

Culture forcée.

33.e Concours. — Pour les plus beaux *Fruits forcés.*

34.e Concours. — Pour les plus beaux *Ananas.*

35.e Concours. — Pour les plus beaux *Légumes.*

Culture maraîchère.

36.e Concours. — Pour la plus belle Collection de *Légumes obtenus par la culture naturelle.*

Arts et Industrie horticoles.

37.e Concours. — Pour les plus jolis *Bouquets montés* portatifs, c'est-à-dire *dits de main.*

La Société ouvre en outre des Concours pour les objets ci-après désignés :

Poterie.

Ustensiles de jardinage perfectionnés.

Coutellerie nouvelle ou perfectionnée.

Meubles de jardins et de salons.

Peintures et Aquarelles de Fleurs et de Fruits, offrant, autant que possible, les caractères botaniques des organes floraux.

Ouvrages nouveaux d'Horticulture.

Observation. — Les Objets appartenant à ces catégories seront jugés par des Jurys spéciaux composés de trois à cinq Membres.

Toutefois, ne seront admis au bénéfice de cet examen que les Artistes ou les Industriels qui en auront fait la demande à la Société, avant le 4 Mai 1853.

Prix offerts aux Amateurs.

La Société n'exclut personne de ses Concours. Si des Amateurs présentent des Collections quelconques, le Jury les examinera et leur accordera, s'il y a lieu, une médaille ou une mention en dehors des prix accordés aux Horticulteurs marchands.

Culture et Agents immédiats de l'Horticulture.

I. *Les cultures remarquables, les procédés particuliers qui peuvent offrir de l'intérêt pour la pratique, et les améliorations importantes dans les diverses parties de l'Horticulture.*

Sur les demandes qui seront faites à cet effet, avant le 6 avril prochain, des Commissions nommées se transporteront sur les lieux pour examiner les divers objets et en faire un Rapport.

Il ne sera accordé de Médailles qu'aux jardiniers qui auront cultivé pendant six ans au moins chez le même propriétaire, ou dans le même jardin.

Il ne sera nommé de Commission pour visite de cultures, que lorsqu'il sera démontré que ces cultures présentent un caractère quelconque d'intérêt.

II. *Les agents immédiats de l'Horticulture qui se seront fait remarquer par de longs et honorables services, l'habileté dans l'exercice des travaux et les bonnes mœurs.*

Ces récompenses s'appliquent spécialement aux hommes travaillant en sous-ordre d'un jardinier, ou, dans les établissements horticoles, comme simples ouvriers.

Les demandes contiendront les noms, qualités et âges des Candidats, le lieu de leur naissance, celui de leur résidence actuelle, et l'indication des endroits où ces Candidats ont travaillé ; elles feront connaître le genre des services qu'ils ont rendus ou qu'ils rendent, et depuis combien de temps ils se trouvent dans cette situation. Chaque demande devra être signée par son auteur et accompagnée d'un certificat des autorités locales. Le Conseil d'administration examinera ces demandes et fera à leur égard une proposition à la Société. Ces demandes seront adressées au Secrétariat, avant le 6 avril : après cette époque, aucune demande ne sera admise.

Observations.

Indépendamment de ces Concours, une *Médaille d'Argent* et

une *Médaille de Bronze* seront mises à la disposition du Jury pour récompenser les objets qui ne rentreraient dans aucun des Concours ci-dessus.

Conditions d'admission aux Concours

Art. I.er — Tous les horticulteurs du département de Seine-et-Oise et des autres départements de la France peuvent prendre part aux Concours ouverts dans le sein de la Société, pourvu qu'ils se conforment en tous points aux prescriptions et restrictions du programme et du réglement concernant les Expositions.

Art. 2. — Les Jardiniers ou Chefs des jardins publics et impériaux ne concourant pas avec les Horticulteurs, ni avec les Amateurs, pourront, s'il y a lieu, recevoir des récompenses hors ligne sur les Médailles mises à la disposition du Jury.

Art. 3. — Les Exposants sont tenus d'adresser *franco*, à M. Gustave HEUZÉ, Secrétaire-Général, avenue de Saint-Cloud, 51, la liste des plantes et objets qu'ils se proposent d'exposer, en y mentionnant leurs nom, qualité et demeure. Cette liste est destinée à la confection du Catalogue; elle ne sera admise que jusqu'au 1.er juin au soir.

Ils devront attacher à chaque plante ou à chaque objet des numéros correspondant à cette note; ces numéros leur seront délivrés à leur arrivée.

Art. 4. — Les Collections à exposer seront reçues sous la tente de l'Exposition, jusqu'au jeudi 2 juin, 11 heures du matin, terme de rigueur.

Les Collections arrivées postérieurement à cette époque pourront néanmoins être admises; mais elles ne prendront pas part aux Concours.

Art. 5. — Les Exposants seront tenus d'engager leur parole d'honneur que les plantes et autres objets qu'ils présentent aux Concours sont bien leur propriété.

Art. 6. — MM. les Membres du Jury seront invités à être présents le vendredi 3 juin, à dix heures précises du matin, pour pro-

céder à l'examen des produits exposés et au jugement définitif et sans appel des Concours.

Art. 7. — L'acceptation des fonctions de Juré par un Membre de la Société le prive du droit de concourir.

Art. 8. — Chaque Exposant est tenu d'indiquer lui-même *le* ou *les* Concours auquel il prétend.

Il sera ouvert un registre sur lequel il inscrira ou signera la déclaration qu'il aura faite à ce sujet.

Art. 9. — Le Jury annulera tous les Concours qui ne seront pas exactement remplis selon la lettre et l'esprit du Programme.

Art. 10. — Après le jugement du Jury, les Commisaires feront placer, au centre de chaque lot couronné, une grande étiquette mentionnant la récompense qu'il aura accordée.

Fait en séance, le 13 janvier 1853.

Le Secrétaire-Général,
Gustave Heuzé.

Le Président,
Pescatore.



Versailles, imp. de Montalant-Bougleux, 6, av. de Meaux.

Plantes de pleine-terre, en ce moment en fleurs.

La température extraordinaire continue à précipiter la végétation des plantes. Dans le but d'en fixer ici le souvenir et les résultats, je rappellerai les plantes en fleurs que l'on rencontre en ce moment dans les champs et dans les jardins.

L'Ortie blanche (*Lamium album*) et l'Ortie rouge (*Lamium purpureum*), continuent à montrer le long des murs et des haies leurs jolies corolles blanches et roses.

Le Perce-Neige (*Galanthus nivalis*), qui ne fleurit ordinairement qu'en février, épanouit en abondance ses fleurs inclinées si remarquables par leurs pétales d'un blanc pur. Cette charmante plante émaille les bosquets et les pelouses du jardin du Grand-Trianon.

Si la Violette odorante (*Viola odorata*) n'est pas encore commune dans les bois et le bord des prairies, le Coucou (*Primula officinalis*), que les enfants cueillent ordinairement en mars et avril, élève déjà ses fleurs disposées en ombelle, et la petite Marguerite, la Paquerette (*Bellis perennis*), fait l'ornement de toutes les pelouses, de tous les gazons.

Sous les taillis, le Daphné (*Daphne Laureola*) montre ses fleurs odorantes jaune-verdâtre.

Au nombre des essences forestières on doit citer l'Aulne, le Cornouillier mâle et le Noisetier; ces arbres sont en pleine floraison.

Quoique la température ne soit pas très chaude, on remarque néanmoins plusieurs plantes d'été en fleurs. M. Dupuis, professeur de Botanique à l'école de Grignon, a rencontré la Carotte sauvage (*Daucus carota*) en pleine fleur, et plusieurs ombelles de l'Achillée millefeuille (*Achillea millefolium*).

Le Chardon penché (*Carduus nutans*), qui ne fleurit ordinairement que pendant les mois de juin

et juillet, montre çà et là, sur le bord des routes, ses jolies fleurs rouges.

Le Seneçon (*Senecio vulgaris*), continue à fleurir, ainsi que le Mouron des oiseaux (*Stellaria media*).

On trouve aussi dans les jardins la Véronique à feuilles de lierre (*Veronica hederifolia*), et la Véronique des champs (*Veronica agrestis*). Ces deux plantes, à petites fleurs bleues, ne fleurissent ordinairement qu'en avril.

Les terres cultivées offrent encore au botaniste plusieurs autres plantes à floraison prolongée ou renouvelée : le Cresson de terre (*Lepidium sativum*); la Renoncule des bois (*Ranunculus auricomus*); la Centaurée des prés (*Centaurea jacea*); la Drave printanière (*Draba verna*); la Sabline à feuilles de serpolet (*Arenaria serpyllifolia*); le Seneçon de Jacob (*Senecio Jacobea*); le Pou commun (*Poa trivialis*); le Vulpin des prés (*Alopecurus pratensis*), et la bourrache (*Borago officinalis*) qui a ses fleurs d'un bleu aussi pur que sous le soleil de l'été; enfin la Jusquiame (*Hyoscyamus niger*) vient d'épanouir dans le parc du Petit-Trianon, ses fleurs jaunes livides, qui ne se montrent ordinairement que pendant les mois de juillet et août.

Mais ces plantes ne sont pas les seules qu'on doive signaler. Dans les jardins, la Mauve de la Chine (*Malva sinensis*) décore encore les parterres par ses fleurs roses et blanches; la *Capucine* continue à grimper le long des treillages et à montrer de nouvelles fleurs; le Bleuet des jardins (*Centaurea cyanus*) mêle ses capitules aux fleurs en épi du Muflier (*Antirrhinum majus*).

Les Pervenches (*Vinea major* et *minor*) n'ont pas cessé de végéter et de former de charmantes tiges propres à orner les vases et les jardinières.

Si ces plantes sont très répandues, et si dès-lors leur floraison anticipée ou prolongée n'est pas très extraordinaire, il n'en est pas de même de celles que

l'on admire au jardin du Petit-Trianon, si habilement dirigé par M. Charpentier. Ainsi, ces jours-ci, je remarquais avec non moins de surprise que de plaisir, que le Benthamie porte-fraises (*Benthamia fragifera*), arbrisseau originaire du Népaul, offrait, cultivé en pleine-terre, le long d'un mur exposé au Sud-Est, des fleurs jaunes et violettes en assez grand nombre. A côté de cette plante d'orangerie, sous le climat de Paris, l'Escallonie à fleurs blanches (*Ecallonia rubra*), commençait à se couvrir de gracieuses fleurs à grappes rouges et comme tubulées; le Siphocampylus bicolore (*Siphocampylus bicolor*), qui est originaire de la Géorgie, et que l'on conserve l'hiver en serre tempérée, offrait de nombreuses fleurs tubulées rouges; l'Abutilon strié (*Abutilon striatum*), qui nous est venu du Brésil, continuait à se couvrir de ses fleurs solitaires et pendantes, si remarquables par sa couleur jaune d'or parfaitement veinée de nervures pourpres. Ces plantes se marient d'une manière admirable avec les jolies fleurs pendantes des *Fuschias*.

Le Laurier-Tin (*Viburnum tinus*) est couvert de fleurs qui éblouissent par leur blancheur, et qui se marient très bien avec les fleurs jaune-d'or de l'Ajonc à fleur double (*Ulex Europeus*), et celles de même couleur et non moins éclatante de la Corrète du Japon (*Kerria* ou *Corchorus Japonicus*).

Encore quelques jours et le Laurier-Amande (*Cerasus-Lauro-Cerasus*) aura développé ses belles fleurs blanches en grappes.

La Véronique remarquable (*Veronica speciosa*), qui nous est venue de la Nouvelle-Zélande, et que l'on conserve ordinairement en serre tempérée, se pare encore de fleurs en épi et d'un bleu aussi beau que pendant l'été; et le Poirier du Japon (*Cratægus Japonica*) forme, de ses rameaux couverts de nombreuses fleurs rouge-vif, de charmants buissons.

Lorsqu'on parcour les jardins de Trianon, con-

fiés aux soins éclairés de M. Briot, on remarque des végétaux en fleurs d'un ordre différent, mais non moins intéressants.

Dans ces jardins, quoique le sol soit naturellement froid, la *Tulipe duc de Thol* montre déjà ses charmantes fleurs rouges et jaunes; le Thlaspi toujours vert (*Iberis sempervirens*), continue à développer ses larges corymbes de fleurs blanches; et le Tussilage odorant (*Nardosmia fragans*) rappelle le parfum si suave, si enivrant de l'Héliotrope. Mais les thyrses de cet héliotrope d'hiver ne sont pas les seules fleurs qui embaument déjà l'atmosphère. A côté, le Réséda avertit, par son odeur si pure, qu'il végète encore; le Calycanthe odoriférant (*Chimonanthus fragans*), et le Calycanthe à grandes fleurs (*Chimonanthus grandiflorus*), épanouissent leurs fleurs, blanc-rougeâtre, à parfum si agréable.

Les Chèvrefeuilles végètent avec une vigueur soutenue. Le Chèvrefeuille toujours vert (*Lonicera sempervirens*) a déjà de longs rameaux couverts de fleurs rouge-vif, et le Chèvrefeuille toujours fleuri (*Lonicera semperflorens*) justifie son nom par ses nombreuses fleurs à odeur si suave. Ces plantes forment un joli contraste avec les charmantes fleurs blanches du Spirée à feuilles de prunier (*Spiræa Prunifolia*).

Le Garrya elliptique (*Garria elliptica*) offre de nombreux chatons pendants au sommet de ses rameaux.

L'Alysse deltoïde (*Aubrietia deltoïdea*), cette charmante miniature, que l'on emploie avec tant de succès pour orner les plates-bandes ou les rocailles, est toujours en fleurs.

Un fait fort curieux s'est montré dans le jardin du Petit-Trianon, c'est une branche de Faux-Ébénier (*Cytisus Laburnum*) qui s'est couverte de nombreuses grappes, accompagnées de feuilles bien développées. Cette végétation extraordinaire est-elle due à la forme pendante des rameaux de cette

branche? Constituera-t-elle une variété? M. Bertin nous l'apprendra l'an prochain probablement, car, sur l'invitation de M. Charpentier, il a fait quelques greffes. Les autres branches du même cytise sont stationnaires; celles-ci sont verticales.

Cette végétation anormale est analogue à celle que M. Mas, président de la Société d'Horticulture de l'Ain, a observée le mois dernier. Ainsi, il a pu cueillir, dans un jardin de Meillonnas, une branche de prunier qui ne porte d'autres indices de végétation que quelques prunes dures et vertes, de la grosseur des prunelles sauvages. Les boutons à bois sont restés au repos à côté de leurs voisins épanouis et fructifiants.

M. Noble fils m'a montré ces jours-ci des framboises parfaitement mûres et très parfumées. Ces fruits provenaient de framboisiers végétant dans un jardin de Montreuil.

Gustave HEUZÉ.

25 Janvier 1853.

SÉANCE DU 13 JANVIER 1853.

L'ordre du jour appelle l'installation du Bureau nommé dans la séance du 4 décembre.

M. Bernard de Rennes, avant de quitter la présidence, remercie la Société de l'accueil bienveillant qu'il a reçu d'elle, et rappelle que nul n'avait plus de droit à lui succéder que M. Pescatore.

« Notre honorable collègue, dit-il, n'est pas seulement connu parce qu'il aime l'horticulture, cet art utile pour lequel il sait faire de si grands sacrifices, mais aussi par ses serres qui font l'orgueil de l'horticulture des environs de Paris, et qui sont autant visitées par les amateurs, les Belges et les Anglais, que le sont celles du duc de Devonshire. J'ajouterai, dit en terminant M. Bernard de Rennes, que M. Pescatore a d'autres droits à l'estime publique, car chaque jour il sait répandre autour de lui

de nombreux bienfaits et prouver qu'il comprend comment on doit faire usage d'une grande fortune. »

Ces paroles, prononcées avec chaleur et conviction, sont vivement applaudies par l'assemblée.

Après avoir pris place au fauteuil, M. Pescatore remercie, au nom de la Société, le Bureau sortant, MM. Bernard de Rennes et Hardy fils, et prie l'assemblée de recevoir toute sa reconnaissance pour la confiance qu'elle lui a témoignée en l'appelant à la présidence.

« Si mes connaissances horticoles, ajoute-t-il, me permettent de dire que j'ai encore à apprendre, je puis assurer la Société que je lui apporte un concours franc et sincère, et que mes vœux les plus ardents sont pour sa prospérité. Avec votre concours notre Société fleurira de nouveau, j'en ai l'espérance. Je crois que le gouvernement nous accordera, cette année, une subvention plus large. M. le comte de Saint-Marsault m'a permis de conserver l'espoir que ma demande sera accueillie avec faveur Désirant que l'Exposition prochaine soit aussi belle que possible, je prie la Société de vouloir bien agréer le prix que je suis heureux de fonder. Quant aux fleurs, j'y contribuerai de la manière la plus large, et j'ai déjà pris mes mesures pour y exposer une collection de plantes dignes de vos constants efforts pour l'amélioration de l'horticulture. »

Cette allocution reçoit l'approbation unanime de la Société.

SÉANCE DU JEUDI 3 MARS 1853.

Présidence de M. PESCATORE.

Dans sa séance du 3 février dernier, la Société avait décidé qu'une lettre serait adressée à l'Impératrice pour prier S. M. de daigner mettre sous son haut patronage la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise. Il avait été décidé aussi que l'envoi de la

lettre en question serait accompagné d'une corbeille remplie des produits les plus remarquables de l'horticulture du département.

Cette corbeille, en cuivre doré, fut achetée par M. Pescatore, président de la Société. Elle est d'une très grande dimension, d'une forme très riche, d'un travail exquis. Elle contenait des Camélias provenant des cultures de Versailles; puis des *Erica*, des *Mimosa*, des *Æchmelia* et autres fleurs distinguées. Mais le principal élément de cet immense bouquet, c'étaient les fleurs d'Orchidées qui provenaient des serres de M. Pescatore, à La Celle-Saint-Cloud.

On sait que les Orchidées, remarquables par l'étrangeté toujours gracieuse de leurs formes, par la suavité de leur parfum et l'éclat de leur coloris, ne le sont pas moins par la durée de leur fraîcheur, qui se conserve jusqu'à six semaines après qu'elles ont été cueillies. C'est mieux que ce que vivent les roses, l'espace d'un matin !

Voici la liste des principales Orchidées placées dans la corbeille :

Phaleanopsis grandiflora ; — Dendrobium Paxtoni ; — Lycaste Skinneri ;— Cypripedium barbatnm ; — Dendrobium nobile; — Zygopetalum Machagi ; — Dendrobium moniliforme; — Lælia anceps; — Cyrtochilum maculatum; — Oncidium bicallosum.

Les fleurs étaient relevées par une verdure composée de feuilles remarquables par la bizarrerie de leurs découpures, pour les bigarrures et les panachures de leur coloration variée de mille nuances. Ces feuillages, aussi estimés que des fleurs, ont du reste valu à M. Pescatore une médaille d'or à la dernière exposition dé Paris.

Parmi ces feuilles on distinguait entre autres celles de :

Ruellia maculata ; — Croton variegatum ; — Dracena terminalis ; — Apidistra variegata ; — Blechnum gracilis.

La lettre et la corbeille furent remises à l'Impé-

ratrice, au palais de Saint-Cloud, le dimanche 6 mars. S. M. fut si enchantée de ce présent, que le lendemain 7, au bal du sénat, elle daigna en remercier avec effusion M. Pescatore qu'elle avait mandé à cet effet. L'Empereur témoigna aussi sa satisfaction, et ajouta en termes on ne peut plus bienveillants que la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise pouvait compter sur l'appui de LL. MM.

Voici comment, dans la séance de jeudi 3 mars, M. Pescatore a rendu compte à la Société de la mission qui lui avait été confiée. Nous laissons maintenant la parole à l'honorable Président.

Messieurs,

Conformément à la décision que vous avez prise dans votre dernière réunion, votre bureau a adressé à S. M. l'Impératrice une lettre dont voici la teneur :

« Madame,

« La Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, dans sa séance de ce jour, a exprimé le vif désir de voir Votre Majesté l'honorer de sa haute protection.

« Elle vient vous demander si vous voudriez bien lui permettre de placer sous l'invocation protectrice de votre illustre nom, les fêtes florales qu'elle est dans l'habitude de donner.

« Nous avons l'honneur d'être,

« De Votre Majesté,

« Les très humbles, etc.

« Versailles, le 3 février 1853. »

Votre président a eu l'honneur de présenter à S. M. cette lettre accompagnée d'une riche corbeille de fleurs, armoiries parlantes d'une Société d'Horticulture ; on y avait aussi joint, à la destination de LL. MM., deux exemplaires, imprimés avec luxe, de la liste des dames patronesses et des membres de la Société.

L'Impératrice a daigné recevoir votre demande avec sa bonté et son affabilité habituelles, et la promesse qu'elle avait bien voulu faire verbalement à votre président, a été confirmée depuis par la lettre du secrétaire de ses commandements, ainsi conçue :

« A Messieurs les Membres de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise.

« Palais des Tuileries, le 17 février 1853.

« Sa Majesté l'Impératrice a lu la lettre que vous lui avez adressée le 3 de ce mois. Sa Majesté a accueilli votre demande avec plaisir, et me charge de vous transmettre ses remercîments, ainsi que l'assurance de l'intérêt qu'elle porte à votre Société.

« Agreez, je vous prie, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

« Le secrétaire des commandements de l'Impératrice,

« Signé : DAMAS-HINARD. »

L'Empereur n'a pas été moins explicite dans sa bienveillante et généreuse sollicitude envers la Société. Sa Majesté, toujours attentive à tout ce qui peut contribuer au bien-être des classes laborieuses, a écouté avec intérêt l'exposé de l'importance et des besoins de l'horticulture marchande de Versailles, et elle a bien voulu nous promettre également son tout-puissant appui, tant en faveur de la Société que pour notre prochaine Exposition.

LL. MM. nous ont aussi donné l'espoir qu'elles honoreront cette exhibition de leur visite. J'ai promis en votre nom qu'elle serait digne à tous égards et de leur haut Patronage, et du Parc impérial qui sera, avec leur autorisation, le théâtre de notre solemnité, et des Grandes-Eaux, qui, encore avec leur permission, y ajouteront un attrait de plus, le premier dimanche du mois de juin, l'un des trois jours de notre fête horticole.

Je suis fier, Messieurs, d'avoir été votre organe dans cette circonstance, et heureux d'avoir à vous faire part de l'accueil gracieux et bienveillant que la Société et ses demandes ont reçu de LL. MM.

Redoublons donc d'efforts, dans l'intérêt même de la Société et de l'industrie horticole, afin de nous rendre dignes de ce puissant patronage, et des prix importants que la générosité souveraine, le gouvernement, la Ville de Versailles, le chemin de fer de l'Ouest, et les dames patronesses voudront bien mettre à la disposition du Jury.

Je viens de vous dire, Messieurs, que le chemin de fer de l'Ouest nous accordait également un prix. Un des membres du conseil d'administration, qui avait bien voulu me faire part de cette décision dès qu'elle fut prise, m'a fait

espérer que le prix consisterait en une médaille de la valeur de 300 fr.

Voici du reste un passage de la lettre qui a été adressée à ce sujet à M. Heuzé, votre secrétaire-général.

« Monsieur,

« M. l'Ingénieur en chef-Directeur me charge de vous informer que la compagnie de l'Ouest, suivant le désir exprimé dans votre lettre du 10 courant, aurait l'intention d'offrir, pour l'Exposition de juin, une médaille en or de 45 millimètres.

« Sur une des faces serait gravée l'inscription indiquée sur votre lettre, et vous auriez la bonté de m'adresser celle qui doit être gravée sur l'autre face.

Agréez, etc.

A. Gravier,
« Secrétaire de la Direction. »

Je vous propose d'adresser au conseil d'administration du chemin de fer de l'Ouest une lettre de remercîments et une invitation de vouloir bien déléguer un de ses membres pour la remettre, en son nom, le jour de la distribution des prix, à l'exposant qui aura mérité cette belle distinction.

L'emplacement de l'Exposition est choisi dans l'intérieur du parc. C'est le vaste carré entouré par les quinconces qui se trouvent à la droite du Tapis-Vert quand on tourne le dos au palais. Les arrangements sont pris avec MM. Belloir frères pour l'érection d'une tente qui n'aura pas moins de 53 mètres de longueur sur 35 de largeur.

On sait que les GRANDES EAUX joueront le *Dimanche* 5 *Juin*. Le bassin de Neptune est en état de réparation; et les travaux, suspendus depuis quelque temps, ne sont pas assez avancés pour laisser l'espoir de faire entrer dans le programme des fêtes les magnificences hydrauliques de ce bassin dont la renommée est européenne. S. M. l'Empereur, qui paraît prendre un vif intérêt à l'Exposition de Versailles, a daigné annoncer à M. Pescatore que l'on pouvait compter que le bassin de Nep-

tune serait mis en état de fonctionner pour l'époque de cette grande solennité florale.

MONTALANT-BOUGLEUX.

Opium obtenu à Versailles.

Dans une des dernières séances M. Belin entretenait la Société d'Horticulture de la production de l'opium et des résultats obtenus par M. Aubergier. Les produits constatés par cet expérimentateur ont été si satisfaisants, que M. Belin a cru devoir répéter les expériences qu'il avait faites. Le pavot sur lequel il a opéré est le pavot blanc (*Papaver somniferum*), et c'est dans un jardin encaissé qu'il a fait ses essais. Quoique ce jardin ait le désavantage d'être peu aéré, de ne recevoir le soleil que depuis le mois d'avril jusqu'à la mi-août, M. Belin a recueilli de l'opium excellent, mais en petite quantité. Cette faible quantité résulte-t-elle de ce que les plantes, à cause de leur situation, ont eu une végétation tardive, moins prononcée que si elles avaient reçu plus d'insolation? L'avenir résoudra cette question.

Quoi qu'il en soit, c'est en pratiquant sur les têtes des incisions qui ne doivent jamais pénétrer dans l'intérieur de la capsule que M. Belin a obtenu le suc laiteux que renferme le pavot. Selon cet honorable expérimentateur, on doit se garder, afin que le produit soit aussi abondant que possible, de faire les incisions pendant le jour, car le suc laiteux se dessèche très facilement. C'est le soir ou le matin qu'il faut exécuter ces opérations.

Mais, comme l'a fait observer si judicieusement M. Belin, ce n'est pas seulement sur le pavot blanc que M. Aubergier a exécuté ses tentatives, il a aussi expérimenté sur le pavot œillette cultivé dans le nord de la France comme plante oléagineuse, et sur quelques variétés, en tête desquelles il faut placer la variété à fleur pourpre, que l'on regarde comme la plus riche en suc laiteux. Quelle est cette dernière variété? Quel nom faut-il lui donner? M. Be-

lin doit à l'obligeance de M. Colin des graines de ce pavot. Ces semences lui permettent de faire diverses expériences comparatives.

D'après les observations de M. Labbé, l'opium obtenu en France est plus riche que celui récolté en Orient. Il contient 8, 9, 10 et quelquefois 17 pour 100 de morphine. Cette proportion considérable de morphine permet de le considérer comme jouissant de propriétés très actives et constituant un médicament précieux.

Gustave HEUZÉ.

Biographie horticole de Seine-et-Oise.

DELAHAYE.

Delahaye, né en 1767, fils de cultivateur (son père était fermier à Caumont, Seine-et-Inférieure), était un horticulteur distingué, qui comprenait la science et tous ses avantages par les progrès et la pratique : on peut même dire qu'il avait des connaissances étendues en botanique. Il fit ses premières études horticoles au jardin des plantes de Rouen, sous Varin, à l'âge de dix-sept ans. En 1784, il entra au Jardin du Roi, à Paris, où il devint premier garçon de l'Ecole botanique, sous le célèbre professeur Thouin. En 1789 il fut nommé jardinier en chef pour l'expédition d'Entrecasteaux, envoyé à la recherche de Lapeyrouse. Il partit pour cette expédition en 1791 et revint en France en 1797, avec de nombreuses collections de plantes vivantes, beaucoup de graines et un herbier considérable.

Après son mariage avec mademoiselle Anne Péraut, il fut nommé, en 1798, jardinier en chef des pépinières de Trianon, d'où il sortit en 1804 pour former un établissement de marchand à Montreuil-Versailles. En 1805, il fut appelé comme jardinier en chef de la Malmaison, où il resta jusqu'en 1814, époque de la mort de Joséphine. Il revint ensuite se mettre à la tête de son établissement, qui, peu-

dant son absence, avait été conduit par madame Delahaye, son épouse.

Delahaye, fortifié dans ses connaissances par une expérience acquise dans ses voyages et par ses travaux dans les grands établissements où il avait étudié, sut travailler dans l'intérêt de la Botanique et de l'Horticulture ; aussi ne doit-on pas s'étonner qu'il ait concouru à la création de l'ancienne école dendrologique de Trianon. La science lui doit l'introduction en France de ces beaux végétaux de la Nouvelle-Hollande, qui ont été pendant long-temps le principal ornement de nos serres, et que l'on retrouve encore aujourd'hui, en moins grand nombre, sans doute, depuis les nouvelles acquisitions qui se se succèdent et remplacent les anciennes plantes sans préjudice pour la qualité. En effet, les magnifiques plantes de la famille des *Myrtées* ne sauraient être oubliées des amateurs et des connaisseurs. Ce fut lui qui introduisit le premier arbre à pin (*artocarpus incisa*), avec le fruit duquel se nourrissent une partie des habitants des mers du Sud. Il rapporta aussi en France diverses espèces d'*Acacia*, de *Metrosideros*, de *Melaleuca*, de *Beaufortia*, de *Gnidia*, de *Fabricia*, d'*Eucalyptus*, de *Leptospermum*, etc.

L'établissement que Delahaye avait formé à Montreuil était un des beaux établissements marchands de la France. Il cultivait en grand les plantes du Cap et de la Nouvelle-Hollande, et son terrain, couvert de serres, de bâches, de châssis, de plates-bandes de terre de bruyère et de brise-vents bien disposés, fut toujours fécond en bonnes plantes rares, nouvelles et intéressantes. Cet établissement appartient aujourd'hui à M. Bertin, son gendre. Delahaye mourut à Versailles, le 20 août 1829. Il avait un magnifique herbier, dont son fils aîné, M. Delahaye, horticulteur avenue de Picardie, est maintenant en possession. On doit regretter de ne pas le trouver dans quelques établissements scientifiques, où il serait consulté avec d'autant plus d'a-

vantage qu'il contient beaucoup de plantes fort rares parmi lesquelles plusieurs ne sont pas décrites, et qui ont été récoltées dans les diverses localités explorées par ce botaniste voyageur.

F. PHILIPPAR.

Notice sur la culture de la Reine-Marguerite pyramidale.

La race, grande et demi-naine, de la Reine-Marguerite pyramidale, est sans contredit la plus belle de ce genre ; elle est rustique, résiste à la sécheresse et s'accommode de tous les terrains, de toutes les expositions aussi bien que nos anciennes variétés à fleurs simples. Cette Reine-Marguerite a le double avantage d'avoir un port élevé et majestueux, des rameaux dressés et fermes, aux extrémités desquels on distingue des fleurs énormes et remarquables par leur facies tout spécial. Ces fleurs, exclusivement formées de larges et longues languettes hérissées ou décrivant des courbes concentriques, ressemblent aux fleurs sphériques des Chrysanthèmes ou des Pivoines. C'est à cette forme qu'elles doivent le nom de Reine-Marguerite pyramidale-pivoine, sous lequel elles sont connues dans le commerce. Mais ces plantes ne se distinguent pas seulement par leurs formes si élégantes, si parfaites, elles sont aussi remarquables par leurs couleurs brillantes, vives, fraîches et satinées qui les décorent, au nombre desquelles on distingue le rose avec toutes ses nuances, le blanc pur, le violet et toutes ses gammes, le rouge tendre jusqu'au carmin le plus vif, puis les variétés aux nuances précédentes élégamment panachées, pointées ou rubanées de blanc pur.

Quoique la culture de cette plante soit toujours simple et facile, il faut reconnaître qu'elle est encore bien négligée dans la plupart des jardins. Cette négligence est fâcheuse, car le nombre et la beauté des variétés nouvelles permettent de regarder la

Reine-Marguerite pyramidale comme une plante annuelle de premier ordre.

Cela est tellement incontestable, que les vrais amateurs la recherchent avec empressement depuis quelques années, et qu'ils commencent à lui prodiguer les soins qu'elle réclame, et par lesquels ils peuvent seulement jouir du charmant aspect qu'elles présentent pendant sa floraison. Convaincu que la culture parfaite de cette plante d'automne satisfera ceux qui se passionnent pour cette reine de nos jardins, je cède au désir de plusieurs amateurs en faisant connaître le mode de culture que je suis avec succès depuis plusieurs années. C'est ce procédé qui m'a permis d'obtenir plusieurs variétés nouvelles, aussi distinguées par la perfection de leur forme, l'élégance de leur port, l'ampleur de leur fleur, que par la pureté et la richesse de coloris de celle-ci.

§ 1. SEMIS.

Les semis se font de deux manières : en pleine terre, en pots ou terrines, sous cloches ou sous châssis.

1.° *Semis en pleine terre.*

Pour faire le semis à froid, en pleine terre, je choisis de préférence l'exposition du midi et une terre substantielle, douce, légère et bien ameublie que je nivelle et foule légèrement avec le dos d'une pelle. Je place ensuite les cloches ou le coffre destiné à recevoir les châssis vitrés qui doivent protéger la levée des graines. Du 15 mars au 1.er avril, j'enlève les cloches ou les châssis, et je pratique le semis en ayant soin de bien distancer les graines et de les appuyer sur la terre. Dès que les semences ont été répandues et après avoir fait un léger bassinage, je les recouvre de quelques millimètres de terreau fin et léger que j'entretiens frais. Puis, je replace les cloches ou les châssis que je recouvre de paillassons pendant les nuits froides, et, dans le jour, par un

temps clair, j'ombre légèrement pour briser les rayons du soleil. Aussitôt que les plantes sont levées, ce qui a lieu huit ou dix jours après le semis suivant la température de l'atmosphère, je bassine légèrement chaque fois qu'il y a urgence, et je donne de l'air graduellement, en ayant soin, toutefois, d'aérer le plus possible quand le plant est un peu plus fort, afin de le rendre plus robuste. Pendant le jour, je retire les cloches ou les châssis qui les recouvrent chaque fois que le temps le permet, en ayant la précaution, le soir, de les remettre en place. Il est urgent de faire la guerre aux insectes, qui sont très friands de ces petits plants, sur-tout quand ils sortent de terre. Les insectes qu'il faut regarder comme les plus redoutables, sont : les cloportes, les loches et une araignée noire qui, pendant la nuit, font quelquefois des ravages considérables. Ces derniers soins complètent ceux que l'on doit donner aux semis jusqu'à l'époque du repiquage en pépinière. Les semis exécutés à cette époque et traités comme je le recommande, donneront des plantes qui commenceront à fleurir depuis les premiers jours d'août jusqu'en septembre. Il sera donc avantageux, pour prolonger autant que possible la floraison et pouvoir jouir pendant long-temps de fleurs très fraîches, de faire plusieurs semis à dix ou quinze jours de distance du premier.

En général, les plants qui proviennent de semis exécutés tardivement n'ont jamais cette force de végétation, cette beauté qui font l'apanage des plantes qui proviennent de ceux faits du 15 mars au 1.er avril, époque qu'il faut choisir de préférence si l'on veut obtenir des plantes vigoureuses et des fleurs très étoffées.

2.° *Semis en pots ou terrines.*

Quand je possède peu de graines provenant de variétés remarquables, j'emploie des pots ou terrines que je remplis de terre substantielle et meuble

après les avoir drainés. J'ai la précaution, en remplissant ces vases de terre, de niveler et de presser légèrement la surface de manière à ce qu'elle se trouve à 25 millimètres en contre-bas de ces pots ou terrines. Quand cette opération est terminée, je sème les graines et les appuie légèrement sur la terre; j'arrose avec précaution et je recouvre les semences de quelques millimètres de terreau fin et léger. Lorsque le semis a été ainsi pratiqué, je couvre les pots ou terrines avec un carreau de verre, qui a été blanchi en dessus au moyen d'un peu de craie délayée dans l'eau. Ce verre a pour effet de briser les rayons du soleil, de préserver les graines des animaux nuisibles, tels que les mulots et les souris, et d'empêcher l'évaporation de l'humidité contenue dans la terre et qui est nécessaire à la germination des graines.

Je transporte ensuite ces vases sur des tablettes aussi rapprochées que possible des châssis, dans une serre où la température s'élève de quinze à vingt degrés centigrades, ou, ce qui est préférable, je les place sur une couche tiède recouverte de cloches ou de châssis que je recouvre de paillassons pendant les nuits froides. Lorsque les jeunes plants se montrent, ce qui a lieu six ou huit jours après le semis, je donne un peu d'air en soulevant le carreau qui recouvre le pot. A partir de ce moment j'enlève, par un lavage, le blanc qui couvre le carreau, afin que les jeunes plants reçoivent le plus de lumière possible. Ce verre n'est plus nécessaire dès que les jeunes tigelles se sont redressées.

Quoi qu'il en soit, je maintiens toujours les pots ou terrines sous cloches ou sous châssis, et j'ai le soin de placer sous ces derniers les pots que j'avais mis en serre et que j'ai traités comme les précédents aussitôt que les graines qu'ils contenaient ont levé; je bassine, chaque fois que le besoin s'en fait sentir; je donne de l'air et accorde aux jeunes plants les mêmes précautions que celles énoncées dans la première section de ce paragraphe.

§ 2. REPIQUAGE.

Le repiquage se pratique en pleine terre à l'air libre, sous cloche ou sous châssis.

1.° *Repiquage en pleine terre à l'air libre.*

Les plants provenant de semis faits sous cloches ou sous châssis du 15 mars au 1.er avril, doivent être repiqués du 20 avril au 1.er mai. Ce repiquage, doit être fait dans un terrain léger et substantiel, meuble, et recouvert d'environ un centimètre de terreau fin. Si ce sol meuble et léger faisait défaut, s'il était d'une nature trop lourde, froide et compacte, il serait prudent de faire le repiquage tel qu'il est indiqué à la deuxième section de ce paragraphe.

Comme ces plants sont encore jeunes, j'ai pour habitude de les repiquer au doigt, un à un, à une distance de 20 centimètres en tous sens. Il est extrêmement important de faire ce repiquage à l'époque que j'ai indiquée ci-dessus, c'est-à-dire quand le plant a développé ses deux premières feuilles et avant qu'il ne durcisse et ne s'étiole, car une fois arrivé à ce point on obtient encore quelques belles fleurs si la race est bonne; mais il est impossible d'avoir de ces Reines-Marguerites qui se couvrent de cent fleurs à la fois et qui font l'admiration des amateurs. Après avoir repiqué, je mouille au pied des plants et pour faciliter leur reprise je bassine les jours suivants s'il y a nécessité, et de préférence dans le milieu de la journée, car à cette époque de l'année la température des nuits est souvent encore froide. Je sarcle, je bine et j'arrose chaque fois que le besoin s'en fait sentir, jusqu'au moment de la mise en place, qui doit avoir lieu dans les premiers jours de juin, et non quand les boutons sont formés ou prêts à épanouir leur fleur, comme le recommandent encore quelques ouvrages.

2.° *Du Repiquage sous cloche ou sous châssis.*

Les plants provenant de semis faits en pots ou terrines étant plus susceptibles de s'étioler que ceux semés en pleine terre, ils devront être repiqués un à

un aussi jeunes que possible, c'est-à-dire dès qu'ils auront développé une ou deux feuilles. Ce moment qu'il importe de ne pas perdre de vue, arrive environ trois semaines après que le semis a été pratiqué. Comme souvent, à cette époque de l'année, la température est encore trop froide pour exposer les jeunes plants à l'air libre, sur-tout si la nature du sol est trop lourde ou trop humide, il est prudent de faire le repiquage en pleine terre, sous cloche ou sous châssis, et dans un sol possédant autant que possible les qualités et ayant reçu les préparations prescrites dans la première section de ce paragraphe.

Je mets quinze à dix-huit plants par cloche et quatre-vingts à cent sous un châssis de un mètre trente-trois centimètres carrés. Pour faciliter la reprise, je mouille chaque plant au pied, je bassine, j'ombre légèrement s'il y a nécessité, mais seulement pendant quelques jours. Je donne de l'air graduellement et quand les plants sont repris, chaque fois que le temps le permet; j'enlève les cloches ou les châssis qui les recouvrent, car, il faut bien le remarquer, ces cloches ou châssis ne doivent pas servir à hâter la végétagion mais seulement à protéger la reprise des jeunes plants et à abriter ceux-ci contre les intempéries.

Les soins à donner aux plants qui ont été ainsi repiqués seront les mêmes jusqu'à l'époque de la mise en place que ceux indiqués dans la section précédente. Toutefois comme ces plants ont été repiqués plus drus, ils devront être relevés et mis en place du 20 mai au 1.er juin pour être ensuite traités comme je l'indique ci-après.

§ 3. MISE EN PLACE.

Du 1.er au 15 juin au plus tard, par un temps couvert et humide ou dans la soirée, je relève en motte les plantes qui étaient repiquées en pépinière à l'air libre pour les mettre en place une à une à la distance de 40 à 45 centimètres en tout sens; j'exé-

cute cette opération dans un terrain préalablement ameubli et enrichi d'engrais bien consommé. Je forme des bassins au pied de chaque plante, je mouille chaque fois qu'il y a urgence, et je bassine même à plusieurs fois dans la journée quand la température est chaude et sèche ; ces soins rendent la reprise plus facile et plus prompte. Il importe beaucoup que cette reprise soit aussi rapide que possible afin que le puceron et l'araignée, que l'on nomme grise, ne puissent pas profiter du moment d'arrêt que l'on remarque dans la végétation, qui est occasionnée par la transplantation, pour s'établir sur les plantes. Douze ou quinze jours après la plantation, je donne un binage, je supprime les feuilles jaunes qui souvent se trouvent à la base des plantes, je reforme les bassins et je recouvre la surface du sol d'un léger paillis.

Sans les prodiguer, je continue les arrosements et les bassinages chaque fois que le besoin s'en fait sentir. Ainsi traitées, les plantes sont parfaitement enracinées dans les premiers jours de juillet, et les tiges qu'elles développent sont d'autant plus fortes et robustes qu'elles n'ont point été privées d'air et de lumière. Toutefois cette force de végétation ne me dispense pas, dès ce moment de mettre un tuteur à chaque plante, d'abord pour y fixer la tige principale et ensuite les branches de ramification. Malgré leur port élégant et droit il est impossible que ces plantes, même les plus basses, qui se couvrent de cinquante à cent fleurs volumineuses et bien épanouies à la fois, résistent aux vents et aux pluies d'orage que l'on éprouve pendant la période de leur floraison. Si la température et la sécheresse l'exigent, j'arrose au pied plus largement lorsque les boutons se forment, pour exciter une végétation plus vigoureuse qui tourne toujours au profit des fleurs. Pendant la floraison, on ne doit jamais arroser au-dessus des fleurs, car la quantité d'eau qui s'y introduirait serait susceptible de casser les pédoncules ou de les recourber d'une manière désagréable.

§ 4. DISPOSITION DES REINES-MARGUERITES PYRAMIDALES DANS LES PARTERRES OU CORBEILLES.

La manière de disposer les fleurs dans un jardin est très importante, et je trouve que rien n'est plus satisfaisant pour la vue qu'une corbeille ou massif composé d'une seule espèce ou variété de plantes. C'est pourquoi j'ai toujours évité de réunir dans la même corbeille ou le même massif, des plantes de grandeur ou de port différent, car elles produisent toujours une confusion désagréable. J'ai l'habitude de récolter les graines de mes Reines-Marguerites par variétés séparées, je les sème et les repique dans le même ordre. Ces variétés ayant le mérite de se reproduire franchement, sauf quelques exceptions parmi les couleurs et seulement dans quelques variétés, il résulte de là que j'ai l'avantage de pouvoir abandonner l'ancienne habitude que l'on avait de récolter les graines et de repiquer les plantes en mélange. Cette méthode, encore très suivie de nos jours, est très vicieuse, puisqu'elle oblige, chaque fois que l'on désire réunir une quantité de plantes de la même couleur pour en former une masse, de laisser durcir les plants en pépinière, jusqu'à l'épanouissement des fleurs. Cet inconvénient n'est pas le seul que comporte cette manière d'agir. En effet, si pour obtenir de fortes plantes on se décide à mettre les plants en place lorsqu'ils sont jeunes, on est dans la nécessité de planter les variétés en mélange. Alors, il arrive ceci, pendant la floraison, que l'œil ne distingue qu'un tapis diapré de nuances diverses, toujours confuses et d'un effet moins brillant que si les couleurs avaient été séparées les unes des autres. Par le moyen que je pratique et que je ne saurais trop recommander, j'ai la facilité de pouvoir mettre en place mes Reines-Marguerites par variétés séparées, et d'exécuter cette transplantation en temps opportun. J'ai dit précédemment que pour obtenir des plantes d'une

beauté remarquable au moment de la floraison, il fallait pratiquer la mise en place lorsque les plantes étaient encore jeunes et tendres. Lorsque les fleurs commencent à paraître pendant les journées chaudes et brûlantes du mois d'août, je place le matin, au-dessus des plantes, une toile à maille un peu claire, afin de diminuer l'action trop vive du soleil. Au moyen de cette précaution, la floraison des variétés à coloris tendre, celles qui offrent des tons rose, blanc et lilas se conservent, pendant six semaines au moins, vives et brillantes. Le soir, aussitôt que le soleil a disparu, j'enlève les toiles pour que les plantes jouissent de la rosée bienfaisante de la nuit. Pendant les mois de septembre et d'octobre, pour conserver plus long-temps les fleurs, je fais le contraire. Ainsi, le soir, je place les toiles au-dessus des plantes pour les garantir, pendant la nuit, des gelées blanches ou des rosées froides. Les rosées abondantes sont aussi funestes, à ce moment de l'année, que les gelées. Si le soleil les dissipe rapidement, les fleurs à coloris tendre perdent, en quelques jours seulement, leur fraîcheur et leur éclat. Vers neuf à dix heures du matin, j'enlève les toiles pour que les plantes profitent de toute la lumière possible, car, durant cette saison, elle est indispensable pour la maturité des graines.

§ 5. CHOIX DES PORTE-GRAINES ET RECOLTE DES SEMENCES.

La race de reine-marguerite pyramidale que je possède est tellement pure qu'elle se reproduit franchement et qu'il est rare que je sois obligé d'arracher, parmi le grand nombre de plantes que je cultive, quelques pieds défectueux sous le rapport de la forme de leur fleur. J'ai toujours constaté que les variations qui s'opèrent dans cette race ne se produisent guère que dans le coloris, car le port des plantes et sur-tout la forme des fleurs restent toujours les

mêmes. Les variétés les plus susceptibles de subir des modifications dans leur coloris, sont : les roses qui passent au blanc, le violet foncé unicolore qui donne du rouge; le blanc ne m'a jamais produit d'autres couleurs; quant au lilas clair, il peut passer au rose et au blanc. Cette variation n'est pas sans intérêt; quand elle a lieu, elle permet parfois à quelques plantes de prendre des teintes nouvelles et vraiment dignes d'être propagées. C'est ainsi que j'arrive chaque année à augmenter le nombre des variétés que je cultive. Le choix des porte-graines ne saurait-être indifférent. Voici comment j'opère : je marque les plantes dont le port est le plus parfait et dont les fleurs bombées ou pivoines ne laissent rien à désirer. Les fleurs que je regarde comme parfaites sont celles qui sont composées de nombreux rayons offrant de larges et longues languettes sur lesquelles doivent briller les couleurs les plus pures. Toutefois ces variétés de choix ne donnent ordinairement que très peu de graines. J'attribue la faible quantité de semences que l'on obtient de telles plantes à la perfection de leur fleur.

Chaque année je suis à même de vérifier ce fait. Ainsi, plus les fleurs de mes variétés se perfectionnent, et plus les graines qu'elles produisent sont d'une constitution imparfaite et deviennent rares. Cette imperfection explique pourquoi, malgré la belle apparence de leur péricarpe, les graines ne lèvent pas toujours bien.

J'ai dit que les reines-marguerites de choix ne donnent qu'une très faible quantité de semence; je dois ajouter que ces graines ne se rencontrent qu'au centre des fleurs et principalement dans les premières épanouies; car il est rare d'en trouver dans les fleurs secondaires. Toutes choses égales d'ailleurs, je les prends indistinctement sur toutes les fleurs où je les trouve. J'agis en cela contrairement à l'usage recommandé dans la culture des anciennes variétés. Ainsi jusqu'à ce jour plusieurs ouvrages

qui ont traité de la culture de la reine-marguerite, ont recommandé de ne prendre les graines qu'à la circonférence des fleurs ou de préférence sur les plus petites ou sur celles qui se développent tardivement. Cette observation ne concerne pas la reine-marguerite pyramidale pivoine.

Pour que la récolte des graines soit facile il est utile de laisser adhérant aux sommités florales de longs pédoncules et de choisir pour cette opération le moment où le soleil et l'air auront dissipé l'humidité et la rosée de la nuit. Au fur et à mesure que je coupe les pédoncules, je les réunis en petits paquets, et toujours par variétés séparées et munis d'une étiquette; ces paquets sont ensuite suspendus dans un endroit très sec et très aéré pour que les têtes puissent s'y dessécher.

§ 6. MALADIES ET INSECTES NUISIBLES.

La reine-marguerite est sujette à une *maladie* dont les premiers symptômes se montrent sur les feuilles. Lorsque cette altération apparaît, ces derniers organes se roulent sur eux-mêmes, se fanent et se dessèchent successivement, et la plante ne tarde pas à périr malgré le bon état de ses racines. J'ai cherché à découvrir la cause de cette maladie, qui, heureusement, n'est qu'accidentelle; mais toutes les observations que j'ai faites ne m'ont pas encore permis de savoir sous quelle influence elle prenait naissance.

Le Chancre est une maladie qui attaque rez-de-terre la tige de ces plantes. Il ne se reconnaît guère que lorsque la Reine-Marguerite meurt subitement. Alors le collet présente une teinte jaune et livide. Le plus ordinairement, ce chancre, dont les effets sont quelquefois désastreux, ne se montre qu'à l'époque de la floraison.

Les Cloportes sont des insectes très nuisibles; ils

occasionnent, dans les semis, des dégâts parfois considérables. Toutefois, il est un moyen simple d'en détruire chaque jour un grand nombre. Voici en quoi il consiste : on coupe des pommes de terre un peu grosses en deux parties, et l'on creuse intérieurement chacune d'elles; lorsque ces parties ont été ainsi préparées, on les place çà et là entre les jeunes plants, en ayant soin de les renverser sur elles-mêmes de manière à ce qu'elles forment des petites cloches; comme les cloportes recherchent les lieux frais, ils viennent se réfugier dans la cavité; dès-lors, si le soir ou le matin de très bonne heure on examine avec soin, un à un, les morceaux de pommes de terre, on en trouvera un certain nombre que l'on pourra aisément détruire.

Ces insectes ne sont pas les seuls qu'il faut regarder comme nuisibles; les Loches commettent aussi de grands dégâts. On doit les rechercher avec tout le soin possible.

Ce travail doit avoir lieu le matin de très bonne heure, ou le soir, ou après une pluie.

Quant à l'Araignée noire, on ne parvient à la détruire qu'en la poursuivant pendant le jour, alors qu'elle court à la surface du sol. C'est principalement dans la nuit qu'elle commet ses ravages. Toutes les personnnes qui s'occupent d'horticulture connaissent l'araignée appelée vulgairement la *Grise*. Lorsque cet insecte attaque les Reines-Marguerites, on doit faire de nombreux bassinages; l'humidité, étant nuisible à la reproduction de cette araignée, arrête ses ravages et favorise la végétation des plantes attaquées.

Le Puceron est un des insectes qui causent le plus grand dommage aux Reines-Marguerites; il pullule sur les feuilles, qu'il fait recoquiller, et paraît s'attacher de préférence aux extrémités des tiges; quand il est très multiplié, il arrête la végétation des rameaux et des boutons, dont il suce la

sève en se logeant entre les écailles calicinales. On le détruit facilement par un temps sec, en projetant, avec une seringue de jardin, une forte décoction de tabac à fumer sur les parties où il existe.

TRUFFAUT fils,
Horticulteur à Versailles.

Comité des Dames Patronesses de la Société d'Horticulture de Versailles.

Séance du 21 *avril* 1853.

Le jeudi 21 avril 1853, le Comité des Dames Patronesses de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise s'est réuni, pour la seconde fois, dans les salons de la Préfecture, sous la présidence de madame la comtesse de Saint-Marsault.

Au bureau ont pris place : M. Pescatore, président actuel de la Société ; M. Bernard de Rennes, ancien président, fondateur du Comité et Délégué de la Société auprès de ce Comité ; et M. Lambinet, Sécrétaire-Trésorier de ces Dames.

M. le Président Pescatore ayant pris les ordres de madame de Saint-Marsault, a déclaré la séance ouverte. Il s'est félicité de ce que le réglement de la Société l'appelait à l'honneur de présider cette réunion, et il a exprimé son vif désir de se concilier la bienveillance de ces Dames par son zèle à seconder leurs efforts en faveur des progrès de l'Horticulture.

M. le Secrétaire a été appelé ensuite à donner lecture du procès-verbal de la dernière Séance. Ce procès-verbal ayant été adopté, la parole a été accordée à M. le Délégué, qui s'est exprimé en ces termes :

MESDAMES,

Il y a un an, nous eûmes la joie de fonder le Comité des Dames Patronesses de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, qui se réunit aujourd'hui pour la seconde fois. Nous fûmes heureusement secondé dans cette œuvre

par le zèle gracieux de votre présidente, madame la comtesse de Saint-Marsault, et il nous a paru juste de commencer ce court Rapport par un hommage de gratitude à une bienveillance qui ne s'est jamais démentie.

Le nombre des Dames Patronesses n'était alors que de vingt-huit; il est aujourd'hui plus que doublé, grâce au concours empressé et tout aimable de mesdames Pescatore et Des Vallières. C'est à ce concours que nous devons, Mesdames, la présence de plusieurs d'entre vous à cette seconde inauguration du Comité.

Tout faible qu'il ait été à son origine, ce Comité a produit les plus heureux résultats sur l'Horticulture versaillaise, et il suffit de rappeler la remarquable Exposition florale de l'année dernière, pour faire apprécier l'influence féconde de cette institution. Et cependant le Comité dut se borner alors, en raison du petit nombre de ses membres, à la distribution de quelques modestes médailles. Mais ces médaillles devinrent l'objet de toutes les ambitions, le but de tous les efforts, et la seule espérance d'obtenir une des récompenses données par les Dames Patronesses alla réveiller le zèle des plus indifférents. Il fallait voir nos horticulteurs à l'œuvre! L'un, alarmé par la hâtive formation des boutons de ses fleurs, s'ingéniait à retarder une floraison trop précoce. Il soumettait ses plantes à un système réfrigérant, les plaçant dans une atmosphère moins élevée et leur mesurant avec parcimonie la lumière et les arrosements. L'autre, au contraire, qu'inquiétait une germination attardée et une sève trop lente, s'appliquait à hâter, par des chauffages habilement gradués, un épanouissement plus rapide. C'était à qui présenterait les plus belles plantes, et les plus nombreuses, et les mieux fleuries; et lorsqu'ils apprirent que vous aviez bien voulu désigner trois d'entre vous, Mesdames, pour s'adjoindre au Jury appelé à décerner les prix, ce fut le signal d'un redoublement d'efforts ingénieux et de soins de toute sorte pour arriver à temps et mériter vos éloges.

Cela s'explique facilement.

Je ne voudrais pas vous dire une fadeur, je ne dois pourtant pas supprimer une vérité parce qu'elle peut ressembler à un madrigal. On a mille fois comparé les femmes aux fleurs, je vous épargnerai ce lieu commun; mais n'est-il pas vrai qu'il existe entre vous et entre elles des rapports si intimes, une affinité si réelle, que la vue des

unes réveille naturellement l'idée des autres ? Qui vous aime, Mesdames, aime aussi les fleurs, et de même que la société des femmes polit et adoucit les mœurs de l'autre sexe, de même la culture des fleurs, en donnant à l'homme d'innocentes joies, le rend meilleur, et plus doux et plus sociable. Les fleurs ne charment pas seulement les regards, elles élèvent l'ame, elles consolent, elles caressent, elles parlent à nos cœurs comme à nos sens, et sont elles mêmes un langage universellement adopté. Langage charmant ! qu'inventèrent les pauvres captives des harems de l'Orient, et dont la trace se retrouve dans tous les pays, et jusque dans nos campagnes, où le *myosotis*, la fleur du souvenir, s'appelle : *Ne m'oubliez pas*, où la marguerite blanche répond par son nom : *J'y songerai.*

Enfin, Mesdames, disons que votre goût passionné pour les fleurs est un hommage au créateur, car elles remplissent une mission divine, car elles sont la preuve la plus irrésistible de l'existence de Dieu ! Félicitez-vous donc, sans en être surprises, de votre toute-puissante influence sur l'art horticole, et reconnaissez avec moi que ce sera une bonne et heureuse pensée d'associer à votre amour pour les fleurs une protection efficace et éclairée pour ceux qui les cultivent. Cette œuvre douce et charitable sera désormais la vôtre. Nous allons vous proposer la création d une *Commission de Secours* qui voudra bien se charger de distribuer aux ouvriers jardiniers malades ou sans travail, à leurs femmes, à leurs enfants, les fonds qui resteront dans votre caisse apès le prélèvement du prix des médailles.

Nous vous offrons encore un autre moyen de manifester à ces hommes votre intérêt et votre bienveillant patronage. Une seconde commission serait établie sous le nom de *Commission de Placement*, et sa mission serait facile à remplir : le jardinier sans place, muni d'un certificat de la Société attestant sa mora'ité et son savoir, se présenterait à la Commission, qui appliquerait sur ce certificat une estampille portant ces mots : *Recommandé par le Comité des Dames Patronesses de la Société d'Horticulture de Versailles.* Porteur de ce double passeport, accordé avec discernement, nos bons jardiniers trouveront, il n'en faut pas douter, un placement plus prompt et plus avantageux.

Vous le voyez, Mesdames, vous ne vous plaindrez pas, comme les Dames Patronesses des Sociétés parisiennes, de n'avoir rien à faire. Tour-à-tour, chacune de vous entrera dans ces diverses Commissions, en dehors desquelles, d'ailleurs, votre patronage pourra toujours s'exercer; et, chaque année, au jour solennel de la distribution des récompenses, vous viendrez assister à cette fête des fleurs (la vôtre par excellence), où des places d'honneur vous seront réservées, et vous recevrez les bouquets de nos horticulteurs, juste tribut de leur reconnaissance. Cette année, notre Exposition aura lieu le 4 juin prochain, dans le parc de Versailles. Tout annonce qu'elle sera splendide, digne de vous, Mesdames, digne aussi de l'auguste patronage de notre jeune et belle Impératrice.

Ici, Mesdames, et au risque de blesser sa modestie, je dois vous révéler le secret et puissant appui que nous prête notre nouveau Président, mon honorable successeur. Il est impossible de montrer un zèle plus actif, plus persévérant, plus sérieux, et j'ajouterai plus généreux, que celui que déploie M. Pescatore.

Non content de ses nombreuses et incessantes démarches pour nous concilier de hautes faveurs, pour nous obtenir des médailles du gouvernement, et un emplacement dans le parc, et le jeu des grandes eaux, il se prépare en outre à orner notre Exposition des beaux produits de ses belles serres. Tout est à l'œuvre pour le grand jour, et l'habile horticulteur (1) qui dirige ses cultures nous réserve de charmantes surprises.

Vous viendrez, Mesdames, donner à notre Président, par votre présence, par votre approbation, par vos justes éloges, et de cette voix qui est déjà un salaire, la seule récompense qu'il ambitionne et qu'il aura si bien méritée.

Après ce discours, écouté avec bienveillance et dont l'impression a été demandée et votée, M. Lambinet a donné connaissance aux Dames Patronesses de leurs ressources financières et de l'état de leur caisse. Le compte des recettes et des dépenses a été approuvé.

(1) M. Ludmann, jeune Allemand d'une instruction solide et variée, et qu'un goût dominant, une véritable vocation ont entraîné vers la botanique et le jardinage.

M. le Président a pris alors la parole et a fait sentir au Comité combien il était important d'adopter les propositions de M. le Délégué de la Société.

Il s'agit pour vous, Mesdames, a-t-il dit, de prouver à la classe si intéressante des ouvriers jardiniers, que vous ne voulez pas vous borner à lui décerner quelques récompenses une fois chaque année, mais à lui être constamment utiles, à lui donner des marques incessantes d'un intérêt sérieux et soutenu, à lui venir en aide en cas de maladie, et encore pour procurer à ses enfants le bienfaits de l'instruction élémentaire.

Le Comité a témoigné de sa vive adhésion à ces paroles de M. le Président, et les deux propositions ayant été mises successivement aux voix, ont été adoptées à l'unanimité.

Puis on a procédé à la formation des deux Commissions instituées, et sur la désignation de madame la Présidente, d'accord avec MM. Pescatore, Bernard de Rennes et Lambinet, le Comité a nommé membres de la Commission de Secours mesdames Vauchelle, Saillard, Solliers, Baudouin de Mortemart, Finot, Léon Fleury et Denevers.

Quant à la seconde Commission, il a été arrêté qu'elle serait composée de tout le Comité, et que chacune de ces Dames voudrait bien se charger de recommander le jardinier sans place qui réclamerait son appui, et qui lui présenterait le certificat de la Société, revêtu du sceau des Dames Patronesses, dont madame la Présidente reste dépositaire.

Sur la proposition de M. le Président, le Comité décide qu'il décernera cette année, à la suite de l'Exposition printanière :

1.° Une Médaille d'or de la valeur de 200 fr. ;

2.° Une autre médaille de 100 fr., et deux Médailles d'argent de 25 fr.

Sur la proposition de madame Des Vallières, le Comité arrête de porter désormais le montant de la cotisation annuelle à 15 fr., dont 5 fr. seront versés dans la caisse des secours.

On désigne ensuite les trois Dames qui voudront bien se joindre au Jury chargé de décerner les récompenses ; ce sont mesdames Furtado, Vilmorin et Pescatore.

Enfin on nomme la députation chargée de se rendre auprès de Sa Majesté l'Impératrice le jour où elle voudra bien honorer l'Exposition de sa présence. Cette députation sera composée de madame de Saint-Marsault, de madame la princesse de Wagram, de madame la présidente Bonneville de Marsangy, de madame Seydoux, de madame Vauchelle et de madame Emile Pereire.

Il reste convenu, d'ailleurs, que toutes les Dames Patronesses pourront se réunir à la députation, et que des cartes spéciales d'entrée leur seront adressées.

Et l'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance.

Le Secrétaire du Comité des Dames Patronesses,
Victor LAMBINET.

LISTE DES DAMES PATRONESSES.

Présidente,	M.me la C.tesse de ST-MARSAULT.
Vice-Présidente,	M.me la Baronne SAILLARD.
Secrétaire-Trésorier,	M. VICTOR LAMBINET.

S. A. I. Madame la princesse MATHILDE.

Mesdames.

La baronne DE BOUTRAY, rue Satory, 47, à Versailles.

BERNARD DE RENNES, rue des Pyramides, 2, à Paris.

BERTHIER, rue de Rivoli, à Paris, maison de la Poissonnerie anglaise.

Charles BERTHIER, rue Neuve-des Mathurins, 75, à Paris.

BONNEVILLE DE MARSANGY, place d'Armes, 13, à Versailles.

BAUDOUIN DE MORTEMART, boulevard de la Reine, 131, à Versailles.

M.lle BAUDOUIN DE MORTEMART, boulevard de la Reine, 131, à Versailles.

Mesdames.

Bourlon, rue Pigale, 18, à Paris.
Bournet-Véron, rue Saint-Honoré, 83, à Paris.
Cambais, rue des Réservoirs, 2, à Versailles.
Chatard, avenue de Paris, 25, à Versailles.
De Chambure, rue des Réservoirs, 2, à Versailles.
La comtesse de Circourt, rue des Saussaies, 11, à Paris.
Charbonnel, au Chesnay (Seine-et-Oise).
La comtesse de Creuzé de Lesser, rue Neuve-des-Mathurins, 17, à Paris.
Darblay jeune, à Corbeil (Seine-et-Oise).
David, rue d'Aumale, 17, à Paris.
M.lle David, *Ibidem.*
Des Vallières, à Ville-d'Avray (Seine-et-Oise).
Denevers, boulevard de la Reine, 5, à Versailles.
Durand-Robin, rue Neuve, 9, à Versailles.
Derongé, rue Mademoiselle, 7, à Versailles.
Devaux, boulevard du Roi, 3, à Versailles.
Léon Fleury, boulevard de la Reine, 61, à Versailles.
Finot, place Hoche, 2, à Versailles.
Fortoul, au Ministère de l'Instruction publique, rue de Grenelle-Saint-Germain, à Paris.
Furtado née Fould, à Rocquencourt (Seine-et-Oise).
Guichard de Mareil, avenue de Paris, 53, à Versailles.
Girod, rue Laffitte, 49, à Paris.
Gustave Heuzé, avenue de Saint-Cloud, 51, à Versailles.
Adolphe Jouet, rue d'Amsterdam, à Paris.
Jameson, rue de Londres, 23, à Paris.
Charles Jouet, rue S.te-Croix de la Bretonnerie, 50, à Paris.
De Lasserre, quai Voltaire, 7, à Paris.
Victor Lambinet, avenue de Saint-Cloud, 26, à Versailles.
Martinet, place d'Armes, 13, à Versailles.
M.lle Niquet, rue Laffitte, 26, à Paris.
Nepveu, place d'Armes, 13, à Versailles.
Ouachée, rue des Réservoirs, 14, à Versailles.
Pascalis, rue Saint-Romain, 2, à Paris.
Péron, à Croissy (Seine-et-Oise).
Pescatore, à La Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
La marquise du Prat, rue de l'Orangerie, 23, à Versailles.
Ploix, rue de Mademoiselle, 7 *bis*, à Versailles.
Emile Péreire, rue Saint-Lazare, à Paris.
Isaac Péreire, rue Saint-Lazare, à Paris.
M.lle Claire Péreire, rue Saint-Lazare, à Paris.
Questel, au Palais de Versailles.

Mesdames.
RABOURDIN, à Villacoublay, près Velizy (Seine-et-Oise).
La duchesse DE RIARIO-SFORZA, rue de la Concorde, 25, à Paris.
Léon RHONÉ, rue des Pyramides, 3, à Paris.
Paul RHONÉ, *Ibidem.*
Charles RHONÉ, au chemin de fer, rue St-Lazare, à Paris.
La comtesse DE RIGNY.
La baronne SAILLARD, boulevard de la Reine, 7 *bis*, à Versailles.
DE SAINT-LAURENT, rue des Pyramides, 2, à Paris.
DE SAINT-JULIEN, rue Maurepas, 1, à Versailles.
La comtesse DE SAINT-MARSAULT, à la Préfecture de Versailles.
SAUVAGE, rue Bon-Conseil, 1, à Versailles.
SOLLIERS, rue des Réservoirs, à la Manutention de Versailles.
SEYDOUX, rue de Clichy, 66, à Paris.
SOUHART, rue des Chantiers, 17, à Versailles.
SÉGALAS, rue de Vendôme, 5, à Paris.
THURET, rue Satory, à Versailles.
VAUCHELLE, avenue Saint-Cloud, 77, à Versailles.
La baronne DE VIALAME, avenue de Paris, à Versailles.
La comtesse DE VILLIERS, boulevard de la Reine, 83, *bis*, à Versailles.
VILMORIN fils, quai de la Mégisserie, 28, à Paris.
La princesse DE WAGRAM.

Taxodium Sempervirens.

Les végétaux nouvellement introduits dans notre pays attirent toujours l'attention d'un certain nombre d'horticulteurs et amateurs. On achète d'abord ces nouveautés, souvent à des prix très élevés, et à peine sont-elles répandues, qu'elles sont presque aussitôt oubliées pour d'autres nouveau-venus qui ont parfois beaucoup moins d'intérêt. J'établirais une trop longue liste si je voulais énumérer tous les arbres d'abord vantés, puis abandonnés, pendant de nombreuses années, mais dont on retrouve quelques sujets remarquables conservés par des amateurs

constants et soigneux. *L'abies pinsapo*, si justement recherché aujourd'hui, a été dans ce cas ; plusieurs autres arbres résineux en sont aussi des exemples ; il est juste de dire qu'il y a quelque raison pour qu'il en soit ainsi. Lorsqu'un arbre est nouveau et par conséquent très rare, il est répandu en très petits échantillons délicats, qui ne sont pas toujours placés dans les conditions les plus favorables ; ils donnent alors une frêle végétation et une triste idée de leur avenir ; il faut encore avouer que le nombre des importations en nouveaux genres, espèces et variétés, est assez considérable, et que beaucoup ne justifient pas les éloges de certains catalogues ou recueils étrangers. Il faudrait faire sur cette matière une trop longue digression, je reviens à l'objet de cette note.

L'introduction en France du *Sequoia gigantea*, d'abord nommé *Taxodium sempervirens*, date à peine de dix années. Originaire de la Californie, il a jusqu'ici résisté à nos hivers ; son port magnifique et son léger et vert feuillage nous assurent un très bel arbre d'ornement pour les parcs et jardins.

C'est sous le rapport de son avenir comme arbre forestier que je vais m'en occuper ici.

Le *Sequoia gigantea* atteint de très grandes dimensions ; des voyageurs lui assignent une croissance prodigieuse dans son pays. Hartweg en a mesuré un de 270 pieds (anglais) de hauteur, sur 55 de circonférence ; d'autres vont en moyenne de 75 à 80 mètres de haut, et 12 mètres de circonférence. Je doute qu'il acquière jamais ces dimensions sur le sol appauvri de l'Europe. Toutefois, dans mes cultures, sa végétation dépasse de beaucoup celle des autres essences résineuses cultivées comparativement.

Je cultivais seulement depuis quelques années le *Sequoia* que je l'appréciais déjà comme devant être un jour un excellent arbre forestier, et c'est sous ce point de vue que je le présentais, en octobre 1850, au premier concours de l'Institut national agrono-

mique de Versailles, avec une quinzaine d'autres arbres de la même famille, et aussi d'assez récente introduction.

Au défaut de graine, je le propageai de boutures. Sa grande facilité à repousser sur le vieux bois est vraiment extraordinaire; j'avais soumis à l'étalage plusieurs pieds qui étaient garnis du pied à la tête de nombreuses branches que je retranchai absolument vers le tronc; il ne restait pas même une feuille sur les arbres. Mon attente ne fut pas trompée; des pousses nouvelles se développèrent aux points où les branches avaient été supprimées, et j'eus bientôt des arbres parfaitement regarnis. Une opération aussi radicale tuerait à peu près toutes les autres essences de la même famille.

Cet essai m'en suggéra un autre : je choisis alors cinquante individus ayant de 10 à 20 centimètres de circonférence, et je les recépai rez-terre; de nombreux rejets remplacèrent bientôt le tronc abattu, et il fallut même en retrancher quelques-uns comme on le fait pour les essences feuillues. Sans même receper cet arbre, beaucoup de sujets sont susceptibles de donner, du pied, une foule de jets qu'il est nécessaire de retrancher si l'on ne veut pas nuire au développement de la tige principale.

De ces observations il résulte que le *Sequoia gigantea* fournira des futaies vigoureuses qui pourront être élaguées; il sera possible même de l'aménager en taillis, genre de culture qui, dans certaines conditions, sera très productive.

La culture du *Sequoia* est facile. Pour croître il se contente d'un terrain médiocre. Je l'ai vu pousser vigoureusement dans des sols calcinés et schisteux; j'en ai vu aussi de très beaux dans un sable humide à sous-sol argileux, et je présume que les sables de landes, sur-tout ceux de quelques parties de l'ouest et du sud-ouest de la France, leur seront très favorables; mais pour apprécier bien exacte-

ment la nature du sol qui doit plus particulièrement luconvenir, c'est une affaire de temps.

Cet arbre, sous le climat de Paris, a une végétation très vigoureuse, qui se prolonge beaucoup en automne; aussi arrive-t-il parfois que l'extrémité de la tige est détruite par les gelées, mais il ne faut pas s'en affecter, car une nouvelle pousse vient bientôt remplacer l'ancienne. Je crois cet arbre capable d'affronter les hivers dans les régions les plus froides de la France. Je n'ai encore fait que quelques essais à cet égard, et la douceur des hivers précédents ne m'a pas permis de décider de la question.

Quant à la qualité de son bois, avant de se prononcer en connaissance de cause, il faut avoir des sujets âgés qui permettent une rigoureuse appréciation; son écorce épaisse et spongieuse donnera sans doute lieu à quelques remarques.

Cet arbre n'est pas encore assez multiplié pour en conseiller dès à présent la plantation aux forestiers. J'en ai un assez grand nombre sur lesquels je continuerai mes expériences avec quelques autres genres de la même famille, aussi de nouvelle introduction.

Si la Société trouve que cette note mérite d'être insérée dans son Bulletin, nul doute que l'attention une fois appelée sur cet arbre précieux ne donne lieu à de nouvelles observations (1) et à d'autres essais, et que bientôt la sylviculture française ne soit dotée d'une essence qui, au rapide développement du résineux, joindra les avantages du feuillu, seul jusqu'ici susceptible d'être élagué et cultivé en taillis.

REMONT,
Horticulteur à Versailles.

(1) M. Pepin, chef de cultures au Museum, m'a dit avoir donné une note, à la Société d'Agriculture, sur cet Arbre, et qui confirmait mes propres expériences, mais comme pouvant repousser du pied.

LISTE

Des Membres reçus depuis le mois de Janvier 1853.

Séance du 3 février.

ECALARD, amateur, rue de la Paroisse, 32, à Versailles.
QUATRE-SOUS, Louis, horticulteur, rue Sainte-Adelaïde, à Versailles.
RUELLE, chef du fleuriste au château de Rocquencourt (Seine-et-Oise).

Séance du 3 mars.

GAUCHERON, Armand, notaire, à Bougival (Seine-et-Oise).
GUÉNINGER, Fréderic, négociant, rue Saint-Georges, 13, à Paris.
JONNART aîné, ancien directeur au ministère des finances, à Paris.
COLLADON, Fréderic, docteur-médecin, rue Neuve-des-Mathurins, 13, à Paris.

Séance du 14 avril.

FLEURY, Léon, propriétaire, boulevard de la Reine, 61 *bis*, à Versailles.
PÉRON, maire de Croissy (Seine-et-Oise),
PANIS, fabricant de poteries, à Chaville (Seine-et-Oise).
LEFEBVRE, Valère, associé de la maison Vilmorin-Andrieux, quai de la Mégisserie, 28, à Paris.
PRÉVOST, coutelier, rue des Deux-Portes, à Versailles.
GONDOUIN, jardinier en chef du parc de Versailles.
DIEUZY-FILLION, horticulteur, avenue de Paris, à Versailles.
QUESTEL, architecte du Palais de Versailles.
MOREL, capitaine des pompiers, à Versailles.
BOUTIN, juge suppléant à Corbeil (Seine-et-Oise).
BERTHÉLEMY, avocat, rue Duplessis, 100, à Versailles.
CHAULAY, inspecteur des bâtiments de Trianon, à Versailles.

Séance du 12 mai.

JAMIN, Jean-Laurent, pépiniériste à Bourg-la-Reine (Seine).
ALIZARD, propriétaire, quai de Passy, à Passy (Seine).

MAUFRA aîné, propriétaire à Sceaux (Seine).
PUTEAUX fils, chef d'atelier aux pépinières de Trianon.
Le baron DESHAZARDS, propriétaire, boulevard de la Reine, à Versailles.

Séance du 2 juin.

MALLET, Arthur, propriétaire à Jouy (Seine-et-Oise).
DE BERCKCHOLTZ, Jacques, rentier, rue Laffitte, 2, à Paris.
RHONÉ, Paul, propriétaire, rue des Pyramides, 3, à Paris.
LACROIX, Hippolyte, adjoint au maire de Bougival (Seine-et-Oise).
FOURNIER fils, propriétaire, rue de Beaujon, 9, à Paris.
Comte de MURAT L'ESTANG, Auguste-Henri, au château de Villepereux, près Bièvres (Seine-et-Oise).
DANTIER-DUVAL, horticulteur, 9, rue des Missionnaires, à Versailles.
FAUVEL, négociant, rue de la Paroisse, à Versailles.
L'abbé BERNARD, vicaire de Notre-Dame, à Versailles.
BRUNET, Pierre-Antoine, sous-directeur de la Poste aux Lettres, rue de la Bibliothèque, 7, à Versailles.
MANUEL, Fréderic, propriétaire, rue du Jardin-des-Plantes, 8, à Versailles.

Séance du 6 juillet.

JANNET, Louis-Joseph, boulevard de la Reine, 16, à Versailles.
LUISSE, rentier, boulevard de la Reine, à Versailles.
MAILLET, propriétaire, à Triel (Seine-et-Oise).
CARUEL DE SAINT-MARTIN, député, maire du Chesnay (Seine-et-Oise).
LEMICHEZ, horticulteur, rue des Trois-Couronnes, à Paris.
COURTOIS-GÉRARD, grainier, quai de la Mégisserie, 34, à Paris.
TRUFFAUT père, horticulteur, rue des Chantiers, à Versailles.
LAUMEAU, taillandier, rue Ducis, à Versailles.
LOTTIN, René, jardinier chez M. Blacque-Belair, au Port-Marly (Seine-et-Oise).

—

RAPPORT

SUR

LES JOURNAUX ET RECUEILS

Adressés à la Société pendant le premier trimestre.

MESSIEURS,

Les journaux qui ont été adressés à la Société d'Horticulture, depuis les premiers jours de l'année 1853, sont nombreux et plusieurs renferment des articles très instructifs. Le *Comice horticole* de Maine-et-Loire commence une publication qui aura certainement un grand intérêt, c'est la *Pomologie de Maine-et-Loire*. La deuxième livraison, qui vient de paraître, renferme quatre plantes coloriées représentant : le *Doyenné du Comice*, de première grosseur et de qualité parfaite, la *Fondante du Comice*, le *Baucé Millet* et le *Doyenné Defay*. Espérons que cette Société continuera cet intéressant travail. Son Bulletin renferme la description des roses nées dans le département de Maine-et-Loire, qui s'élèvent à vingt-neuf variétés, et il fait connaître que l'accacia de Sainte-Hélène (*Mimosa dealbata*) croît aujourd'hui très bien en pleine terre dans les jardins d'Angers et qu'il a parfaitement résisté aux hivers qui se sont succédé depuis 1851. Tout porte à croire que cette plante exigera long-temps encore des abris durant cette saison sous le climat de Paris.

Le *Journal de la Société d'Horticulture et de Pomologie de l'Ain* a donné dans ses numéros 1 et 2 de 1853, une description très détaillée des *beurrées Capiaumont, Moiret, de Pentecôte*. Cette étude est accompagnée de figures, mais il faut regretter qu'elles ne soint pas coloriées. Ce même recueil contient aussi un premier article sur le remarquable ouvrage de M. Hardy sur *la Taille des Arbres frui-*

tiers. Ce qui me fait souvenir que j'aurai l'honneur d'entretenir la Société des observations si intéressantes qu'il contient.

Le dernier numéro des *Annales de la Société d'Horticulture de la Gironde* annonce une bien triste nouvelle; il annonce que M. Ed. Francisque, secrétaire-général de cette Société, vient de succomber à l'âge de quarante-trois ans. Cette perte est bien grande pour l'horticulture girondaise, car en quelques années il avait relevé la Société et lui avait fait prendre la place qu'elle occupe aujourd'hui.

Ce numéro renferme une notice sur un *Voyage horticole dans le nord de la France et en Belgique*, dans laquelle M. Barillet-Deschamps donne des détails très nombreux et très intéressants sur les beaux établissements de MM. Miellez, de Lille, Van Houte, Ambroise Verschaffelt, Donkleär, Van Geer et Baumann, de Gand, et Linden, de Bruxelles.

La *Revue Horticole*, publiée par M. Dusacq, continue toujours à se maintenir au point où elle est parvenue. Les numéros publiés depuis le commencement de l'année ont fait connaître une charmante plante introduite dans le commerce par la maison Vilmorin-Andrieux, de Paris, le *calendrina umbellata* D. C., plante vivace originaire du Chili et appartenant à la famille des portulacées. La fleur de cette charmante miniature est aussi grande que celle de la renoncule bouton d'or, mais elle est rose violacé plus ou moins foncé. Cette plante rappelle le beau *glaïeul Mademoiselle Sosthénie*, obtenu par notre habile collègue M. Truffaut, en 1848. Cette variété est un hybride des *gladiolus ramosus et floribundus*, est rustique, appartient à la pleine terre; ses épis se composent de douze à dix-huit fleurs distiques blanches, légèrement teintées de rose. Ce journal renferme en outre deux articles de M. Leguay sur la *Culture du Camélia et sur celle des Azalées*, dans lesquels il a décrit les variétés les plus nouvelles de ces deux genres. L'article de

M. Leguay, sur le camélia, me rappelle que la commission nommée pour étudier la culture de cette plante n'a pas encore terminé ses travaux.

Une note due à la plume de M. Naudin indique les avantages que l'on peut retirer du *guano du Pérou* lorsqu'on le fait dissoudre dans l'eau et quand on se sert de celle-ci pour pratiquer des arrosements. Cet engrais a une énergie telle, qu'il faut l'employer à petites doses. On a reconnu que pour les plantes de pleine terre il suffisait de faire dissoudre 250 grammes dans un hectolitre d'eau. Les plantes cultivées en pots en exigent davantage, environ un kilogramme et demi pour 150 litres. Ainsi employé, cet engrais précipite d'une manière remarquable et le développement et la floraison des plantes qui subissent son action.

L'article, sans contredit, le plus remarquable que renferme cette Revue, est celui que le docteur Lindley a écrit sur la *Théorie de la Destruction des Plantes par la gelée*. Des faits qu'il a observés, ce savant physiologiste croit pouvoir conclure que l'effet fatal de la gelée est dû : 1.° à la distension des parties cellulaires, succulentes, souvent accompagnée de lacération, toujours suivie de la destruction de leur irritabilité; 2.° à l'expulsion de l'air des passages et des cellules aérifères ; 3.° à l'introduction de l'air, soit dégagé par la décomposition de l'eau, dans les parties destinées exclusivement à contenir du liquide ; 4.° à la décomposition chimique du tissu et de ce qu'il contient, spécialement de la chlorophylle ; 5.° à la destruction de la vitalité du latex, et à l'arrêt de l'action de ses vaisseaux ; 6. enfin, à l'abstraction de l'intérieur des tubes du pleurenchyme par la distension de leurs parois.

Enfin, au nombre des articles dont la lecture intéresse, il faut citer les observations que l'on doit à M. de Candolle, sur le *solanum verucosum*. Il résulte des faits constatés par ce savant, que les essai s faits sur cette plante originaire du Mexique sont de

nature à détourner de l'introduction de nouvelles espèces alimentaires de la grande culture. Cependant notre honorable correspondant, M. Decaisne, ne partage pas l'opinion émise par le botaniste genevois ; il pense, d'après les expériences qu'il a faites l'an d'ernier, qu'il faut regarder ce *solanum* comme une plante digne d'être cultivée. Il s'appuie sur ce qu'il a obtenu au Museum de 413 à 477 graines pour un seul tubercule.

Les *Annales de la Société impériale et centrale d'Horticulture* contiennent une note de M. Neumann sur la Rose dite *l'Ile Bourbon*. Il résulte des observations de cet horticulteur que Bourbon n'a aucune espèce de rosiers indigènes, et que le rosier introduit dans ce pays sous le nom d'*Ile Bourbon* n'y est connu, comme à Maurice, que sous le nom de *Rose d'Edouard*. En France, on lui a donné à Rouen le nom de *Dubreuil*, car, en passant à Rouen en 1824, lorsqu'il revenait en France, M. Neumann en donna une bouture à M. Dubreuil, qui était alors jardinier en chef du jardin des plantes de cette ville. Ce recueil a publié, en outre, un rapport de M. Pépin sur des *Brosses métalliques pour enlever la mousse des arbres*, perfectionnées par M. Lasausse, faubourg Saint-Antoine, 247, à Paris. La Commission nommée par la Société a reconnu que les lichens s'enlevaient très facilement au moyen de ces brosses, mais que par un temps humide elle s'encrassent au bout d'un moment ; aussi est-on obligé de se servir d'un petit décrassoir inventé par M. Lasausse, et qui nettoie la brosse en un instant. D'après M. Pépin, on doit se servir de ces brosses de haut en bas et de côté, car si on les employait comme va-et-vient, on briserait bientôt les fils de métal dont elle est composée.

M. le vicomte de Noé a recommandé dans le Numéro du 1.er avril de cette année de la *Revue horticole*, l'*Irgania*, l'*Agau* du Maroc (*Sideroxylon spinosum*), comme plante oléagineuse, et de l'a-

mande on extrait une huile qui forme dans le Maroc une branche de commerce intérieur fort considérable. Cette huile a une saveur désagréable, mais elle peut servir à la fabrication du savon et au corroyage des cuirs, et être employée en peinture. Quant au bois de cet arbre, il est doux, facile à travailler, et ne se déjette pas. M. Robert ne partage pas les espérances que M. le vicomte de Noé conçoit de l'introduction en France de ce *Sideroxylon*. Cultivé à Toulon, cet arbre périt à la première gelée, et les pieds conservés en orangerie, bien qu'ils eussent montré leurs fleurs, n'ont jamais donné de fruit.

Le journal de M. Henrinc, *l'Horticulteur français*, a publié tout récemment une Note sur la culture de la *Glycine*, écrite par M. de Valbreuse, et qui rappelle que l'élément calcaire a une influence sur le développement de cette plante grimpante, et il contient plusieurs articles sur la *Culture du Gloxinia* et les plus nouvelles variétés, par M. Gontier; sur celle de l'*échalotte*, par M. Nivelet, jardinier à Corbeny (Aisne). Ce dernier article fait connaître un fait très observé dans les régions de l'Ouest, que l'échalotte doit être déchaussée vers le commencement de juin, lorsque les bulbes commencent à grossir. C'est en agissant ainsi que l'on obtient des échalottes plus grosses, plus fermes et d'une meilleure conservation.

A côté d'une *Revue des plantes nouvelles introduites en France* se range la description des variétés de Phlox obtenues par M. Lierval, de Passy, et la culture du *Cyclamen de Perse*. Cette dernière me rappelle que notre collègue M. Truffaut cultive ces charmantes plantes avec succès.

La *Revue horticole de la Côte-d'Or* contient un article très intéressant sur la culture de l'œillet flamand, et que l'on a extrait du bel ouvrage de M. Van Honte intitulé : *Flore des Serres*.

Enfin, je citerai au nombre des écrits que ren-

ferme le *Bulletin de la Société d'Horticulture de la Seine*, la description des Roses obtenues pendant l'année 1852. Cet intéressant travail est dû à la plume habile de M. Rouillard. Je ne parlerai pas d'un rapport de M. Courtois-Gérard sur les cultures de M. Madeleine, au château de Rocquencourt. Je laisse à la Commission chargée de visiter les travaux de cet habile et intelligent jardinier, le plaisir de vous faire connaître ce qu'elle a dû admirer lors de sa visite.

A ces publications périodiques viennent se joindre diverses brochures, entre autres une note de M. Bossin sur les *Moyens d'éviter la Maladie des Pommes de terre,* et sur les nouveautés horticoles de 1853. Le moyen proposé par M. Gossin pour prévenir la maladie des tubercules de la pomme de terre consiste à multiplier de préférence des variétés fertiles et sur-tout très précoces. La variété qu'il regarde comme la plus favorable est celle qu'il propage depuis quelques années, et que l'on connaît sous le nom de *Pomme de terre du Comice d'Amiens*. M. Leroy-Mabille persiste dans l'opinion qu'il soutient depuis quelques années avec tant de force : il croit que pour régénérer la pomme de terre il convient de faire les plantations en automne ou au plus tard au commencement de février. Cette thèse est aussi celle qu'appuie M. Victor Chatel. Aussi persiste-t-il pour que la plantation des tubercules ait lieu aux époques précitées, mais dans des terrains antérieurs et fumés, car il accorde aux fumiers récents une influence fâcheuse sur le développement de la maladie. Cette dernière opinion n'est pas admise par tous ceux qui étudient cette altération depuis son apparition.

GUSTAVE HEUZÉ.

LA FÊTE DES FLEURS.

L'année dernière, au mois d'août, j'eus la pensée d'organiser une Fête florale en l'honneur des Dames Patronesses de la Société, et destinée à soulager quelques souffrances horticoles et à faire sourire un ange de plus dans un nouveau berceau.

Cette Fête des fleurs devait avoir lieu au Théâtre de cette ville, au milieu des fleurs, de la verdure, des guirlandes, des lumières, de la musique et des chants. Rien n'avait été négligé pour que la salle eût un aspect féerique, grâce au concours si généreux de M. Jules-Henry.

Paris s'était associé avec empressement et générosité à cette idée, et de grands artistes, secondés par M. Erard et un compositeur illustre, auraient donné à cette fête un éclat particulier.

Mais il ne suffisait pas que la salle fût éblouissante d'or, étincelante de lumière, qu'elle fût rehaussée par de gracieux visages, des toilettes splendides, des perles et des diamants; il fallait aussi associer à la musique et aux fleurs, la Poésie. M. Emile Deschamps, le poète des malheureux et des pauvres petits êtres, qui lui envoient chaque jour des baisers au fond de leur douce crêche, et qui lui montrent les larmes de bonheur que versent leurs mères en les voyant si heureux, avait écrit en l'honneur des fleurs une charmante et délicieuse cantate. M. Montalant Bougleux, membre de la Société d'Horticulture, sachant que plusieurs littérateurs distingués de Versailles et habitués aux palmes académiques, avaient regretté de ne pouvoir, pour le moment, apporter leur pierre à l'édifice, voulut bien répondre à ma prière, et composer un Prologue en vers.

Cette Fête n'a pas eu lieu. Des circonstances particulières, imprévues, insurmontables et indépendantes de la volonté de toutes les personnes qui l'avaient prise avec tant de désintéressement sous leur patronage, m'ont forcé d'abandonner l'idée qui

m'avait fait agir. Toutefois, la poésie de M. Montalant-Bougleux, qui a pour titre : *M. Bonardin à la Fête des Fleurs, Bouquet-Prologue*, sera lue, je n'en doute pas, avec plaisir par Mesdames les Patronesses. C'est en leur honneur que je l'insère dans ce Bulletin. Puisse-t-elle leur faire aimer davantage et les fleurs, et la poésie, et la musique, ces douces compagnes d'une vie de bonheur et de rêverie !

GUSTAVE HEUZÉ.

MONSIEUR BONARDIN A LA FÊTE DES FLEURS.

BOUQUET-PROLOGUE.

(On est dans la salle de spectacle. — M. Bonardin, le chapeau sur la tête, sort d'un bosquet, vers lequel il se tourne, et fait un geste comme pour continuer une conversation avec un interlocuteur resté invisible.)

On me quitte !...

(Se tournant vers la salle; — mouvement de surprise; — il se découvre; — trois saluts.)

Ah ! Messieurs, excusez Bonardin.
Flâneur et curieux, trop obscur citadin,
Mais des fleurs et des arts amateur idolâtre,
J'espérais avant vous visiter ce théâtre;
J'ignorais, — et la faute est à mes conducteurs, —
Qu'on eût déjà céans reçu les spectateurs.
On m'a trahi, Messieurs; mais, à voir vos figures,
J'espère du guêpier me tirer sans piqûres.
Puisque j'y suis pourtant, votre accueil m'enhardit
A contempler l'éclat dont ce lieu resplendit.
D'objets délicieux quel brillant assemblage !
C'est peu de ces bouquets, l'honneur du jardinage;
D'autres fleurs dont l'éclat décore la cité,
La gloire, les talents, les vertus, la beauté,
Les magistrats gardiens d'un pouvoir tutélaire,
Tout ce qui sait aimer, servir, secourir, plaire,
Apporte à cette fête un concours précieux.
Je ne sais s'il faut croire au rapport de mes yeux;

Peut-être tels regards partis de mainte stalle
De leurs divins rayons transfigurent la salle,
Empreignent sur ces murs comme un magique sceau,
Prêtent leur doux reflet aux œuvres du pinceau,
Et sur mes sens émus exerçant leur prestige,
Elèvent toute chose à l'état de prodige ;
Mais je dois l'avouer, Bonardin est content,
Et souhaite qu'au moins chacun en dise autant.

Pour un poète, aussi, quelle moisson d'éloges,
S'il voyait ces festons, ce parquet... et ces loges !
Si le ciel nous rendait le galant Legouvé,
Mesdames, qu'aisément sa muse aurait trouvé
Des rimes et des fleurs en son temps inédites,
Pour célébrer en vous tant de nouveaux mérites !
Et Malherbe ! c'est lui qui nous battrait des mains,
Lui qui, parmi les dons départis aux humains,
Ne vit que deux bons mets et que deux belles choses :
La femme et les melons, puis la femme et les roses (1) !
O Malherbe ! aujourd'hui que n'ai-je ton savoir !
Je loûrais... je ne puis : bornons-nous à tout voir.

Voyez donc de ces lieux l'élégance correcte,
Ces murs où, pleins d'ardeur, le peintre et l'architecte,
Frères par le talent, par le zèle rivaux,
Sous l'œil municipal poursuivant leurs travaux,
Sentirent du budget les fertiles ondées
En merveilles de l'art convertir leurs idées ; —
Admirez donc ces fleurs, transfuges du jardin,
Qui viennent chez Thalie arranger un Eden,
Verdoyantes tribus qu'un soleil sublunaire
Illumine là-haut d'un feu crépusculaire,
Et qui perdraient ici le souvenir des cieux,
Mesdames, sans l'azur qui brille dans vos yeux.

Il ne manque à ces fleurs, dans leurs fraîches corbeilles,
Que d'attirer un jour le regard des Abeilles,

(1) Historique. — Voir les biographies de Malherbe.

Et de voir un essaim de ces filles du ciel
Asseoir chez nous sa ruche et nous verser son miel.

Mais vous dont la voix plaide et dont l'exemple prêche
Pour ces pauvres petits qui dorment dans la Crèche,
Bercés par les douceurs d'un printemps éternel,
Sans perdre un seul rayon du souris maternel,
Ici comme à Montreuil vous vous montrez propices;
Des fleurs et des enfants aimables protectrices,
Des enfants à Montreuil vos dons sèchent les pleurs,
Ici de notre fête ils arrosent les fleurs. —
Or, le poète aimé (1) qui là-bas vous implore
A composé pour nous un chant qui vous honore;
Et sa muse, céans, va, par la voix des chœurs,
Payer en vers fleuris la dette de nos cœurs.
Sa muse harmonieuse, et féconde, et vermeille,
A toujours quelque fleur au fond de sa corbeille,
A toujours dans les yeux quelque rayon du ciel.
A toujours sur la lèvre une source de miel:
Enfin, vous l'allez voir, de ses mains empressées,
Jeter sur vos bouquets son bouquet de pensées.

Ainsi viennent quatre arts fameux dans l'univers,
Les palais, les jardins, la peinture et les vers (2),
Qu'avec sa douce voix seconde la musique,
Pour s'unir près de vous dans un hommage unique.
Mais ne l'oubliez pas, ces parfums, ces couleurs,
Ces beaux-arts, ces doux sons, c'est la Fête des Fleurs.

Fleurs! déployez ici vos pompes horticoles;
Comme autant d'encensoirs inclinez vos corolles;
Jamais regards plus doux, plus choisis, plus aimés,
N'avaient mérité mieux vos saluts embaumés.
Patronesses des fleurs! vous, leur vivante image,
Quels droits n'avez-vous pas à leur premier hommage!

(1) M. Émile Deschamps, le poète de Crèches, avait composé, pour cette même fête, un *Cantate* en l'honneur des Dames Patronesses.

(2) Voir La Fontaine, *Songe de Vaux*.

Femmes, Fleurs, Poésie, aimable trinité,
Le monde, affreux sans vous, est par vous enchanté.
Vous êtes à vous trois les trois faces du prisme
Par qui sont nos pensers colorés d'optimisme.
Mesdames, que les fleurs, comme vous aux humains,
Soient toujours sans épine au velours de vos mains !

Pour vous fêter, pourtant, l'odorante Hortésie (1)
(C'est le nom qu'aux jardins donne la poésie),
Hortésie en ce lieu n'est point chez elle : un jour
Elle voudrait vous voir dans son propre séjour ;
(avec mystère)
Mais quand ?... Je ne suis point l'un de ses interprètes ;
Mais nous sommes tout seuls..., ces dames sont discrètes ;
(montrant le bosquet)
Occupés de la fête, ils ne m'entendront pas,
Et par-dessus la rampe on peut causer tout bas.
Sachez donc par ma voix, en confidence intime,
Les regrets d'Hortésie et les vœux qu'elle exprime.
J'en parle savamment, je la vois beaucoup. Or,
Voici ce que tantôt elle disait encor :

« Des Fleurs je suis la reine, et le pompeux Versailles
Tient mon culte en honneur au sein de ses murailles.
C'est là que pour emblème un roi prit le Soleil ;
Là, son œil tout-puissant, au grand astre pareil,
Devint pour tous les arts le flambeau du génie.
Par les mains de Le Nôtre et de La Quintinie
Il dressa mes autels, et rangea sous mes lois
Les fleurs, les fruits, les prés, et les eaux et les bois.
Alors de toutes parts aux ronces de la veille
Mon art fit succéder quelque rare merveille :
Un fleuve, à mes bassins apportant ses flots clairs,
Voit son lit, vrai hamac, élevé dans les airs ;
Sur des plaines hier aux arbres inconnues,
Je plante en un matin de vieilles avenues ;

(1) Voir La Fontaine, *Songe de Vaux*.

Sur un cloaque impur j'élève un Potager;
Sous un palais géant j'abrite l'oranger ;
J'étends mon Tapis-Vert, végétale moquette
Où vient un peuple vain courir à l'aveuglette,
Image de la vie, où par des yeux bandés
Les sots pour aller droit veulent être guidés ;
Nid d'Amours, vase à fleurs pétri de porcelaine,
Trianon, par mes soins, embaume au loin la plaine.

« Hors des jardins royaux, où mon culte est fervent,
Dans Versaille aujourd'hui j'ai plus d'un desservant.
Sur mes autels privés leur savante industrie
Sème, greffe, cultive, et propage et varie ;
Leur talent créateur me fait voir chaque été
Par des sujets nouveaux mon empire augmenté ;
J'en concède à prix d'or aux plus lointaines rives ;
Et Versailles, chargé de palmes lucratives,
Versailles, dont l'Europe admira la splendeur,
Dans l'Europe aujourd'hui se tient en bonne odeur.

« C'est peu : ce Paris même, où tout se centralise,
Paris braque sur moi l'œil de la convoitise.
Des fleurs ! dit-il, des fleurs ! et, deux fois dépêchés,
Mes dons chaque semaine encombrent ses marchés.
Banquet, hommage aux morts, mariage, baptême,
Tout fêter par les fleurs, c'est un vaste système.
Au moindre festival, toute jeune beauté
En décore sa main, son front et son côté.
L'échoppe, le salon, l'établi, la fenêtre,
Sans quelque brin fleuri n'auraient point de bien-être.
J'y pourvois : par mes fleurs, les filleuls, les amants
Relèvent leur sottise à court de compliments ;
J'égaie en son réduit la gentille ouvrière ;
Je pare les autels ; j'embaume la prière.
Surpassant, grâce à moi, le sensible Orient,
Où je suis des amours le symbole riant,
D'un astre glorieux glorieux satellite,
Versailles voit Paris tracer dans son orbite

Un lumineux sillon de joie et de douleurs :
Versailles suit la trace, et la couvre de fleurs,
De ces fleurs qui, du ciel aimable fantaisie,
Jettent sur notre monde un grain de poésie.

« Et mes fruits ! de quel œil au bazar de Chevet
Paris vient admirer leur teint et leur duvet !
Aux montres du vendeur, affriolant musée,
L'odorante cueillette à peine est exposée,
Qu'un désir sensuel... souvent, hélas ! la faim,
Vient coller sur la vitre un innombrable essaim.
La Misère y repaît son œil mélancolique ;
La Lésine, en passant, jette un regard oblique ;
Plus loin, l'Économie, à l'esprit ménager,
Recompte son pécule, et n'ose interroger ;
Sa nymphe sous le bras, un avare et vieux faune,
Approche en hésitant son doigt ganté de jaune ;
Cependant qu'un valet d'opulente maison,
Vient, voit, achète et prend toute la cargaison.
Tout fuit alors, et tous, dans leurs creuses entrailles
Font tinter le renom des jardins de Versailles.
Il faudrait, pour tout dire, un plus ample discours ;
Il faudrait un poète... il faudrait le concours
Des Margat, des Dieuzy, des Duval, des Turlure,
Des Bertin, des Truffaut de la littérature.

« Cependant, quand pour moi reviennent ces beaux jours
Qui des fleurs ou des fruits proclament les concours ;
Quand les prix sont offerts à ma fraîche milice,
Mon champ clos, lieu d'emprunt, n'est qu'une étroite lice
Où, veuve du zéphir, soustraites au soleil,
Mes fleurs courbent un front devenu moins vermeil,
Et dans l'obscure enceinte à demi consumées,
A l'heure du combat sont déjà désarmées.
Et moi, reine des Fleurs, déesse de mon art,
J'ai des prêtres partout, de temple nulle part !
L'Edile, l'Institut, la muse de Molière
M'ont ouvert, j'en conviens, leur porte hospitalière,

Et d'un doux sentiment j'en conserve l'émoi ;
Mais on sait le dicton : « Point de petit chez soi ! »
Et je veux au plus tôt, si le ciel me contente,
Pour fêter mes amis, avoir maison ou tente. »

Ainsi parle Hortésie. — Ensemble conjurés,
Soutenons ses desseins encor mal assurés ;
Et si ce n'est assez de nous tous, je réclame
Qu'à Saint-Louis Montreuil unisse Notre-Dame.
Pour ces rapprochements tout obstacle est levé
Par maint trait-d'union sous Remilly pavé ;
Grâce aux phares-Vauchelle, on franchit sans alarmes,
Jour ou non, le désert nommé la place d'Armes.
Qu'au surplus, les voisins des fleuves et des lacs
Passent pour nous aider et les ponts et les bacs ;
Et que tous les cantons de la Seine et de l'Oise
Jettent de souscripteurs une foule courtoise.
Puissé-je voir ce temple élever ses pignons
En un jour seulement... comme nos champignons ;
Voir du sol alentour s'échauffer les entrailles ;
Voir les arts à l'envi décorer ses murailles ;
Voir du dernier marteau le dernier coup partir ;
Moi seul en être cause, et bondir de plaisir....
Pour graver au fronton, parmi d'autres adresses :
LE COMICE HORTICOLE AUX DAMES PATRONESSES.

Pour couronner le faîte, un simple Bonardin
N'ose offrir un bouquet de son petit jardin ;
Mais si nous n'avons pas une espérance vaine,
Mesdames, comptez bien, pour la fête prochaine,
Sur un chaud compliment, où nos plus grands rimeurs
Avec les jardiniers lutteront de primeurs.

MONTALANT-BOUGLEUX.

Versailles, 19 août 1852.

Versailles. — Imp. de Montalant-Bougleux, 6, avenue de Sceaux.

Culture automnale de la Pomme de terre.

Sur la proposition de M. Gustave Heuzé, la Société, dans sa dernière séance, a décidé qu'une note serait rédigée sur la culture automnale de la pomme de terre et qu'il serait donné à cette Notice toute la publicité possible.

La commission chargée de rédiger cette note se composait de MM. Labbé, Durdan et Gustave Heuzé. Voici la rédaction qu'elle a adoptée sur ma proposition :

Depuis plusieurs années, on a constaté que les pommes de terre qui proviennent de plantes faites en automne, étaient fort peu altérées par la maladie qui diminue chaque année leurs produits. Ainsi, plantées en octobre, novembre et même décembre dans les terrains secs, elles ont toujours donné des tubercules plus gros, plus nombreux et contenant plus de fécule. Ces résultats doivent engager les populations à expérimenter cet automne ce genre de culture.

Sol. — Les tubercules doivent être plantés dans un sol très sain, perméable, une terre légère, sablonneuse et un peu calcaire. Dans les terrains compacts, argileux, dans les sols siliceux à sous-sols glaiseux, dans les terres froides, humides, les pommes de terre passent difficilement l'hiver, car elles y pourrissent.

Engrais. — On doit choisir des terres de bonne qualité. Si on fume, il faut appliquer de préférence des fumiers longs, peu décomposés et en petite quantité, car les engrais consommés et abondants prédisposent les tubercules à l'altération.

Époque. — Les plantations peuvent être faites jusque dans le courant de janvier, mais celles exé-

cutées en novembre et décembre ont toujours donné de meilleurs résultats.

On ne doit planter que des tubercules entiers et les placer à une profondeur de 20 à 25 centimètres, afin que les gelées ne puissent les atteindre.

Culture à bras. — Sur une terre préalablement ameublie par la bêche ou la charrue, on ouvre, à l'aide d'une houe, des sillons parallèles distants les uns des autres de 30 à 40 centimètres. Lorsqu'ils ont été pratiqués, on les couvre de fumier sur lequel on place les tubercules comme de coutume, et on refend les billons ou ados de terre qui séparent les sillons, de manière à couvrir les pommes de terre d'une bonne couche de terre. Quand ce travail est fait, le sol présente des ados séparés les uns des autres par des sillons destinés à faciliter l'écoulement des eaux de pluie ou celles qui proviennent de la fonte des neiges.

Culture à la charrue. — Quand la terre a été préparée, on ouvre à l'aide de la charrue ordinaire, ou mieux avec celle à deux versoirs que l'on désigne généralement sous le nom de charrue double, des sillons distants les uns des autres de 40 à 50 centimètres. Lorsque le fumier a été placé dans les rais ainsi que les tubercules, on refend avec la même charrue les billons ou ados de terre qui séparent les sillons; il importe beaucoup que ces sillons soient profonds. Si les billons construits par cette dernière opération et au milieu desquels se trouvent les tubercules, n'étaient pas réguliers, on rassemblerait les deux bandes de terre à l'aide de rateaux, de manière à donner aux ados une forme bien convexe.

Soin d'entretien. — Au printemps suivant, on donne les façons que réclame ordinairement la pomme de terre.

Gustave Heuzé.

Les *Sparaxis*.

Le genre *Sparaxis*, originaire du Cap et connu autrefois sous le nom d'*Ixia tricolor*, a produit depuis quelques années des variétés remarquables par l'ampleur de leurs fleurs, la perfection de leurs formes et leurs mille nuances brillantes. La *Revue horticole*, dans son numéro du 1.er décembre de cette année, a reproduit très fidèlement des variétés que je cultive et que je classe parmi les plus élégantes.

Les *Sparaxis* ne sont pas des plantes qu'il faille regarder comme délicates. Voici le procédé que j'ai adopté et qui m'a toujours permis d'avoir des plantes vigoureuses. J'ai lieu d'espérer que ce beau genre si riche en variétés, et encore si peu cultivé, fixera désormais l'attention des amateurs.

J'établis dans un sol bien drainé et situé au levant ou au midi, une plate-bande de 1m.30 de large, que je borde de planches ou de tuiles; je la creuse ensuite de 0m.20 ou 0m.25 de profondeur, et je la remplis d'un compost formé de trois parties de terre de bruyère sableuse et de une partie de terreau bien consommé, provenant de feuilles autres que celles de chêne. Au défaut de terre de bruyère, on obtient encore de très bons résultats en mélangeant par moitié du terreau de feuilles et du sable végétal. Lorsque le terrain est ainsi préparé et convenablement foulé, je plante, du 1.er au 15 octobre, des bulbes de force à fleurir, à 0m.08 en tout sens, je les enfonce en terre de 0m.04 à 0m.05 suivant leur grosseur. Je place ensuite immédiatement au-dessus de la plantation des coffres à melons, de 0m.20 de haut sur le devant et de 0m.35 sur le derrière, que je recouvre de leurs châssis; ces coffres doivent être entourés de terre, de feuilles ou de litière, pour empêcher les gelées d'y pénétrer pen-

dant l'hiver. Lorsqu'il ne gèle pas, je laisse l'air circuler sous les châssis le jour et la nuit Quatre ou cinq semaines après la plantation, presque toutes les plantes sortent de terre; c'est alors qu'il est urgent de donner beaucoup d'air, si la température extérieure le permet, en soulevant les châssis en avant ou en arrière, mais toujours du côté opposé à celui d'où souffle le vent. Cette précaution est indispensable, car sans elle les plantes resteraient faibles, prendraient une teinte jaune et s'étioleraient. Quand la gelée menace, on couvre le soir les châssis de paillassons qu'il faut avoir soin de retirer tous les matins, aussitôt qu'il ne gèle plus. Je ferai observer, toutefois, que les *Sparaxis* n'ont pas besoin de chaleur et qu'ils peuvent supporter accidentellement un froid de deux degrés au dessous de zéro sans être endommagés.

Dans les premiers jours du printemps toutes les bulbes sont en pleine végétation. Alors je mouille, suivant le besoin, afin d'entretenir toujours la terre fraîche ; pendant le jour, quand le temps le permet, je donne beaucoup d'air.

Dès le mois de mars, il est nécessaire de garantir les plantes des rayons déjà brûlants du soleil ; on y parvient facilement en lançant sur les carreaux des châssis, au moyen d'une seringue de jardin et sous forme de pluie très fine, du lait dans lequel on a délayé une petite quantité de blanc d'Espagne ; ce léger ombrage, car le liquide doit être très peu épais, favorise la végétation des plantes, et les exempte d'avoir l'extrêmité de leurs feuilles brûlée.

En avril, quand le temps est doux, dans la matinée, j'enlève les châssis pour les replacer le soir. Au commencement du mois de mai les boutons apparaissent de toutes parts ; dès-lors, si le temps est beau et si les nuits sont douces, je laisse mes *Sparaxis* à l'air libre ; mais si le soleil est ardent, j'étends sur mes plantes, pendant le jour, une toile à mailles claires. C'est à dater de ce moment qu'on

peut enlever les coffres qui entourent la plate-bande.

La floraison commence ordinairement, sous le climat de Paris, vers le 10 mai, et elle se continue souvent au delà de trois semaines. Lorsque ces admirables plantes sont en fleurs, on jouit d'un coup-d'œil ravissant. Il est difficile de voir un tapis de corolles offrant des nuances aussi variées, aussi gracieuses et aussi élégantes.

Après la floraison les plantes doivent rester exposées à toute l'influence du soleil.

Aussitôt la maturité des graines, je relève les bulbes, je sépare les caïeux qui prennent naissance le long de la tige dans l'aisselle des feuilles, et je les conserve les uns et les autres dans un endroit bien sec et bien aéré, pour les planter de nouveau en octobre, comme je l'ai dit précédemment.

Les *Sparaxis* peuvent aussi être cultivés dans des pots de 0m.16 à 0m.18 de diamètre, bien drainés, et remplis du compost de terre indiqué plus haut; chaque pot pourra recevoir de six à neuf bulbes de force à fleurir, et qui devront être recouvertes de 0m.02 à 0m.03 de la même terre. Après la plantation, les pots seront placés sous des châssis à froid, enterrés aux deux tiers de leur hauteur et maintenus toujours le plus près possible du verre. On peut aussi les transporter sur les tablettes d'une serre froide, pour les traiter absolument comme ceux cultivés en pleine terre.

Le semis des graines se fait ordinairement au printemps, sous châssis à froid, en terrines bien drainées et remplies de terre de bruyère; mais il est préférable de le faire à l'automne, vers le 15 septembre, en pleine terre, dans un terrain préparé comme je l'ai indiqué pour la plantation des bulbes. Ce dernier procédé permet à la plupart des plantes de fleurir dès la première année, tandis que par le premier il faut attendre au moins deux ans pour voir apparaître les fleurs.

Les plantes provenant de semis se traitent absolument comme celles que l'on multiplie par l'intermédiaire des bulbes et des caïeux.

TRUFFAUT fils, Horticulteur à Versailles.

Nouveau Diplôme.

En sortant de la dernière Exposition, on admirait près de la porte deux exemplaires du nouveau diplôme de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise. Cette composition, due à l'habile crayon de M. Hayet, le lithographe de la Société, est un véritable objet d'art. Nous avons vu bien des diplômes, mais nous devons avouer que nous n'en avions pas encore rencontré un qui nous ait autant plu que celui que M. Hayet vient de composer et d'exécuter.

Dans le haut de sa composition, on aperçoit Trianon et son lac, où se reflète la ferme Suisse; sur le côté s'élève la *Tour de Martborough,* le tout est encadré par deux grands arbres. En bas, ce sont les deux escaliers gigantesques, l'Orangerie au milieu, en haut le château. Deux vases reproduits d'après les types qu'on admire à la pièce d'eau du Dragon, ferment les deux côtés de ce panorama imposant du palais de Versailles; dans le milieu on remarque de charmantes orchidées suspendues en tête.

Enfin, à droite et à gauche, des vases d'un riche effet débordent des fleurs les plus belles et les plus rares; plus bas, des feuillages d'arbustes exotiques forment la base de cette belle composition. Sur un listel qui contourne ces masses de fleurs, de fruits, de légumes, de mille produits de la nature sous notre ciel et à l'étranger, on lit les noms à jamais célèbres des La Quintinie, des Le Nostre, des Thouin, etc.

Nous avons sur-tout remarqué l'exactitude scru-

puleuse de M. Hayet, dans la reproduction des fleurs, des fruits et légumes. Au talent de l'agencement, l'habile artiste en joint un autre non moins remarquable, et trop rare pourtant, celui de la reproduction minutieuse et sévère.

CHARLES BARTHÉLEMY (de Paris).

LISTE

Des Membres reçus depuis le mois de Juillet 1853.

Séance du 14 juillet.

FILLETTE, pépiniériste, à Garches (Seine-et-Oise).

Séance du 14 août.

BAGET, notaire, à Neauphle-le-Château (Seine-et-Oise).

Séance du 8 septembre.

PELLEVILAIN, maraîcher, rue Duplessis, à Versailles.

CARSENAC, propriétaire, à Bougival.

NOEL-LÉON, propriétaire, boulevard de la Reine, 125, à Versailles.

LEJEAS fils, horticulteur, avenue de Paris, à Versailles.

Séance du 6 octobre.

ACLOQUE, propriétaire, au château de Vaucresson (Seine-et-Oise).

MADELINE, jardinier chez M. Fould, propriétaire, à Rocquencourt (Seine-et-Oise).

BELLA père, directeur honoraire de l'école de Grignon (Seine-et-Oise).

TOUPILLEZ, jardinier chez M. Guidon, à Fontenay-aux-Roses.

LESIEUR, Théodore, horticulteur, au Chesnay (Seine-et-Oise).

Rapport sur le Cours élémentaire de Culture maraîchère de M. Courtois-Gérard; par M. HARDY fils.

MESSIEURS,

Vous m'aviez fait l'honneur de renvoyer à mon

examen un Traité de culture maraîchère, par M. Courtois-Girard ; je viens vous rendre compte de mon opinion sur ce travail.

S'il fallait juger d'une manière absolue un livre par son plus ou moins d'étendue, nous pourrions nous plaindre de trouver celui-ci trop restreint ; mais nous devons avant tout envisager sous quel point de vue l'auteur lui-même s'est placé et voir s'il a atteint le but qu'il s'est proposé. M. Courtois-Gérard a voulu faire un petit livre, et nous nous hâtons de reconnaître qu'il a complètement réussi. Il a su dire beaucoup en peu de lignes, et là était, comme toujours, la grande difficulté. Mais suffit-il de dire beaucoup en peu de mots? nous ne le croyons pas ; il faut encore qu'un traité soit aussi complet que possible, et celui que nous examinons ne l'est pas. Un art complexe comme celui de maraîcher, pour être bien compris, doit être exposé jusque dans ses plus petits détails, car vous savez combien ceux-ci sont utiles à connaître pour arriver à une bonne réussite. M. Courtois-Gérard ne l'a pas fait ; il a cru devoir se borner à des exposés de principes et à indiquer les principales cultures. Ses connaissances spéciales nous font regretter qu'il se soit renfermé dans un cadre trop resserré ; tout en restant dans des limites raisonnables, notre désir eût été de le voir s'étendre davantage.

Ce petit traité se divise en deux parties : l'une comprend les principes généraux de la préparation et de l'entretien du sol, de l'emploi des engrais, de l'application des arrosements et de la multiplication des plantes potagères ; l'autre examine les cultures spéciales, et les passe successivement en revue, procédant par ordre alphabétique ; un calendrier des opérations à exécuter, pendant chaque mois de l'année, termine l'ouvrage. Tout ce qui est dit sur ces divers sujets est bien dit, et les notions précises que ce travail renferme prouvent que son auteur possède les connaissances horticoles les plus vraies.

En effet, M. Courtois Gérard s'est acquis depuis long-temps, parmi les horticulteurs, une réputation justement méritée.

En somme, tel qu'il est et tel qu'a désiré le faire M. Courtois, afin de le mettre à la portée du plus grand nombre, par la modicité de son prix, ce Traité sera consulté avec fruit par les personnes qui tiendront à posséder de sains principes sur la culture maraîchère. En cela, il mérite l'approbation de la Société.

Nous devons aussi, Messieurs, remercier M. Courtois-Gérard de sa généreuse pensée : il a voulu que son livre, publié sous le patronage de la Société d'Horticulture de la Seine, fût vendu au profit de la Caisse de secours fondée par cette Société. Pour lui ce n'était pas assez d'instruire les jardiniers qui commencent, il lui fallait encore venir en aide à ceux auxquels l'âge ou les infirmités ne permettent plus de travailler, et qui n'ont pour toute fortune que leurs bras.

Assurément, Messieurs, une telle manière d'agir est trop dans les sentiments de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, pour qu'elle n'accorde pas à M. Courtois-Gérard et à son œuvre, toutes ses sympathies.

Centurie des plus belles Roses (1).

L'Horticulture, par ses travaux non interrompus, a tellement multiplié le nombre des Roses d'un incontestable mérite, auxquelles l'amateur le plus difficile ne peut refuser une place dans sa collection, que, pour être au courant de cette branche si intéressante de la floriculture, un ouvrage spécial du genre de la publication que nous offrons ici au public horticole était devenu une nécessité. Pour justifier cette assertion, il suffit de jeter les yeux sur la collection des *Roses de Redouté*. Cet ouvrage,

(1) Paris, Dusacq, librairie agricole, rue Jacob, 26.

dont les figures étaient dues au pinceau d'un artiste si justement célèbre, est l'expression vraie de l'état de la culture du Rosier au temps où il fut publié. La *Centurie des plus belles Roses* est aussi l'expression la plus fidèle de la culture du Rosier de nos jours : toutes les conquêtes d'une valeur positive, tous les progrès incontestés y sont représentés.

C'est donc un besoin pour l'amateur d'étudier, dans un traité spécial comme celui-ci, toutes ces richesses nouvelles, toutes ces formes de plus en plus attrayantes sous lesquelles se présente la reine des fleurs. Il trouvera dans la *Centurie* un choix sévère de ce que renferme de mieux chaque série ; il pourra puiser dans le texte, à la fois clair, précis et concis. les notions qu'il lui importe le plus de posséder ; des soins tout spéciaux ont été apportés à la rédaction des notices, afin qu'elles ne continssent rien de trop, rien de trop peu.

Quant aux figures, partie essentielle de l'œuvre, confiées au pinceau savant et exercé d'une artiste qui a fait ses preuves, madame Annica Bricogne, et dont la juste réputation ne peut plus croître, nous n'avons qu'un seul éloge à en faire : elles sont vraies. Les Roses choisies pour figurer dans la *Centurie* peuvent être comparées à ces beautés rares, parfaites qu'il n'est au pouvoir d'aucun peintre de flatter en reproduisant leur image. C'est ce que chacun peut vérifier en jetant un coup d'œil sur les figures : *Rose princesse Adélaïde,* de la série des Roses Thé ; — *Rose prince Eugène Beauharnais,* du nacarat le plus vif, de la série des Roses de la Chine ; — *Rose Aimée Vibert,* de la série des multiflores, et enfin *Rose Persian Yellow,* jaune de Perse, dont il était si difficile de faire bien ressortir tous les charmes sur un fond blanc. En parcourant, en étudiant ces figures, si belles parce qu'elles sont fidèles, rien de plus, l'amateur peut les comparer avec la floraison des Rosiers de sa collection, et perfectionner par des soins judicieux

de culture, celles qui n'approcheraient pas de la perfection du modèle, du type parfait de chaque série, tel que la *Centurie* le représente.

La Rose est fugitive; c'est le seul défaut qu'on puisse lui reprocher, encore ce défaut est-il bien diminué dans les espèces bifères et remontantes, aujourd'hui répandues en très grand nombre dans tous les jardins; mais, en feuilletant la *Centurie*, l'amateur peut se persuader qu'il a sous les yeux les plus belles variétés en fleurs toute l'année.

La publication de la *Centurie* est, dès à présent, trop avancée et trop bien posée dans l'opinion, pour qu'il soit nécessaire d'insister davantage sur la somme de plaisir et d'utilité que le public en peut retirer. Cette œuvre est jugée; elle ne peut aspirer qu'à la continuation de son beau et légitime succès.

YSABEAU.

VARIÉTÉS.

Napoléon et le Jardinier de Trianon.

Le 12 décembre 1812, l'Empereur, accompagné de son frère Jérôme, de la reine de Naples et de la reine Hortense, vint à Trianon et visita les pépinières. Le jardinier en chef et le premier garçon n'étant pas sur les lieux, dans le moment, pour recevoir l'empereur, ce fut le jeune Jacques, chef d'atelier, qui le reçut et qui le conduisit dans les pépinières. Dès que le jeune jardinier s'approcha, Napoléon lui demanda quelles étaient ses fonctions dans l'établissement, ce qu'il y gagnait, s'il était logé, s'il était marié et depuis combien temps, etc.; puis il entra dans quelques détails sur la situation de la pépinière. Il s'informa combien il en pouvait sortir d'arbres par an, si celle-ci était la seule de Versailles, etc. Enfin, après avoir fait une assez longue promenade, le jeune chef d'atelier le reconduisit vers le Petit-Trianon, quand tout-à-coup, probablement fort content des réponses qu'il avait reçues

pendant la promenade, il se tourna de son côté et lui adressa les questions suivantes : — As-tu quelquefois lu? — Oui, sire, lui répondit-il avec une grande timidité. — Ainsi tu as lu les contes des fées? — Oui, sire. — Hé! bien, si aujourd'hui tu étais en présence d'une fée, que lui demanderais-tu? — Jacques resta quelques moments sans lui répondre. Alors l'Empereur ajouta : Parle donc, tu ne trouveras jamais une pareille occasion! — C'est vrai, sire, lui dit le modeste jardinier, car je n'aurai sans doute plus l'honneur de pouvoir parler à Sa Majesté! — Hé! bien, que désires-tu? — Sire, si j'avais une place de chef, je me trouverais heureux. — Mais chef dans quelle partie? — Je ne puis désirer cette place que dans la partie que j'exerce. — En connais-tu de vacante, dans ce moment? — Non, sire. — Hé! bien, je te donne 1,200 fr. par an en attendant que tu sois placé. — Alors, le courage revint au jeune homme qui, remerciant Napoléon, lui exprima le désir de porter l'habit de sa maison, afin de se rappeler l'honneur qu'il venait de recevoir. — C'est vrai, reprit l'Empereur, 1,200 fr. et habillé. — Jérôme, prenez le nom de ce jeune homme. — Et le prince l'écrivit sur une feuille qu'il déchira du calepin de Jacques. Deux heures après, le maréchal Duroc avait cette note entre les mains, mais Jacques, fut plus d'un an sans rien obtenir. Ce fut en février 1813 qu'il reçut sa nomination de jardinier en chef de Trianon.

C'est le même Jacques qui s'est acquis depuis la réputation d'un de nos horticulteurs les plus distingués, et auquel Louis-Philippe avait confié la direction des jardins de Neuilly (1).

PHILIPPAR.

(1) M. Jacques vit encore; il est un des auteurs du *Manuel général des Plantes,* ouvrage en ce moment en publication, et qui doit contenir la description de la culture de vingt-cinq mille plantes. G. H.

Versailles. — Imp. de Montalant-Bougleux, 6, avenue de Sceaux.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06702 7170



